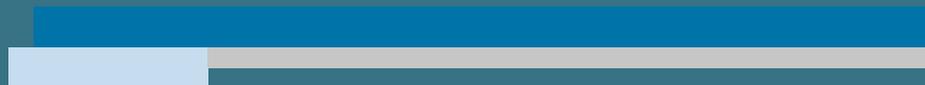




Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France 2014



rapport





Le législateur a souhaité que le devoir d'information du gouvernement à l'égard des représentants à l'Assemblée des Français à l'étranger soit étendu. Ce nouveau rapport dépasse désormais la seule dimension consulaire pour donner une vision élargie de l'ensemble des préoccupations des Français résidant à l'étranger. Il rend ainsi compte de l'action du gouvernement sur de nouveaux sujets, tels que le soutien aux entreprises françaises, l'enseignement français et la sécurité des Français à l'étranger.

Au 31 décembre 2013, **1 642 953** de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, **soit une hausse de 2% par rapport à 2012**. Le nombre de Français établis hors de France est en augmentation régulière depuis une décennie.

A nous de soutenir nos communautés françaises à l'étranger et d'accompagner ceux qui s'expatrient.

Le ministère des Affaires Étrangères et du Développement international, malgré un contexte budgétaire contraint, s'efforce de maintenir et d'améliorer la qualité du service rendu à nos compatriotes et y réussit, comme l'ont montré les résultats de l'enquête réalisée auprès des demandeurs d'actes d'état civil, avec un taux de satisfaction de 90%.

Ses efforts se poursuivront par le recours accru à l'administration électronique, par la simplification des procédures administratives. Une meilleure utilisation du réseau des consuls honoraires permettra de rapprocher

l'administration des Français expatriés et d'utiliser pleinement ce vaste réseau d'influence.

C'est cet objectif de proximité qui a guidé la réforme de la représentation politique des Français établis hors de France. Des élections de mai et juin 2014 sont nés les conseils consulaires qui seront consultés sur les sujets les concernant, notamment dans le domaine culturel, éducatif, économique, social. La sécurité y sera également abordée ; elle demeure une préoccupation permanente.

Accompagner les Français qui vivent et qui s'installent à l'étranger, c'est aussi penser à la scolarisation des enfants. La réforme des bourses scolaires, mise en place en 2013, a amélioré l'équité sociale et géographique du dispositif d'attribution d'aide à la scolarité aux élèves, et permis ainsi une utilisation optimale et maîtrisée des moyens budgétaires qui lui sont alloués, conformément à l'engagement pris en 2012 par le Président de la République.

La diplomatie économique, qui participe aussi de ce mouvement, permet d'encourager et de soutenir les entreprises françaises, notamment les PME, sur les marchés internationaux. Elle met en relation le tissu économique local français et notre réseau diplomatique international.

Ces actions ne pourraient pas être menées à bien sans les agents dans les services en France et à l'étranger, dont je salue l'implication et le professionnalisme.

Laurent Fabius
Ministre des Affaires étrangères
et du Développement international



La loi du 22 juillet 2013 a réformé en profondeur la représentation politique des Français de l'étranger. Représentés dans les instances nationales par 11 députés et 12 sénateurs, les Français de l'étranger le sont désormais au niveau local : 443 conseillers consulaires issus du scrutin de mai 2014 sont les interlocuteurs directs de nos postes diplomatiques et consulaires. Ils sont consultés sur toutes les questions consulaires ou d'intérêt général qui concernent les Français établis dans la circonscription. Cette représentation de proximité était nécessaire dans le contexte particulier de l'expatriation, qui rend plus difficile la connaissance directe par les services de l'Etat des besoins spécifiques de nos concitoyens.

Elus par et parmi les conseillers consulaires, 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger constituent désormais des relais efficaces entre les autorités et les conseillers consulaires, d'une part, et les communautés expatriées, d'autre part.

La réforme de la représentation politique des Français de l'étranger menée par le Gouvernement est la démonstration de notre volonté d'entretenir un lien fort et renouvelé entre la France et ses expatriés.

Les Français de l'étranger sont un atout important pour notre pays : ils constituent des relais d'influence et sont aussi des acteurs du développement de la France à l'international. Ils témoignent hors de nos frontières de nos valeurs, de notre culture mais aussi de nos savoir-faire.

Pour ces raisons, les pouvoirs publics ont fait le choix d'accompagner nos concitoyens installés à l'étranger, comme aucun autre Etat ne le fait.

Vous découvrirez à la lecture de ce rapport l'étendue des politiques publiques menées en faveur de nos compatriotes dans des domaines aussi variés que l'enseignement, l'action sociale, la formation, la sécurité ou encore le soutien à l'entrepreneuriat.

Le redressement économique est une priorité et passe par une France qui se développe à l'international. Il nécessite une mobilisation de tous. Je compte sur le soutien des Français de l'étranger comme ils peuvent compter sur le mien.

Matthias Fekl
 Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion
 du tourisme et des Français de l'étranger, auprès du ministre
 des Affaires étrangères et du Développement international

Introduction : Évolution de la population française à l'étranger	Page 5
I - L'enseignement français à l'étranger	Page 10
1 - Le réseau d'enseignement français à l'étranger	
2 - L'enseignement bilingue francophone	
3 - Les aides à la scolarité	
II - La protection sociale et l'action sociale	Page 18
III - L'emploi et la formation professionnelle	Page 34
IV - La sécurité des Français établis hors de France	Page 40
1 - La veille et l'alerte	
2 - L'information et la prévention au service de la sécurité de nos ressortissants à l'étranger	
3 - La préparation et la réponse aux crises	
4 - Les affaires individuelles sensibles : décès, disparitions inquiétantes et prises d'otages	
5 - Les moyens budgétaires	
V - Le soutien aux entreprises françaises à l'étranger et à la mobilité	Page 48
1 - Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, coordonnateur de la diplomatie économique	
2 - L'accompagnement des entreprises à l'export par les services d'Ubifrance	
3 - La réforme de la Maison des Français de l'étranger	
VI - La protection et l'entraide judiciaire	Page 58
1 - Les conventions et l'entraide judiciaire	
2 - Les conventions et la protection des droits des personnes	
VII - L'administration des Français de l'étranger	Page 80
1 - Le réseau d'administration consulaire informatisé – MonConsulat.fr	
2 - Les titres d'identité et de voyage	
3 - Le réseau des consuls honoraires	
4 - Les cimetières civils à l'étranger	
5 - L'État civil et la nationalité	
6 - L'organisation des élections	
VIII - Annexes	Page 96
1 - La représentation des Français établis hors de France	
2 - La direction des Français de l'étranger de l'administration consulaire	
3 - Statistiques	
4 - Les résultats des élections 2014	
5 - Sigles et acronymes	

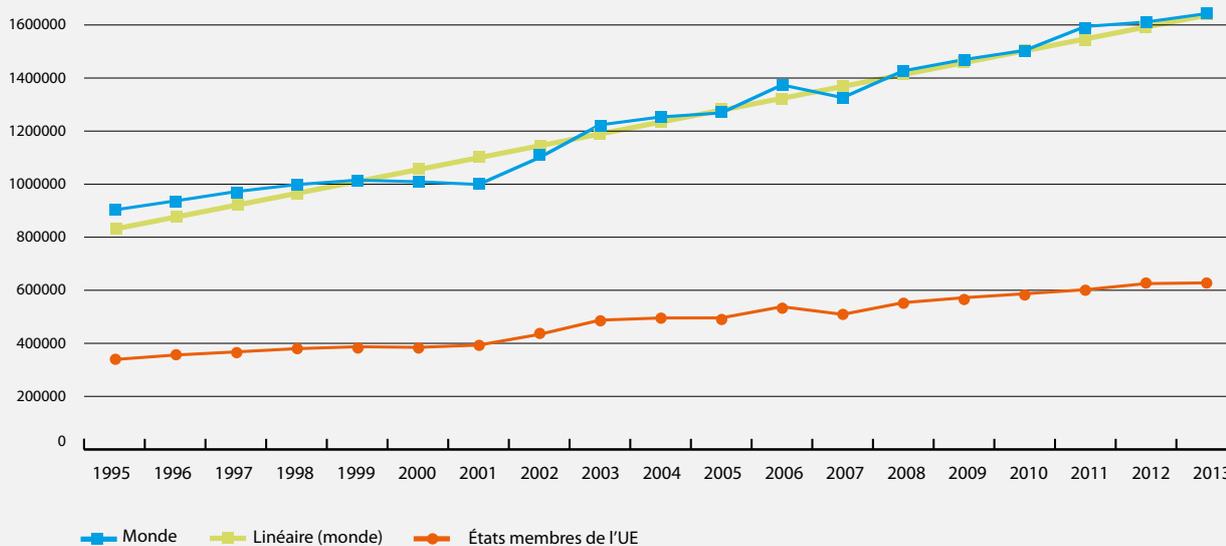
ÉVOLUTION DE LA POPULATION FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

Au 31 décembre 2013, **1 642 953** de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, soit une hausse de 2% par rapport à l'année

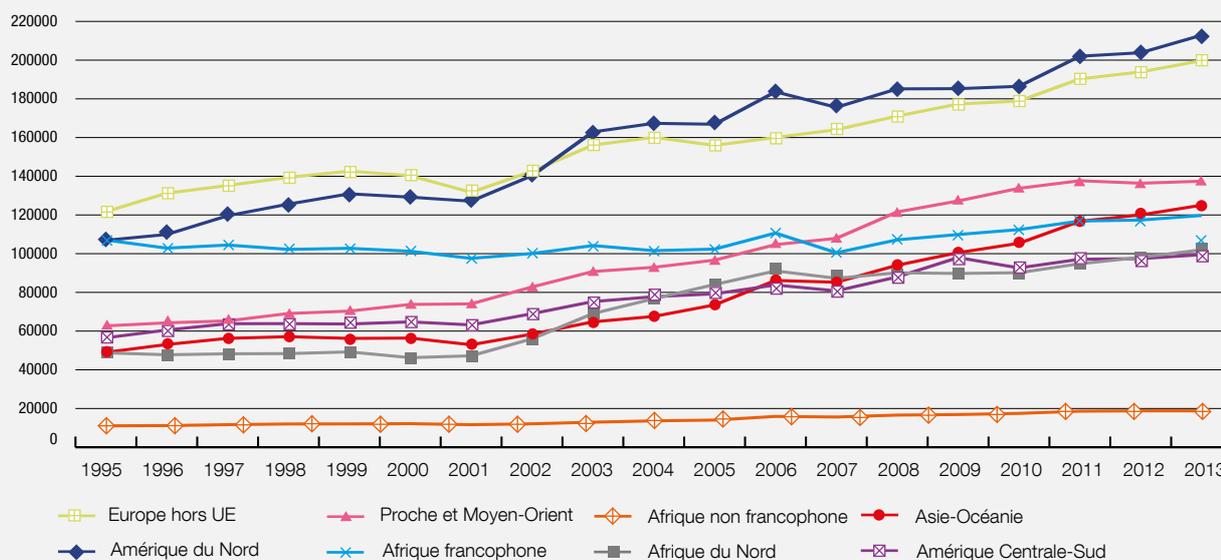
précédente. Cette augmentation, supérieure à celle observée en 2012 (le nombre d'inscrits avait alors progressé de 1,1%), est légèrement inférieure à la tendance

moyenne annuelle d'accroissement de la communauté française à l'étranger au cours des dix dernières années, de l'ordre de 3%.

Évolution de la population française inscrite dans le monde et dans les États membres de l'Union européenne de 1995 à 2013



Évolution de la population française inscrite par région de 1995 à 2013, hors États membres de l'Union européenne



Il convient de rappeler que l'inscription au registre mondial n'est pas obligatoire. Bien qu'incomplètes et à manier avec prudence, certaines projections du nombre de Français non-inscrits effectuées par les postes permettent d'estimer que plus de 2 millions de Français sont établis hors de France, de manière plus ou moins permanente.

Cette croissance s'accompagne de ruptures de tendance occasionnelles qui tiennent essentiellement au fait qu'elle est mesurée à partir d'un répertoire administratif. D'une façon générale, chaque fois que les évolutions mesurées dépassent un certain seuil, il est statistiquement certain que le phénomène n'est pas seulement de nature sociodémographique, mais lié en partie à des modifications du dispositif d'inscription ou à des facteurs extérieurs (perspectives d'élections, par exemple).

Les évolutions régionales

Le volume de la population française établie à l'étranger s'est accru en 2013 de près de 32 000 inscrits au registre mais cette augmentation n'est pas uniforme pour l'ensemble des zones géographiques. À noter toutefois cette année qu'aucune zone géographique ne connaît de réduction du nombre de Français inscrits au registre.

En comparant l'évolution par région à l'évolution mondiale constatée en 2013, il convient de distinguer les trois profils suivants :

> les régions dans lesquelles la population expatriée connaît une expansion plus importante que celle constatée au niveau mondial en 2013 : Afrique du Nord, Amérique du Nord, Asie-Océanie et Europe hors Union européenne¹.

La communauté française inscrite en **Afrique du Nord** augmente de 4% et s'établit à 102 007 personnes en 2013. L'ensemble des pays de cette zone voit le nombre de nos compatriotes augmenter sur cette période. Le nombre de Français inscrits en **Tunisie** s'accroît de 3,7%. Au **Maroc**, la croissance de la communauté française (3,8%) s'explique principalement par les évolutions constatées à Agadir (7,3%), Rabat (6,3%) et Tanger (8,6%). L'**Algérie**, connaît un taux d'accroissement de 4,4%. Le fort taux de croissance du nombre de Français inscrits au registre en **Libye** (+14,5%) ne porte que sur une communauté restreinte (293 personnes en 2013).

En terme d'importance, l'**Amérique du Nord** regroupe la deuxième communauté française expatriée. En effet, 13% de nos compatriotes inscrits au registre des Français à l'étranger se trouvent dans cette zone. Cette région accueille 212 815 Français (4,4% de plus que l'an passé) qui se répartissent entre les Etats-Unis (61% des inscrits de cette zone) et le Canada.

En 2013, la communauté française installée aux **États-Unis** augmente de 3,5%. Quatre postes consulaires connaissent une très forte croissance de leur communauté : La Nouvelle-Orléans (+17,4%), Houston (+10,2%),

Los Angeles (+8,3%) et Chicago (+7,3%).

Le **Canada** compte 83 295 Français inscrits au registre, soit 5,9% de plus qu'en 2012. C'est à Calgary, Montréal et Vancouver que les augmentations de communauté sont les plus importantes (respectivement 7,9%, 8,1% et 9,4%).

La population française installée en **Asie-Océanie** s'accroît de 4,2% en 2013 et s'établit à 125 027. Cette communauté représente près de 8% des Français expatriés dans le monde. Les évolutions dans cette région sont assez hétérogènes.

Sept pays connaissent des taux d'accroissement supérieurs ou égaux à 7%², parmi lesquels la **Malaisie** (13,8%), la **Corée du Sud** (19,3%) et la **Birmanie** (63,1%). La communauté française en **Australie** augmente de 8,2%. Le nombre de Français inscrits au registre en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, aux **Philippines**, à **Singapour** et au **Vietnam** augmente de plus de 5%.

Avec des taux d'accroissement compris entre 2 et 4%, le **Vanuatu**, **Taiwan**, la **Nouvelle-Zélande**, le **Népal** et l'**Inde** ont des communautés françaises en hausse. En Inde, les évolutions intrapays sont contrastées. Ainsi, alors que la communauté française de Calcutta diminue de 9,7%, celles de Bangalore et de Pondichéry augmentent de 5,8% et 4,8%. En **Chine**, la communauté française augmente de 1,6%, elle connaît notamment une forte hausse à Wuhan (9,8%) ; en revanche, elle diminue de 7% à Pékin.

La communauté française est stable au **Bangladesh**, à **Brunei**, aux **Fidji**, au **Japon**, au **Laos**, au **Pakistan** et en **Thaïlande**.

1 - *Afrique du Nord* : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie ; *Amérique du Nord* : Canada, Etats-Unis ;

Asie-Océanie : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam ;

Europe hors U.E. : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Islande, Kazakhstan, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Russie, Saint-Siège, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine.

2 - Australie, Birmanie, Cambodge, Corée du Sud, Malaisie, Mongolie et Sri Lanka.

3 - Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Macédoine, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie.

La population inscrite au registre dans les pays **d'Europe hors Union européenne** croît de 3% entre 2012 et 2013 et passe ainsi de 193 920 à 199 738. Sur les 23 pays de cette zone, 8 ont des taux d'accroissement de plus de 7%³ et parmi ceux-ci, 5 ont des taux de croissance supérieurs à 11% (**Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Macédoine et Tadjikistan**), mais qui concerne des effectifs relativement réduits.

La communauté française en **Russie** augmente de près de 6% et celle de **Bosnie-Herzégovine**, de 3,8%. En Suisse, le nombre de Français inscrits au registre s'accroît de 3% pour s'établir à 163 600. Comme en 2012, le Suisse reste le pays où la présence française est la plus forte. La communauté française de **Monaco**, quant à elle, augmente de 2,4%.

> les régions où le nombre d'inscrits progresse dans des proportions proches de celle constatée au niveau mondial : Afrique francophone et Amérique centrale et du Sud⁴.

En **Afrique francophone**, le nombre de Français inscrits au registre progresse de 2%, passant de 117 378 en 2012 à 119 723 en 2013. Le nombre de nos compatriotes diminue dans 5 pays de cette région : les **Comores** (-6,5%), le **Gabon** (-1,6%), **Madagascar** (-1,1%), la **Mauritanie** (-9,7%), la **République centrafricaine** (-39,3%) et le **Togo** (-3,9%). La très forte diminution de la communauté française en République centrafricaine est évidemment liée à la situation d'instabilité politique. D'autres pays connaissent en revanche un fort accroissement du nombre de Français installés sur leur sol : la **Guinée** (+9%), le **Sénégal** (+7,2%) et le **Tchad** (+10,1%). Au **Congo**, l'augmentation de la communauté française (+9,8%) est due à celle de Brazzaville (+21,1%).

Entre 2012 et 2013, la communauté française inscrite au registre et installée en **Amérique centrale et du Sud** progresse de 2,1%, passant de 97 425 à 99 471. Seuls 2 pays voient cette communauté diminuer : le **Honduras** (-3,6%) et le **Venezuela** (-6,9%). L'insécurité régnant dans ces pays explique en partie cette évolution. La majorité des autres pays de cette région (15 sur l'ensemble des 23 pays de cette zone) connaissent un accroissement soutenu et supérieur à 2% du nombre de Français inscrits au registre. Mais de grands pays tels que **l'Argentine** et le **Mexique**, voient leurs communautés rester stables sur cette période.

> les régions, pour lesquelles le nombre de Français inscrits au registre est stable : Afrique non francophone, États membres de l'Union européenne et Proche et Moyen-Orient⁵.

Entre 2012 et 2013, la communauté française établie dans les pays **d'Afrique non francophone** est stable et compte 18 790 individus. Si les Français inscrits dans les pays de cette région sont généralement peu nombreux, exception faite de **l'Afrique du Sud**, les évolutions des communautés n'en restent pas moins hétérogènes.

Le nombre de Français résidant dans les **États membres de l'Union européenne** est stable et compte 627 911 individus en 2013. 5 pays voient leur communauté française augmenter fortement : **Malte** (+10,7%), la **République tchèque** (+9,2%), **l'Estonie** (+8,3%), le **Luxembourg** (+7,3%) et la **Bulgarie** (+6%). Les communautés françaises de **Pologne** et de **Roumanie** croissent de plus de 3% entre 2012 et 2013. Avec des taux de croissance d'environ 1-2%, les **Pays-Bas**,

la **Lettonie**, la **Finlande**, la **Croatie**, la **Belgique** et **l'Allemagne** ont des communautés françaises en légère hausse.

Les communautés du **Danemark**, de **Hongrie**, d'**Italie**, du **Royaume-Uni** et de la **Suède** sont stables en 2013. Les autres Etats membres de l'UE voient le nombre de Français établis sur leur territoire diminuer : c'est le cas de **l'Espagne**, la **Grèce**, **l'Irlande** et le **Portugal**.

La communauté française établie au **Proche et Moyen-Orient** est quasi-stable (+0,8%) et compte 137 441 personnes en 2013. Cette faible croissance se caractérise au niveau des pays par d'un côté, des pays connaissant de très forts accroissements de leur population française et de l'autre des pays enregistrant de fortes chutes. Ainsi, alors que les **Emirats arabes unis**, le **Qatar** et **Jérusalem** ont de taux respectifs de +11,8%, +8,9% et +6,5% ; **l'Égypte**, **Israël** et la **Syrie** voient leur communauté décroître de 5%, 5,8% et 26,2%.

Les pays où la présence française est la plus forte

Les **5 premiers pays en termes de communauté française** inscrite au registre sont la **Suisse**, les **États-Unis**, le **Royaume-Uni**, la **Belgique** et **l'Allemagne**. Ces pays accueillent chacun une communauté supérieure à 110 000 Français, et concentrent à eux cinq près de 40% des Français établis à l'étranger. Les 5 suivants accueillent plus de 46 000 Français chacun. Ainsi les 10 premiers pays figurant dans la liste ci-dessous regroupent 60% des Français inscrits au registre.

4 - **Afrique francophone** : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique (Rép.), Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo ;

Amérique centrale et du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Equateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Salvador, Suriname, Trinité et Tobago, Uruguay, Venezuela.

5 - **Afrique non francophone** : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cap-Vert, Ethiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Seychelles, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe ;

États membres de l'U.E. : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède ;

Proche et Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Emirats arabes unis, Iran, Iraq, Israël, Jérusalem, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie et Yémen.

PAYS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	ÉVOLUTION 2012/2013
Suisse	138 349	143 870	145 108	155 743	158 862	163 600	3,0%
États-Unis	117 076	115 383	115 058	122 686	125 171	129 520	3,5%
Royaume-Uni	112 660	113 127	113 655	123 306	126 049	126 239	0,2%
Belgique	90 588	96 596	101 236	109 426	113 563	115 888	2,0%
Allemagne	106 842	109 468	111 742	114 372	110 881	112 238	1,2%
Espagne	82 050	86 173	89 391	94 056	95 052	91 707	-3,5%
Canada	68 075	69 868	71 404	79 328	78 647	83 295	5,9%
Israël	56 585	57 941	59 018	58 840	54 886	51 714	-5,8%
Maroc	36 818	39 044	41 129	44 000	45 269	46 995	3,8%
Italie	46 224	46 618	46 554	48 352	46 987	46 896	-0,2%
Luxembourg	24 809	25 385	26 136	28 720	30 352	32 575	7,3%
Algérie	34 718	30 993	28 287	28 830	30 344	31 677	4,4%
Chine	22 231	24 953	27 207	30 305	30 787	31 275	1,6%
Pays-Bas	21 282	22 407	23 593	23 934	23 149	23 448	1,3%
Jérusalem	17 099	17 856	19 730	19 708	21 848	23 274	6,5%
Tunisie	17 980	19 010	19 995	21 552	22 221	23 042	3,7%
Liban	18 225	18 807	19 725	21 428	21 589	22 525	4,3%
Brésil	17 773	18 578	18 757	19 858	19 754	20 806	5,3%
Australie	15 291	16 004	15 821	18 323	19 104	20 670	8,2%
Sénégal	16 882	16 817	16 817	17 729	18 332	19 661	7,2%
Madagascar	19 821	19 841	19 930	19 864	18 814	18 607	-1,1%
Mexique	15 378	16 048	16 404	17 315	17 556	17 690	0,8%
Emirats arabes unis	9 858	11 187	12 453	14 352	15 536	17 371	11,8%
Portugal	13 864	14 320	15 049	15 572	15 707	15 472	-1,5%
Argentine	15 225	14 854	14 234	14 390	14 444	14 577	0,9%

Entre 2012 et 2013, quelques changements sont intervenus dans le classement des 25 premiers pays d'expatriation des Français.

Les Etats-Unis comptent désormais plus de Français (129 520, soit une augmentation de 3,5%) que le Royaume-Uni (129 239). La hausse du nombre de Français est très importante aux Emirats arabes unis (+11,8%), en Australie (+8,2%), au Luxembourg, au Sénégal (plus de 7% pour chacun de ces pays) et à Jérusalem (+6,5%). Les plus fortes diminutions enregistrées sur cette période concernent Israël (-5,8%) et l'Espagne (-3,5%).

Structure de la population française inscrite

Le registre contient des informations utiles relatives au genre, à l'âge, ainsi qu'à l'éventuelle bi-nationalité des Français qui y figurent. Les données se rapportant à leur catégorie socioprofessionnelle ne pouvant pas être régulièrement et systématiquement actualisées, leur analyse à un niveau agrégé reste malaisée.

> Une répartition par âge et par genre stable

La structure par âge de la communauté française établie à l'étranger est stable par rapport à l'année précédente. 74% des Français inscrits au registre ont plus de 18 ans.

En 2013, avec 50,5% de femmes parmi les inscrits au registre, la population française établie à l'étranger a sensiblement le même profil que la population française métropolitaine qui en compte 51,5%.

Cependant il existe des différences selon les zones géographiques. Ainsi, les femmes sont moins présentes en Asie-Océanie (42,5%) et plus présentes dans les Etats membres de l'Union européenne (53,6%).

> Les doubles-nationaux

Comme en 2012, la progression des double-nationaux (+1,7%) est moins importante que celle des expatriés inscrits au registre pris dans leur ensemble (+2%). La part des double-nationaux (42,1%) tend à se stabiliser en 2013 parmi les Français de l'étranger inscrits au registre.

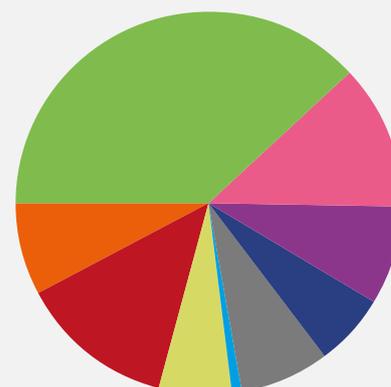
La proportion de double-nationaux varie fortement d'une région à l'autre. Moins d'un Français sur 4 établi en Asie-Océanie possède une autre nationalité, alors qu'ils sont près des ¾ dans cette situation au Proche et Moyen-Orient. Dans les États membres de l'UE, près d'un expatrié sur trois détient plusieurs nationalités, une proportion qui s'élève à près d'un sur deux en Amérique du Nord.

Conclusion

En conclusion, il apparaît que la communauté française établie hors de France a augmenté fortement pendant la dernière décennie et que cet accroissement s'est accompagné de « pics » occasionnels comme en 2006⁶ ou 2011.

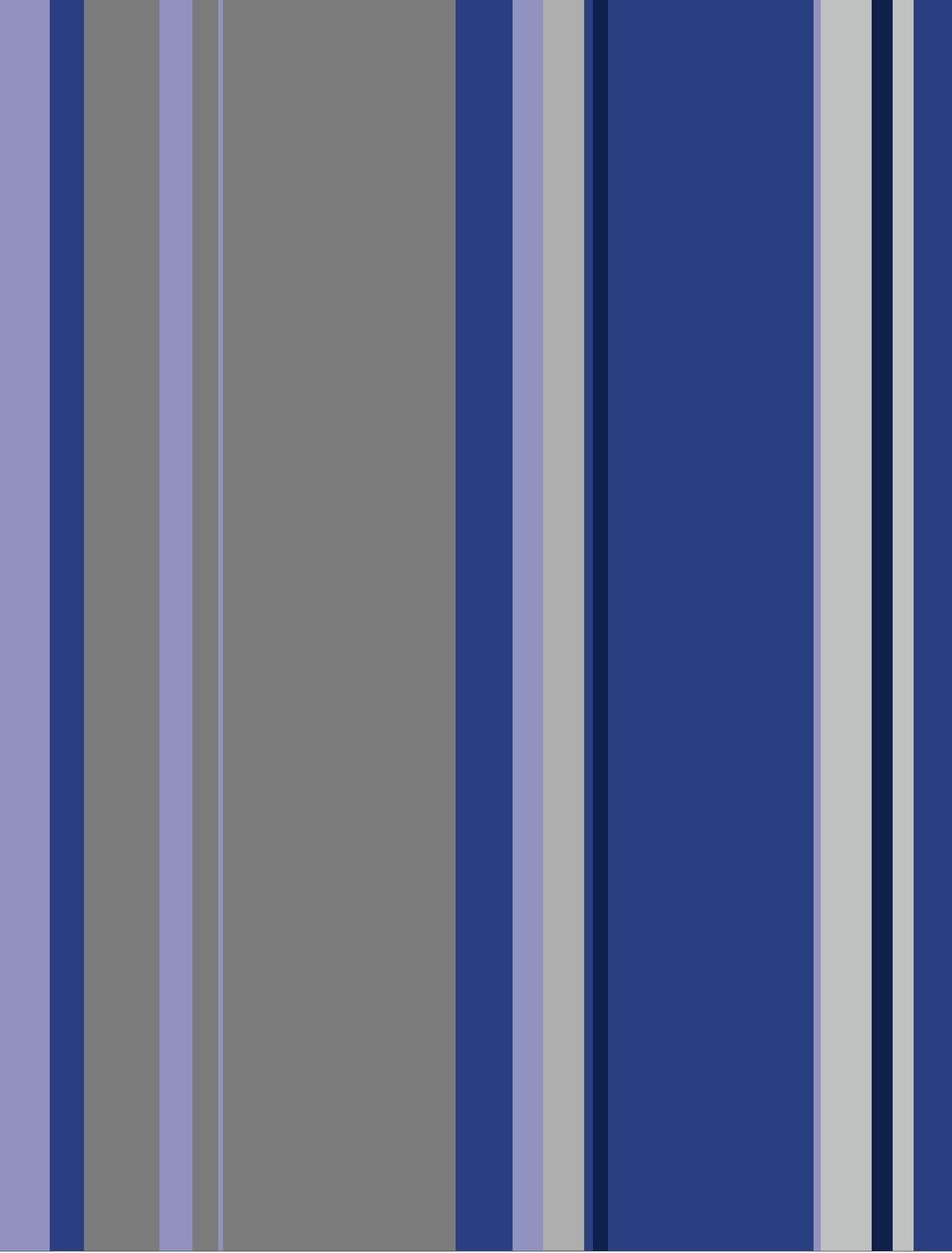
Les variations de populations sont différentes d'une région à l'autre. Certains pays ou zones connaissent une expansion plus importante de leur communauté (c'est le cas de l'Afrique du Nord, l'Amérique du Nord et l'Asie-Océanie). Cependant il est important de rappeler – comme le montre le graphique ci-dessous – que la moitié des Français inscrits au Registre reste établie en Europe, près de 19% en Amérique et 15% en Afrique. A l'heure actuelle l'Asie-Océanie représente seulement 7,6% de la population du registre, soit un peu moins que ce que compte le Proche et Moyen-Orient (8,4%).

Inscrits au registre au 31/12/2013



États membres de l'UE	: 38,2%
Europe hors UE	: 12,2%
Proche et Moyen-Orient	: 8,4%
Afrique du nord	: 6,2%
Afrique francophone	: 7,3%
Afrique non francophone	: 1,1%
Amérique Centrale Sud	: 6,1%
Amérique du Nord	: 13,0%
Asie Océanie	: 7,6%

6 - la rupture de tendance observée en 2006 (+ 8,3% d'inscrits au registre) s'explique notamment par la perspective des élections présidentielles qui, comme en 2011, a vraisemblablement incité les Français à s'inscrire massivement.



I - L'enseignement français à l'étranger

11 LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



Montréal, Canada ©Thierry Quenette

Un dispositif dense et attractif

La France dispose à l'étranger d'un réseau scolaire unique. Constitué de 488 établissements homologués par le ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et présent dans 130 pays du monde, il est considéré comme un outil majeur pour notre diplomatie d'influence et contribue au rayonnement à l'étranger de notre culture, de notre langue et de nos valeurs. Il est, en outre, un atout pour le développement de nos entreprises à l'international et pour l'attractivité de la France.

Scolarisant 320 000 élèves à la rentrée 2013, dont 120 000 Français, notre réseau scolaire extérieur connaît une croissance notable puisqu'il a accueilli depuis 2006, 100 000 élèves supplémentaires et 34 nouveaux établissements.

Il est animé par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), et par des partenaires associatifs dont le principal est la Mission laïque française (Mlf) et emploie près de 8 000 personnels du MENESR. L'AEFE gère directement 75 établissements (dits « établissements en gestion directe » ou EGD) et a passé une convention avec 156 autres (dits « conventionnés »). Ces 231 établissements en gestion directe et conventionnés constituent le réseau de l'AEFE proprement dit. Les 257 autres établissements homologués par le MENESR ont signé des accords de partenariat avec l'AEFE. Ils sont dénommés « établissements partenaires ». La Mlf, association reconnue d'utilité publique, gère aujourd'hui 84 de ces établissements homologués (dont 9 sont conventionnés avec l'AEFE) dans 34 pays.

Ce dispositif est financé, à niveau égal, par les contributions des familles et par la subvention annuelle de l'Etat attribuée à l'AEFE au titre de deux programmes budgétaires : « diplomatie culturelle et d'influence » (programme 185) et « Français à l'étranger et affaires consulaires » (programme 151). En loi de finances initiales 2014, le montant de la subvention du Département s'élève dans sa globalité à 535,3 M€ :

- la subvention pour charges de service public octroyée par le Département sur le programme 185 s'établit à 416,5 M€, elle est en baisse de 8,5 M€ par rapport à 2013 ;
- la subvention sur le programme 151, destinée à financer l'aide à la scolarité des élèves français du réseau s'élève à 118,8 M€, elle est en hausse de 8,5 M€ par rapport à 2013.

Évolution du réseau et diversification de l'offre éducative

Face à la demande croissante de scolarisation française et à la nécessité de consolider la qualité de notre offre éducative dans un contexte budgétaire contraint, le ministre a arrêté en 2013 un **Plan d'action en faveur de l'enseignement français à l'étranger**.

Ce Plan résulte d'une large consultation menée au cours de l'année 2013 par divers acteurs de la communauté éducative française à l'étranger (enseignants, parents d'élèves, opérateurs et partenaires institutionnels). Il s'inspire également du rapport rédigé par un collège de personnalités qualifiées et de l'audit de la Cour des Comptes réalisé en 2012-2013. Il définit cinq priorités à notre politique scolaire extérieure :

A/ Il réaffirme l'équilibre entre la mission de scolarisation des Français et celle d'accueil des étrangers.

Dans un contexte où les communautés françaises à l'étranger continuent de croître et où de nouveaux publics désireux d'éducation internationale apparaissent, dans les pays émergents notamment, le plan d'action réaffirme la nécessité de maintenir un équilibre entre ces deux missions. Il souligne à cet égard l'importance de la mixité de nos établissements.

B/ Il propose de développer le réseau homologué d'une façon équilibrée et encadrée dans le respect de la discipline budgétaire.

L'obligation de ne pas créer de charges supplémentaires pour le budget de l'Etat impose un développement encadré de notre réseau scolaire extérieur. Conformément au plan d'actions, ce développement reposera essentiellement sur les établissements partenaires autofinancés. Il devra aussi être assuré, dans le périmètre des établissements en gestion directe et conventionnés, par redéploiement géographique de nos moyens vers les pays jugés prioritaires pour notre diplomatie et vers les zones de croissance de nos communautés expatriées.

C/ Il met en place un pilotage politique renforcé grâce à la mise en place d'une concertation interministérielle sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et du Développement international.

Pour garantir une gestion coordonnée et dynamique de l'offre éducative française à l'étranger, une concertation interministérielle annuelle sur l'enseignement français à l'étranger est instituée. La première réunion devrait avoir lieu à l'automne 2014.

D/ Il consolide l'excellence pédagogique. La gouvernance pédagogique du réseau homologué est renforcée par une relation plus étroite avec le MENESR.

Ce rapprochement est la garantie du maintien de la qualité de l'enseignement dispensé, mais aussi l'opportunité pour ce ministère de profiter de l'expérience pédagogique spécifique acquise dans le réseau. Un groupe de travail interministériel sur l'enseignement français à l'étranger a été constitué dans cette perspective et permettra la mise en place d'un dialogue pédagogique et éducatif entre le MENESR, le Département, l'AEFE et la Mlf. Ce dialogue donnera lieu à la rédaction d'un contrat pluriannuel d'objectifs.

E/ Il élargit l'accès aux offres éducatives complémentaires à celle de l'enseignement homologué.

Pour répondre à une demande nouvelle des familles françaises ou étrangères qui souhaitent scolariser leurs enfants dans les systèmes d'enseignement locaux tout en leur proposant un enseignement en français, le Plan d'action pour l'enseignement français à l'étranger réaffirme la nécessité de développer des offres éducatives complémentaires à savoir :

- l'offre de cours du Centre national de l'enseignement à distance (CNED) ;
- les cours de français extra-scolaire : l'AEFE gère, depuis 2009, le programme français langue maternelle (FLAM) qui appuie les associations à l'étranger qui accueillent des enfants français avec pour objectif de les maintenir au contact de notre langue et de notre culture ;
- le développement de l'enseignement bilingue francophone en particulier le « Label FrancÉducation ».



« Lycée Français d'Amman, Jordanie » ©Daniel Moulinet

2| L'ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANCOPHONE DANS LE MONDE

Situation des sections bilingues francophones dans le monde

Les filières bilingues francophones à l'étranger comptent environ 1 700 000 élèves dans plus de 50 pays (dont 105 000 élèves en Europe). Initiées dans les années 60, elles connaissent un réel essor depuis une vingtaine d'années, aussi bien dans les établissements publics que privés. Implantées à l'origine dans les niveaux du primaire et du secondaire de l'enseignement général, elles se développent désormais en Europe dans l'enseignement professionnel, hôtellerie ou restauration.

Viviers d'excellence francophone, les sections bilingues constituent une voie privilégiée pour accéder localement aux filières francophones supérieures ou aux études universitaires en France. Elles sont pour les familles un gage d'ouverture d'esprit, d'exigence et de qualité.

L'enseignement qui est dispensé aux élèves se fait en deux langues : principalement en langue locale, mais, pour partie, en français. Il ne s'agit donc pas seulement d'un enseignement du français, mais aussi d'un enseignement en français, de certaines disciplines.

Il est à noter cependant que les sections bilingues ne répondent pas aux mêmes critères selon les pays et établissements. En effet, les écoles proposent dans le cadre du cursus bilingue une ou plusieurs disciplines comme l'histoire, la géographie, les mathématiques, la chimie, l'économie, la musique en français. Le nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement en français est très variable : il peut aller de 4 à 15 heures.

Les objectifs et les programmes sont définis par les autorités locales. Les professeurs sont majoritairement des professeurs nationaux, mais les cursus bilingues peuvent bénéficier, avec le soutien de la France, du concours de professeurs français et d'étudiants en stage long de master de Français langue étrangère (FLE)

Soutien à l'enseignement bilingue

Le développement de ces sections bilingues constitue une priorité pour la France. Ces filières sont un excellent moyen de diffuser la francophonie et d'orienter les futures élites vers notre pays. L'enseignement d'une discipline non linguistique en français, dans un établissement scolaire, nécessite des professeurs bien formés maîtrisant des pratiques pédagogiques innovantes. Des séminaires de formation sont donc organisés en France par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et dans les postes diplomatiques avec le soutien des autorités éducatives locales.

Les cursus bilingues sont sanctionnés par une certification ou diplôme, différents selon les pays. Il peut s'agir soit :

- d'un double diplôme en Europe : en Italie avec l'ESABAC (210 établissements à sections bilingues, 17 426 élèves), en Espagne avec le BACHIBAC (340 établissements à sections bilingues, 27 000 élèves) ou en Allemagne avec l'ABIBAC (110 établissements à sections bilingues, 18 500 élèves)
- d'une certification de français langue étrangère (DELFI, DALF)
- d'une attestation de l'Ambassade de France du pays concerné.

Le « Label FrancÉducation »

Le « LabelFrancÉducation » du MAEDI a été créé par décret le 13 janvier 2012. Il a pour objectif de faire connaître et de valoriser les établissements étrangers d'excellence qui proposent à leurs élèves des sections bilingues francophones de grande qualité travaillant sur programmes nationaux. Ce projet vise à rehausser, par effet d'entraînement, le niveau de l'enseignement bilingue francophone et à attirer, à terme, des établissements qui ne se sont pas encore engagés dans ce type d'activité éducative.

Le label a été attribué à 32 établissements demandeurs : 10 aux Etats-Unis, 1 au Chili, 1 en Nouvelle-Zélande, 2 en Australie, 17 en Europe (République Tchèque : 4, Finlande : 2, Turquie : 8, Allemagne : 2, Ukraine : 1) et 1 au Maghreb, au Maroc.

Pour 2014, une cinquantaine d'établissements devraient adhérer au réseau « LabelFrancÉducation » et bénéficier des avantages d'une image internationale d'excellence. Les élèves pourront participer aux programmes de mobilité mis en place chaque année par l'Institut français.

Le « LabelFrancÉducation », en se présentant comme une offre complémentaire à celle des établissements français de l'étranger, est en mesure de répondre aux demandes des familles bi-nationales par la qualité des enseignements dispensés en français.

L'assouplissement des critères d'obtention du label, offrant la possibilité d'une implantation dans les pays francophones dont le français n'est pas langue d'enseignement, soit les pays du Maghreb, sera accompagné d'une grande vigilance au niveau de la qualité. Le suivi pédagogique du « LabelFrancÉducation » est en effet assuré de façon conjointe par le MENESR et le MAEDI. En ce qui concerne la promotion ainsi que le suivi administratif et financier du réseau « LabelFrancÉducation », celui-ci demeure assuré par l'AEFE.

3| LES AIDES À LA SCOLARITÉ (BOURSES SCOLAIRES)

L'accès des familles françaises au réseau d'enseignement français à l'étranger bénéficie du soutien de l'État à travers le programme 151 du MAEDI, géré par la DFAE, qui inclut depuis 2007 les crédits consacrés à l'aide à la scolarisation des élèves français résidant à l'étranger.

Entrée en vigueur d'un nouveau dispositif de bourses scolaires

> Une réforme concertée pour un système plus équitable et une dépense maîtrisée

Conformément à l'engagement du Président de la République, la suppression de la prise en charge des frais de scolarité (PEC) en 2012 a constitué la première étape d'une réforme plus globale de l'aide à la scolarité. Conçue par la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) et l'AEFE, cette réforme a fait l'objet d'une large concertation et d'un dialogue approfondi avec toutes les parties concernées. Elle a été approuvée fin 2012 par la Commission nationale des bourses (CNB) et les autorités politiques.

Le nouveau dispositif d'aide à la scolarité répond à un double objectif d'équité et de maîtrise budgétaire. L'exigence de justice sociale s'est traduite par la modification des règles d'attribution qui prennent en compte la réalité des ressources des familles. Désormais, le montant de bourse auquel a droit une famille dépend du revenu net dispo-

nible par personne - déduction faite des impôts, des charges sociales et des frais de scolarité - rapporté au coût de la vie locale. De plus, le nouveau dispositif obéit à une logique d'enveloppe : l'instruction des dossiers par les Postes, tout comme les travaux des commissions locales des bourses (CLB), s'inscrivent dans le strict respect des moyens qui leur sont alloués. Pour cela, des outils de pilotage budgétaire ont été introduits et mis en œuvre : prédétermination des crédits disponibles pour chaque campagne scolaire, péréquation des moyens disponibles entre postes, recours à des mécanismes locaux de réduction de la dépense (plafonnement des tarifs notamment), notification d'enveloppes limitatives pour chaque commission locale, réajustement éventuel de la contribution progressive de solidarité (mécanisme de participation des familles à l'équilibre budgétaire).

> Les effets du nouveau dispositif de bourses scolaires

L'année 2013 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'aide à la scolarité. Il s'est appliqué pour la première fois pour l'année scolaire 2013/2014 dans les pays du rythme nord et à partir de février 2014 dans les pays du rythme sud.

A ce stade de la mise en œuvre du nouveau dispositif, la réforme a produit les effets qui en étaient attendus :

- Les critères d'attribution introduits par le nouveau barème, la clarification des responsabilités quant à la maîtrise des coûts et la création de la phase du dialogue de gestion entre l'AEFE et les postes ont contribué à rendre le nouveau dispositif plus lisible.



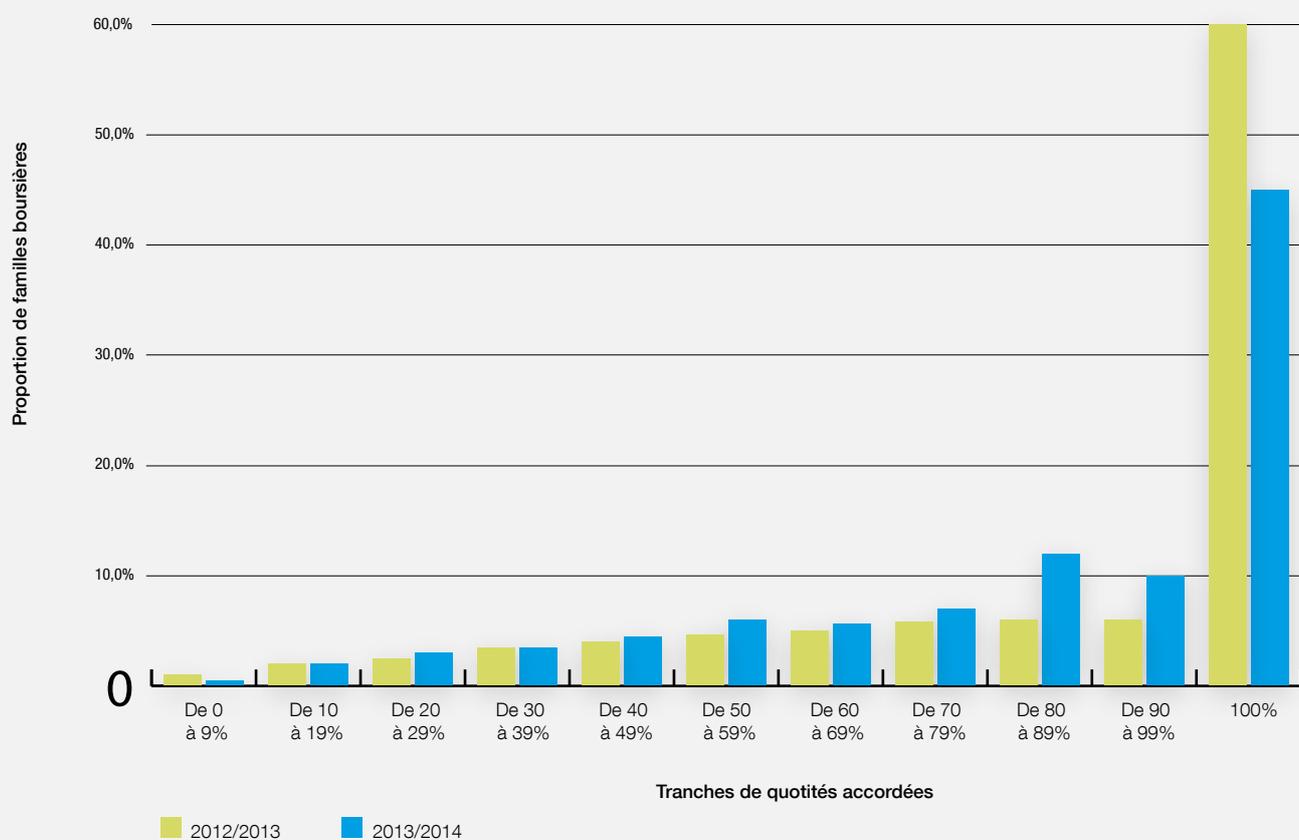
« Thaïlande » © Aefe

- Les résultats de la campagne 2013/2014, la seule ayant à ce jour été entièrement réalisée dans le cadre du nouveau dispositif, montrent une plus grande progressivité des quotités de bourses et donc une

meilleure répartition du budget disponible entre les familles. Conformément aux objectifs et aux prévisions, le nombre de familles à 100% a diminué (elles sont 45% en 2013/2014, contre 59% en

2012/2013) au profit des familles à quotités intermédiaires (30% bénéficient d'une quotité de bourse comprise entre 71 et 99%, contre 20% en 2012/2013).

Répartition des familles boursières par tranches de quotités accordées (Évolution entre l'ancien dispositif en 2012/2013 et le nouveau dispositif en 2013/2014)

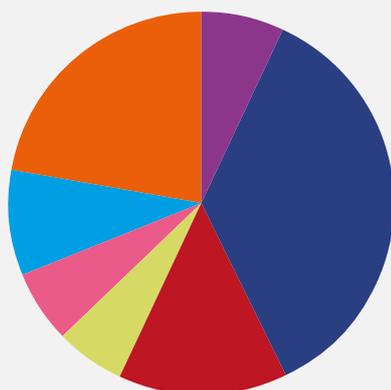


- Cette redistribution des moyens est moins visible au niveau géographique. L'Amérique du Nord et l'Europe conservent un poids prépondérant dans le dispositif : l'Amérique du Nord concentre 15% de la dépense pour 6% des bénéficiaires, et l'Europe représente 25% des moyens et 22% des bénéficiaires.

- En outre, les CLB ont pleinement joué leur rôle d'appréciation des situations individuelles en pondérant à la hausse ou à la baisse certaines quotités théoriques obtenues par stricte application du barème, tout en respectant le cadre budgétaire qui leur était alloué. 3 750 familles (26%) ont ainsi vu leur quotité théorique modifiée, parmi lesquelles 764 (5%) ont vu

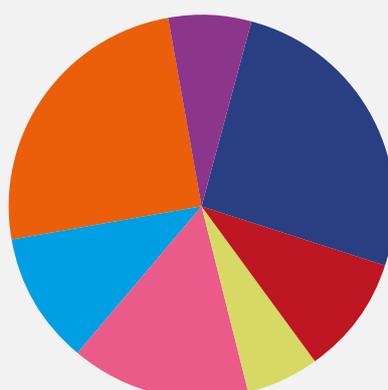
leur quotité rehaussée du fait du mécanisme d'atténuation (mesure transitoire visant à ce qu'aucune famille, à situation inchangée, ne perde plus de 20 points de quotité). Ce rôle de modulation s'est avéré substantiel et utile : il a permis de corriger, les cas échéants, l'inadéquation entre le niveau de l'aide et la situation réelle des familles.

Répartition des boursiers en 2013/2014 par zone géographique



Europe	: 22%
Proche et Moyen Orient	: 7%
Afrique	: 36%
Afrique du Nord	: 14%
Amérique Centrale et Sud	: 6%
Amérique du Nord	: 6%
Asie Océanie	: 9%

Répartition des moyens budgétaires mobilisés en 2013/2014 par zone géographique



Europe	: 25%
Proche et Moyen Orient	: 7%
Afrique	: 26%
Afrique du Nord	: 10%
Amérique Centrale et Sud	: 6%
Amérique du Nord	: 15%
Asie Océanie	: 11%

- Enfin, la réforme des bourses a permis de retrouver une capacité de maîtrise budgétaire. L'entrée en vigueur du nouveau dispositif a eu pour effet de ralentir l'augmentation de la dépense enregistrée entre 2007 et 2013 (+ 13% par an en moyenne). Cela s'est traduit par une augmentation beaucoup plus mesurée qu'auparavant du coût moyen par boursier (+ 1,2% contre + 8,2% l'année précédente) et par un ralentissement de l'évolution des frais de scolarité. Pour la première fois en 2013, le coût des bourses scolaires a été contenu dans l'enveloppe des moyens disponibles (cf. infra, « Exécution budgétaire »).

> Les ajustements apportés au nouveau dispositif de bourses scolaires

Afin d'améliorer le nouveau dispositif, une réflexion approfondie a été engagée en 2013, sur la base notamment des propositions des membres de la CNB. Cette réflexion s'est inscrite dans trois contraintes : respecter les crédits alloués pour le triennum 2013-2015, conserver un système simple et lisible, conforter le rôle d'appréciation des CLB.

Des propositions d'ajustements ont été soumises à la CNB et approuvées par les autorités politiques. Elles ont été intégrées au dispositif d'aide à la scolarité dès la

campagne 2014/2015 du rythme nord et le seront pour la campagne 2015 du rythme sud. Ces adaptations concernent d'une part des éléments du barème : sur la base des propositions des commissions locales, les seuils d'exclusion liés aux patrimoines mobilier et immobilier ont été réajustés. D'autre part, les procédures ont été adaptées afin de renforcer le rôle et les responsabilités des CLB. Enfin, une réserve d'intervention, destinée à soutenir les postes confrontés à des difficultés spécifiques, a été créée et a introduit une souplesse dans l'utilisation des moyens budgétaires.

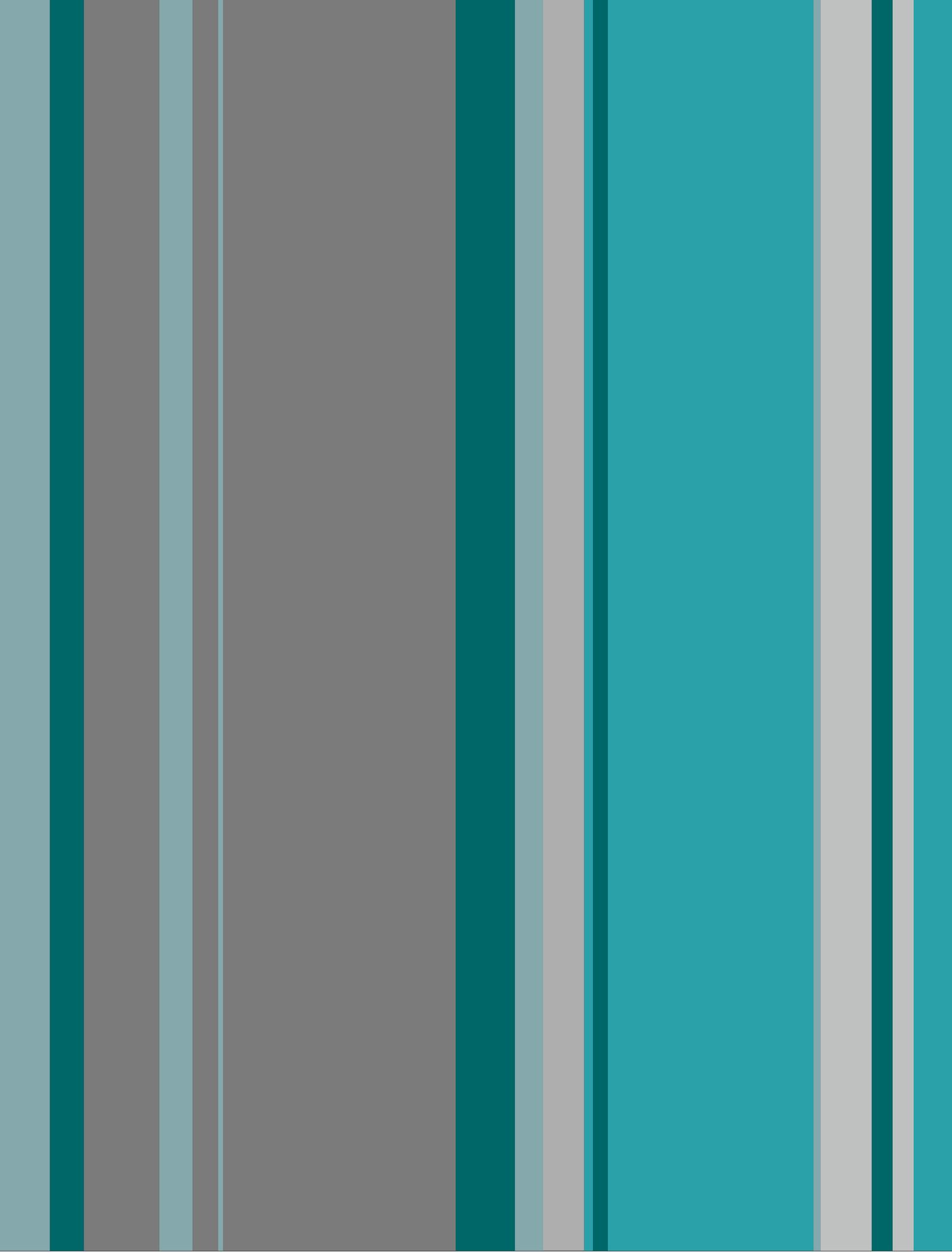
Exécution budgétaire 2013

> Une évolution budgétaire maîtrisée

En 2013 (données cumulant le rythme nord 2013/2014 et le rythme sud 2013), le nombre de boursiers est resté stable par rapport à 2012. Au total, 25 680 bourses ont été attribuées pour 32 550 demandes déposées.

Le respect de la contrainte budgétaire étant le garant de la pérennité du dispositif de bourses scolaires, il convient de souligner que, pour la première fois, la dépense dédiée à l'aide à la scolarité a été contenue dans la dotation inscrite en LFI, soit, en 2013 : 110,3 M€.

Cette dotation a permis de financer le solde de l'année scolaire 2012/2013 du rythme nord au bénéfice de 24 463 boursiers, la totalité de l'année scolaire 2013 du rythme sud au profit de 1 787 élèves et les premiers mois de l'année 2013/2014 pour 23 886 bénéficiaires.



II - La protection et l'action sociale

La France est le seul pays en Europe à avoir développé en direction de ses communautés expatriées un système d'aide sociale aussi avancé, au-delà des secours d'urgence et des rapatriements. Malgré les contraintes croissantes pesant sur le budget de l'État, une gestion rigoureuse des crédits permet de préserver le principe d'une solidarité nationale à l'égard des Français de l'étranger les plus démunis.

En raison des mesures de régulation budgétaire imposées dans le cadre de la réduction du déficit public, 15 808 051 € ont été notifiés en 2013 aux postes diplomatiques et consulaires au titre de l'assistance aux Français en difficulté à l'étranger sur les 16 912 000 € inscrits en loi de finances.

Les crédits déconcentrés d'aide sociale

> Bilan de l'action sociale financée sur crédits déconcentrés en 2013

La dépense sociale globale effective sur crédits déconcentrés s'est élevée à 15 198 526 €. Elle enregistre une légère baisse (-0,86%) par rapport à 2012 (15 329 704 €).

La diminution des aides accordées par les Comités consulaires pour la protection et l'action sociale (CCPAS), cette diminution est imputable à la fois à la baisse du nombre d'allocataires (décès, départs...) et à différents facteurs appliqués lors de la préparation du budget 2013 :

- **maintien de la prise en compte des conditions de logement** de chaque allocataire, avec un « abattement » pour ceux qui n'ont pas la charge d'un loyer, sur la base des propositions des postes ou, à défaut, suivant un barème décidé par la DFAE ;
- **révision de la situation** des personnes bénéficiant d'une aide sans avoir produit les justificatifs qui y sont liés, en particulier pour les aides complémentaires accordées aux handicapés ;
- **poursuite de la rigueur dans l'attribution des allocations à durée déterminée, limitées à 6 mois** (ces allocations, attribuées à titre temporaire, sont non renouvelables ; elles permettent de faire face à des difficultés ponctuelles ou de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle) ;
- **respect des règles dans l'attribution des demandes de Secours Mensuel Spécifique Enfant (SMSE – enfant en détresse) ;**
- **maintien du dispositif spécifique dans les pays de l'Union Européenne (hors nouveaux États membres) et de l'AELE.**

> **Les comités consulaires pour la protection et l'action sociale (CCPAS)**

En exécution, 14 515 851 € ont été dépensés durant l'année 2013 (soit un taux de consommation de 98,54% des crédits délégués) selon la ventilation suivante :

	2013	ÉVOLUTION 2012/2013
Allocations de solidarité en faveur des personnes âgées (AS)	6 772 070 €	- 2,36%
Allocations pour les adultes handicapés et aides complémentaires (AAH)	5 217 939 €	+ 1,20%
Allocations pour les enfants handicapés et aides complémentaires (AEH)	964 617 €	- 3,26%
Allocations à durée déterminée (ADD)	68 725 €	- 36,65%
Secours mensuels spécifiques enfants (SMSE) ou «aide à l'enfance en détresse»	579 818 €	- 5,89%
Secours occasionnels	575 300 €	+ 17,69%
Aides exceptionnelles	72 490 €	+ 37,53%
Prestation d'assistance consulaire (PAC)	264 892 €	- 5,68%
TOTAL CONSOMMATION	14 515 851 €	- 0,82%

Les crédits qui n'ont pas été dépensés par les CCPAS ont été soit déclarés sans emploi (131 834 €) et retournés à l'administration centrale, soit redéployés au sein des postes, en application du principe de fongibilité, vers d'autres rubriques du programme

151 (*animation du réseau consulaire, frais de tournée, entretien des cimetières...*), pour 32 531 €. L'action sociale a, de son côté, bénéficié de redéploiements en sa faveur pour un montant total de 46 210 €.

> **Nombre de bénéficiaires identifiés pour 2013 lors de la Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger du 12 mars 2013**

	2013	ÉVOLUTION 2012/2013
Allocations de solidarité en faveur des personnes âgées (AS)	2 511	- 5,56%
Allocations adultes handicapés	1 325	- 2,52%
Allocations enfants handicapés	414	- 0,71%
Secours mensuels spécifiques enfants (SMSE) ou «aide à l'enfance en détresse»	468	- 6,21%
Allocations à durée déterminée (ADD)	34	- 27,66%
Prestation d'assistance consulaire (PAC) mise en place en 2012 pour pays de l'Union Européenne (hors nouveaux États membres et de l'AELE)	86	- 13,13%
TOTAL ALLOCATAIRES + bénéficiaires PAC	4 838	4,71%
dont aides complémentaires handicap	989	0,20%
<u>Nombre aides ponctuelles constatées en fin d'année :</u>		
Secours occasionnels	3 036	- 16,16%
Aides exceptionnelles	319	+ 13,52%
TOTAL SECOURS	3 355	- 14,02%
TOTAL GENERAL bénéficiaires allocations + PAC et secours	8 193	- 9,75%

Ce bilan appelle les remarques suivantes :

- Les **dépenses** versées sous forme d'**aides sociales** par les CCPAS sont en légère baisse (consommation 2013 : 14 515 851 € contre 14 635 655 € en 2012 soit - 0,82%).

- **Les bénéficiaires de prestations mensuelles** : on enregistre une baisse (-4,71%) du nombre global des allocataires (4838 allocataires identifiés lors de la commission permanente de 2013 contre 5 077 en 2012). **Toutefois, les relevés quadrimestriels transmis par les postes ont permis de déterminer que 4 927 personnes ont réellement bénéficié d'une prestation mensuelle en 2013.** Cette tendance générale masque des évolutions relativement homogènes : baisse du nombre d'allocataires de solidarité, baisse du nombre d'allocataires

adultes handicapés, baisse également du nombre d'enfants handicapés. Contrairement aux autres années, légère baisse du nombre des bénéficiaires de SMSE. Il faut aussi souligner une forte baisse du nombre des bénéficiaires d'aide à durée déterminée.

- **Les types d'allocation** : les montants des allocations de solidarité sont en baisse de 2,36% par rapport à ceux de 2012, suivant en cela la baisse du nombre de bénéficiaires. Même si le nombre d'allocataires adultes handicapés est en baisse, les montants alloués à ce titre sont en hausse de 1,20% alors que les montants alloués aux enfants handicapés sont en baisse de 3,26%. La somme consacrée aux allocations temporaires (à durée déterminée - ADD) a sensiblement baissé (- 36,65%) en 2013 alors qu'elle était en

forte hausse en 2012 (+ 36,62%). Ceci résulte de la rigueur appliquée à l'étude des demandes des postes. De la même manière, le montant alloué aux SMSE a baissé en 2013. Cette année, 499 enfants ont été aidés pour un montant de 579 818 € (- 5,89%). Même si ce type d'aide est en baisse, il représente encore un engagement de l'Etat près de 9,5 fois supérieur à celui de 2005, année de mise en œuvre de cette mesure (60 457 €). Une instruction avait été adressée début 2013 pour rappeler les objectifs du SMSE, car il était apparu que les postes avaient une interprétation de plus en plus large des instructions concernant ce type d'aide sociale. En parallèle, la DFAE a étudié de manière stricte les nouvelles demandes transmises par les postes. Par ailleurs, en 2013, 264 892 € (contre 280 857 € en 2012), ont été versés à nos compatriotes

des pays de l'Union Européenne (hors nouveaux États membres) et de l'AELE, sous la forme d'une prestation d'assistance consulaire (PAC). Pour mémoire, ce nouveau type d'aide est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour donner - tout en respectant la réglementation européenne - un caractère formel au dispositif transitoire (ou « filet de sécurité ») qui avait été mis en place le 1^{er} janvier 2010.

• **S'agissant des aides ponctuelles :**

3 036 secours occasionnels (Français inscrits au registre) ont été accordés en 2013 (-16,16% par rapport à 2012). Leur montant total (575 300 €) est toutefois en hausse de 17,69% par rapport à 2012 (488 822 €). On constate en revanche encore cette année une forte augmentation (+ 37,53%) des dépenses au titre des aides exceptionnelles (Français non inscrits, de passage ou détenus⁷) pour un nombre d'aides accordées de 319 (281 en 2012). Cette enveloppe a principalement bénéficié aux Français de passage en difficulté (59 733 €). Quelques exemples : Beyrouth, Ankara, Istanbul (aide aux réfugiés de Syrie), Bangui (crise politique). Le Département rappelle régulièrement aux postes qu'il convient d'utiliser toutes les alternatives à l'aide publique (avances remboursables, aide des familles, de la communauté française ou des associations locales) avant de recourir à l'enveloppe d'aides ponctuelles pour secourir cette population.

> **Le soutien aux organismes locaux d'entraide et de solidarité – OLES (souvent encore appelés «sociétés françaises de bienfaisance» – SFB)**

Ces associations de droit local sont des partenaires privilégiés pour l'État dans son action en faveur des Français les plus démunis à l'étranger.

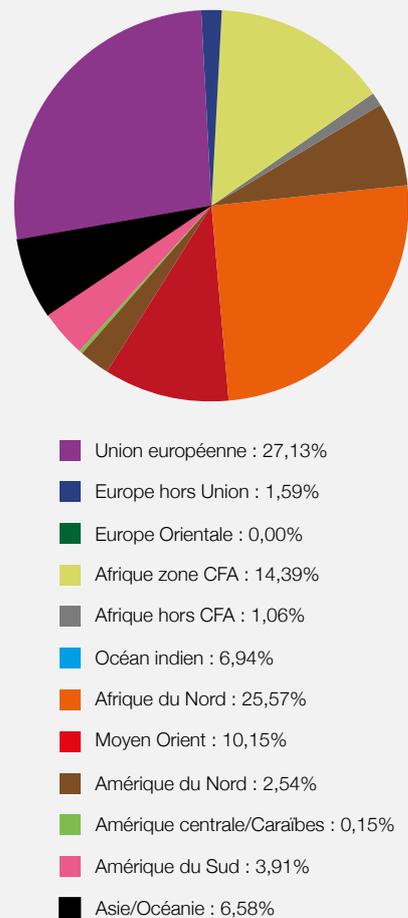
Le plus souvent dirigées par des bénévoles, ils jouent un rôle précieux et complémentaire de celui des consulats en répondant à des situations qui, par leur urgence ou leur nature, ne peuvent trouver de solutions dans le cadre réglementaire des CCPAS.

Ainsi, le Département soutient chaque année les activités d'un certain nombre de ces associations dans le cadre du programme 151. La DFAE s'efforce de répondre aux demandes présentées par les OLES, en adaptant son soutien en fonction de la qualité de la coopération observée localement. Elle s'assure notamment :

- que **l'action de l'association est cohérente avec celles menées par le poste consulaire** en matière d'aide sociale et par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour l'aide à la scolarisation ;
- que le montant de la subvention sollicitée est en rapport avec l'action sociale et d'entraide de l'association **au bénéfice de ressortissants français** ;
- que la demande n'est **pas destinée à financer des investissements immobiliers ou des travaux** ;
- que la gestion de l'association est saine et qu'elle ne fait pas apparaître un déficit chronique, déficit que la subvention du MAEDI n'a pas vocation à résorber ;
- que l'aide de l'État constitue une fraction raisonnable du montant total des ressources de toutes natures de l'association ;
- qu'il n'y a **pas confusion entre l'association et une association représentant les Français de l'étranger**, que ce soit du fait de son siège, de ses dirigeants ou salariés, ou de tout autre élément de nature à créer une ambiguïté sur la destination finale de la subvention.

Pour les associations qui ont, parallèlement à leur activité d'entraide, des activités à caractère lucratif telles que la gestion d'un hôpital, d'un établissement scolaire ou d'une maison de retraite, **la DFAE vérifie que les bilans et budgets prévisionnels sont différenciés.**

Ensemble des crédits attribués aux OLES en 2013



7 - En 2013, 32 aides ont été attribuées à des détenus, pour un total de 2 529 €..

	2012	2013	ÉVOLUTION 2012/2013
Subventions accordées par le comité des subventions	474 375 €	472 825 €	- 0,33%
Nombre d'organismes aidés	101	100	

Lors de l'instruction des dossiers, en plus des critères habituels, la compétence territoriale de l'association, la diversité du public touché (orphelins, malades, personnes âgées, détenus...), le type d'aide versée (prêts, dépenses médicales, aides à la scolarité...) et leur montant moyen par bénéficiaire sont également pris en compte. Les autres sources de financement (dons, cotisations...) et le dynamisme de l'association à collecter des fonds sont aussi étudiés. Par ailleurs, le Département exige dorénavant l'avis exprès des membres des CCPAS sur chaque demande de subvention sur chacun des critères suivants :

- complémentarité avec les actions du Consulat et non redondance
- rôle de relais géographique du Consulat joué par l'organisme
- dynamisme de l'organisme dans sa recherche d'autres financements
- non-discrimination dans les actions menées et ouverture à de nouveaux publics
- neutralité dans la sélection des bénéficiaires
- transparence et qualité du dialogue avec le Consulat
- qualité des retours d'information sur les actions entreprises à l'aide de la subvention précédemment accordée.

Le montant des subventions octroyées aux OLES en 2013 est en très légère baisse par rapport à 2012 (- 0,33 %). 100 organismes locaux ont ainsi bénéficié d'une subvention contre 101 en 2012.

> Le soutien aux centres médico-sociaux (CMS)

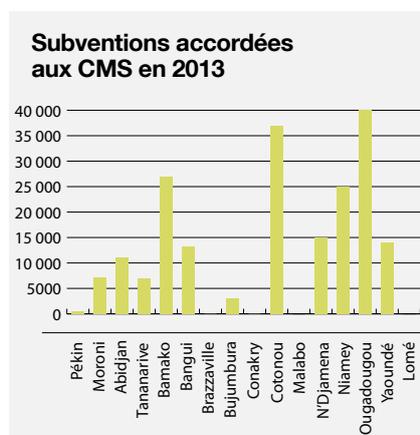
Les centres médico-sociaux (CMS) à l'étranger ont pour objectif de renforcer la sécurité sanitaire des Français résidant dans les pays à forte communauté française où les structures médicales locales n'assurent pas dans des conditions satisfaisantes les services tels que diagnostics médicaux, soins de la vie quotidienne, hospitalisations, préparation des évacuations sanitaires, etc.

Le rattachement des CMS au programme 151 a été l'occasion de revoir leur statut pour tenir compte de l'évolution positive de l'offre locale de soins et de la clientèle ainsi que de l'élargissement progressif de celle-ci. Ainsi, à compter de 2006, 16 CMS ont été dotés de l'autonomie juridique et financière, 11 d'entre eux (Bamako, Bangui, Brazzaville, Bujumbura, Conakry, Cotonou, Lomé, Malabo, Ndjamen, Niamey, Ouagadougou, Yaoundé) s'étant constitués en associations d'usagers de droit local. Les CMS d'Abidjan, Tananarive, Moroni et Pékin ont continué quant à eux d'être

gérés directement par les postes consulaires. Le CMS d'Abidjan devrait fermer à l'été 2014 du fait d'une offre médicale locale correcte. Pour les 3 autres postes, suivis par la DFAE, l'évolution de leur statut juridique est toujours à l'étude.

En 2013, 13 CMS ont bénéficié d'un appui du MAEDI sous forme de subvention (ou de crédits délégués dans les cas où il s'agit d'une structure gérée directement par le poste) au titre du programme 151. Ce soutien est, en général, destiné à soutenir l'achat de petit matériel médical ou de médicaments, mais aussi les investissements tels que des achats d'équipement lourd (groupe électrogène, appareil de radiologie par exemple) ou de la réhabilitation légère des locaux...

Le public des CMS est constitué à la base des ressortissants français (résidents ou de passage), des agents de l'État de nationalité locale ou tierce, et des anciens combattants, et leur famille. L'élargissement à d'autres publics (fonctionnaires internationaux, ressortissants européens, diplomates étrangers) est encouragé afin de renforcer l'équilibre financier des CMS, de même que la diversification des tarifs en fonction des publics ou encore l'établissement de partenariats avec divers organismes. Ces mesures devraient avoir un impact positif sur leur budget et leur permettre d'atteindre la maturité financière.



Perspectives pour l'année 2014

Après application de la réserve de précaution aux 16 912 000 € inscrits en LFI pour 2014, les crédits déconcentrés d'aide sociale du programme 151 se montent à 15 728 160 €. Ces crédits se répartissent de la façon suivante :

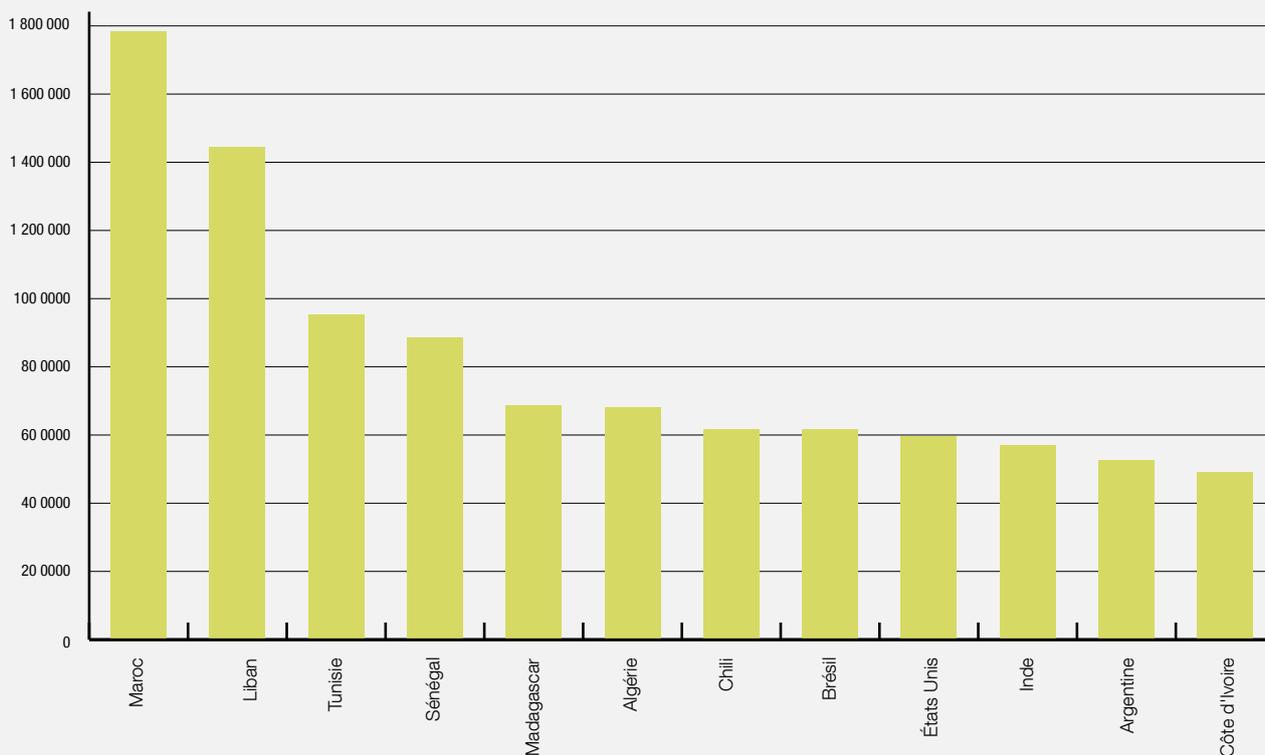
> Les besoins des CCPAS pour 2014

Les nouveaux outils mis à disposition des postes (foire aux questions informatisée, nouveau formulaire automatisé pour saisir les demandes...) ont grandement facilité tant la saisie que le traitement des prévisions budgétaires des CCPAS.

Aides sociales versées par les CCPAS	15 098 550 €
Subventions aux organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES – ex sociétés françaises de bienfaisance)	370 140 €
Soutien à l'activité des centres médico-sociaux (hors personnel)	259 470 €

Le montant total des demandes présentées par les CCPAS en 2014 s'élève à 16 180 664 €. Ce montant est inférieur à celui enregistré en 2013 (16 539 526 €) mais est très supérieur aux moyens attribués en loi de finances.

Montants accordés aux CCPAS en 2014 (12 premiers pays)



Après analyse des propositions des **206 CCPAS** (en 2014, pour Sainte Lucie : distinction entre le CCPAS de Castries, Saint John's – Antigua et Grenade), et compte tenu du montant attribué à l'aide sociale après mises en réserve (**15 098 550 €**) et des décisions prises lors de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger, qui s'est réunie le 12 mars 2014, **les prévisions de dépenses pour l'exercice 2014 s'élèvent à 14 530 673 € pour 4515 bénéficiaires.**

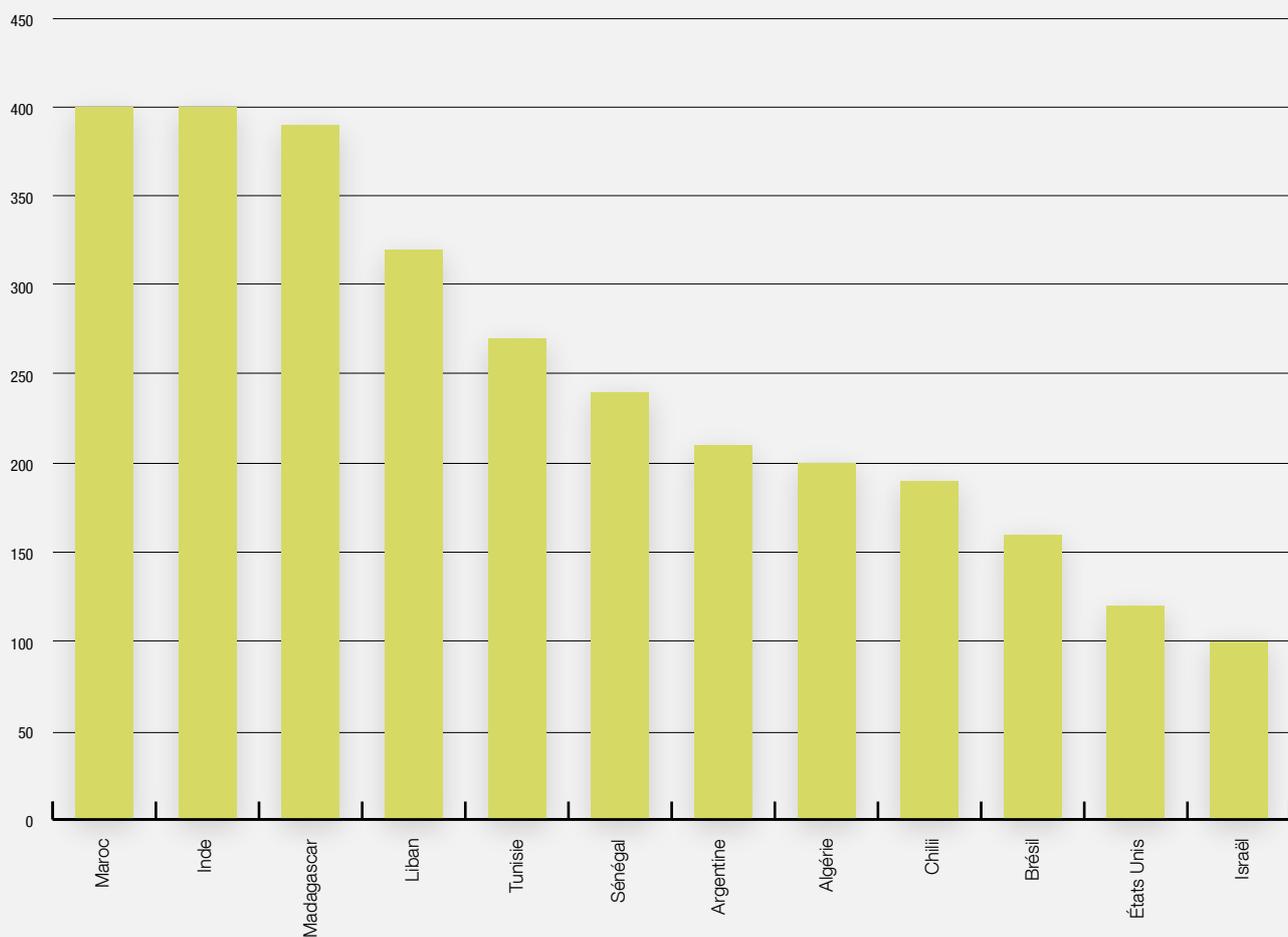
> La situation des enfants en détresse

Le MAEDI a souhaité poursuivre en 2014 sa politique de soutien à l'enfance en détresse. Ainsi, outre les secours occasionnels qui peuvent être librement accordés par nos postes consulaires dans la limite du budget autorisé, des secours mensuels spécifiques sont proposés afin de répondre aux situations nécessitant une prise en charge et un suivi de ces enfants sur le moyen-long terme. Toutefois, ces aides doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet d'insertion sociale (soutien psychologique,

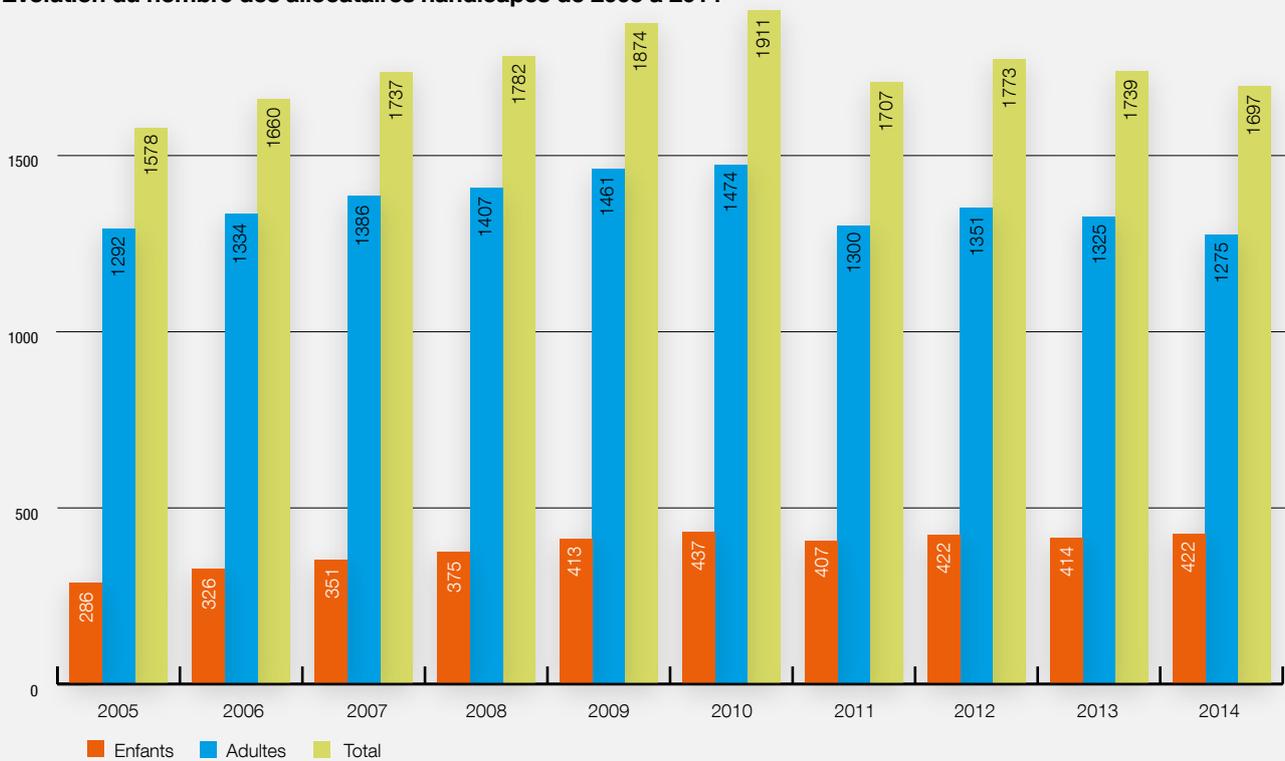
médical, alimentaire...) et ne doivent pas être assimilées à des allocations familiales. En outre, ces secours sont réservés aux mineurs.

Le Département a noté que, lors de la campagne d'action sociale 2014, les postes ont pris en compte ses recommandations sur l'attribution de ce type d'aide car seules 383 demandes de SMSE ont été reçues par la DFAE contre 558 en 2013. Pour l'année 2014, le coût de cette mesure sera de 429 752 € (contre 592 537 € en 2013) pour un total de 337 bénéficiaires (468 en 2013).

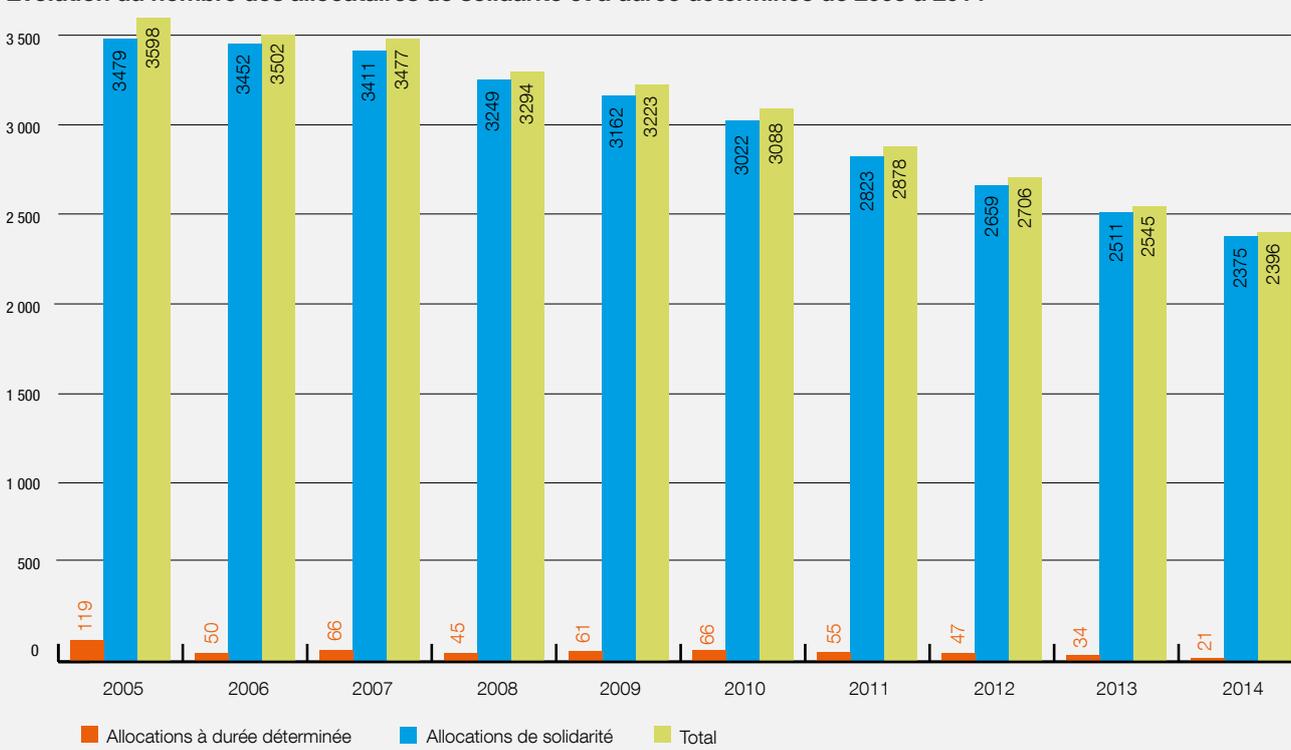
Nombre de bénéficiaires 2014 (12 premiers pays)



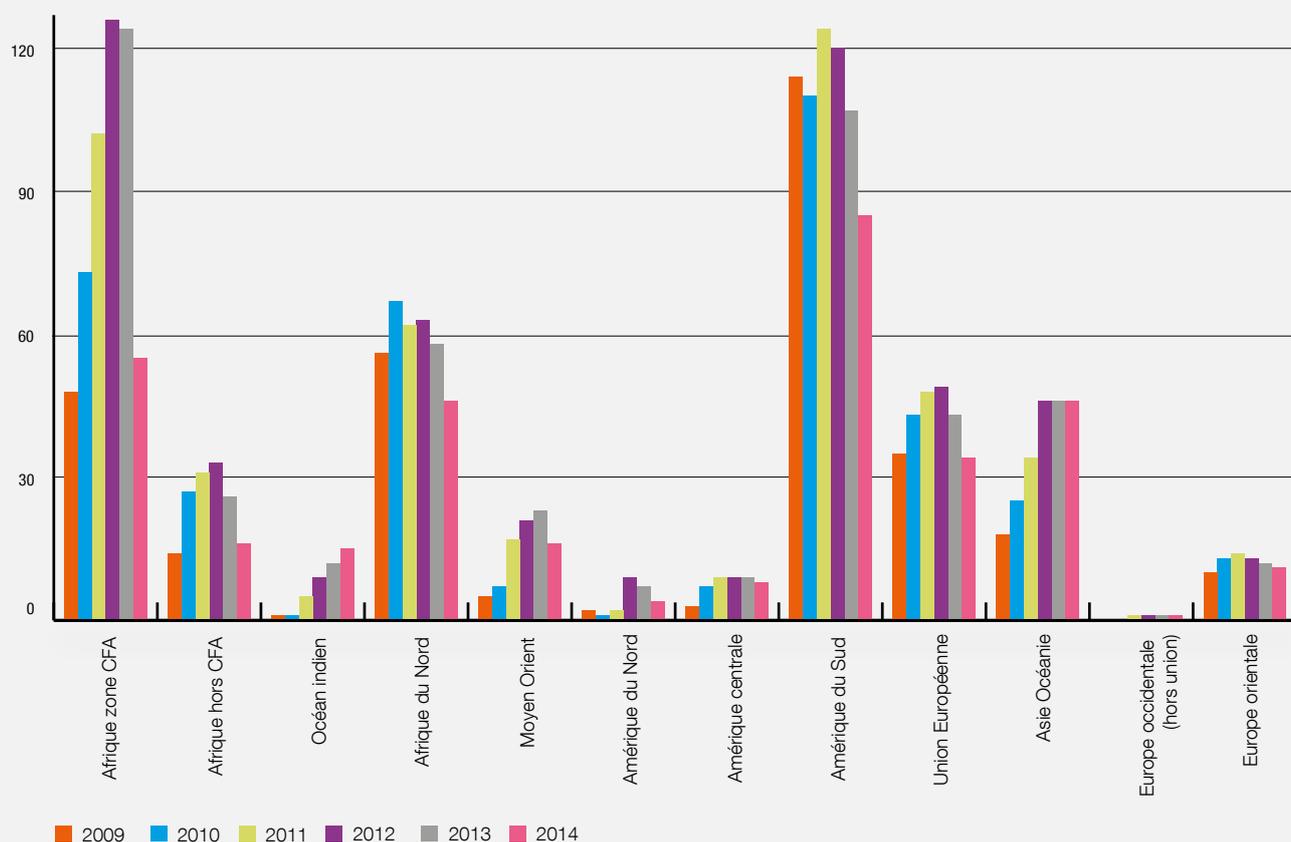
Évolution du nombre des allocataires handicapés de 2005 à 2014



Évolution du nombre des allocataires de solidarité et à durée déterminée de 2005 à 2014



Évolution du nombre de secours mensuels spécifiques enfants (aide à l'enfance) de 2009 à 2014



Le dispositif spécifique aux pays de l'Union européenne (hors nouveaux États membres) et de l'AELE

A compter du 1^{er} avril 2010, les allocations assujetties au taux de base versées aux adultes ont été supprimées dans l'Union Européenne (hors nouveaux États membres) et dans les pays de l'AELE. En effet, en application du principe de non-discrimination au sein de l'UE, les Français adultes résidant dans les pays concernés relèvent dorénavant du système d'aide sociale local et sont éligibles aux prestations servies par le pays hôte.

Toutefois, dès 2010, est apparue la nécessité de maintenir un dispositif transitoire dit « filet de sécurité » pour atténuer les effets marginaux de cette mesure. A compter du 1^{er} janvier 2012, ce dispositif a été remplacé par une prestation adaptée appelée « Pres-

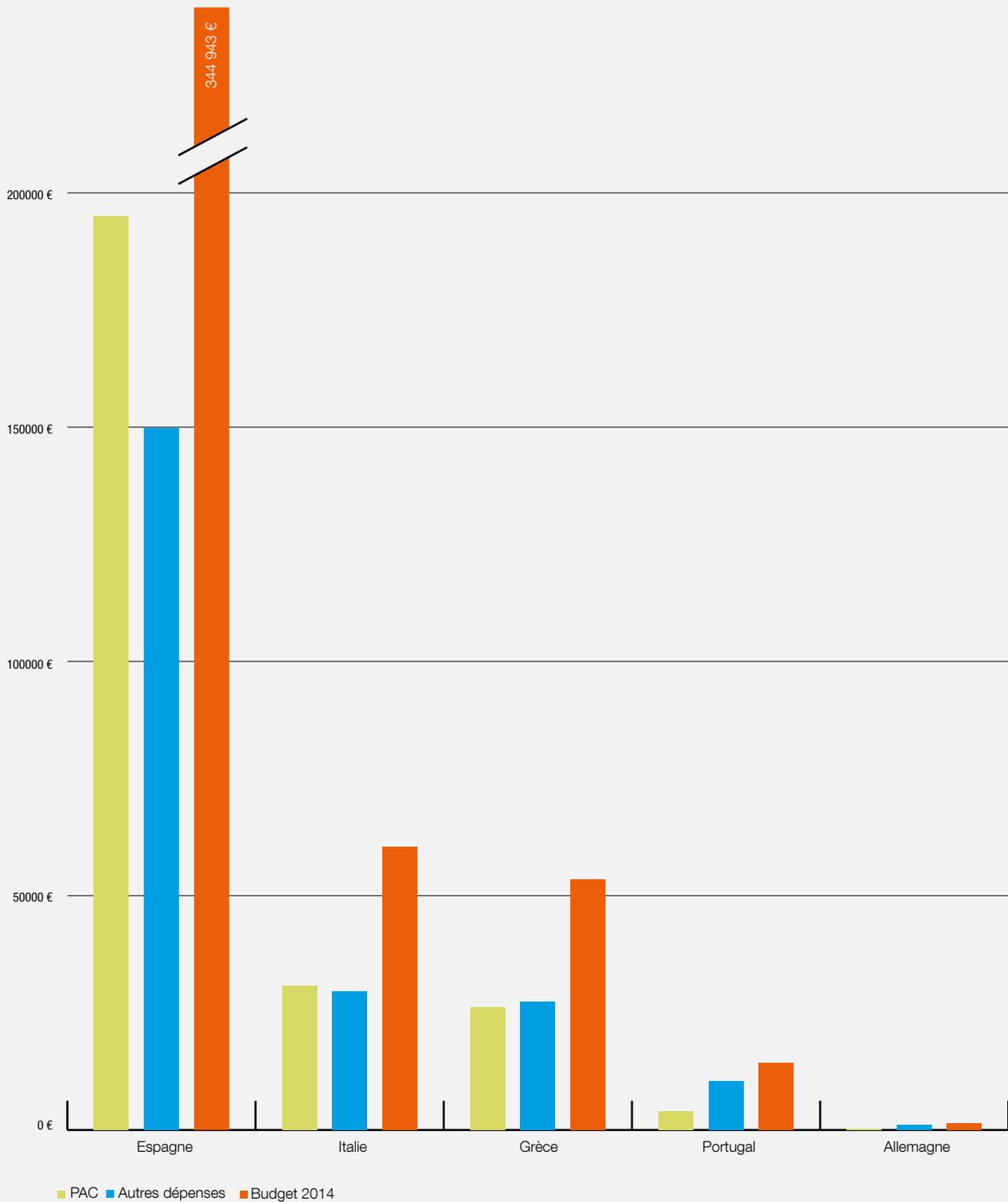
tation d'Assistance Consulaire (PAC) » qui lui confère un caractère formel et plus pérenne tout en respectant la réglementation européenne. Son montant est plafonné au taux de base (gelé depuis 2003) et son calcul est différentiel (déduction, le cas échéant, des ressources, des aides sociales du pays hôte, des aides de l'OLEs et de l'abattement).

Dans les nouveaux États membres (NEM), compte tenu du caractère nettement moins protecteur des systèmes locaux, notre système d'aide a été maintenu de manière dérogatoire. En revanche, ce maintien s'est accompagné du gel des taux de base comme pour les autres pays de l'UE et de l'AELE. En Andorre, où il n'existe pas de

prestations sociales non contributives, les allocations sont rétablies ; ce pays est donc désormais assimilé à un NEM.

Les prévisions de dépenses dans les pays de l'Union Européenne (hors NEM) et de l'AELE concernés par la suppression des allocations servies aux adultes s'élèvent en 2014 à **502 375 €**. Ce montant **correspond aux allocations et secours destinés aux enfants** (enfance handicapée, secours mensuels spécifiques), **aux prestations d'assistance consulaire** (85 bénéficiaires – 256 241 €) et aux enveloppes d'aides ponctuelles (secours occasionnels et aides exceptionnelles).

Budget 2014 des pays de l'Union Européenne bénéficiant de la prestation d'assistance consulaire (PAC)



Les crédits centraux d'aide sociale

> Contribution au financement de la Caisse des Français de l'étranger (CFE)

La Caisse des Français de l'étranger (CFE) est un organisme privé de protection sociale dont le rôle est essentiel pour assurer de bonnes conditions d'expatriation à nombre de nos compatriotes. Afin de pouvoir en faire bénéficier les Français aux revenus modestes, la loi de modernisation sociale pour 2002 a instauré un mode d'accès à cotisation réduite à l'assurance maladie en faveur des assurés individuels résidant hors de l'Espace économique européen et dont les ressources n'excèdent pas la moitié du plafond de la sécurité sociale (dispositif dit de la 3^{ème} catégorie aidée).

De 2006 à 2010, le MAEDI a pu financer l'intégralité du coût de ce dispositif sur les crédits du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires ». La situation budgétaire de plus en plus tendue des crédits du programme 151 a conduit à revoir les modalités de financement de cette 3^{ème} catégorie aidée. Conformément à l'article 140 de la LFI pour 2011, la CFE prend désormais en charge une partie de son coût.

En 2011, la contribution de l'État s'est élevée à 498 000 €, montant qui a été reconduit en LFI 2012 et 2013.

En 2013, le dispositif de la « 3^{ème} catégorie aidée » a bénéficié à 2 916 adhérents pour un coût global d'environ 2,017 M € dont 1,27 M € au titre des allègements de cotisations. On note cette année encore une diminution (- 2,43%) du nombre d'adhérents par rapport à 2012 (3 159 adhérents pour un coût d'environ 2,1 M €). Les bénéficiaires se répartissent entre 1 113 salariés, 456 travailleurs non salariés et 1 347 inactifs. 68% d'entre eux résident en Afrique, 20,7% en Asie et en Océanie, 10,8% en Amérique et 0,5% en Europe.

Les rapatriements et l'assistance apportée aux français endifficulté à l'étranger

L'assistance aux Français de l'étranger en difficulté, qu'ils soient résidents ou de passage, prend la forme de transferts par voie de chancellerie et d'avances remboursables mais aussi, dans les cas les plus graves, de rapatriements sanitaires ou pour indigence.

Elle suppose la mise en place d'un dispositif d'accueil organisé en amont du retour en France de ces familles, afin qu'elles puissent notamment bénéficier d'un hébergement, d'un accueil médicalisé adapté et/ou de l'Aide Médicale de l'État (AME).

> Assistance aux Français de passage en difficulté

Les dispositifs d'assistance du MAEDI prennent différentes formes. Ainsi, une quarantaine de postes diplomatiques et consulaires ont reçu en 2013 des autorisations à délivrer des avances remboursables à des Français solvables. En outre, 45 personnes ont utilisé la procédure de transfert de fonds par voie de chancellerie (fonds de secours mis en place par des proches en France via nos postes consulaires).

Par ailleurs, le Pôle Rapatriements et Assistance aux Français en difficulté conseille, oriente et soutient quotidiennement les postes consulaires et les usagers en difficulté et leurs familles (accidents survenus à l'étranger, procédures de transfert de fonds, absence de nouvelles d'un proche, demandes d'informations sur la législation ou les procédures administratives à l'étranger, tentatives d'escroqueries diverses).

> Les rapatriements

En 2013, 790 800 € ont été dépensés au titre de l'activité « rapatriements ». Pour mémoire, en 2012, 572 000 € avaient été engagés. Les fluctuations constatées d'une année sur l'autre s'expliquent d'une part par l'augmentation de la communauté française établie à l'étranger et par la part grandissante d'une frange de population

expatriée dépourvue de toute couverture sociale à l'étranger. D'autre part, le caractère imprévisible des événements motivant les demandes de rapatriement (perte d'un emploi, dégradation de l'état de santé de nos compatriotes, accidents) et le caractère variable des possibilités de prise en charge mobilisables par les demandeurs et les postes (assurances, organismes d'entraide sociale, solidarité familiale, etc) conduisent à adapter au cas par cas le niveau d'intervention de l'État.

Le nombre de Français rapatriés en 2013 (résidents ou de passage à l'étranger) s'est élevé à 441, tous types de rapatriements confondus (81 pour motif sanitaire, 360 pour indigence dont 35 pour suivre des études supérieures et 12 des formations AFPA, principalement en provenance de Madagascar et Pondichéry). Sur les 81 rapatriements sanitaires, 19 ont concerné des compatriotes dépourvus de couverture sociale en France pour lesquels l'AME a été accordée après leur retour en France – à la demande de la DFAE – par la Direction générale de la cohésion sociale du ministère des Affaires sociales et de la santé.

Sur ces 441 rapatriements, 329 ont fait l'objet d'un financement total ou partiel par le MAEDI. Les 112 autres pour lesquels un financement public n'a pas été nécessaire ont toutefois bénéficié de l'appui logistique de la DFAE pour l'organisation du retour et de l'accueil médico-social en France.

En 2013, le Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR) a accueilli, au centre de Vaujours, 121 personnes rapatriées par le MAEDI, dont la majorité provenait de Syrie via le Liban ou la Turquie.

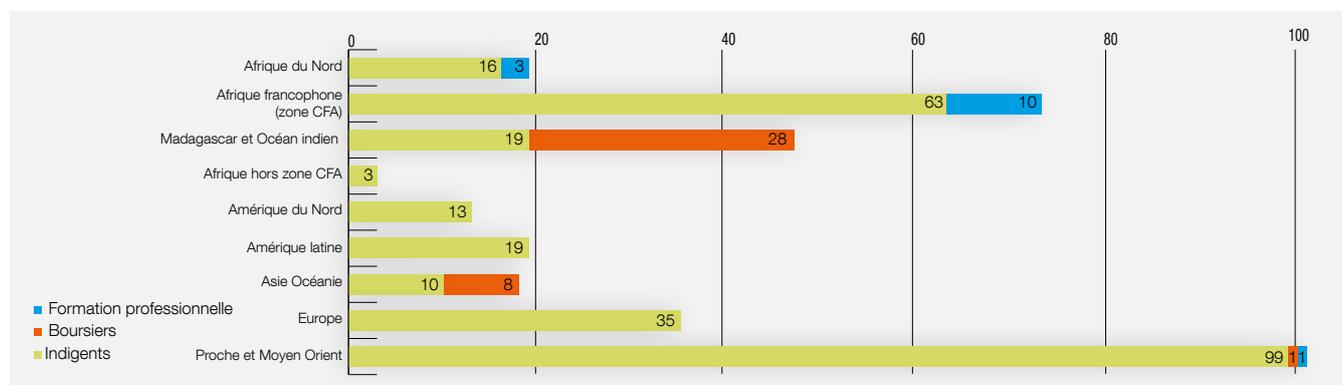
À l'issue de leur séjour au centre d'accueil de Vaujours, dont la durée moyenne est d'environ une semaine, les personnes rapatriées sont orientées, en fonction de leur situation familiale et sociale, soit vers l'un des dix centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), soit vers l'un des sept établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les 441 rapatriements précités se sont répartis de la manière suivante :

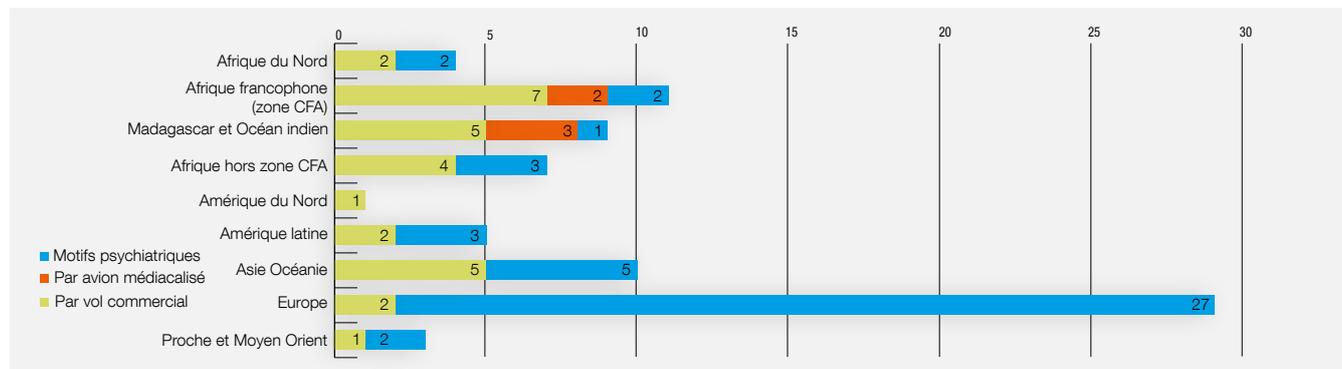
RAPATRIEMENTS	
RAPATRIEMENTS POUR INDIGENCE	FRANÇAIS RÉSIDENTS ET DE PASSAGE
avec accueil en CHRS du CEFR	242
avec accueil en EHPAD du CEFR	8
avec accueil en famille ou chez des proches	43
avec accueil en foyer (<i>mineurs ou victimes de mariages forcés</i>)	20
étudiants boursiers	35
stagiaires AFPA	12
SOUS-TOTAL	360
RAPATRIEMENTS SANITAIRES	81
dont évacuations sanitaires par avion médicalisé	8
dont rapatriements pour raisons psychiatriques	52
TOTAL	441

Pour mémoire, total en 2012 : 407

Répartition par zones géographiques des rapatriements pour indigence



Répartition par zones géographiques des rapatriements sanitaires



Les subventions versées aux associations en France

En 2013, la DFAE a accordé des subventions à 6 associations qui engagent en France des actions en faveur des Français de l'étranger ou rapatriés.

> Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR)

Cette association, partenaire central de la DFAE dans le cadre des rapatriements, réalise des actions en faveur des ressortissants français rapatriés aux frais de l'État ou à leurs frais qui, à leur arrivée en France, ne relèvent pas encore de l'aide sociale de l'État français, mais qui ont cependant besoin d'une aide adaptée à leur situation et aux difficultés qu'ils rencontrent en France. Cette aide peut prendre différentes formes : hébergement temporaire au centre de Vaujours avant orientation vers une autre structure (du CEFR ou non), hébergement dans un des sept EHPAD du CEFR pour les personnes âgées dépendantes, accompagnement social individualisé dans le cadre d'un des onze CHRS du CEFR.

> Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France (FACS)

Le rôle de l'association, complétant l'intervention des CCPAS, est d'intervenir en faveur des anciens combattants français résidant hors de France et de leur venir en aide, si besoin est, en les informant sur leurs droits et en les guidant dans leurs démarches.

> Fédération internationale des accueils français et francophones à l'étranger (FIAFE)

La FIAFE fédère un réseau mondial de 194 structures d'accueil françaises à l'étranger, gérées par 2 000 bénévoles et comptant 30 000 adhérents, dans 81 pays. Elle favorise le dialogue entre toutes les structures d'accueil, fait leur promotion auprès des instances concernées par l'expatriation (administration, associations), de la presse et du public. Elle s'efforce de susciter des créations de structures d'accueil nouvelles partout où la conjoncture économique déplace les Français et porte un intérêt particulier à la situation des Françaises à l'étranger.

> Association de politique criminelle appliquée et de réinsertion sociale (APCARS – ex-Estran)

Cette association est chargée de la prise en charge de l'accueil et de l'hébergement en France des détenus français expulsés d'un pays dans lequel ils ont purgé une peine de prison, dans le cadre d'une aide à leur réinsertion, ainsi que de la prise en charge de l'indemnisation des médecins et infirmiers assurant un éventuel accompagnement des détenus. Ces détenus français n'ont en général plus de famille en France, ou bien les liens avec leur famille – non localisable ou refusant de les accueillir – sont rompus depuis très longtemps.

> Délégation départementale de la Croix Rouge de Seine-et-Marne

La Croix Rouge de Seine-et-Marne a accueilli à plusieurs reprises au cours des dernières années, à la demande de la sous-direction ESA, des Français rapatriés aux frais de l'État en situation d'indigence et assure leur accompagnement en vue de leur insertion sociale en France.

> Emmaüs France

Les postes diplomatiques et consulaires sont de plus en plus sollicités pour répondre à des demandes de rapatriements de personnes en grande difficulté, souvent déjà SDF en France, pouvant présenter des addictions. Emmaüs dispose des compétences et de l'expérience permettant d'accueillir ces personnes en France et de les aider à se réinsérer au sein d'une de ses communautés par le biais d'une activité.

Les partenariats formalisés avec la Croix Rouge de Seine-et-Marne et Emmaüs France depuis 2012 étaient des expérimentations. En 2013, ces deux associations n'ayant pu accueillir quasiment aucun Français rapatrié, elles ont demandé à ce que les subventions qui leur avaient été octroyées ne leur soient pas versées. Un seul placement a pu être réalisé auprès d'Emmaüs. La Croix Rouge de Seine-et-Marne a fait part de ses difficultés à accueillir des Français rapatriés compte tenu de la gestion des places au sein de son CHRS par les SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation), services départementaux placés sous l'autorité de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement).

Pour ces associations, les engagements de l'État de 2011 à 2013 ont été les suivants :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS		
	2011	2012	2013
CEFR	13 000 €	17 200 €	18 000 €
FACS	40 000 €	32 000 €	25 000 €
FIAFE	3 600 €	3 000 €	3 000 €
APCARS	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Croix Rouge	-	5 000 €	3 000 €
Emmaüs	-	3 000 €	3 000 €
TOTAL	68 600 €	72 200 €	64 000 €



III - L'emploi et la formation professionnelle

En 2013, le dispositif emploi et formation professionnelle comprenait 32 comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP), dont 29 véritablement actifs (Rio de Janeiro « mis en sommeil » depuis 2009, Prague « mis en sommeil » en 2013 et Barcelone n'ayant plus qu'une activité d'information et de conseil). On dénombre en 2013 26 bourses pour l'emploi de par le monde : 17 sont gérées par des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger (CCIFE), 5 par des organismes ou associations spécialisés dans l'emploi et 4 gérées directement par des Consulats.

Budget 2013

La dotation LFI 2013 s'est élevée à **797 000 €**. Après réserve de précaution et redéploiement interne, le montant disponible pour les délégations à l'étranger était de 636 116 €, et de 32 789 € pour les dépenses en administration centrale (contrat de maintenance du logiciel DEFI et formation des conseillers emploi, subventions éventuelles...). Cette dotation est stable sur le triennum budgétaire 2012-2014.

A la contribution financière du MAE, s'ajoute la mise à disposition au profit des comités consulaires de 7,4 ETP représentant une masse salariale de 194 829 €.

La dotation 2013 consacrée par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) à la formation en France des Français de l'étranger s'est élevée à **1 410 000 €**. Ce montant englobe le coût des parcours pédagogiques à hauteur de 900 000 € et les coûts d'hébergement et de restauration des stagiaires à hauteur de 510 000 €.

Les CCIFE et les associations avec lesquelles les postes diplomatiques et consulaires sont liés par un partenariat contribuent également au financement du dispositif emploi et formation professionnelle grâce aux recettes réalisées, notamment via la tarification du service de placement auprès des entreprises en

recherche de candidats. En 2013, ces recettes se sont élevées à **690 052 €**, en diminution de 8,63% par rapport à 2012.

En 2014 la contribution du MAEDI (hors ETP du programme 151) est en légère augmentation (+ 2,53%) et s'élève à 602 996 € (dont 499 700 € affectés à l'emploi et 103 296 € affectés à la formation professionnelle).

Emploi

> Les données statistiques en 2013

Les bureaux emploi ont recensé 4 983 offres d'emploi pour 16 014 demandeurs. 3 511 placements (en emplois directs, indirects et en stages) ont été réalisés en 2013.

> Analyse des résultats par zone géographique et faits marquants

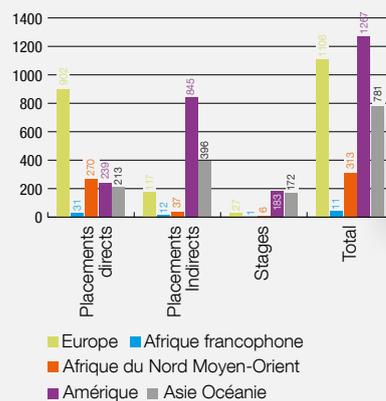
- L'Europe a enregistré une reprise de ses placements. Elle a réalisé 31,5% des placements mondiaux en 2013, contre 29,32% en 2012, 34% en 2011 et 40,1% en 2010. Cette zone géographique a reçu 32,03% du total des crédits alloués (subventions & masse salariale). La part de l'autofinancement des bureaux emplois confiés à des CCI ou à des associations locales atteint 39,62% et les recettes des services emploi de cette zone représentent 19,50% des recettes totales dans le monde.

Dans cette zone, et comme en 2012, l'association Charles Péguy de Londres réalise le meilleur nombre de placements

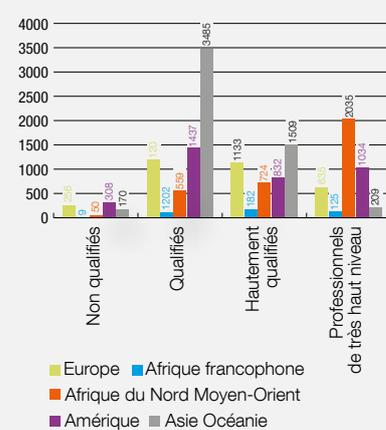
de tous les CCPEFP (723) et affiche des recettes propres en progression (+ 40% en trois ans).

- La zone Afrique/Maghreb/Moyen-Orient a enregistré une légère baisse de ses placements (10,20% contre 11% en 2012) et a reçu 16,08% des crédits alloués par le MAEDI (subventions & masse salariale). En Afrique et à Madagascar, le public des bureaux emploi se compose essentiellement de binationaux peu formés, voire déscolarisés. Aussi, la formation professionnelle s'impose comme un préalable au placement en emploi. L'activité emploi revêt par conséquent un caractère moins

Répartition par type de placements (3 511)



Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de qualification (16 014)



prioritaire et n'est pas comparable à celle des autres zones géographiques. Le CCPEFP d'Alger n'a aucune activité de placement et ceux de Madagascar et du Sénégal interviennent dans le domaine de l'emploi en finançant la création de micro-activités.

Dans cette zone, et comme en 2012, le bureau emploi de Tel Aviv (association) affiche de bons résultats en termes de placements (128) et d'autofinancement (52,01%). Ses recettes propres sont en progression de + 22% sur trois ans.

- La zone Amérique a réalisé 36,10% des placements, chiffre en hausse par rapport à 2012 (34%) et reçoit 31,10% des crédits du MAEDI. Les deux CCPEFP du Canada (Montréal et Toronto) consomment 18,28% des subventions totales et ceux d'Amérique Latine (Sao Paulo, Buenos Aires, Santiago, et Mexico) 12,82%. Le taux global d'autofinancement s'établit à 23,69% et reste le plus faible au niveau mondial (9,72% pour le Canada et 38,47% pour l'Amérique latine). Néanmoins, cette zone réalise le plus grand nombre de placements directs et indirects dans le monde (1 267), se classant ainsi devant l'Europe (1 106).

• L'Asie a affiché des résultats en baisse, contrairement à 2012, en réalisant 781 placements au lieu de 938 en 2012, ce qui représente 22,20% des placements mondiaux. Cette zone reçoit par ailleurs 20,79% des crédits alloués par le MAEDI. Cette baisse des placements est essentiellement due au ralentissement de l'activité des bourses emploi en Chine (Canton, Shanghai et Pékin).

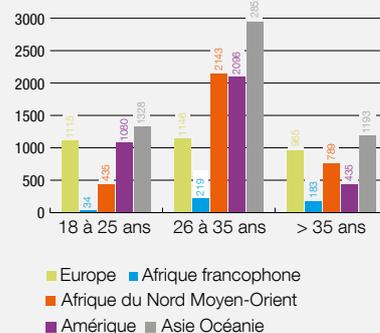
Enfin, le taux d'autofinancement (70,84%) de cette zone reste le plus élevé au monde.

> Répartition de la part d'autofinancement par zones géographiques

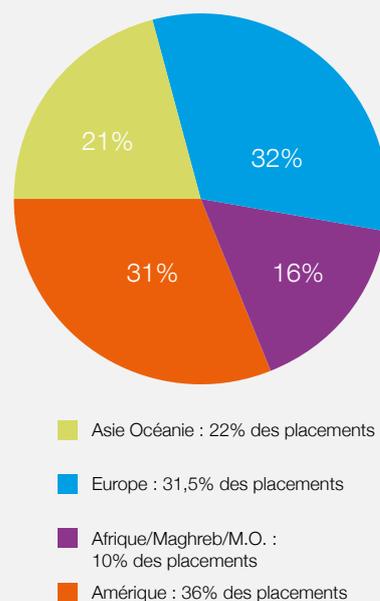
Le taux moyen d'autofinancement des CCI et des associations, partenaires du MAEDI, s'élève à 49%, avec de fortes disparités régionales :

- 40% en Europe,
- 46% en Afrique du Nord et au Moyen Orient,
- 10% en Amérique du Nord,
- 38% en Amérique du Sud,
- 71% en Asie.

Répartition des demandeurs d'emploi par tranche d'âge (16 014)



Répartition du financement de l'État par zone géographique (comparé au taux de placements)



Accueil du public – service emploi de la Chambre de commerce et d'industrie de Hong-Kong

Formation professionnelle

> Formations locales

Les actions de formations réalisées localement sont essentiellement destinées au Français binationaux du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), d'Afrique (Mali, Sénégal) et de Madagascar. Elles sont en diminution en 2013 (152 bénéficiaires contre 188 en 2012).

Ces formations locales, très diversifiées, sont financées au bénéfice d'une population non ou faiblement qualifiée, le plus souvent en situation de précarité et ne maîtrisant pas ou peu la langue française.

Elles peuvent consister en l'apprentissage d'un métier (aide-infirmier, électricien, mécanicien, comptable, serveur...) ou bien en une remise à niveau scolaire (mathématiques, perfectionnement à l'expression ou à la rédaction en français, informatique et bureautique) pour permettre au bénéficiaire d'intégrer une formation AFPA en Espagne.

> Formations qualifiantes en Espagne – Marché DGEFP/AFPA – Réforme de la formation professionnelle des Français de l'étranger

Le marché interministériel de formation professionnelle des publics spécifiques pris en charge par l'État, piloté et financé par la DGEFP (Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), a été renouvelé en novembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2014.

Il a été attribué à l'AFPA et a pour objet la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle pré-qualifiants et certifiants à destination des Français de l'étranger, des résidents d'outre-mer et des détenus.

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, article 21, alinéa II-5, énonce que désormais « la région finance et organise la formation professionnelle des Français établis hors de Espagne et l'hébergement des bénéficiaires. Une convention

conclue avec l'Etat précise les modalités de leur accès au service public régional de la formation professionnelle. »

Les régions seront compétentes pour la formation professionnelle des Français de l'étranger à compter du 01/01/2015. Jusqu'à cette date, les formations des Français établis hors de Espagne seront assurées dans le cadre du marché DGEFP/AFPA.

Des discussions sont en cours entre les administrations concernées afin d'assurer la transition vers le nouveau dispositif dans les meilleures conditions possibles, et au mieux de l'intérêt de nos compatriotes de l'étranger.

> Bilan 2013 des actions de formations professionnelles AFPA

Entrées et sorties de formation en 2013

Une fois les candidatures validées par la DFAE, les candidats bénéficient d'un « bilan de positionnement » réalisé par l'AFPA. Celle-ci met en œuvre une prestation d'orientation et de validation du projet professionnel formulé par les candidats afin de sécuriser leurs parcours et de réduire la proportion d'échecs en cours ou à la fin de la formation.

Le taux d'abandon a ainsi pu être ramené de 17,20% en 2011 à 12,20% en 2012 et **10,20% en 2013.**

En 2013, 50 personnes ont bénéficié d'un bilan de positionnement (contre 107 en 2012), soit une diminution de 53,27%. 37

d'entre elles ont réussi les tests et 23 candidats sont finalement entrés en formation, dont :

- 14 en formation de niveau V (CAP) ;
- 5 en formation de niveau IV (bac professionnel) ;
- 5 en formation de niveau III (bac + 2, technicien supérieur) ;
- 0 en formation de niveau II (bac + 3 ou 4).

Les candidats originaires d'Afrique (hors Maghreb) sont les plus nombreux : 46% des demandes examinées proviennent du Sénégal et 12% du Mali.

Les prescriptions hors des zones du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne restent marginales même si la DFAE a reçu cette année des candidatures en provenance d'Espagne, d'Espagne, de Serbie, du Canada, du Brésil et du Japon.

A contrario, l'activité s'est ralentie en Tunisie, compte tenu du contexte local.

33 stagiaires ont achevé leur parcours qualifiant en 2013. 25 d'entre eux ont pu obtenir une qualification totale ou partielle de leur parcours, **soit 76% de certifiés.**



Stagiaire de Dakar en formation « assistante de vie aux familles »



Plateau technique de mécanique auto – afpa Loudéac (Stagiaire en provenance d'Espagne)

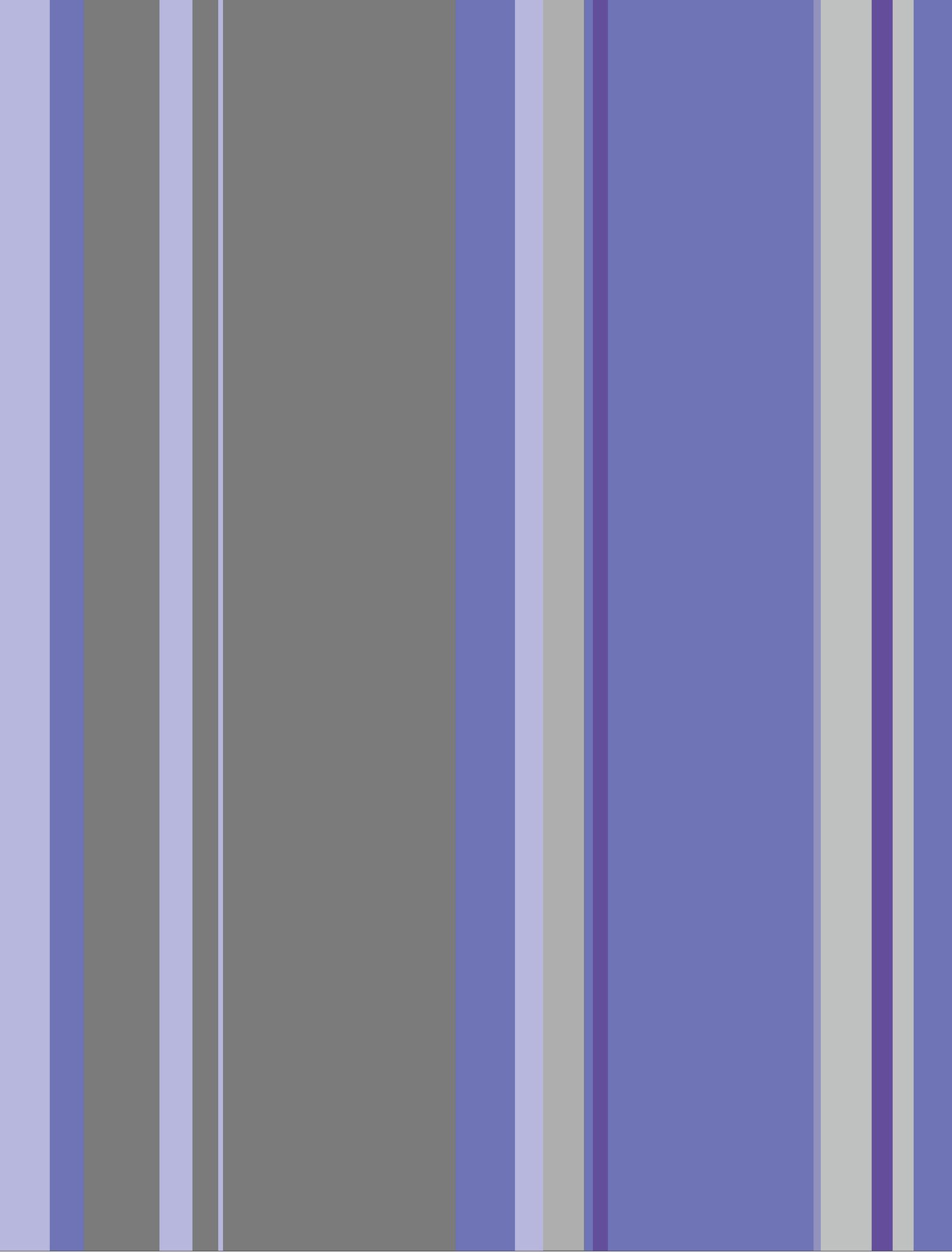
POSTES CONSULAIRES EN 2013	Candidats entrés en pré-qualification	Candidats entrés en formation qualifiante	Candidats sortis de formation qualifiante
Espagne	-	1	-
Espagne	1	-	-
Europe	1	1	-
Tunisie	-	-	1
Algérie	-	-	3
Maroc	-	1	2
Afrique du Nord	-	1	6
Sénégal	7	14	12
Madagascar	1	1	6
Gabon	-	-	1
Mali	2	3	4
RDC	-	2	1
Egypte	-	1	-
Afrique hors Maghreb	10	21	24
Canada	-	-	2
Amérique du Nord	-	-	2
Liban	-	-	1
Proche Orient	-	-	1
TOTAL	11	23	33

Consommation de l'enveloppe en 2013

Depuis le démarrage du nouveau marché, la DFAE a enregistré un ralentissement du nombre de candidatures transmises par les postes. Cette baisse est particulièrement sensible au Maghreb (notamment en Tunisie).

Seul un quart des crédits alloués par la DGEFP a pu être consommé.

En 2014, la DFAE note cependant un recours à ce dispositif plus fréquent, avec un nombre de candidatures transmises par les postes en augmentation.



IV - La sécurité des Français établis hors de France

1 | LA VEILLE ET L'ALERTE

La protection des Français à l'étranger est au cœur des missions régaliennes du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) qui est responsable de la gestion des crises à l'étranger et de la coordination des moyens de l'État. Dans ce cadre, il peut solliciter en tant que de besoin l'appui des autres administrations, notamment sous forme de mise à disposition de personnels et de moyens.

Le MAEDI dispose, depuis 2008, d'une direction dédiée : le Centre de crise (CDC), « chargé de la veille, de l'anticipation, de l'alerte et de la gestion des crises se déroulant à l'étranger et nécessitant soit une réaction à un événement menaçant la sécurité des ressortissants français à l'étranger, soit une action humanitaire d'urgence. Il coordonne l'action des départements ministériels en matière de sécurité des Français à l'étranger, ainsi que la réponse de l'Etat pour les opérations d'aide humanitaire d'urgence décidées par le Gouvernement » (Décret n° 2012-1511 du 28 décembre 2012 portant organisation de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères).

Ce rôle du CDC au profit de la sécurité des Français à l'étranger se décline en quatre grandes fonctions : la veille et l'alerte, l'information et la prévention, la préparation et la réponse aux crises consulaires ainsi que le traitement des affaires individuelles les plus sensibles (décès, disparitions inquiétantes, prises d'otages).

La cellule de veille du CDC assure 24h/24 le suivi et le filtrage des informations en provenance du monde entier remontant par les canaux diplomatiques et les sources ouvertes (media, sites spécialisés).

En cas de survenue d'un incident susceptible d'affecter la sécurité de nos ressortissants ou nécessitant une réponse immédiate, son rôle est d'alerter les responsables de l'action opérationnelle au sein du MAEDI (direction du CDC, Cabinet du Ministre), voire au-delà, selon la gravité de la situation (services du Président de la République, Premier Ministre, autres ministères). Le Centre de crise est en effet, par un décret du 16 mars 2009, spécifiquement chargé de coordonner l'action des départements ministériels en matière de sécurité des Français à l'étranger, ainsi que la réponse de l'État pour les opérations d'aide humanitaire d'urgence. Pour remplir cette mission, il travaille en liaison étroite avec un réseau de partenaires ministériels : le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, le Centre de planification et de conduite des opérations du ministère de la Défense, le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises du ministère de l'Intérieur, l'Établissement public de préparation et de réponse aux urgences sanitaires du ministère de la Santé, etc.

Les nuits et jours chômés, la Cellule de veille assure la continuité des missions du MAEDI, notamment en ce qui concerne le traitement des urgences consulaires. En cas de déclenchement d'une crise, elle constitue le premier échelon de mise en place de mesures d'urgence en attendant la montée en puissance du dispositif de réponse opérationnelle du CDC. 12 agents spécialement formés à la polyvalence de ces missions se relaient pour assurer cette fonction.

La Cellule de veille est joignable du grand public, 24h/24, pour répondre à des questions sur les conditions de séjour à l'étranger ou recueillir le signalement de situations nécessitant l'intervention des services de l'État.

12 agents de nuit, spécialement formés à la polyvalence de ces missions se relaient pour assurer cette veille.

2| L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DE NOS RESSORTISSANTS À L'ÉTRANGER

Les conseils aux voyageurs



Avec près de 7 millions de consultations en 2013, les « Conseils aux voyageurs », consultables sur « France diplomatie » sont l'un des sites institutionnels les plus visités. Le taux de fréquentation est en augmentation continue (+28% en 2013). 80% des internautes se sont connectés depuis la France, 20% depuis l'étranger.

L'objet des « Conseils aux voyageurs » est de fournir pour chaque pays (190 fiches au total) des informations pratiques destinées à faciliter le séjour de nos ressortissants (conditions d'entrée et de séjour, transports, santé, autres informations utiles) et, surtout, de délivrer des mises en garde et des recommandations de comportement adaptées aux conditions de sécurité locales et aux risques spécifiques auxquels le voyageur pourrait être exposé.

Afin d'en faciliter la lisibilité, les conseils de sécurité sont transcrits en un code couleur sur la carte de chaque pays avec, au besoin, des différenciations régionales : vert - vigilance normale ; jaune – vigilance renforcée ; orange – destination déconseillée sauf raison impérative ; rouge – destination formellement déconseillée.

Pour l'année 2013, les 10 fiches les plus lues ont été celles de l'Egypte, de la Tunisie, des Etats-Unis, de la Thaïlande, de la Turquie, du Maroc, du Sénégal, de l'Inde, de Madagascar et du Mexique.

Pour garantir en permanence une information actualisée et aussi objective que possible, un travail de mise à jour continu et rigoureux est réalisé avec nos postes diplomatiques. En 2013, le CDC a procédé à 1 265 modifications de fiches pays, soit une augmentation de 36% par rapport à 2012 et de 51% par rapport à 2001.

Depuis 2011, le processus d'élaboration et d'actualisation des « Conseils aux voyageurs » fait l'objet d'une certification de qualité ISO 9001.

Les « Conseils aux voyageurs » sont aussi une référence pour les professionnels du tourisme. Bien que dénués de valeur prescriptive, ils sont en pratique suivis par la plupart d'entre eux (suspension des activités dans les zones classées en orange et rouge). Afin de répondre au mieux à l'attente d'expertise sécuritaire autorisée des voyagistes, le CDC a développé des relations de travail régulières avec le Syndicat des entreprises du tour operating (SETO) et le Syndicat national des agences de voyages (SNAV).

Le CDC a également développé une fonction de conseil au profit des entreprises françaises opérant dans des environnements de sécurité dégradé.



« Ariane » le fil de sécurité

Afin d'informer les voyageurs en temps réel, sur leur lieu de destination, de toute situation susceptible d'affecter leur sécurité et de pouvoir leur donner des conseils de comportement, le CDC a lancé fin 2011 le service « Ariane ». Il s'agit d'un portail numérique sur lequel le voyageur enregistre ses coordonnées, celles de ses proches ainsi que ses dates et lieux de destination. Cette formalité accomplie, il reçoit durant son séjour, directement sur son téléphone portable, les éventuels messages d'alerte envoyés par le CDC concernant la situation dans son pays de séjour.

Ariane est plus qu'un moyen d'information. C'est aussi un outil de réponse aux crises dans la mesure où il permet d'avoir une connaissance plus précise du nombre de Français de passage sur un théâtre de crise, de leurs donner des consignes en cas d'opération d'évacuation ou encore de joindre leur famille lorsqu'il y a lieu de le faire.

Au plan légal, Ariane a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL et répond

aux obligations définies par la loi en matière de sécurité et de confidentialité des données personnelles.

Plusieurs améliorations techniques ont été apportées à Ariane depuis sa création : adaptation de l'ergonomie aux smartphones et tablettes ; intégration d'Ariane dans les « Conseils aux voyageurs » ; envoi d'un message invitant le voyageur se rendant dans un pays qui comprend des zones à risque élevé (rouges ou oranges) à consulter les « Conseils aux voyageurs » ; envoi de fiches réflexes (risques sismiques, risques montagne, santé – H1N1, grippe aviaire).

120 000 voyageurs ont un compte permanent sur Ariane (contre 70 000 en 2012). L'effort de promotion en direction du grand public pour mieux faire connaître cet outil sera poursuivi en 2014.

Ariane n'ayant pas vocation à s'adresser aux Français résidents inscrits au Registre, sauf pour leurs voyages internationaux, les postes diplomatiques sont tenus, afin de pouvoir les contacter en cas de crise, d'être en capacité de procéder à des envois en masse de SMS.

Le conseil aux entreprises

Le CDC remplit une fonction de conseil aux entreprises opérant dans des environnements de sécurité dégradés. Il entretient à ce titre un large réseau de contacts, notamment à travers des conventions de partenariat avec le Club des directeurs de sécurité (CDSE), le Centre interentreprises de l'expatriation (CINDEX) et le Cercle Magellan.

Il organise chaque année une Rencontre sur la sécurité des entreprises françaises à l'étranger. La 8^{ème} édition, en février 2014, a porté sur les risques et enjeux associés aux pays émergents, la sécurité des PME et ETI à l'étranger, les pays en situation sécuritaire dégradée ou en sortie de crise.

3| LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE AUX CRISES



La préparation aux crises

Cette fonction comprend le suivi des plans de sécurité des postes, l'assistance aux postes en matière de préparation aux crises, la fourniture et la maintenance d'un réseau de communications de sécurité, la constitution de stocks de sécurité et l'organisation d'exercices.

Le CDC assure la supervision des **plans de sécurité des postes** en veillant à ce qu'ils soient dûment actualisés et opérationnels. Ces plans ont notamment pour objet de rassembler les informations essentielles en cas de crise, de prévoir le mode opératoire du poste (organigramme de crise, réponse téléphonique) ainsi que les mesures pour la mise en sécurité des Français (regroupement, évacuation).

Régulièrement tout au long de l'année, le CDC conduit des **missions de conseil** visant à expertiser et améliorer les dispositions de réponse aux crises arrêtées par les postes. Six missions de ce type ont été réalisées en 2013 (Cameroun, Liban, Madagascar, Egypte, Nigeria et Jordanie).

Afin de garantir une capacité de communication en toutes circonstances avec les chefs d'îlots et l'administration centrale,

en particulier lorsque les réseaux habituels de téléphonie sont inopérants, les postes disposent de **moyens de communication de sécurité** (téléphones satellitaires, radios UHF/VHF) dont la fourniture et la maintenance sont assurées à travers un contrat d'externalisation supervisé dans son exécution par le CDC.

Le CDC veille également à ce que là où la situation locale le justifie, les postes disposent de **stocks de sécurité** (eau, nourriture, médicaments de première nécessité) permettant de couvrir les besoins de première urgence pour l'accueil de nos ressortissants sur les points de regroupement.

Les **exercices de simulation de gestion de crise** organisés par le CDC visent à mettre nos postes à l'épreuve et à entretenir leur degré de préparation. Ils sont l'occasion de relever les éventuelles déficiences d'organisation ou de fonctionnement et d'y apporter des solutions.

L'année 2013 a été marquée par l'organisation d'un exercice à dimension régionale, « Océan Indien ». Bâti autour d'un scénario de catastrophe naturelle complexe frappant 4 pays (séisme suivi d'un tsunami), l'exercice a mis en situation trois postes simultanément : l'Ambassade de France en

Indonésie, le Consulat général de France à Pondichéry, l'Ambassade de France à Sri Lanka (accréditée aussi pour les Maldives).

Un exercice a également été conduit dans nos postes au Brésil, un mois avant le coup d'envoi de la coupe du monde de football.

Par ailleurs, le CDC tient à la disposition des postes des scénarii d'exercice type adaptés à différentes situations.

La réponse aux crises consulaires

Hors traitement des affaires individuelles (cf. infra), le dispositif de réponse aux crises du CDC a été activé à 9 reprises au cours de l'année 2013, à l'occasion des événements suivants :

- Algérie, prise d'otages Inamenas (janvier) ;
- Mali, troubles politico-sécuritaires à Bamako (janvier) ;
- République Centrafricaine, troubles politico-sécuritaires (mars) ;
- République Tchèque, accident collectif (avril) ;
- États-Unis, attentats de Boston (avril) ;
- Inde, accident collectif (octobre) ;
- Philippines, typhon Hayan (novembre) ;
- République Centrafricaine, trouble politico-sécuritaires (décembre)



Cellule de réponse téléphonique

4| LES AFFAIRES INDIVIDUELLES SENSIBLES : DÉCÈS, DISPA

Les décès à l'étranger

L'ensemble de nos postes consulaires à travers le monde transcrivent ou dressent près de 7 000 actes de décès par an. La plupart de ces décès ne nécessitent ni information de la part du CDC, ni intervention de celui-ci (décès de mort naturelle de Français résidents ou de passage, inhumés sur place ou dont le rapatriement des dépouilles est entièrement pris en charge localement par les services consulaires et les compagnies d'assurance).

Le CDC est amené à être saisi dès lors qu'une intervention particulière auprès des familles en France est nécessaire, ou pour les cas de mort violente ou suspecte.

Pour les homicides, morts violentes ou suspectes, le CDC remplit un rôle d'interface, de coordination et de relais entre la représentation consulaire, la famille, la Justice, les services de police / enquêteurs, l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), les préfetures, les sociétés de pompes

funèbres, les assureurs, etc. Le cas échéant, le CDC conseille les proches sur leur droit de déposer plainte dans le pays de survenance des faits, mais également en France.

S'agissant de Français décédés des suites d'un acte de terrorisme, la section C1 *Anti-terrorisme et atteintes à la sûreté de l'Etat du Parquet de Paris* s'autosaisit en ouvrant une enquête pour assassinat et tentative d'assassinat en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste. Dans ce cadre, le CDC fournit à la section C1, ainsi qu'à son service enquêteur (DGSI), toutes les informations relatives aux circonstances du décès ainsi que les coordonnées des familles.

En 2013, 798 cas de décès ont été portés à la connaissance du CDC.

RÉPARTITION PAR TYPE DE MORT DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2013

Mort naturelle	303 dossiers
Maladie	70 dossiers
Suicide	65 dossiers
Accident de la route	58 dossiers
Accidents divers	47 dossiers
Noyade/accident de plongée	44 dossiers
Homicide	39 dossiers
Accident aérien	14 dossiers
Terrorisme	6 dossiers
Drogue	5 dossiers
Cause non connue	47 dossiers

PAYS CONNAISSANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE DÉCÈS DE RESSORTISSANTS FRANÇAIS (tous types de mort confondus)

Maroc	85 dossiers
Espagne	66 dossiers
Sénégal	62 dossiers
Thaïlande	40 dossiers
Tunisie	39 dossiers
Madagascar	32 dossiers

Les disparitions inquiétantes

Comme pour les décès, le rôle du CDC dans ces situations est d'assister les familles en France, de se positionner en interface avec les postes consulaires et, le cas échéant, de les guider dans les procédures judiciaires.

Les disparitions inquiétantes se répartissent en deux catégories :

A/ Les cas rapidement élucidés :

Il s'agit d'affaires de courte durée (moins d'une semaine) au dénouement généralement heureux après recherches effectuées par le CDC via le réseau consulaire. 152 signalements ont été traités en 2013 contre 126 en 2012 et 200 en 2011. Ces dossiers sont fréquemment liés à des situations de difficultés aiguës (détenation, problèmes psychologiques et ou psychiatrique, précarité sociale...).

B/ Les disparitions authentiquement inquiétantes :

59 cas (40 hommes, 19 femmes) de disparition de plus d'une semaine ont été traités par le CDC en 2013, soit une légère diminution par rapport à 2012 (69 dossiers).

RITIONS INQUIÉTANTES ET PRISES D'OTAGES

A l'exception de 5 cas, ces dossiers ont impliqué des personnes voyageant seules. 39 d'entre elles ont été retrouvées saines et sauvées.

La répartition géographique des disparitions inquiétantes est largement dominée par le continent européen :

Europe	23 dossiers
Afrique du Nord / Moyen-Orient	13 dossiers
Asie-Océanie	9 dossiers
Amériques	3 dossiers
Afrique	5 dossiers

Les prises d'otages

Au cours de l'année 2013, dix-sept Français ont été enlevés par des organisations terroristes en Afrique et en Asie (1 en Afghanistan, 1 en Algérie, 8 au Cameroun, 2 au Mali et 5 en Syrie).

Sur cette même période, cinq Français ont été tués alors qu'ils étaient en captivité, soit du fait d'une exécution par les ravisseurs (3 au Mali) soit au cours d'une intervention visant à leur libération (1 en Algérie et 1 en Somalie).

Enfin, seize otages français ont été libérés en 2013. Parmi eux, quatre étaient retenus depuis 2010, un depuis 2012.

À chaque prise d'otage, le CDC met en place une cellule dédiée chargée :

- d'identifier les familles des victimes et d'établir avec elles un premier contact ;
- de leur dispenser une information régulière et actualisée sur la situation des otages ;
- d'assurer un soutien juridico-administratif à chacune des familles concernées et si nécessaire, une assistance psychologique.

Le CDC assure, par ailleurs :

- la coordination de l'action publique (services préfectoraux, services judiciaires, services financiers) ;

- la mobilisation des associations de soutien aux victimes ;
- un suivi des déclarations de presse, en partenariat avec la Direction de la Communication et du Porte-parolat (DCP).

Le CDC traite aussi de l'indemnisation des victimes :

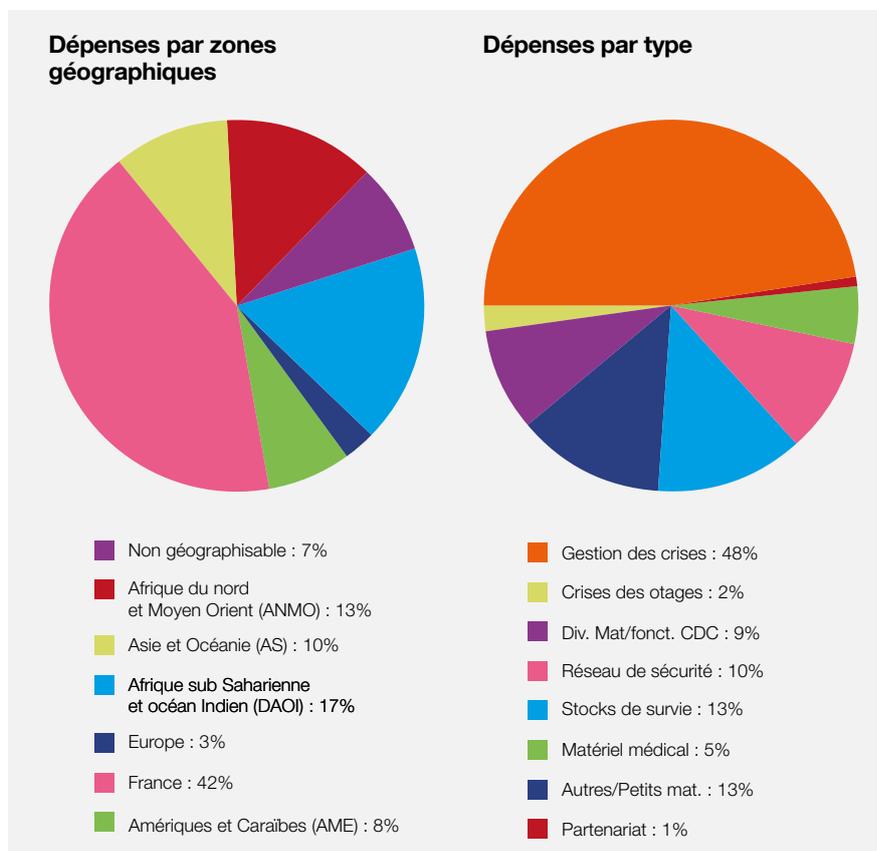
- En cas de prises d'otages, il informe le *Fonds de garantie des victimes d'acte de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)*.

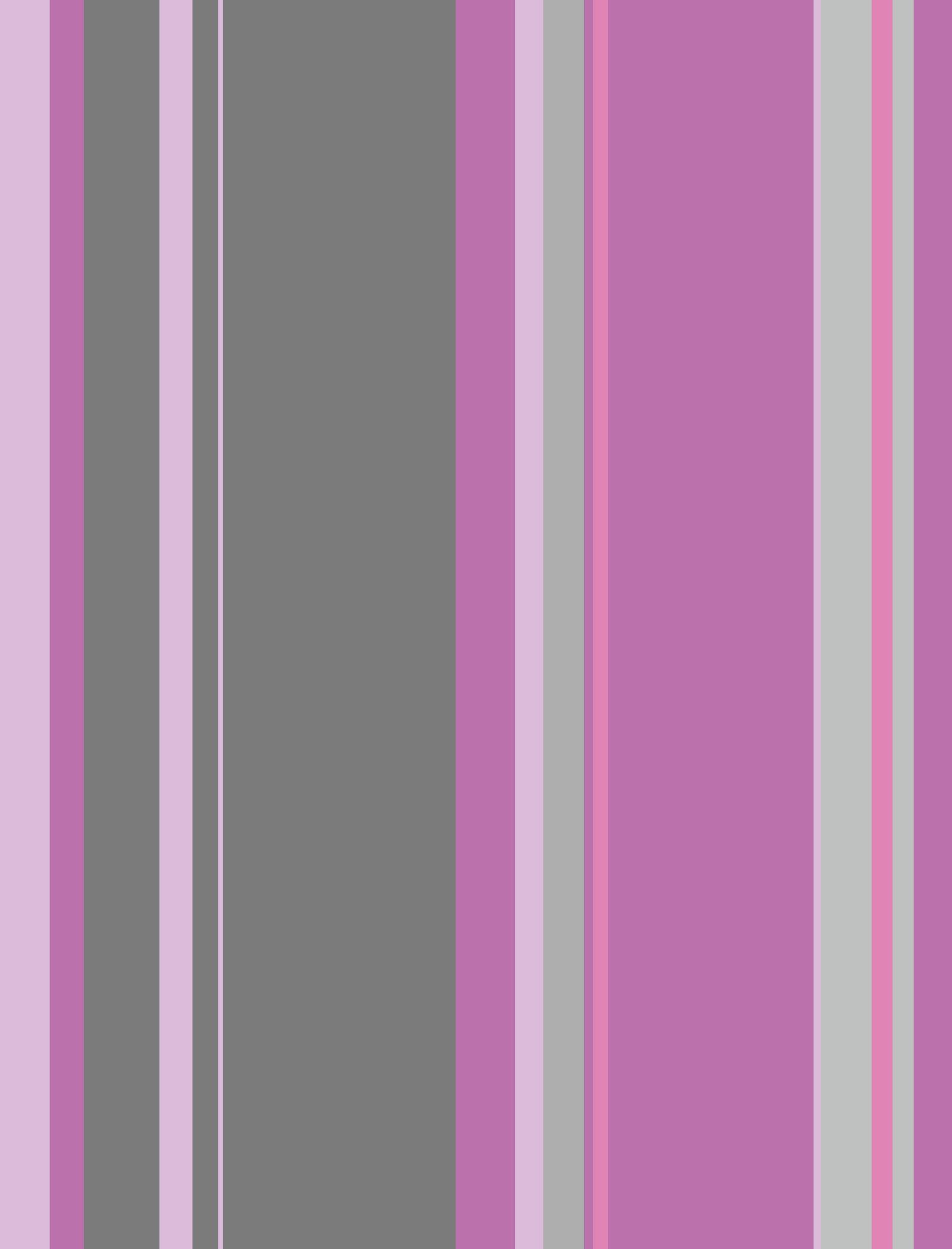
Dans cette situation, seul le conseil d'administration du FGTI décide du montant des indemnités à verser aux victimes ou aux ayants droit.

Pour prendre en compte l'expertise du MAEDI, dans l'intérêt des familles, il a été proposé de modifier la composition du Conseil d'administration du FGTI, fixée par décret en Conseil d'Etat, jusque-là composé de neuf membres (un président, quatre représentants des ministères des Finances, de la Justice, des Affaires sociales et de l'Intérieur, un professionnel du secteur de l'assurance, trois personnes ayant manifesté leur intérêt pour les victimes), en faisant entrer au CA un représentant du MAEDI.

51 LES MOYENS BUDGÉTAIRES

Pour l'année 2013, l'ensemble des dépenses budgétaires du CDC s'est élevé à 3 610 898 euros. Il a été ventilé comme suit :





V - Le soutien aux entreprises françaises à l'étranger et à la mobilité

L'entreprenariat des Français à l'étranger est soutenu par le gouvernement à travers l'action conjointe de multiples acteurs pleinement mobilisés au service des entreprises. Depuis la prise de fonction de Laurent Fabius en 2012, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a fait de la diplomatie économique une véritable priorité. Son réseau, à travers les ambassadeurs et les services qu'ils dirigent, a réalloué ses ressources en faveur

du développement des entreprises françaises à l'étranger.

Le soutien aux PME et aux ETI est également un souci constant du gouvernement.

Au total, le bilan chiffré des actions menées par le réseau diplomatique en 2013 montre une mobilisation forte et multiforme qui a bénéficié directement aux entreprises françaises.

11 LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, COORDONNATEUR DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Le redressement économique est la priorité de la France. Il passe notamment par l'international. Dans un monde globalisé, la redistribution des cartes de la puissance repose en effet en grande partie sur le critère économique. La France doit donc appréhender cette diplomatie économique comme un facteur essentiel d'influence et de croissance.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire à l'occasion du remaniement du Gouvernement en avril 2014 d'unifier l'action extérieure de l'État en rattachant le nouveau Secrétariat d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international. En matière de commerce extérieur, la Secrétaire d'État, Fleur Pellerin, concourt ainsi à la politique de promotion des exportations et à la mise en œuvre des mesures propres à stimuler l'expansion économique hors de France, à assurer le développement des échanges extérieurs et à soutenir le développement international des entreprises françaises. Pour l'exercice de ses attributions en matière de commerce extérieur et de tourisme, elle dispose notamment de la direction générale du Trésor et de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. Une convention a été conclue afin d'organiser les

relations avec la direction générale du Trésor, l'objectif étant de gagner en efficacité et en cohérence au service du redressement économique, priorité du gouvernement.

Un renforcement de la dimension économique des déplacements ministériels

Le rapprochement avec des pays avec lesquels nos relations politiques n'étaient pas à la hauteur des enjeux économiques a permis de relancer la coopération bilatérale. Les déplacements ministériels à dominante économique ont ainsi porté leurs fruits et maintenu la réactivité du ministère sur les grands contrats dont le bilan 2013 est bon, avec par exemple :

- en Turquie : signature d'un accord pour la négociation de 4 ATMEA (nouveau modèle de réacteur nucléaire) de 4400 MW, pour un consortium impliquant GDF Suez avec une technologie Areva, contrat d'Airbus avec Pegasus et Turkish Airlines (15 Md€), rénovation de l'aéroport Atatürk ;

- au Japon : commande historique de Japan Airlines pour trente-et-un A350 (9,5 Md€), fin de l'embargo sur la viande bovine et ouverture des marchés publics du secteur ferroviaire ;
- aux Emirats arabes unis : contrats aéronautiques avec la compagnie Etihad (11Md€), soutien au programme A380 avec une commande de 50 appareils supplémentaires par la compagnie Emirates ;
- en Arabie saoudite : métro de Riyad (1,2 Md€), contrats navals (1,3 Md€), contrat avec la garde nationale (1,5Md€), fourniture d'équipements par Alstom pour la centrale de Yanbu (750 M€) ;
- en Afrique du Sud : Alstom a remporté le plus grand contrat de son histoire (600 trains de banlieue pour 4,8 Md€) ;
- au Mexique : mise en œuvre du fonds d'investissement privé dans l'aéronautique française (500 M€), gros potentiels dans le domaine énergétique suite à la réforme du monopole de Pemex (entreprise publique mexicaine chargée de l'exploitation du pétrole).

Une forte implication des ambassadeurs et des chefs de service économique dans la diplomatie économique

Les ambassadeurs ont consacré en 2013 en moyenne 35% de leur temps aux enjeux économiques :

- à la demande des entreprises, ils sont intervenus pour **défendre les intérêts français** auprès des autorités locales, en particulier dans le domaine de l'accès au marché. Les ambassadeurs et les chefs de service économique ont effectué 2 275 interventions sur la réglementation à l'exportation en 2013, concernant en particulier les secteurs pharmaceutique et agroalimentaire, mais aussi sur des contentieux relevant de la propriété intellectuelle, de la législation douanière, des règles financières et fiscales ;
- les ambassades ont souvent été en première ligne pour **valoriser l'offre française** auprès des décideurs publics et privés. 2 565

démarches ont ainsi été effectuées en 2013, notamment dans les secteurs de la défense, des transports, des infrastructures (routières et aéroportuaires), de l'énergie, de l'aéronautique, de l'industrie pharmaceutique.

L'année 2013 a par ailleurs vu la mise en place des conseils économiques visant à définir les orientations de la diplomatie économique locale : le réseau diplomatique compte aujourd'hui **98 conseils économiques**. Dirigés par les ambassadeurs, ils sont composés d'acteurs institutionnels (service économique, Ubifrance, Sopexa (société anonyme de droit privé pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires au conseil d'administration duquel l'État participe et qu'il finance en partie par le biais d'une dotation

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

DÉFENSE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS AUPRÈS DES AUTORITÉS LOCALES

- En **Nouvelle-Zélande**, intervention auprès de l'autorité délivrant les agréments sanitaire pour la production et la commercialisation de fromages.
- Au **Pakistan**, action auprès des autorités locales en faveur d'une révision à la hausse des prix de vente des médicaments en soutien à un groupe pharmaceutique français.
- En **Malaisie**, interventions fréquentes auprès des autorités pour lutter contre les obstacles à l'accès au marché pour les exportations de viandes et de produits halal.

VALORISATION DE L'OFFRE FRANÇAISE AUPRÈS DES DÉCIDEURS

- En **Finlande**, le poste est intervenu auprès des mairies des villes de Turku et Tampere pour positionner l'offre française sur des projets de tramways.
- Au **Bangladesh**, l'expertise des entreprises française a été mise en avant et a permis de lancer un projet de station de traitement de l'eau et d'amélioration du réseau électrique de Dacca.

annuelle du ministère de l'agriculture, ...) et de représentants de la communauté d'affaires, dirigeants d'entreprise, conseillers du commerce extérieur de la France, membres des chambres de commerce françaises.

Les outils de pilotage du réseau ont été généralisés. Ainsi près de **80 postes** ont élaboré ou renouvelé le volet économique de leur

plan d'action. Ces plans déterminent les priorités économiques et identifient les actions opérationnelles à mettre en œuvre en conséquence. Un suivi des plans d'action est réalisé annuellement sur la base d'un dispositif de présentation de rapports d'activité auquel ont participé 125 postes en 2013.

La coopération bilatérale prépare le terrain pour les entreprises françaises

Le réseau du MAEDI, via les services de coopération et d'action culturelle (SCAC), a développé **des synergies entre les projets de coopération et les intérêts des entreprises françaises**. La contribution des SCAC, des services économiques, de l'AFD et d'Ubifrance a été décisive. En 2013, ils ont mené 1 630 actions de coopération ayant un impact économique : missions d'experts, séminaires, journées d'échanges, etc.

La mobilisation au service des relations économiques bilatérales s'illustre aussi dans la mise en place de plus de **800 projets de coopération scientifique et technologique** sur des thèmes comme la sécurité, l'énergie nucléaire, la robotique, les nanotechnologies, l'économie verte, etc.

Plus de **1 300 projets culturels bilatéraux** ayant des retombées économiques ont été menés en 2013. Ces événements ont permis

la valorisation de la qualité de l'offre française dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et de la musique, de la mode et du luxe, du tourisme (gastronomie et culture).

Le réseau a aussi soutenu les pratiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) en particulier dans les pays en développement africains, asiatiques et américains. Les entreprises françaises ont participé **à une centaine d'événements de mise en valeur des pratiques en matière de RSE**, généralement en partenariat avec l'AFD.

Dans les pays où l'AFD est présente, **près de 430 projets impliquant des entreprises françaises ont été financés** sur appels d'offres dans le cadre de contrats de consultance ou d'assistance technique.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

ÉVÈNEMENTS DE COOPÉRATION TECHNIQUE AYANT UN IMPACT ÉCONOMIQUE

- En **Afrique du Sud**, le SCAC a organisé un «French Day» à la TUT (*Tshwane University of Technology*) sur le thème de l'eau cette année mettant en valeur les coopérations franco-sud-africaines en recherche développement.
- En **Pologne**, le SCAC a organisé un forum sur l'efficacité énergétique et lancé un appel à projets auprès des collectivités locales polonaises pour récompenser les initiatives d'éco-innovation

PROJETS DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

- En **Roumanie**, le projet ELI (*Extreme Light Infrastructure*) financé par des fonds européens a été remporté par une entreprise française et permettra d'importants transferts de technologies.
- Au **Tchad**, le poste développe un partenariat entre l'IUSTA (*Institut universitaire des sciences techniques d'Abéché*), L'INSA de Lyon et l'université de Saint-Etienne afin de former des cadres pour l'industrie pétrolière, le secteur de l'énergie et l'agro-alimentaire.

PROJETS CULTURELS BILATÉRAUX AYANT DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- En **Malaisie**, l'évènement phare organisé chaque année, le «French art and film festival», permet de faire la promotion des industries culturelles françaises.
- En **République démocratique du Congo**, le SCAC consacre des articles aux entreprises françaises dans sa publication trimestrielle «Impact France RDC».

Neuf représentants spéciaux pour des pays particulièrement importants pour notre commerce extérieur

Les représentants spéciaux sont des personnalités de haut niveau à l'expertise reconnue. Désignés personnellement par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, ils soutiennent nos relations économiques avec certains pays clés pour notre balance commerciale.

- En Chine, l'appui apporté par **Martine Aubry** a permis, entre autres, la préfiguration d'un projet de ville durable à Wuhan intégrant de nombreux acteurs français spécialistes en la matière. Autre exemple, la signature le 28 mai 2013 d'un accord franco-chinois de coopération en matière de vaccination contre la grippe aviaire a ouvert de très importantes perspectives commerciales à l'entreprise CEVA santé animale, implantée à Libourne (Aquitaine) et employant 2 900 salariés
- Au Mexique, le 15 juillet 2013, Enrique Peña Nieto, Président mexicain, a installé le conseil stratégique franco-mexicain (CSFM). Coprésidé par **Philippe Faure**, représentant spécial du Ministre, ce conseil rassemble une quinzaine de PDG, personnalités politiques et intellectuels français et mexicains chargés de relancer la relation bilatérale. Au terme d'une dizaine de réunions de travail, le CSFM a élaboré une quinzaine de propositions concrètes pour l'approfondissement du partenariat stratégique bilatéral dans les domaines de l'aéronautique, de l'énergie ou encore de la culture, qui ont été examinées par François Hollande et son homologue mexicain à l'occasion d'une réunion plénière le 10 avril 2014 à Mexico. Le CSFM publiera un second rapport, étendant ses travaux aux thèmes, notamment, du tourisme, des transports ou de la ville durable.
- **Jean-Pierre Chevènement**, ancien ministre de la défense et de l'intérieur, Représentant spécial pour la Russie, porte à haut niveau les intérêts d'entreprises françaises prospectant en Russie, en particulier dans le domaine des infrastructures et de l'énergie. Il prospecte les salons spécialisés français pour convaincre PME et ETI de s'engager sur le marché russe et construit des relations étroites avec les investisseurs du pays pour lesquels il tente d'améliorer les conditions d'investissements en France (dossier Hermitage notamment). Il s'est engagé en particulier dans le domaine des infrastructures (projets du Grand Moscou, coupe du monde 2018), des transports (soutien au contrat d'Alstom pour la fourniture de locomotives, Renault, Superjet), et de l'énergie.
- **Louis Schweitzer**, ancien PDG de Renault, Représentant spécial pour le Japon, multiplie sur place les soutiens aux entreprises françaises et s'investit dans les négociations commerciales avec ce pays. Il assure le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route franco-japonaise signée à l'occasion de la visite du président de la République afin de dynamiser les relations commerciales et d'investissements entre la France et le Japon.
- La mission de **Jean-Charles Naouri** au Brésil a officiellement débuté fin août 2013 autour de quatre domaines (santé, agro-alimentaire, chimie verte, tourisme) avec pour objectifs d'encourager les investissements croisés et les échanges commerciaux. Quatre autres axes ont été retenus dans le cadre de cette mission : éducation et formation, appui aux investissements brésiliens en France, identification et réflexions sur les difficultés d'accès au marché pour la France et le Brésil, et promotion et valorisation de la haute technologie française (soutien relationnel aux grands contrats en particulier).
- Dans les Balkans, **Alain Richard** a effectué plusieurs missions de prospection, notamment en Serbie, Slovaquie, Albanie, Croatie et Macédoine et au Kosovo. Ces déplacements ont permis une prise de contacts de très haut niveau et ont été fortement appréciés par les dirigeants locaux. Il suit les grands programmes de privatisations ou d'investissements (aéroport de Ljubljana, grand Tirana, métro de Belgrade).
- **Paul Hermelin**, PDG de Capgemini et Représentant spécial pour l'Inde, a pris la coprésidence du groupe des PDG franco-indien visant à multiplier les projets communs.
- **Jean-Pierre Raffarin**, ancien Premier ministre, Représentant spécial pour l'Algérie, suit les grands contrats et fait avancer les dossiers de contentieux existants entre de grandes entreprises françaises et l'Algérie. Il a contribué à résoudre une douzaine de contentieux cruciaux pour nos entreprises.
- **Pierre Sellal**, Représentant spécial pour les Émirats arabes unis, travaille au renforcement de la relation bilatérale entre les différents émirats et la France. Des actions sont entreprises pour appuyer les exportations françaises vers ce pays, notamment dans le domaine du développement urbain durable, des transports et de l'énergie. Les relations entre la France et les Emirats arabes unis seront également marquées, dans le domaine culturel, par l'ouverture prochaine du musée « Louvre Abou Dabi ».

■ EN BREF, LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE EN 2014, C'EST :

- une direction de **70 agents** : la direction des entreprises et de l'économie internationale ;
- **9 Représentants spéciaux** pour des partenaires-clés : Chine, Balkans, Brésil, Russie, Japon, Emirats arabes unis, Algérie, Mexique et Inde ;
- **6 ambassadeurs** pour **12 régions** françaises aidant les PME et les ETI locales à s'internationaliser ;
- le **doublément** des contacts avec les entreprises à Paris, de **400 à 700 contacts réguliers** ;
- **80 plans d'actions** interministériels réalisés avec les contributions des entreprises ;
- à l'étranger, plus de **130 conseils économiques** réunissant acteurs publics et privés autour de l'ambassadeur.

Des ambassadeurs pour les régions sur le terrain

- Les ambassadeurs pour les régions, diplomates chevronnés ayant eu au moins deux postes d'ambassadeurs à l'étranger, ont été mis à disposition des présidents de conseils régionaux qui le souhaitent. Ils favorisent le rapprochement entre les régions, leurs entreprises et le réseau diplomatique afin de mieux soutenir leurs initiatives et de promouvoir leurs atouts à l'étranger.
- A l'heure actuelle, sept ambassadeurs ont été nommés pour douze régions : Henry Zipper de Fabiani (Aquitaine et Midi-Pyrénées), Louis Le Vert (Pays de la Loire et Centre), Alain du Boispiéan (Poitou-Charentes et Limousin), Chantal Poiret (Haute-Normandie), Pierre Andrieu (Lorraine et Champagne-Ardenne) et François Barry Delongchamps (Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- Les ambassadeurs ont permis d'associer des entreprises aux déplacements consacrés à la diplomatie économique (notamment vers la Mongolie, le Mexique, l'Angola, le Brésil et Israël). Ils ont pris contact avec les pôles de compétitivité de leurs régions, afin de les aider dans leur stratégie à l'étranger, et font remonter au MAEDI les besoins d'entreprises méconnues. Ils sont sollicités par les régions comme conseil dans leurs stratégies de coopération décentralisée.

Au final, la mobilisation a bénéficié à un nombre très significatif d'entreprises :

- Les postes ont apporté une contribution significative pour la conclusion de 251 contrats de plus de 10 millions d'euros remportés par des entreprises françaises en 2013 et notamment, parmi eux, 50 contrats de plus de 300 millions d'euros.
- Le suivi des PME et des ETI par Ubifrance a permis **l'accompagnement de près de 17 500 d'entre elles**, dans le cadre d'accompagnements individuels ou de missions collectives. Les postes se sont fixé comme objectif pour 2014 une progression de 25% sur le suivi des ETI
- Enfin, cet accompagnement est complété par la promotion du **portage de PME par les grands groupes français**, encore trop peu développé, donnant lieu à 120 opérations en 2013, principalement en Europe, en Afrique et en Asie.

2| L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'EXPORT PAR LES SERVICES D'UBIFRANCE

Une réorganisation des services d'Ubifrance

Ubifrance est l'agence française pour le développement international des entreprises, créée par la loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique, et placée sous la cotutelle du MAEDI et du ministère de l'Économie, du redressement productif et du numérique.

Ses missions consistent à favoriser le **développement international des entreprises françaises** en réalisant ou coordonnant toutes actions d'information, de formation, de promotion, de coopération technique, industrielle et commerciale et de volontariat international.

Ubifrance accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement à l'exportation : pour identifier leurs prospects et partenaires potentiels, organiser leur prospection, les informer sur les conditions d'accès au marché, les conseiller sur leur implantation locale. L'Agence propose ses produits selon trois catégories : « conseil », « communication » et « contact ».

Lors du Conseil supérieur sur l'attractivité du 17 février 2014, le Président de la République a annoncé la **fusion entre Ubifrance et l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII)**. Ce processus de fusion sera conduit par la nouvelle présidente de l'AFII, Mme Muriel Pénicaud, et permettra de renforcer

l'efficacité des outils au service du développement international des entreprises et de l'attractivité du territoire.

L'objectif est de regrouper dans une même structure les savoir-faire et expertises des deux réseaux, leur capacité à vendre l'excellence française ainsi que le dynamisme économique de notre tissu productif, à identifier les besoins des entreprises et à développer les partenariats entre entreprises françaises et étrangères. Cette fusion s'inscrit dans le choc de simplification, au bénéfice des entreprises françaises travaillant à l'export et des entreprises étrangères désireuses de créer des emplois sur notre territoire. Elle s'accompagnera d'un **redéploiement des effectifs** afin d'étendre la couverture géographique des moyens de la France consacrés à la promotion de l'attractivité.

Une augmentation importante du nombre de Volontaires Internationaux en Entreprises (VIE)

Le Volontariat International en Entreprises, instauré par la loi du 14 mars 2000, permet aux entreprises françaises de confier à des jeunes, hommes ou femmes, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite.

La gestion administrative et juridique des VIE est déléguée à Ubifrance. La formule VIE exonère l'entreprise de tout lien contractuel direct, le contrat étant passé entre Ubifrance et le jeune volontaire. Une augmentation importante du nombre de VIE est actuellement en cours (+10% en 2013), conformément à la décision prise dans le cadre du Pacte de compétitivité d'augmenter leur nombre à **9 000 à l'horizon 2015**.

Par ailleurs, pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'innovation, le MAEDI positionnera plusieurs experts techniques internationaux dans des clusters internationaux d'innovation. Il recrutera 10 Volontaires internationaux en administration (VIA) dans des pays où l'agence Ubifrance n'est pas présente pour aider les entreprises, notamment PME et ETI, à investir ces nouveaux marchés.

3| L'INFORMATION SUR L'EXPATRIATION : LA MAISON DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

La Maison des Français de l'étranger (MFE) a pour vocation d'accompagner le mouvement d'expatriation de nos compatriotes en informant les Français souhaitant s'établir à l'étranger sur tous les aspects de l'expatriation et notamment sur la situation et les spécificités de leur futur pays d'accueil.

La MFE, un partenaire important pour qui veut partir à l'étranger

La MFE conseille les candidats à l'expatriation sur tous les aspects pratiques, administratifs et sanitaires à prendre en compte avant le départ. Elle les sensibilise également à la problématique du retour en France à l'issue d'une expatriation.

Pour élaborer au mieux leur projet d'expatriation, les candidats au départ ont en effet besoin de disposer d'une vue la plus complète possible sur les pays d'accueil et les différentes démarches à effectuer. La MFE est là pour les aider à construire leur projet.

Elle est un acteur généraliste dont les actions sont complémentaires avec celles d'organismes plus spécialisés (Caisse des Français de l'étranger (CFE), Pôle Emploi International, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), notaires de France, etc.). Elle a ainsi essentiellement une vocation d'information, de conseil et d'orientation.

Être proche des candidats à l'expatriation pour mieux répondre à leurs besoins

Afin de toucher le public le plus large possible et mieux répondre aux demandes, la mission d'information et de conseil de la MFE s'exerce au moyen d'outils adaptés et d'actions diversifiées.



> Le site Internet www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/

Parallèlement à l'actualisation de l'ensemble des articles thématiques, l'objectif prioritaire de ce site généraliste est de rassembler le maximum d'informations au sein de portails. Le site met également à la disposition des internautes un certain nombre d'informations opérationnelles sous forme de vademécums transversaux téléchargeables gratuitement : « Bien préparer son départ », « Bien préparer sa retraite », « Bien préparer son retour » (tous les trois actualisés en 2013).

Le site de la MFE bénéficie d'une fréquentation importante : 3 249 317 visites en 2013 contre 3 720 962 visites en 2012 soit près de 271 000 visiteurs par mois et 8 966 598 pages consultées.

La MFE gère également le site www.cimed.org du Comité d'informations médicales. Ce comité regroupe une trentaine de médecins spécialisés dans la médecine de voyage et tropicale.

Il assure la production et la validation de fiches pays sur la situation sanitaire et de santé, élaborées par les médecins agréés localement par nos ambassades et consulats. 200 villes font l'objet d'une fiche accessible sur le site.

> Des ateliers et des consultations spécialisées pour les candidats à l'expatriation

Pour mieux conseiller les candidats dans leur projet d'expatriation, la MFE propose des consultations individuelles gratuites dans certains domaines spécifiques :

- permanences téléphoniques sur la fiscalité (deux fois par mois) avec le Service des impôts des particuliers non-résidents et expatriés ;
- permanences sur la couverture sociale (maladie, retraite, chômage) les mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- accompagnement du projet d'expatriation (étude de projets professionnels), avec des intervenants extérieurs ;
- consultation spécifique, notamment sur les conditions de séjour dans un pays donné et la constitution des dossiers de demande de visas.

Ces consultations et ateliers ont accueilli 656 personnes en 2013.

Si elle n'a pas vocation à être une bourse de travail à l'étranger, la MFE n'en aide pas moins les candidats à l'expatriation dans leur recherche d'emploi, en les orientant vers les organismes publics et privés spécialisés en emploi international (Pôle Emploi International, réseau EURES, APEC, etc.). Elle tient également à leur disposition des listes d'entreprises françaises présentes internationalement susceptibles d'intéresser les candidats au départ à la recherche d'un emploi.

> Participation à des salons sur la mobilité internationale et organisation de la journée « S'expatrier mode d'emploi » avec les partenaires institutionnels de l'expatriation

Dans le cadre de sa mission d'information, la MFE a participé à plusieurs salons dédiés à la mobilité internationale, notamment « Convention Mondissimo » (19-20 mars

2013) « Paris Emploi 2013 » avec Pôle Emploi International (3-4 octobre 2013), le « Salon des formations et carrières internationales » (Vocatis-Studyrama) (11-12 octobre 2013) et « Destination Canada » (19-21 novembre 2013), manifestation organisée à Paris par l'ambassade du Canada. À l'occasion de toutes ces manifestations, la MFE a attiré plus de 1 300 visiteurs.

Par ailleurs, elle a organisé le 27 février 2013 la journée « S'expatrier mode d'emploi », avec ses partenaires traditionnels (CFE, groupe Humanis, Pôle emploi service, Pôle emploi international, CLEISS, DRESG). Pour cette édition, la CNAV et le Conseil supérieur des notaires de France étaient également invités à participer à l'événement.

Une campagne d'information avait été mise en place avec des communications sur les sites Internet de *RFI*, *l'Express*, *Vivre à l'étranger*, ainsi que dans les média en ligne spécialisés en matière d'expatriation, comme *expatriation.com*, *expat-blog...*

Pour accompagner cette manifestation, la MFE a créé et développé un mini site Internet (www.expatriermodedemploi.org). Par ce biais, la MFE a pu récolter des informations précieuses sur les profils et les attentes des candidats à l'expatriation.

Mieux se faire connaître, une visibilité renforcée

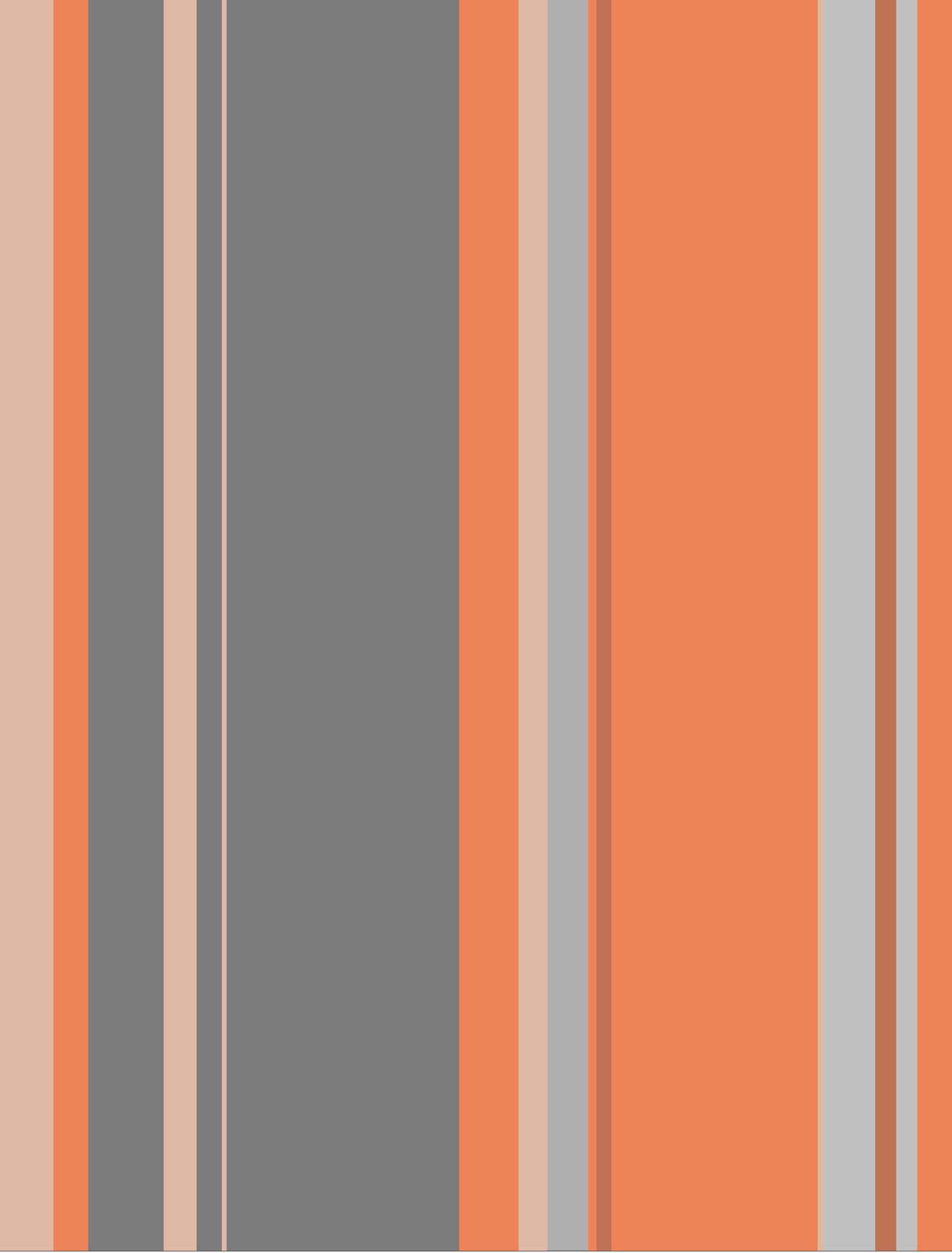
Dans le souci de renforcer sa visibilité et sa notoriété, la MFE mène des campagnes d'information et des actions de communication en intervenant dans divers médias (vidéos sur des web TV du groupe Mondissimo), de la presse écrite tels que *L'Express* (« Guide de l'expatriation », hors-série « S'installer au Canada », guide « S'installer et travailler au Québec », hors-série « Seniors »), *Courrier international* (« spécial emploi », « étudier et travailler à l'étranger », le « Bilan du Monde ». La MFE est également

associée chaque année à la réalisation de l'émission de télévision « Les 24 H Chrono de l'international », diffusée sur le Net en direct depuis les studios de TV5 Monde.

Perspectives 2014

Afin de moderniser l'action de la MFE et les modalités de ses contacts avec le public, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a décidé de la faire évoluer en développant et en recentrant ses activités autour de l'utilisation des outils modernes de télécommunication et des réseaux sociaux. Cette évolution a été entamée en 2013 avec l'intégration du site de la MFE au sein de France Diplomatie. La relation avec le public sera dématérialisée (en dehors de la poursuite des participations aux salons spécialisés), via le site Internet et des forums et chats thématiques, la fonction d'accueil physique et téléphonique étant en revanche abandonnée car d'un impact réel trop réduit. La MFE accentuera également son travail de veille documentaire et de contrôle de la fiabilité des informations mises à la disposition des candidats à l'expatriation, en relation avec l'ensemble des acteurs institutionnels pertinents.

L'action d'information sur l'expatriation exercée par la MFE sera désormais placée directement sous l'autorité du Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.



VI - La protection et l'entraide judiciaire

11 LES CONVENTIONS ET L'ENTRAIDE JUDICIAIRE

Les compétences des États pour adopter ou appliquer des normes juridiques visant des personnes se fondent essentiellement sur le territoire et sur la nationalité.

Le développement de la mobilité des personnes multiplie les cas où ces compétences étatiques s'affrontent : impossibilité d'exercer au moins l'une d'entre elles ou double-assujettissement. Cette incertitude juridique peut avoir de lourdes conséquences en matière de statut personnel ou familial, d'activité professionnelle et de fiscalité, ou permettre l'impunité de comportements illicites.

Améliorer la protection ou la sécurité juridique de nos compatriotes est l'une des principales missions du Service des conventions et de l'entraide judiciaire de la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI/FAE/SAEJ), au travers de la négociation ou de la renégociation de conventions internationales, de leur ratification, de leur mise en œuvre ou, en leur absence, de coopération avec les autorités étrangères compétentes via nos postes diplomatiques ou consulaires.

Réseau des conventions fiscales au 1^{er} janvier 2014





- Conventions de non doubles impositions en vigueur (119)
- Conventions d'échange de renseignements en vigueur (28)
- Conventions de non doubles impositions signées, non entrées en vigueur (1)
- Conventions avec les DROM-COM (5)
- Conventions d'échange de renseignements signées, non entrées en vigueur (1)
- Dispositif de type "FATCA" (1)

Ministère des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 25 février 2014

Les conventions non judiciaires

Au sein du SAEJ, la Mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ) mène, à un rythme soutenu, des négociations de conventions ou d'accords bilatéraux ou y participe, en concertation avec les autres ministères concernés. Elle est également service traitant pour la procédure d'approbation et d'entrée en vigueur de ces accords et le suivi de leur mise en œuvre.

Certains de ces accords contribuent à la politique d'appui à l'expatriation de nos compatriotes dans de nombreux pays dont les systèmes juridiques, fiscaux ou de protection sociale diffèrent souvent, et également à la politique d'attractivité de la France.

> Les conventions fiscales

Le développement des négociations bilatérales en matière fiscale est le résultat de la multiplication des échanges commerciaux et humains dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée. C'est par elles en effet que se résolvent, sur la base de la réciprocité des mesures accordées, les problèmes techniques liés à l'implantation d'activités économiques et humaines sur le territoire d'autres États. Les conventions fiscales règlent ainsi les relations entre deux États pour éliminer les possibilités de double imposition en répartissant le droit d'imposer. Leur objectif est également d'établir des procédures de coopération administrative (procédures de consultation et d'échange de renseignements) afin de lutter contre l'évasion fiscale.

La Mission des Conventions et de l'Entraide judiciaire (CEJ) est l'interlocuteur privilégié de la Direction de la Législation Fiscale du ministère des Finances et des comptes publics, ministère porteur en matière de négociations des conventions fiscales. Sur ces textes caractérisés par une grande technicité et des enjeux importants pour les entreprises comme pour les particuliers, le rôle du MAEDI est d'assurer un soutien et un suivi politique des dossiers, ainsi que de représenter les intérêts des Français de l'étranger. Le volet fiscal apparaît en effet comme une des clefs de l'expatriation.

La France dispose ainsi d'un réseau conventionnel fiscal quasi-universel, parmi les plus étendus au monde, avec 120 conventions visant à éviter les doubles impositions et 28 accords relatifs à l'échange de renseignements. L'une des priorités de la politique conventionnelle de la France consiste à actualiser les textes en vigueur avec nos principaux partenaires commerciaux (notamment européens), conformément aux standards les plus récents de l'OCDE, et à compléter ce réseau (ex : Colombie).

Par ailleurs, notre politique actuelle est portée sur la lutte contre les pratiques fiscales dommageables, par l'établissement notamment de procédures de coopération administrative. Aussi, la France est pleinement impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes internationales en matière d'échange de renseignements (spontané, à la demande, et bientôt automatique) et a ainsi conclu de nombreux accords d'échange de renseignements fiscaux permet-

tant la levée du secret bancaire. Ces accords peuvent prendre deux formes différentes :

- dans le cas où il existe déjà une convention fiscale bilatérale entre les deux États, l'introduction d'un avenant reprenant les dispositions les plus récentes de l'article 26 du Modèle de convention fiscale de l'OCDE en matière d'échange de renseignements fiscaux ;
- en cas d'absence de convention bilatérale, la conclusion d'accords d'échange de renseignements fiscaux (TIEA : Tax Information Exchange Agreement) avec les États et territoires considérés comme non coopératifs en matière fiscale.

Enfin, la France et les États-Unis ont signé le 14 novembre 2013 un accord qui vise à faciliter la mise en œuvre de la loi américaine dite « FATCA » (*Foreign Account Tax Compliance Act*), instituant une obligation pour les établissements financiers étrangers de fournir aux autorités fiscales américaines des informations détaillées sur les comptes bancaires détenus par des contribuables américains, et qui fixe le cadre de l'échange automatique d'informations.

> Les accords en matière de sécurité sociale

Si les anciennes conventions de sécurité sociale visaient à accompagner les flux historiques de main-d'œuvre, les caractéristiques de la circulation des travailleurs ont aujourd'hui changé et répondent à des enjeux différents. Pour autant, dans une économie mondialisée, les accords de sécurité sociale demeurent des outils essentiels d'accompagnement d'une mobilité à l'international et de développement d'investissements croisés entre la France et ses pays partenaires.

La mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ) suit les négociations, le processus de ratification parlementaire et l'application des accords de sécurité sociale dont l'objet est d'améliorer la situation des Français vivant ou ayant vécu à l'étranger au regard de leurs droits sociaux. Elle contribue également en amont aux études préalables, menées par le Ministère chef de file (Ministère des Affaires sociales et de la santé / Direction de la sécurité sociale). Ce dernier détermine l'opportunité d'ouvrir des négociations avec un État et pilote les négociations.

Au cours des dernières années, priorité a été donnée, d'une part, à la négociation d'accords avec les grands pays émergents (Inde, Brésil, Chine) ainsi que les pays d'Amérique latine et, d'autre part, à la renégociation d'accords avec des partenaires importants (Maroc, Canada, Algérie...) afin de moderniser les instruments juridiques existants.

La lutte contre la fraude sociale, priorité gouvernementale, constitue le deuxième volet du domaine d'action de cette mission.

TEXTES ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2012 ET 2013



Grenade (TIEA) :
9 janvier 2012



Maurice (avenant) :
1^{er} mai 2012



Aruba (TIEA) :
1^{er} avril 2013



Île de Man
(convention fiscale) :
14 janvier 2012



Arabie saoudite (avenant) :
1^{er} juin 2012



Belgique (avenant) :
1^{er} juillet 2013



Panama
(convention fiscale) :
1^{er} février 2012



Antilles néerlandaises (TIEA) :
1^{er} août 2012



Canada (avenant) :
27 décembre 2013



Autriche (avenant
à la convention fiscale) :
1^{er} mai 2012



Philippines (avenant) :
1^{er} février 2013



Oman (avenant) :
1^{er} mars 2013

TEXTES SIGNÉS EN COURS DE PROCÉDURE D'APPROBATION PARLEMENTAIRE

**ACCORD EN VUE D'ÉVITER LES DOUBLES
IMPOSITIONS ET DE PRÉVENIR L'ÉVASION ET
LA FRAUDE FISCALES :**



Andorre : convention signée le 2 avril 2013



États-Unis : accord dit « FATCA »
signé le 14 novembre 2013



Chine : convention signée
26 novembre 2013

**AVENANT À UNE CONVENTION FISCALE EN
VUE D'ÉVITER UNE DOUBLE IMPOSITION :**



Italie : protocole additionnel à la convention franco-italienne relative au tunnel routier sous le Mont Blanc, signé le 20 octobre 2011 à Rome

TEXTES EN COURS DE NÉGOCIATION

CONVENTIONS FISCALES EN VUE D'ÉVITER LA DOUBLE IMPOSITION :



Colombie : négociations pour la conclusion d'une convention fiscale



Belgique : renégociation des conventions portant sur l'impôt sur les revenus du 10 mars 1964 et sur l'impôt sur les successions du 20 janvier 1959



Allemagne : avenant à la convention du 21 juillet 1959



Singapour : avenant à la convention du 9 septembre 1974

Accords de sécurité sociale

Ces instruments favorisent la mobilité géographique de nos compatriotes, en offrant une meilleure garantie de leurs droits sociaux à l'occasion de la poursuite d'une carrière professionnelle à l'étranger. Ces accords constituent, par ailleurs, le gage d'une densification des relations économiques entre la France et le pays signataire en favorisant l'implantation des entreprises françaises sur place et en renforçant l'attractivité du territoire français. Ces accords permettent à cet effet :

- d'éviter les doubles cotisations et d'assurer le maintien de l'affiliation des travailleurs au régime de sécurité sociale d'origine pour une durée déterminée (détachement) ;
- de coordonner les régimes de sécurité sociale pour les travailleurs titulaires d'un contrat de travail de droit local afin d'éviter les pertes de droit en matière d'assurance vieillesse notamment. Ainsi, la totalisation des périodes d'assurance dans les deux pays permet d'améliorer l'ouverture et le calcul des droits à pension ;
- d'exporter des pensions, en levant la clause qui conditionne leur versement à la résidence sur le territoire de l'État débiteur.

> États liés à la France par un instrument de sécurité sociale

36 États ou entités hors Union européenne et Espace économique européen sont liés à la France par une convention de sécurité sociale : Algérie, Andorre, Argentine, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, États-Unis, Gabon, Guernesey, Inde, Israël, Japon, Jersey, Kosovo, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Niger, Philippines, Province du Québec, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Togo, Tunisie et Turquie.

A ce réseau bilatéral s'ajoute le nouveau règlement communautaire (883/2004) portant coordination des systèmes de sécurité sociale et son règlement d'application (987/2009), entrés en vigueur le

Réseau des conventions de sécurité sociale en vigueur au 1^{er} avril 2014



1^{er} mai 2010. La France est ainsi liée aux vingt-sept autres États membres de l'Union européenne. Ces règlements s'appliquent également à la Suisse depuis le 1^{er} avril 2012, ainsi qu'aux trois membres de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) depuis le 1^{er} juin 2012.

Au total, la France est liée à 67 États ou entités, soit près d'un tiers des États dans le monde. Notre pays dispose à cet égard de l'un des réseaux conventionnels les plus étendus.

Accord ratifié sur le point d'entrer en vigueur



Uruguay : un accord de sécurité sociale a été signé le 6 décembre 2010. Cet accord entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2014.

Accords signés en cours d'approbation



Brésil : un accord de sécurité sociale a été signé le 15 décembre 2011. L'échange des instruments d'approbation est en cours.



Canada : un nouvel accord de sécurité sociale et son accord d'application ont été signés le 14 mars 2013. Le projet de loi en autorisant l'approbation sera prochainement transmis au Parlement.

Accords en cours de négociation



Algérie : la France a exprimé à plusieurs reprises son souhait que nos deux États s'engagent dans un processus de rénovation des outils existants en matière de sécurité sociale afin de mieux prendre en compte les nouvelles caractéristiques de la mobilité des personnes. Il demeure à cet égard important d'améliorer la mise en œuvre d'un dispositif qui présente des limites compte tenu de son ancienneté, tant sur le plan de la coordination en général que sur les soins de santé. Des discussions sont en cours avec la partie algérienne.



Australie : une première session de négociation a eu lieu en mars 2008. Les négociations ont été suspendues en raison de la divergence des positions entre la partie française et la partie australienne. Une deuxième session de négociation fin avril 2010 n'a pas permis de lever ces difficultés.



Chine : à la suite de l'adoption d'une loi chinoise sur les assurances sociales, rendant obligatoire l'affiliation de tout travailleur étranger titulaire d'un permis de travail local, la France a sollicité la partie chinoise pour l'ouverture de négociations. Une première rencontre exploratoire a eu lieu à Pékin en novembre 2011 et visait à permettre une meilleure connaissance réciproque des systèmes de sécurité sociale. Les négociations sur un accord de sécurité sociale ont ensuite officiellement commencé en avril 2012. Plusieurs sessions de négociation ont eu lieu depuis (la dernière a eu lieu à Pékin, début mars 2014). Les deux parties ont convenu de poursuivre leurs échanges à distance puis de se rencontrer lors d'une nouvelle session, les discussions ayant bien progressé.

Suivi du règlement des pensions des ressortissants français ayant cotisé à un régime étranger

La mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ) suit avec attention les problèmes rencontrés par nos compatriotes concernant à la fois l'ouverture mais aussi le rétablissement de leurs droits à pension en vertu des accords de sécurité sociale. Son action s'oriente dans deux directions :

- **informer** : les particuliers qui saisissent le MAEDI sont renseignés sur leurs droits résultant des conventions de sécurité sociale ainsi que sur l'existence du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS), compétent pour le suivi et l'application des conventions et interface avec les caisses françaises et les caisses étrangères ;

- **intervenir** : certaines demandes font l'objet d'un suivi particulier et d'une transmission au CLEISS, si le particulier n'a pas encore saisi l'organisme, ou à nos Consulats. Dans certains pays pour lesquels de nombreuses difficultés ont été recensées, les agents consulaires sont ainsi en contact régulier avec les caisses étrangères sur place.

Commissions mixtes de sécurité sociale

Outre le traitement des cas particuliers, les commissions mixtes ont pour objet l'apurement des dettes et des créances contractées au titre des conventions ainsi que le règlement des difficultés d'application qui ont pu se développer après l'entrée en vigueur des accords. Elles se réunissent en cas de besoin, à la demande de l'une des parties, et sont pilotées par le ministère des Affaires sociales et de la santé en parallèle des sessions de négociations. Au cours de l'exercice 2013-2014, quatre commissions mixtes se sont tenues avec la Serbie, l'Algérie, Monaco et le Québec.

Lutte contre la fraude aux prestations sociales

Depuis 2006, la DSS, avec l'appui de la DFAE, s'est engagée à faire de la lutte contre la fraude aux prestations sociales une priorité. Cet objectif se décompose en plusieurs actions.

Un premier volet consiste en l'insertion systématique de dispositions spécifiques en matière de lutte contre les fraudes dans les nouveaux accords de sécurité sociale. Outre les dispositions habituelles relatives à la coopération inter-administrative (échange de données) et aux décisions de recouvrement (prestations ou cotisations), une clause générale prévoit des contrôles portant sur la qualité du résident, les conditions de ressources et les contrôles d'existence.

Un deuxième point concerne la conclusion spécifique d'accords bilatéraux de coopération en la matière. Des négociations ont ainsi été engagées avec plusieurs États membres de l'Union européenne afin d'intensifier la coopération inter-administrative déjà existante et de permettre l'exécution

de décisions de recouvrement (prestations ou cotisations) sur le territoire de l'autre État.



Belgique : un accord de lutte contre la fraude a été signé le 17 novembre 2008 et la loi autorisant son approbation a été définitivement adoptée par le Parlement français le 6 mai 2010. La Belgique n'a pas achevé, pour ce qui la concerne, sa procédure interne de ratification.



Luxembourg : un accord de lutte contre la fraude sous forme d'échange de lettres a été signé le 11 avril 2011 à Paris et le 17 juin 2011 à Luxembourg. Le projet de loi autorisant l'approbation de cet accord a été transmis au Parlement.

> **Le service national des doubles nationaux**

La France a conclu des conventions relatives au service national des doubles nationaux avec les 14 pays suivants : Algérie, Argentine, Belgique, Chili, Colombie, Espagne, Israël, Italie, Luxembourg, Paraguay, Pérou, Royaume-Uni, Suisse et Tunisie.

Aux termes de ces conventions, dès lors qu'un double national s'est acquitté de ses obligations dans un État, en principe celui de sa résidence habituelle, il est considéré comme étant en règle à l'égard de l'autre État.

> **Échanges de jeunes, accords migratoires, accords vacances-travail**

Accords d'échanges de jeunes /d'échange de jeunes professionnels

Les accords d'échange de jeunes professionnels visent à permettre des échanges de jeunes entre la France et différents États partenaires dans le cadre d'accords bilatéraux, afin de faciliter l'expatriation de nos ressortissants vers ces pays mais aussi d'encourager la venue en France de jeunes étrangers. Dans la limite d'un quota annuel, ces accords offrent la possibilité à de jeunes ressortissants des deux États concernés, déjà engagés dans la vie professionnelle ou y entrant, et âgés de 18 à 35 ans, de

se rendre dans l'autre État pendant une période maximale de 18 mois, pour approfondir leur connaissance et leur compréhension de l'État d'accueil et de sa langue, ainsi que pour améliorer leurs perspectives de carrière, grâce à une expérience de travail salarié dans un établissement à caractère sanitaire ou social, ou une entreprise agricole, artisanale, industrielle ou commerciale dudit État.

Ces ressortissants, dénommés « jeunes professionnels », sont autorisés à occuper un emploi dans les conditions fixées par l'accord bilatéral. Ils doivent être titulaires d'un diplôme correspondant à la qualification requise pour l'emploi offert par l'État d'accueil ou posséder une expérience professionnelle dans le domaine d'activité concerné.

Sont actuellement en vigueur des accords de ce type avec l'Argentine, le Canada (voir infra), les États-Unis, le Gabon, la Hongrie, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Sénégal, la Slovaquie, la Russie et la Tunisie. Une entente entre la France et le Québec relative à la mobilité professionnelle et à l'intégration des migrants, signée le 26 novembre 2010, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

Les accords d'échange de jeunes conclus avec le Monténégro et la Serbie sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 2013. Concernant l'accord d'échange de jeunes signé avec le Liban le 26 juin 2010, il n'est pas encore entré en vigueur, les formalités nécessaires n'ayant pas été accomplies par la partie libanaise.

Un accord d'échange de jeunes devrait être signé très prochainement avec la Bosnie-Herzégovine, étant précisé qu'un accord du même type est en cours de négociation avec l'Albanie.

Un nouvel accord d'échange de jeunes entre la France et le Canada, qui se substituera dès son entrée en vigueur à l'accord de 2003, a été signé à Ottawa le 14 mars 2013, afin de favoriser la mobilité entre les deux pays des jeunes âgés de 18 à 35 ans en simplifiant les procédures administratives relatives à l'entrée, au séjour et, le

cas échéant, au travail, dans la limite d'un contingent fixé chaque année par échange de notes diplomatiques. La durée des séjours est portée de 12 à 24 mois, l'accès à l'emploi est facilité pour les jeunes Canadiens et la possibilité de renouveler les visas sur place est ouverte. Les jeunes Français sont les plus nombreux à manifester de l'intérêt pour cet accord (pleine utilisation du contingent annuel, soit 14 000 visas), étant précisé que 2 500 visas ont été délivrés à des jeunes Canadiens en 2013.

En outre, un accord « relatif au séjour et à la migration circulaire de professionnels » a été signé entre la France et la Géorgie le 12 novembre 2013. Cet accord est en cours de ratification parlementaire.

Accords « vacances-travail »

Depuis 1999, la France a conclu un certain nombre d'accords bilatéraux visant à permettre des échanges de jeunes entre la France et différents États partenaires dans le cadre d'un programme vacances-travail (PVT) avec :

- le Japon,
- la Nouvelle-Zélande,
- l'Australie,
- la Corée du Sud,
- l'Argentine,
- Hong-Kong
- le Brésil.

Les accords vacances-travail offrent la possibilité à des jeunes ressortissants de chacun des deux États concernés, âgés de 18 à 30 ans, de se rendre dans l'autre État pour une période maximale de douze mois, dans le but d'y effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, en ayant la possibilité d'y occuper une activité professionnelle salariée pour compléter les moyens financiers dont ils disposent. Le nombre maximum de visas susceptibles d'être délivrés chaque année de part et d'autre est fixé par échange de notes diplomatiques entre les deux États. Le succès croissant rencontré par les accords vacances-travail déjà en vigueur (environ 30 000 jeunes Français ont obtenu un visa vacances-travail en 2012 au titre de l'un de ces accords), a permis de travailler sur l'ouverture de notre réseau ; outre les négociations déjà en cours avec Taiwan,

des discussions sont en voie de finalisation avec le Chili.

> **Accords migratoires et de mobilité professionnelle**

Accords de gestion concertée des flux migratoires

Dix accords bilatéraux de gestion concertée des flux migratoires sont en vigueur (Béniin, Burkina Faso, Cap Vert, Congo, Gabon, Mali, Maurice, Sénégal et Tunisie), sachant qu'un accord franco-camerounais est en cours de ratification. Ils visent notamment à faciliter la circulation des personnes, à encourager une migration temporaire fondée sur la mobilité et l'incitation à un retour des compétences dans leur pays d'origine et, le cas échéant, à favoriser les échanges de jeunes professionnels.

Accords de réadmission

La France a conclu une cinquantaine d'accords bilatéraux et multilatéraux de réadmission et de protocoles d'application qui visent à faciliter le départ des étrangers en situation irrégulière sur son sol. Les négociations sont menées par le ministère de l'Intérieur, la mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ) étant chargée du suivi de la procédure législative nécessaire à la ratification de ces accords. Deux accords bilatéraux avec l'Autriche et le Kosovo sont en cours d'approbation parlementaire. Le ministère de l'Intérieur a signé le 8 avril 2013 un protocole d'application d'un accord communautaire de réadmission avec l'Albanie, qui est en cours d'approbation parlementaire. En outre, un protocole d'application d'un accord communautaire avec la Bosnie-Herzégovine devrait être signé prochainement, et un protocole d'application d'un accord communautaire avec la Macédoine est en cours de négociation. Le protocole d'application de l'accord communautaire signé avec la Serbie est en cours de ratification.

Entente France QUÉBEC



Dans le cadre de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, signée le 17 octobre 2008, 70 arrangements de

reconnaissance mutuelle (ARM) ont été signés jusqu'à présent, qui permettent aux titulaires de qualifications ou de diplômes français d'exercer au Québec, et réciproquement. A la fin de l'année 2013, pas moins de 1000 personnes formées en France – dont 500 infirmiers et plus de 90 médecins – ont pu faire reconnaître leurs qualifications au Québec grâce à cette Entente, qui contribue ainsi à fluidifier la mobilité professionnelle à titre bilatéral. En 2013, les dernières difficultés qui étaient apparues dans la mise en œuvre de certains ARM ont pu être surmontées, notamment pour les professions d'infirmiers et de masseurs-kinésithérapeutes, pour lesquelles les mesures compensatoires exigées et les modalités d'exercice ont été ajustées aux niveaux de formation et de qualification des praticiens. L'ARM des géomètres-experts devrait quant à lui être en vigueur à l'été 2014.

Accords sur l'emploi des conjoints de diplomates

Afin de favoriser une meilleure insertion dans leur pays d'affectation des agents en poste à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international a souhaité, depuis plusieurs années, encourager la signature d'accords visant à faciliter le travail des conjoints.

En effet, du fait de leur mariage ou union civile avec des agents diplomatiques, ces conjoints disposent généralement d'un statut dérogatoire qui, en pratique, peut constituer une entrave à l'exercice d'une activité professionnelle, hors Union européenne où les règles communautaires permettant aux citoyens européens (et à leurs conjoints européens ou non européens) de travailler sans autorisation préalable, trouvent à s'appliquer.

Conclus sur la base de la réciprocité, ces accords ont pour objectif d'autoriser la pratique d'une activité professionnelle pour les personnes concernées et l'accès au marché local de l'emploi dans le pays d'accueil.

Le principe général de ces accords repose sur la délivrance, par les autorités compétentes de l'État d'accueil, sous certaines conditions, d'une autorisation de travail à titre dérogatoire aux personnes à charge des membres des missions officielles qui ont obtenu une proposition d'emploi salarié. Dès lors, le bénéficiaire conserve son titre de séjour spécial et conserve ses privilèges et immunités en dehors du cadre de l'activité professionnelle exercée. Par ailleurs, la situation du marché local de l'emploi ne peut lui être opposée dans l'État d'accueil.

Un certain nombre d'accords ont été signés avec le Canada (1989), l'Argentine (1997), le Brésil (2003), l'Australie (2004), la Nouvelle-Zélande (2005), la Roumanie (2005), le Costa Rica (2008), l'Uruguay (2009) et le Venezuela (2011). Un projet est en voie de finalisation avec le Chili. Un accord provisoire conclu avec les États-Unis depuis 1987 continue, quant à lui, d'être mis en pratique.

En sus des accords intergouvernementaux qui nécessitent une autorisation parlementaire avant leur approbation, l'emploi des conjoints peut être organisé d'une manière plus souple et plus rapide avec un autre État par un échange de notes verbales (mais non contraignant juridiquement). Dans cette hypothèse, les deux États s'entendent pour traiter avec bienveillance sur la base de la courtoisie et de la réciprocité, les demandes d'emploi émanant des conjoints. Si les dispositions prévues par ces échanges ne sont pas dérogatoires au droit commun de chacun des États, elles peuvent prévoir toutefois que les conjoints d'agents diplomatiques conservent leur titre de séjour spécial et leurs privilèges et immunités diplomatiques en dehors de leur activité professionnelle. De telles notes verbales ont déjà été échangées avec l'Afrique du Sud (août 2012) et Israël (octobre 2012), la Colombie (avril 2014).

La coopération transfrontalière



Andorre : accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la principauté d'Andorre relatif à la création d'un bureau à contrôles nationaux juxtaposés à Porta, conclu par échange de lettres les 13 janvier et 10 mars 2011. Cet accord permet le regroupement des services de contrôle des deux États en un point unique, sur la commune française de Porta, et habilite les douaniers et policiers andorrans à exercer sur ce site, de manière à effectuer en un seul et même lieu l'ensemble des formalités exigées par le franchissement de la frontière, dans un sens comme dans l'autre.

L'accord a été soumis au Parlement (Sénat) le 3 janvier 2014, afin d'obtenir son autorisation d'approbation, indispensable à l'entrée en vigueur de l'accord.



Suisse : afin de s'adapter aux nouvelles nécessités opérationnelles et de fixer les conditions d'utilisation des infrastructures transfrontalières par les services douaniers suisses et français, notamment sur les plates-formes de Delle-Boncourt et de Thonex-Vallard, des accords ponctuels relatifs aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés qui jalonnent la frontière sont nécessaires. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international travaille en concertation avec le ministère des Finances et des comptes publics pour en assurer la signature et l'introduction régulière dans notre ordre interne.

Les échanges de permis de conduire

L'arrêté du 12 janvier 2012 fixant les conditions de reconnaissance et d'échange des permis de conduire délivrés par les États n'appartenant ni à l'Union européenne ni à l'Espace économique européen marque une étape importante dans l'évolution du système français d'échange des permis de conduire, qui vise à renforcer la fiabilité des titres et à garantir une meilleure sécurité routière. Tout en luttant contre le « tourisme du permis de conduire », ce dispositif clarifie le rôle des consulats dans la vérification des droits à conduire associés aux permis étrangers présentés à l'échange en France, renforce la sécurité juridique de la procédure d'authentification des titres, et assouplit la production par l'utilisateur des éléments prouvant qu'il a bien obtenu son titre au cours d'un long séjour sur le territoire de l'État de délivrance.

Dans le cadre de la directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil, et pour répondre à l'exigence d'harmonisation des droits à conduire dans l'Union européenne, la mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ) est associée aux travaux pilotés par le ministère de l'Intérieur dans ce domaine. Ainsi, un nouveau permis de conduire sécurisé, au format européen, intégrant une puce électronique, et valable 15 ans, est édité depuis le 16 septembre 2013.

La « résidence normale » en France étant une condition de la délivrance du permis, conformément à la directive européenne, le réseau consulaire, sauf cas particuliers, n'est désormais compétent ni pour délivrer ni pour renouveler ces permis de conduire, fabriqués exclusivement par l'Imprimerie nationale. La reprise des anciens titres au format papier se fera progressivement d'ici 2033, à l'initiative exclusive de l'administration (préfectures et sous-préfectures). Les Français résidant à l'étranger ne sont pas concernés par ces nouvelles dispositions.

A terme, les réformes ainsi engagées devraient comporter la révision de la liste des pays avec lesquels la France pratique

l'échange réciproque des permis de conduire. L'objectif serait d'échanger les permis de conduire avec les seuls États qui présentent des garanties équivalentes, en conformité avec les dispositions communautaires.

L'entraide judiciaire

L'activité de négociation du Service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire (SAEJ) est centrée sur le domaine pénal. En effet, depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, la compétence pour négocier en matière civile et commerciale relève des instances européennes.

Sur le plan pénal, la lutte contre la criminalité transfrontalière, les réseaux de délinquance organisée et le terrorisme, constitue l'une des priorités du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Dans cet esprit, la France s'efforce de développer une coopération de qualité avec ses partenaires étrangers dans les deux domaines que sont l'entraide judiciaire en matière pénale et l'extradition de personnes recherchées par les autorités judiciaires.

Par ailleurs, pour répondre aux priorités fixées par le ministre en matière de diplomatie économique, afin d'accompagner et de sécuriser le développement de nos échanges commerciaux, en particulier avec les pays à fort potentiel économique, le SAEJ poursuit l'extension du réseau français de conventions judiciaires. Ces textes n'ont en effet pas qu'un objectif répressif : ils visent aussi à réduire l'aléa judiciaire auquel peuvent être exposées nos entreprises hors de nos frontières.

Le MAEDI prend aussi particulièrement en compte la situation des détenus français à l'étranger, souvent exposés à des conditions de détention difficiles. Afin d'être en mesure de proposer à nos ressortissants la possibilité d'être transférés en France pour y purger leur peine et donc de favoriser leur réinsertion sociale, il poursuit activement l'extension du réseau de conventions de

transfèrement de personnes condamnées qui lie déjà notre pays à plus de quatre-vingts États.

Ce ministère appuie également les initiatives visant à inciter certains pays à adhérer aux conventions de coopération judiciaire du Conseil de l'Europe, au nombre desquelles figure notamment celle relative au transfèrement de personnes condamnées du 21 mars 1983.



Costa Rica : une convention d'entraide judiciaire en matière pénale et une convention d'extradition ont été signées à Paris le 4 novembre 2013.



Comores : une convention d'entraide judiciaire en matière pénale a été signée à Moroni le 13 février 2014.



Paraphe de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre la France et l'union des Comores. De gauche à droite, Pierre-Christian Soccoja, Chef du service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire (FAE/SAEJ), Mme Claudine Ledoux, Ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans le sud de l'océan Indien, M. Hamada Madi Boléro, Directeur de cabinet du président de l'union des comores, en charge de la défense, M. Djaffar Ahmed, Directeur des affaires judiciaires au Ministère de la Justice de l'Union des Comores

Accords en attente d'approbation, de ratification ou d'entrée en vigueur



Chine : un traité d'extradition signé à Paris le 20 mars 2007 a été adopté par le Sénat le 29 mai 2013 et doit être prochainement examiné par l'Assemblée nationale.



Nigeria : un accord d'entraide judiciaire en matière pénale, signé à Abuja le 22 mai 2009, a été adopté par l'Assemblée nationale le

9 février 2012 et par le Sénat le 9 octobre 2012. Le processus de ratification est toujours en cours au Nigeria.



Liban : une convention d'entraide judiciaire en matière pénale a été signée à Paris le 21 janvier 2010. Le projet de loi correspondant a été définitivement validé par le Parlement les 13 décembre 2011 et 29 février 2012. Le texte n'a pas été ratifié par le Liban.



Jordanie : une convention d'entraide judiciaire en matière pénale et une convention d'extradition ont été signées à Paris le 20 juillet 2011. Les textes ont été adoptés par le Sénat le 25 juin 2013 et doivent être prochainement examinés par l'Assemblée nationale.



Argentine : un traité d'extradition a été signé à Paris le 26 juillet 2011. Le projet de loi correspondant a été adopté par le Sénat le 12 mars 2013 et se trouve soumis à l'examen de l'Assemblée nationale depuis cette date.



Pérou : une convention d'entraide judiciaire en matière pénale a été signée à Paris le 15 novembre 2012. Le projet de loi a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 6 novembre 2013 et doit être prochainement examiné. Le traité d'extradition, signé à Lima le 21 février 2013, a été adopté par le Sénat le 18 février 2014 et doit être prochainement examiné par l'Assemblée nationale.



Venezuela : une convention d'extradition a été signée à Caracas le 24 novembre 2012. Le projet de loi a été adopté par le Sénat le 15 avril 2014 et doit être prochainement examiné par l'Assemblée nationale.

Textes en cours de négociation

Au nombre des pays concernés peuvent notamment être mentionnés :



Cambodge : des projets de convention d'entraide judiciaire en matière pénale et de convention d'extradition ont été communiqués aux autorités cambodgiennes en 2012 et une première session de négociation s'est tenue au Cambodge en juin 2013. Une deuxième session de négociation doit prochainement intervenir à Paris.



Algérie : une actualisation du dispositif conventionnel encadrant la coopération judiciaire franco-algérienne a été initiée à la faveur d'une réunion préparatoire organisée à Alger en mai 2011, suivie de quatre sessions formelles de négociation aux mois de janvier et juin 2012 et mai et décembre 2013. Une nouvelle session de négociation est envisagée au deuxième semestre de l'année 2014 afin de relancer le processus de négociation.



Maurice : des projets de conventions d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition ont fait l'objet de deux réunions en 2012. La troisième session de négociation a dû être annulée à la demande du Ministère de la Justice. La relance du processus de négociation est envisagée après clarification du mandat de négociation.



Panama : un projet de convention d'entraide judiciaire en matière pénale a fait l'objet d'une première réunion de travail à Panama au mois de février 2013. La deuxième session de négociation qui s'est tenue à Paris en avril 2013 n'a pu aboutir à un accord sur le texte. La relance du processus de négociation est envisagée après clarification du mandat de négociation.

Autres initiatives

D'autres chantiers de négociation sont parallèlement envisagés, en particulier :



Indonésie : un projet de convention d'entraide judiciaire en matière pénale a été transmis aux autorités indonésiennes en juin 2012 et devrait être officiellement discuté avant la fin de l'année 2014.



Vietnam : des projets de convention d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition ont été échangés et devraient être officiellement discutés avant la fin de l'année 2014.



Surinam : un projet de convention d'entraide judiciaire en matière pénale a été transmis aux autorités surinamaises en mars 2014 et devrait être officiellement discuté avant la fin de l'année 2014.



Sainte-Lucie : des projets de convention d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition ont été adressés en début d'année 2012 aux autorités saint-luciennes afin de relancer le processus de négociation initié en juin 2011.

Tableau du réseau conventionnel en vigueur

NOMBRE D'ÉTATS LIÉS À LA FRANCE PAR UN TEXTE CONVENTIONNEL *	
	NOMBRE TOTAL D'ÉTATS
Entraide pénale	89
Extradition	87
Transfèrement	84

* Le tissu conventionnel français correspond soit à des textes bilatéraux, soit à des accords multilatéraux. Parmi ces derniers, les textes adoptés sous l'égide du Conseil de l'Europe occupent une place privilégiée.

> L'entraide judiciaire internationale au plan opérationnel

Le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) en matière d'entraide judiciaire internationale, assuré par la Mission des conventions et de l'entraide judiciaire (CEJ), est avant tout celui d'un intermédiaire entre autorités judiciaires françaises et étrangères, essentiel afin de rendre effectives les investigations judiciaires qui connaissent des développements internationaux, de lutter contre l'impunité ou de permettre aux justiciables de faire valoir leurs droits, hors du territoire national. Cette mission est assurée en liaison avec les services du ministère de la Justice et dans le respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Elle s'inscrit de plain-pied dans l'actualité et répond à la judiciarisation croissante des rapports sociaux.

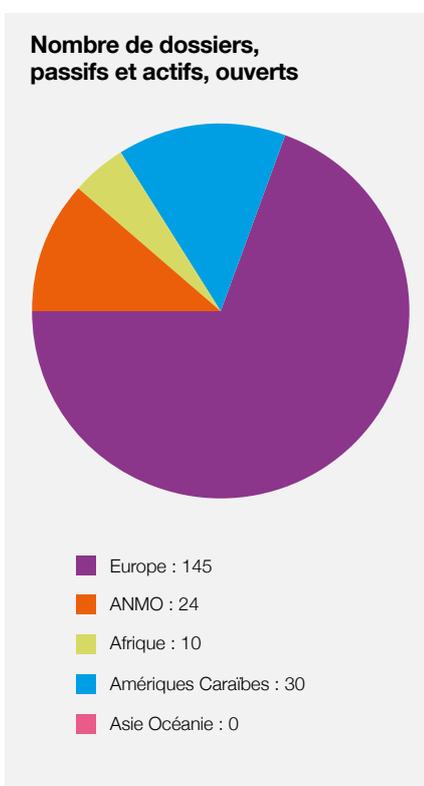
L'intervention diplomatique présente des formes assez variables car son périmètre d'action est dicté par les textes applicables en la matière, qu'ils soient internationaux,

communautaires ou français (code de procédure pénale, code de procédure civile). Ainsi, les conventions bilatérales ou multilatérales de coopération judiciaire et celles relatives à la notification internationale prévoient-elles de plus en plus des communications directes entre ministères de la justice (Europe, États-Unis) voire entre juridictions compétentes (tel est le cas s'agissant du mandat d'arrêt européen). Mais certains instruments internationaux maintiennent la seule voie diplomatique comme canal de communication, notamment en matière d'extradition.

Elle requiert un investissement et un suivi particuliers pour certaines affaires dont l'impact diplomatique ou médiatique peut être important (c'est le cas de certaines demandes d'entraide visant à élucider les circonstances de décès de Français à l'étranger dont les juridictions françaises peuvent être saisies ou encore de dossiers judiciaires se rattachant à des faits de terrorisme, de détournements de biens publics, etc.).

Extraditions⁸

Dans le domaine de l'extradition, le stock des dossiers ouverts s'est établi, fin 2013, à plus de 500⁹. Au cours de l'année, le MAEDI a assuré la transmission de plus de 200 demandes nouvelles, composées pour environ 60% de demandes passives, présentées par les autorités étrangères à la France¹⁰. Ce volume est sensiblement identique à celui observé en 2012.



58% des demandes ayant connu un aboutissement en 2013 (après parfois une instruction de plusieurs années) concernent des dossiers passifs (soit 69 sur 117). Si l'on retranche 18 cas dans lesquels la demande d'extradition a été retirée, les autorités fran-

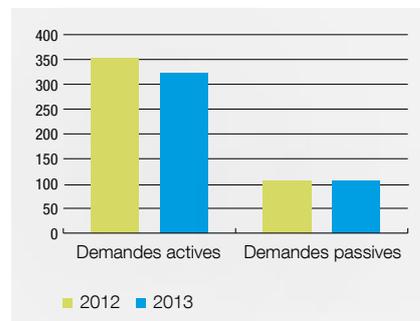
çaises ont obtenu la remise des personnes recherchées dans 43 cas, n'essuyant que 6 refus. Du côté des demandes passives clôturées (90), et si l'on retranche les 21 retraits intervenus durant l'année, elles ont abouti dans 45 cas à une réponse positive des autorités françaises (pour 24 rejets). Là encore, le poids de l'Europe¹¹ au sens large reste prépondérant (41 sur 45 demandes accueillies favorablement).

Parmi les motifs de refus que la France peut opposer à un État qui lui réclame la remise d'un individu, il convient de mentionner celui se rapportant à la peine encourue. Dans la mesure où elle heurte notre ordre public, la France refuse de remettre une personne qui encourrait la peine de mort dans l'État requérant. Cette difficulté peut être surmontée si ce dernier fournit des garanties suffisantes que cette peine sera écartée dans le cas d'espèce.

Si l'on observe les demandes qui ont connu un dénouement en 2013 (après parfois une instruction de plusieurs années), ce sont donc celles formées par la France qui conservent les plus grandes chances d'aboutir à une extradition. Dans certains cas, ce succès s'explique par l'appui apporté par les services diplomatiques français aux demandes transmises aux autorités des États requis, dans le respect strict de l'indépendance de la Justice, tant française qu'étrangère.

Commissions rogatoires internationales

À côté des demandes d'extradition, l'entraide judiciaire en matière pénale prend principalement la forme de commissions rogatoires internationales (CRI) ou demandes d'entraide pénale internationales¹² et, dans un nombre plus limité de cas, de dénonciations officielles¹³.



En 2013, 417 nouvelles demandes ont été traitées, soit 8% de moins qu'en 2012. Contrairement aux extraditions, les demandes actives, présentées par les autorités françaises, sont plus nombreuses que les demandes passives (321 contre 106), soit une proportion de près de 76% du total (une proportion sensiblement identique à celles des années précédentes).

Au-delà de la tendance persistante des autorités judiciaires françaises à solliciter de manière soutenue l'aide des services étrangers pour la lutte contre certains phénomènes criminels et délictuels de nature transnationale, ces chiffres valorisent l'attachement au soutien apporté par le réseau diplomatique et consulaire, qui constitue un facteur de sécurisation de la transmission et du contrôle de l'exécution des demandes d'entraide. Ainsi, le ministère de la Justice n'hésite pas à s'appuyer sur le Département lorsqu'il est confronté à des dysfonctionnements ou à l'inertie des autorités locales (phénomène observé dans certains pays dont l'administration est défaillante) ou qu'il souhaite assurer le bon acheminement de ses mandats, alors même que le traitement des dossiers est conventionnellement réservé aux ministères de la Justice.

Par ailleurs, nos postes demeurent régulièrement sollicités pour faciliter le dépla-

8 - Les chiffres fournis ci-dessous ne tiennent pas compte des remises effectuées ou obtenues dans le cadre du mandat d'arrêt européen, obéissant à une procédure entièrement judiciaire dans laquelle le Département n'intervient pas. Sri Lanka.

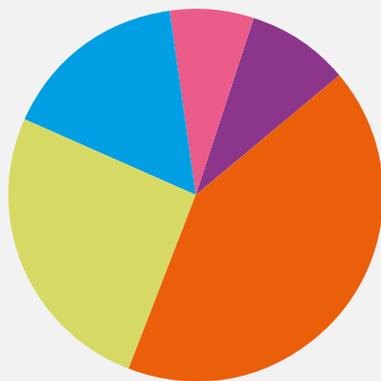
9 - Il convient de souligner que nombre de dossiers peuvent être en souffrance depuis plusieurs années. Toutefois, ils demeurent actifs dans la mesure où il n'a jamais été expressément indiqué qu'il avait été renoncé à en obtenir l'exécution.

10 - On parle de demande active lorsqu'il s'agit d'une demande adressée par la France à un autre État. 11 - Espace couvert par la convention européenne d'extradition du 21 mars 1957 (hors mandat d'arrêt européen).

12 - Une commission rogatoire internationale est délivrée par un magistrat du siège (juge d'instruction), une demande d'entraide pénale internationale émane d'un magistrat du parquet (procureur).

13 - La dénonciation officielle est l'acte par lequel les autorités qualifiées d'un État dont les juridictions sont compétentes pour juger un crime ou un délit demandent aux autorités d'un autre État d'en assurer la poursuite.

Répartition par zone



Europe	: 37
ANMO	: 175
Afrique	: 108
Amériques Caraïbes	: 67
Asie Océanie	: 30

cement d'enquêteurs français désireux d'assister à l'exécution d'une CRI. En amont d'une mission, ce soutien peut requérir l'évaluation de la situation sécuritaire du pays de destination, ou, en l'absence d'accord de coopération, de faciliter l'établissement de contacts entre autorités judiciaires françaises et étrangères à différentes étapes de l'instruction. Cette charge est assumée par les agents spécialisés (magistrat de liaison ou attaché de sécurité intérieure) ou directement par la chancellerie politique lorsque le poste considéré n'en dispose pas.

L'analyse par zones géographiques montre également d'une année sur l'autre une stabilité des flux tant en volume qu'en nature des affaires. Ainsi, l'Afrique du Nord (Maghreb, hors Mauritanie, et Egypte) représente

toujours autour de 40% des échanges en matière d'entraide pénale, suivie du reste de l'Afrique (autour de 25%), de l'Amérique du Sud (7%), le reste se répartissant entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. Au plan qualitatif, les tendances se confirment d'année en année. Ainsi, sur l'Afrique du Nord, le trafic de stupéfiants reste à l'origine d'un nombre significatif de demandes d'entraide judiciaire. Concernant l'Amérique du Sud, un certain nombre de demandes d'entraide émises par les pays de cette région, se rattachent à des enquêtes sur les conditions d'acquisition de biens culturels de la période précolombienne.

Notifications des actes administratifs et judiciaires

Au cours de l'année 2013, CEJ a vu transiter, pour notification, un volume global de plus de 1500 actes et décisions de nature administrative (qui se répartissent, pour les plus nombreux, entre des décisions du Conseil d'État, des décisions des tribunaux administratifs, des actes administratifs étrangers).

En matière de notifications d'actes judiciaires et extrajudiciaires, l'activité est restée également soutenue en 2013 et apparue même en hausse par rapport à 2012 par certains aspects¹⁴. Ainsi, CEJ a transmis autour de 350 actes judiciaires en matière pénale (citations à comparaître par exemple) et environ 3500 actes judiciaires ou extrajudiciaires en matière civile et commerciale. Pour leur part, les ambassades étrangères ont fait parvenir 400 actes pour notification à des destinataires résidant en France. Comme chaque année, dans ces flux importants peuvent être relevés les actes notifiés à des entités ou personnes (de l'ordre d'une centaine) qui jouissent d'immunité d'exécution, à l'initiative de créanciers privés qui recherchent en France l'exécution de décisions judiciaires ou de sentences arbitrales.

Transfèrements de détenus

Le transfèrement consiste en la remise par un État (dit «État de condamnation») d'une personne condamnée par une de ses juridictions, à un autre État (dit «État d'exécution») pour que cette personne puisse y purger la peine privative de liberté à laquelle elle a été condamnée. Cette procédure est basée sur le principe de reconnaissance, par l'État d'exécution, de la valeur des condamnations pénales prononcées par l'État de condamnation.

En 2013, une centaine de Français condamnés à l'étranger ont bénéficié d'un transfèrement en France pour y purger leur peine (moyenne observée chaque année). Ce chiffre doit être rapporté à la vingtaine de détenus étrangers qui regagnent les prisons de leur pays d'origine. Hors Union européenne, les flux les plus significatifs concernent l'Afrique du Nord, et notamment le Maroc, où sont détenus de nombreux ressortissants français. Dans ce domaine également, l'intervention du réseau diplomatique peut être rendue nécessaire quand est concernée une personne se trouvant dans une situation particulièrement difficile (pour raisons de santé notamment).

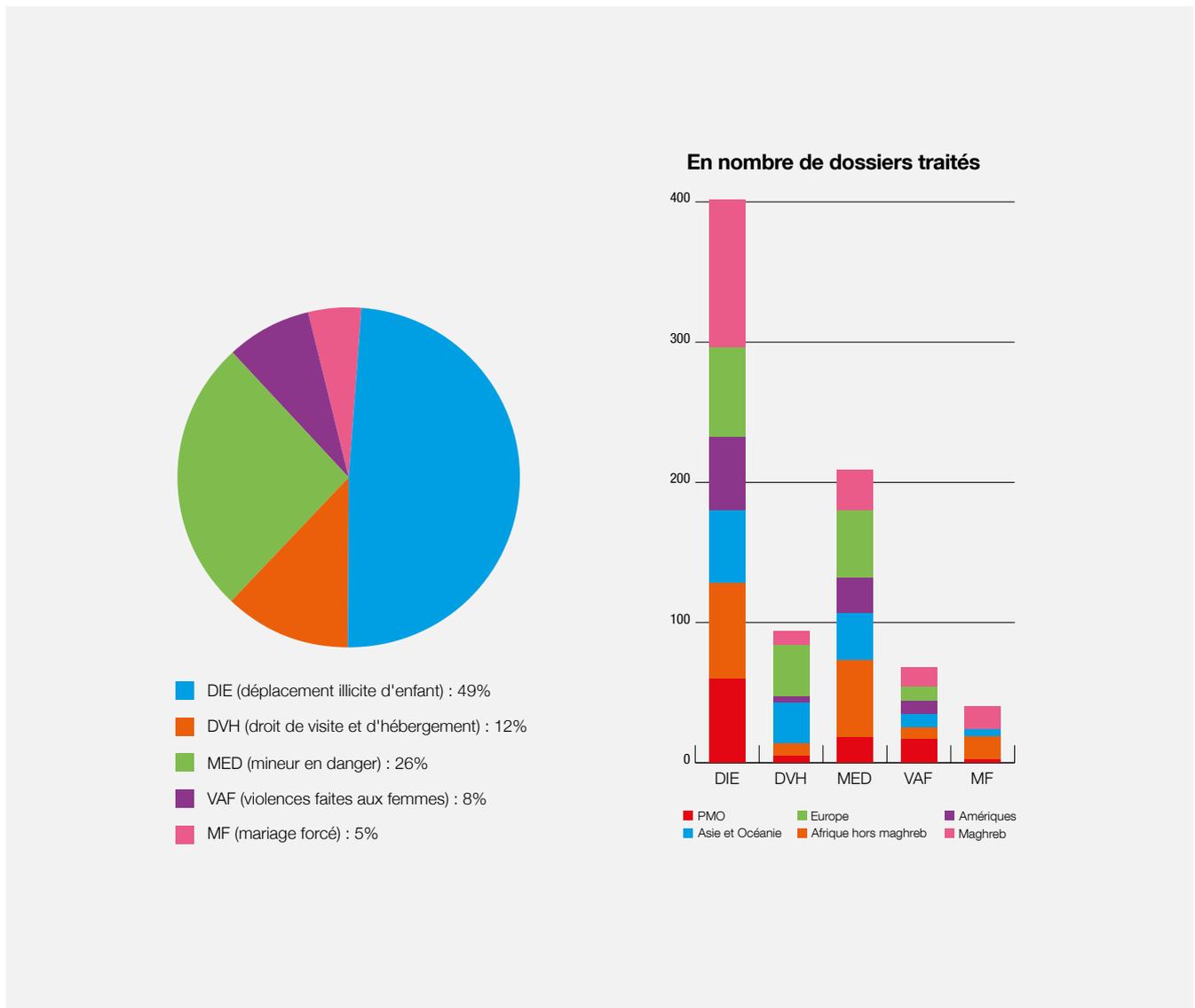
14- Dans ce domaine également les chiffres ne fournissent aucune indication sur l'activité au sein de l'UE ou avec les pays auxquels la France est liée par une convention prévoyant une transmission directe des actes en question..

2I LES CONVENTIONS ET LA PROTECTION DES DROITS DES

Au sein du SAEJ, la mission de la Protection des droits des personnes (PDP) est chargée de la coopération internationale en droit de la famille et des questions relatives à la mise en œuvre de la protection consulaire des détenus.

Elle intervient, en liaison avec les administrations françaises concernées et les postes diplomatiques et consulaires, afin de préserver les droits des mineurs et des familles, en matière notamment d'atteintes aux personnes, de déplacements illicites d'enfants, de mariages forcés et de créances alimentaires. Elle participe à la négociation

des instruments d'entraide en droit de la famille et en suit l'application. Elle veille à l'exercice de la protection consulaire des Français détenus à l'étranger et à garantir les conditions d'exercice de la mission de protection consulaire des postes diplomatiques et consulaires étrangers vis-à-vis de leurs ressortissants détenus en France.



PERSONNES

La protection des mineurs et de la famille

Au sein de PDP, l'activité du bureau de la protection des mineurs et de la famille (PMF) s'articule essentiellement autour de la protection de l'enfant au centre du conflit parental et des victimes, mineures ou majeures, de violences physiques ou morales dans la sphère familiale.

Le nombre total de dossiers individuels traités en 2013, souvent sur de longues périodes, s'est élevé à 813, en légère augmentation par rapport à l'année 2012. Le bureau suit plus précisément cinq problématiques. La moitié des dossiers concerne un déplacement illicite d'enfant (DIE, 49%) et un quart, des situations de mineurs en difficulté à l'étranger (MED, 26%). Les autres affaires suivies avec attention par le bureau sont celles des contentieux relatifs aux droits de visite et d'hébergement transfrontières (DVH, 12%), les violences faites aux femmes (VAF, 8%) et les mariages forcés (MF, 5%).

Si un tiers des déplacements illicites d'enfants traités par le bureau ont eu lieu vers seulement trois pays du Maghreb, on observe plutôt un éclatement géographique des problématiques qui touchent toutes les zones géographiques du monde.

> La protection de l'enfant au centre du conflit parental : un rôle opérationnel du bureau PMF dans le traitement des cas individuels

Liés à l'augmentation du nombre de mariages entre personnes de nationalités différentes, les conflits parentaux concernant l'attribution et l'exercice de l'autorité parentale se poursuivent souvent aujourd'hui au-delà des frontières, et peuvent conduire à des situations dramatiques de déplacement et/ou de rétention illicites d'enfants.



Visite d'une famille Par Mme Marie-Christine Gerber, consulate honoraire à Louxor (Égypte)
© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international/Frédéric de La Mure

Pour lutter contre ce phénomène, la France est liée à quatre-vingt-onze États par la convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants et à l'Algérie, l'Égypte, le Japon, le Liban, le Maroc, la Russie et la Tunisie par des conventions ou des accords bilatéraux spécifiques.

Tous ces textes instaurent un mécanisme de coopération administrative entre autorités centrales désignées par les États parties (bureau de l'entraide civile et commerciale internationale (BECCI) de la direction des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice pour la France). Cette coopération vise principalement à introduire ou à faciliter l'introduction d'une action judiciaire en retour de l'enfant illicitement déplacé vers le pays du lieu de sa résidence habituelle. Il ne s'agit pas de trancher le fond du litige mais de mettre fin à la voie de fait constituée par le déplacement illicite.

Le rôle naturel du ministère des Affaires étrangères et du Développement interna-

tional, consacré par la convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires, est d'assurer assistance et protection à l'ensemble de ses ressortissants à l'étranger. Dans les hypothèses de déplacement ou de rétention illicite de mineurs français à l'étranger, le bureau de la protection des mineurs et de la famille s'emploie, en lien avec les postes diplomatiques et consulaires, à assurer la protection consulaire des enfants français concernés.

Si le déplacement a eu lieu vers un État partie à la convention de La Haye du 25 octobre 1980 dont la France a accepté l'adhésion, ou à une convention bilatérale, le BECCI, en tant qu'autorité centrale, est chargé de la mise en œuvre des outils de coopération administrative. Dans ce cas, PMF et les postes consulaires appuient, soutiennent et relaient l'action de l'autorité centrale, tout en menant leur action propre et autonome au titre de la protection consulaire.

Le bureau œuvre, en lien avec les postes consulaires, pour informer le parent victime du rapt de l'état d'avancement des procédures. Dans certains cas, il peut proposer une médiation visant à favoriser la reprise du dialogue entre les parents afin que ces derniers parviennent à des solutions mutuellement acceptables dans l'intérêt supérieur de leur enfant. Il travaille alors en concertation avec la cellule d'Aide à la Médiation Internationale des familles (AMIF) ouverte au sein du BECCI. Une enquête lancée auprès de tous les postes consulaires a permis d'identifier les structures à l'étranger susceptibles d'accompagner les parents dans cette démarche sur place et de poursuivre éventuellement la médiation initiée par l'AMIF.

Les situations de conflit parental au sein des couples mixtes sont par nature complexes, non seulement au regard de la diversité des prismes d'analyse et des intérêts à protéger, mais aussi et surtout en raison de la situation de détresse morale dans laquelle se trouvent les parents concernés. PMF est amené à effectuer un travail d'objectivation et d'explicitation de la situation, souvent dans un contexte d'urgence ou de pression. Son action se situe ainsi à la croisée de l'entraide judiciaire civile ou pénale en matière familiale et de l'action consulaire.

Les enlèvements parentaux font régulièrement l'objet de l'attention de la presse à travers la médiatisation de conflits familiaux sensibles, dans des contextes géopolitiques parfois difficiles, induisant un nombre croissant de demandes d'informations ou d'interventions. Des pages de conseils aux familles sont disponibles sur le site France Diplomatie : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/vivre-a-l-etranger-vos-droits-et-conseils-aux-familles-francaises-a-enlevements-d-enfants-a-l-etranger/>

> **Un rôle de négociation et de suivi de l'application des conventions existantes**

Outre les actions menées en vue d'amener nos partenaires à la signature de la convention de La Haye du 25 octobre 1980, des structures bilatérales sont mises en place pour tenter de rationaliser la communication avec nos partenaires qui ne sont pas signataires de cette convention.

Dans cet esprit, un accord créant une commission pour la protection des droits de l'enfant dans le cadre des conflits familiaux a été signé le 18 novembre 2011 avec la Fédération de Russie. La première réunion de cette structure visant à favoriser le règlement des conflits familiaux autour de l'exercice de l'autorité parentale par la mise en œuvre de mesures pratiques de coopération s'est tenue le 18 janvier 2013 à Paris et la seconde le 15 octobre 2013 à Moscou.

De la même manière et dans une perspective pragmatique visant à apporter des solutions rapides et concrètes aux cas les plus sensibles, le comité de consultation franco-japonais sur l'enfant au centre d'un conflit parental, dont la dernière réunion a eu lieu à Tokyo le 25 juin 2014, a pour objectif d'encourager la mise en application de mesures de coopération concrètes (localisation des enfants, transmission de courriers familiaux, communication entre les parents d'informations sur l'état de santé ou la scolarité des enfants). Il a permis par ailleurs d'échanger directement au sujet de l'adhésion du Japon à la convention de La Haye du 25 octobre 1980, effective depuis le 1^{er} avril 2014, et de ses conséquences pour la coopération franco-japonaise en la matière.

Outre la mise en place de nouvelles structures de coopération, le bureau s'emploie à déployer les moyens diplomatiques permet-

tant de relancer des instruments existants mais inappliqués ou rencontrant de graves difficultés de mise en œuvre.

Ainsi, afin de réactiver le dispositif conventionnel franco-algérien et d'engager un nouveau dialogue avec les autorités algériennes compétentes, deux réunions d'experts se sont tenues au cours des 18 derniers mois, à Paris les 8 et 9 novembre 2012 et à Alger le 24 novembre 2013. Ces réunions ont permis d'aborder des sujets très sensibles qui rejoignent les questions de nationalité et de statut personnel, mais ont également conduit à des avancées pratiques, qu'il s'agisse d'approfondir les possibilités d'actions en Algérie (médiation et accès aux enfants pendant la procédure judiciaire notamment), de faciliter l'exercice en France d'un droit de visite (incidence des questions pénales et de visa en particulier) ou de convenir de modalités d'échange entre les autorités centrales sur les dossiers individuels en cours de traitement.

L'ensemble de ces actions de négociation et de relance des coopérations bilatérales tend vers un même but : permettre d'aboutir à des solutions satisfaisantes pour les parents victimes du déplacement illicite et leur(s) enfant(s).

> **La protection des mineurs et des femmes en difficulté**

L'aide spécifique apportée aux mineurs et femmes en situation d'insécurité juridique, de danger physique ou moral est essentiellement de nature juridique et pratique. Il s'agit de leur permettre de faire face, parfois de manière très concrète et matérielle, aux divers problèmes existants dans leur situation personnelle et familiale : séparation, divorce, violences conjugales, souhait d'annulation de mariage sous la contrainte ou menaces de mariage forcé.

S'agissant des mariages forcés, la DFAE peut organiser le rapatriement de nos compatriotes concernés en liaison étroite avec les postes diplomatiques et consulaires, et, éventuellement, les services judiciaires et sociaux en France. Une page d'information et de conseil sur les mariages forcés est disponible sur le site France Diplomatie, sous la rubrique « Conseils aux voyageurs ».

PMF est également appelé à traiter les situations de ressortissants français mineurs en danger à l'étranger, en liaison avec le défenseur des droits, les services départementaux d'aide sociale à l'enfance et le BECCI, autorité centrale désignée pour l'application de la convention du 10 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.

Les postes diplomatiques et consulaires sont de plus en plus sollicités pour venir en aide à des enfants en situation de carences éducatives, de détresse morale ou de danger physique. Dans de nombreux cas, le retour en France s'impose. La prise en charge par les services sociaux français en lien avec les juridictions françaises est coordonnée par PMF.

Le recouvrement des créances alimentaires à l'étranger

Le problème du recouvrement des créances alimentaires à l'étranger, conséquence, au-delà des frontières, de l'éclatement de la cellule familiale, s'est développé avec la multiplication des couples de nationalité

différente et le développement de la mobilité des personnes.

En cas de séparation ou de divorce et lorsqu'un des deux conjoints part vivre à l'étranger, il est souvent difficile, en raison notamment de l'insolvabilité des débiteurs et de la nécessité de recourir à des voies d'exécution forcées génératrices de contentieux, d'obtenir le paiement de la pension alimentaire fixée par décision de justice

La Convention de New York du 20 juin 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger, et, depuis le 18 juin 2011, le Règlement (CE) n°4/2009 du Conseil du 18 décembre 2008 et la Convention de La Haye du 23 novembre 2007 relatifs aux obligations alimentaires, sont les trois textes régissant la coopération internationale en la matière. Pour la France, le bureau du recouvrement des créances alimentaires à l'étranger (RCA) est l'autorité centrale chargée de la mise en œuvre de ces deux instruments. A ce titre, il coopère avec les autorités centrales étrangères pour faciliter la procédure de recouvrement et permettre le paiement des créances alimentaires en France, ou à l'étranger dès lors que le créancier ou le débiteur réside en France.

Cette coopération administrative entre États a pour objectif de faciliter l'exécution au-delà des frontières des décisions de justice fixant des obligations alimentaires et de rendre plus rapides et efficaces les moyens dont disposent les créanciers d'aliments pour parvenir à un recouvrement effectif de leur créance.

Dans ce cadre, le bureau RCA instruit les demandes de recouvrement de créances alimentaires à l'étranger et assiste les créanciers et les débiteurs d'aliments tout au long de la procédure, notamment en facilitant

l'octroi d'une assistance juridique lorsque les circonstances l'exigent.

Il est également appelé à traiter, en liaison avec les postes consulaires, des demandes visant le recouvrement de créances alimentaires à l'encontre des débiteurs français résidant dans des pays non signataires de ces textes internationaux.

Le bureau traite actuellement 1 842 dossiers ; 366 nouvelles demandes ont été instruites en 2013. L'enregistrement du courrier est en constante augmentation : 3 990 correspondances ont été reçues en 2013.

La majorité des dossiers concerne les États membres de l'Union européenne.

Les agents du bureau RCA ont une compétence géographique, ce qui leur permet d'être spécialisés dans la législation interne des États compris dans leur secteur.

Ils sont quotidiennement en relation avec l'ensemble des acteurs de la procédure de recouvrement transfrontalier : créanciers, débiteurs, tribunaux, caisses d'allocations familiales, avocats, huissiers de justice, homologues étrangers.

Enfin, s'agissant de l'Europe et en application du Règlement (CE) n°4/2009 du Conseil du 18 décembre 2008, ce bureau a compétence pour traiter tant les demandes présentées par les créanciers d'aliments, telles que les demandes de reconnaissance et d'exécution des décisions en matière d'obligations alimentaires, que certaines demandes présentées par les débiteurs d'aliments.

La protection des détenus

Sur le fondement de l'article 36 de la convention multilatérale de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires ainsi que de conventions bilatérales conclues par la France avec certains pays, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international délivre la protection consulaire aux ressortissants français détenus à l'étranger, par l'intermédiaire du réseau consulaire et d'un service dédié au Département, le bureau de la protection des détenus.

La notion de détention est entendue au sens large et couvre tous les cas de privation de liberté : garde à vue, rétention administrative, détention provisoire et détention en exécution d'une condamnation pénale.

La protection consulaire s'exerce par des visites consulaires aux détenus et consiste à vérifier que ces derniers ont accès à un avocat, qu'ils peuvent communiquer avec leur famille, que celles-ci peuvent leur faire parvenir des aides financières afin d'améliorer leur ordinaire, en procédant directement, lorsque cela est nécessaire, au transfert des fonds (en 2013, environ 400 opérations pour un montant total de 250 000 €) et que leurs éventuels problèmes médicaux sont bien pris en compte par les autorités pénitentiaires. Quand cela est autorisé par la réglementation locale, les services du MAEDI assurent aussi la transmission de

colis, notamment de médicaments pour les personnes détenues souffrant d'affections spécifiques.

Par respect pour la souveraineté des États étrangers, les autorités françaises ne peuvent pas, en revanche, intervenir dans le cours de la justice locale, ni se prononcer sur le fond d'une affaire de justice, ni assurer la défense de nos compatriotes devant les tribunaux, cette tâche incombant à leur avocat. Lorsque cela s'avère utile et réalisable, il arrive que des représentants consulaires assistent à des audiences judiciaires.

Le MAEDI facilite chaque année la prise en charge par le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale le Safran (association française de réinsertion sociale spécialisée qu'il subventionne), à leur retour en France, d'une dizaine de Français ayant été détenus à l'étranger.

Afin de garantir l'exercice réciproque de la protection consulaire, le ministère assure aussi un lien avec les représentations diplomatiques et consulaires étrangères en France concernant la situation des étrangers détenus dans notre pays.

Au 1^{er} avril 2014, 2 298 ressortissants français étaient incarcérés à l'étranger (dont environ 10% de femmes). Ce chiffre varie en fonction des incarcérations et fins de détention (libérations, extraditions ou transfèrements) dont le nombre est d'environ 600 par an.

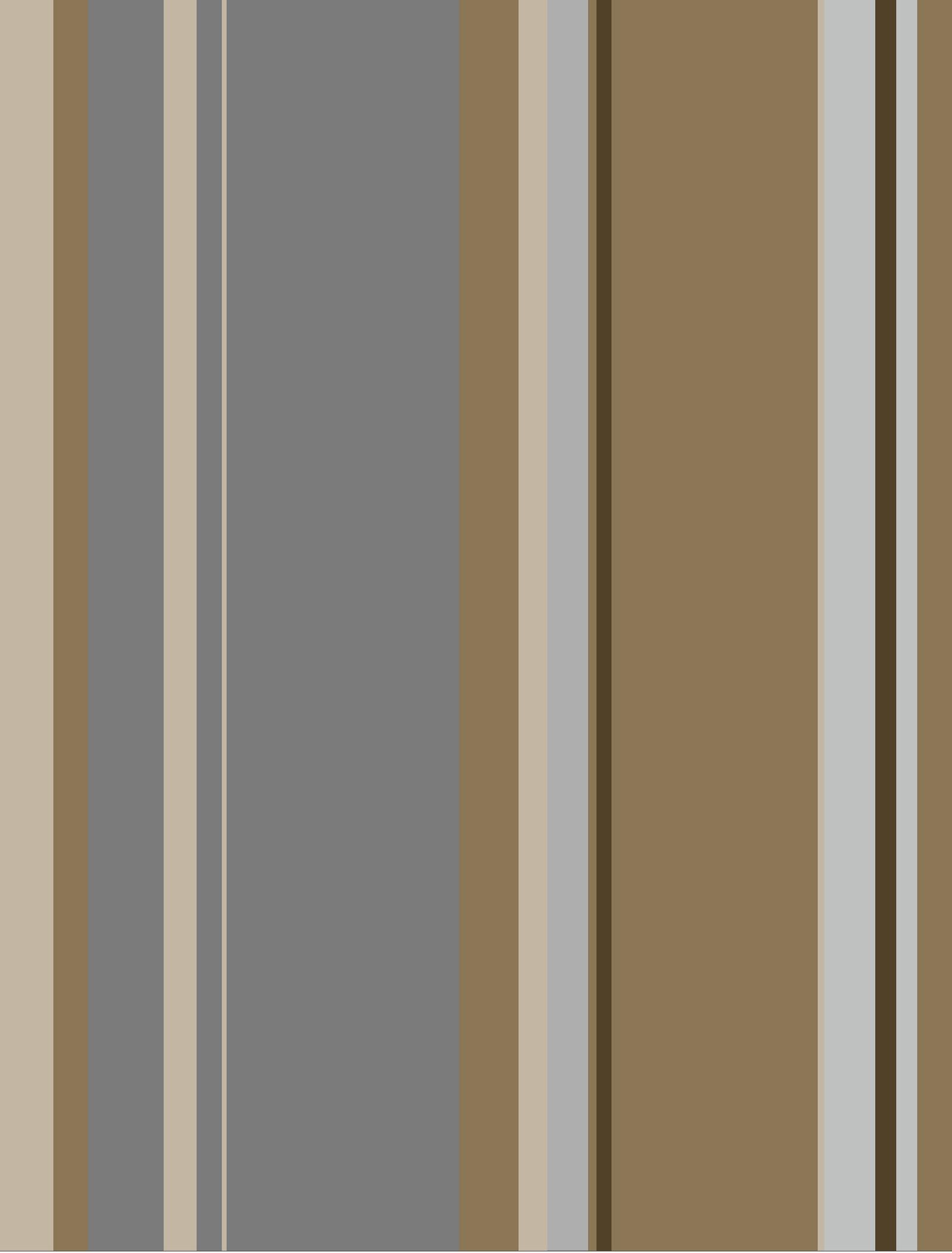
Les Français détenus pour des infractions à la législation sur les stupéfiants représentent environ 40% de la population carcérale globale. Ce pourcentage s'élève à plus de 60% pour la zone Afrique du Nord et à environ 70% pour la zone Amérique latine. 3% des dossiers sont liés à des infractions à caractère sexuel.

Huit Français sont actuellement sous le coup d'une condamnation à la peine de mort.

La majorité des détenus français à l'étranger est localisée en Europe occidentale (66% du total), notamment dans les pays frontaliers de la France (environ 41% du total en Espagne, 4,4% du total en Suisse, 4% du total en Allemagne, 4% du total en Belgique et 2,75% du total au Royaume-Uni et au Luxembourg). Ces chiffres sont probablement nettement sous-évalués dans la mesure où, dans ces pays, au regard des bonnes conditions de détention et de la proximité qui permet un contact aisé avec les proches, un grand nombre de nos ressortissants choisissent de ne pas se faire connaître de nos représentations consulaires. L'Afrique du nord, essentiellement le Maghreb, est l'autre zone du monde dans laquelle le nombre de détenus français est le plus élevé (10%, dont 7,2% du total au Maroc et 2,2% du total en Algérie). Puis viennent l'Amérique latine (6%), l'Afrique subsaharienne, l'Amérique du nord et l'Asie-Océanie (respectivement environ 4%). La répartition des détentions par zones géographiques s'établit selon le tableau suivant.

ZONES GÉOGRAPHIQUES	Délits sexuels	% DU TOTAL	Produits Stupéfiants	% DU TOTAL	Droit commun	% DU TOTAL	Motifs inconnus*	%% DU TOTAL	Nombre de détenus
Afrique du Nord	4	0,17	155	6,74	80	3,48	6	0,26	245
Afrique Subsaharienne Francophone	10	0,43	24	1,04	54	2,35	4	0,17	92
Afrique Subsaharienne Non Francophone	1	0,04	4	0,17	6	0,26	2	0,08	13
Amérique Centrale et du Sud	2	0,08	91	3,96	39	1,69	0	0	132
Amérique du Nord	17	0,74	16	0,69	69	3	1	0,04	103
Asie-Océanie	11	0,47	50	2,17	51	2,21	4	0,17	116
Europe Continentale et Asie Centrale	2	0,08	9	0,39	28	1,21	2	0,08	41
Proche-Moyen Orient	2	0,08	4	0,17	21	0,91	7	0,3	34
UE et Europe Occidentale	28	1,21	490	21,3	511	22,23	493	21,45	1522
TOTAL toutes zones	77	3,35	843	36,7	859	37,4	519	22,6	2298

* Au moment de l'établissement du tableau. Le nombre de détenus étant un flux en perpétuelle évolution compte tenu des libérations et des arrestations quotidiennes, les informations concernant le motif de détention peuvent parvenir aux services du ministère des Affaires étrangères et du développement international après la prise de connaissance de l'incarcération d'un ressortissant français à l'étranger en fonction de la communication des autorités locales.



VII - L'administration des Français de l'étranger

11 LE RÉSEAU D'ADMINISTRATION CONSULAIRE INFORMATISÉ



Le réseau d'administration consulaire informatisé (RACINE) est un pivot central au service de la relation entre l'utilisateur et le service public consulaire.

Depuis 2006, RACINE fait partie de l'environnement de travail quotidien des postes consulaires. Les applications informatiques qui le constituent s'enrichissent régulièrement.

Le Registre mondial des Français établis hors de France constitue le socle de l'architecture sur laquelle repose le réseau d'administration consulaire informatisé RACINE. Chaque Français établis hors de France peut s'inscrire au Registre consulaire mondial au guichet des consulats mais aussi par correspondance ou par courriel. L'inscription facilite les démarches administratives des Français et permet au consulat d'avoir une meilleure connaissance de la communauté française. Valable jusqu'à 5 ans, l'inscription au Registre mondial est facultative mais elle est vivement recommandée en raison des avantages qu'elle présente pour nos compatriotes.

Au 31 décembre 2013, l'inscription consulaire concernait 1 642 953 personnes.

Les conjoints ou les enfants mineurs étrangers de Français peuvent tout à fait être inscrits au Registre de protection, partie intégrante du Registre mondial. En 2013, on comptait à ce titre 148 000 personnes inscrites au registre de protection.

Le fonctionnement en réseau du Registre mondial permet à un consulat, lorsqu'un Français change de circonscription consulaire, de rapatrier d'un simple clic un dossier de Singapour à Genève par exemple, en sauvegardant les données essentielles. En temps de crise, il est également conçu pour qu'un consulat puisse accéder, immédiatement, aux dossiers Registre d'un pays où la représentation française aurait été suspendue.

Le Registre mondial est une base de données certifiée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les personnes inscrites au registre mondial peuvent bien entendu, quant à elles, exercer leur droit d'accès et de rectification (article 39 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Le Registre mondial permet ainsi de :

- faciliter l'accomplissement de nombreuses formalités administratives et l'obtention de documents administratifs (passeport, carte nationale d'identité, etc) ;
- accéder à certaines procédures ou à certaines prestations liées à la résidence à l'étranger telles que l'octroi de bourses scolaires ;
- recevoir régulièrement par courriel ou par message téléphonique des informations du poste consulaire, notamment sur la situation sécuritaire du pays ou sur les principaux événements ou échéances concernant les Français ;

- faciliter l'exercice de la protection consulaire en cas de crise puisque ce sont les listes du Registre qui servent de bases aux équipes consulaires pour localiser nos compatriotes et leur porter assistance ;

- obtenir un certificat d'inscription au Registre et un certificat de radiation qui facilitent les démarches auprès des autorités locales et auprès des services douaniers, le cas échéant.

En 2013, plusieurs développements ont été programmés notamment afin d'éviter les doublons et de faciliter les recherches. À terme, les usagers pourront s'inscrire directement au registre mondial par voie électronique.

Le Registre mondial alimente également plusieurs applications informatiques annexes qui facilitent le travail des consulats et améliorent le service rendu aux Français de l'étranger pour la gestion des listes électorales (ELECTIS, près de 1 130 000 personnes en 2014) et les affaires militaires (APD : près de 30 000 jeunes chaque année).

Enfin, l'application RENDEZ-VOUS permet la prise de rendez-vous gratuite par Internet. 44 consulats (soit 71 services différents), représentant près de 68% des inscrits au Registre mondial des Français de l'étranger, proposent ce service aux usagers. L'application permet de fluidifier l'accueil du public et de diminuer les temps d'attente pour l'utilisateur dans le domaine de l'administration des Français, de l'état-civil et des affaires sociales. Le consulat de France à Londres a reçu ainsi près de 43 000 usagers sur rendez-vous en 2013.

É – MONCONSULAT.FR

L'utilisateur reçoit désormais un courriel en confirmation de sa prise de rendez-vous. Bientôt, il recevra un courriel de rappel et pourra plus facilement reporter ou annuler son rendez-vous. Le taux de non-présentation devrait ainsi diminuer et permettre une meilleure adéquation des moyens à la demande. Rapidement, l'utilisateur pourra prendre rendez-vous à partir de son smartphone.

Le Registre mondial des Français établis hors de France et l'ensemble du réseau RACINE sont donc des instruments essentiels mis à la disposition des postes afin de mieux gérer les communautés françaises à l'étranger. La poursuite de son évolution ainsi que la mise en place de nouvelles fonctionnalités reste un des enjeux de l'action de la DFAE.

MonConsulat.fr



Le portail MonConsulat.fr, créé en 2011, ouvre au Français de l'étranger inscrits au registre consulaire mondial, l'accès à une partie de leurs données qui peuvent ainsi être directement modifiées et complétées.

Depuis sa création, près de 220 000 comptes ont été ouverts.

Il permet :

- de consulter et de mettre à jour des données personnelles : coordonnées postales, téléphoniques, électroniques et de sécurité ;
- de vérifier son inscription sur la liste électorale consulaire et de choisir ses propres modalités de vote ;
- d'éditer une attestation d'inscription consulaire

Lors des dernières consultations électorales, MonConsulat.fr a permis aux électeurs d'actualiser facilement leurs données et ainsi leur assurer une meilleure réception des lettres de convocation aux scrutins électoraux, ainsi que des identifiants et mots de passe pour le vote par internet.

MonConsulat.fr a aussi pour vocation de devenir le guichet consulaire ouvert à tous ceux qui séjournent à l'étranger.

Les services en ligne offerts aux Français à travers le portail MonConsulat.fr seront développés.



2| LES TITRES D'IDENTITÉ ET DE VOYAGE

La délivrance des titres d'identité et de voyage aux Français résidents et de passage à l'étranger constitue un service de première importance dans nos ambassades et consulats dans le monde.

Véritable guichet de l'administration française à l'étranger, ce secteur connaît une forte croissance depuis plusieurs années, notamment avec la mise en place de la biométrie en juin 2009.

240 000 passeports ont été délivrés en 2013, ce qui constitue une hausse de plus de 70% en 5 ans. Ce succès est dû à la très forte réduction des délais de délivrance de ce titre dans le réseau consulaire, qui est de 11 jours en moyenne. En conséquence, le nombre de passeports d'urgence délivrés parallèlement a baissé de 43% sur cette même période, avec 4 600 passeports d'urgence délivrés en 2013. La délivrance de ces titres est réservée aux seules situations ne pouvant attendre l'émission d'un passeport ordinaire.

En revanche, la délivrance des cartes nationales d'identité et des laissez-passer consulaires reste stable avec respectivement 89 800 et 14 800 titres délivrés en 2013.

Perspectives

La DFAE souhaite mettre en œuvre deux projets pour lesquels elle travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'intérieur :

- le recueil des demandes de passeport par des consuls honoraires spécialement habilités, et dans le respect de toutes les normes de sécurité. Cette mesure permettrait aux Français d'effectuer leur demande de passeport au plus près du lieu de leur domicile, dans les agences consulaires disposant de cette facilité.
- l'envoi direct des passeports à leurs titulaires une fois fabriqués, ce qui éviterait aux Français s'étant déplacés au poste diplomatique ou consulaire pour déposer leur demande de s'y rendre une seconde fois pour le retirer.

Des discussions sont en cours avec le ministère de l'intérieur afin de déterminer les possibilités de mise en œuvre de telles mesures.

CNIS

Par décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013, les cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS) ont vu leur durée de validité passer de 10 à 15 ans. Ces nouvelles dispositions valent pour les CNIS délivrées à compter du 1^{er} janvier 2014, mais également pour celles qui ont été éditées à partir du 2 janvier 2004, de façon rétroactive. Pour cette catégorie particulière de CNIS, la validité est

prolongée mais aucune modification matérielle du titre n'en atteste.

Cette mesure pose des difficultés pour certains déplacements à l'étranger, dans les pays dans lesquels cette nouvelle validité de cartes, dès lors qu'elle n'est matérialisée par aucune prorogation du titre, n'est pas valable.

De portée internationale, cette mesure doit donc encore faire l'objet

d'ajustements, pour lesquels le MAEDI est en contact avec le ministère de l'intérieur.

Lorsque des difficultés à l'étranger leur sont rapportées, nos ambassades et consulats mettent tout en œuvre pour venir en aide aux ressortissants français et faciliter leur retour en France.

3| LE RÉSEAU DES CONSULS HONORAIRES

Les consuls honoraires : leur rôle

Les consuls honoraires ne sont pas des agents de l'État mais des particuliers qui exercent leurs fonctions **à titre bénévole**. Ils sont choisis par les chefs de circonscription consulaire et diplomatique pour leur bonne connaissance de la communauté française et des principaux décideurs locaux. Ils relèvent des dispositions de la convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. Leur statut est fixé par le décret n° 76-548 du 16 juin 1976.

La fonction première des consuls honoraires est la protection et l'assistance aux Français résidents et/ou de passage en difficulté. Mais un véritable travail d'administration d'une communauté (recueil des demandes d'inscription au registre, remise de passeports, réception des demandes d'aides diverses, etc.) leur est, de plus en plus, demandé par les postes consulaires. La charge de travail qui leur incombe est parfois très lourde.

Les consuls honoraires sont de précieux relais de nos postes, ils prennent également part à la mise en œuvre de la diplomatie économique. Grâce à leur connaissance fine de la région dans laquelle ils sont implantés, voire leur réseau de relations, ils sont souvent de véritables « apporteurs d'affaires » pour les opérateurs économiques français. A ce titre, ils sont mis à contribution par les différents services de l'ambassade.

Par ailleurs, ils sont aussi toujours largement associés aux opérations électorales. Ils assurent la diffusion de l'information auprès de la communauté française locale afin d'inciter la participation au vote. Tous les consuls honoraires de **nationalité française** sont, depuis 2007, habilités, sans autre formalité, à établir des procurations de vote.

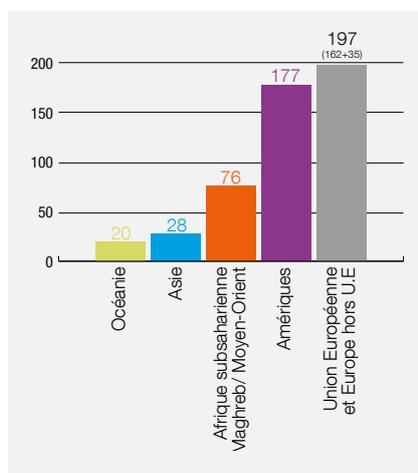
De nombreux bureaux de vote sont installés dans des villes-sièges d'une agence consulaire et, dans la plupart des cas, le consul honoraire est nommé Président d'un bureau de vote. Ce dispositif permet ainsi

de rapprocher l'urne des électeurs pour assurer la meilleure participation possible.

Enfin, des subventions de fonctionnement peuvent être accordées aux agences consulaires en fonction du volume d'activité ou lorsque le consul honoraire ne dispose pas à titre personnel des moyens nécessaires. Un bureau et un secrétariat sont souvent nécessaires pour permettre au consul honoraire de mener sa tâche à bien. En 2014, une enveloppe de 1 125 300 € a ainsi été répartie entre elles.

Répartition des agences consulaires par zones géographiques

La France dispose actuellement d'un réseau de **498** agences consulaires réparties comme suit dans 98 pays :



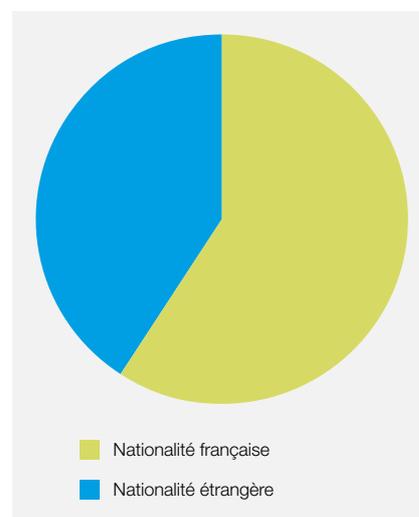
La question de la nationalité du consul honoraire

La nationalité française n'étant pas une condition obligatoire, un consul honoraire peut également être de nationalité étrangère, le plus souvent de celle de l'État de résidence ou être double national. Il peut parfois être de meilleure administration

d'opter pour un ressortissant local, bien introduit auprès des milieux dirigeants et capable de porter assistance aux Français en difficulté. Une bonne connaissance de la langue française est toutefois requise.

Sur les 498 consuls honoraires en activité, à ce jour :

- **295** sont **français** (93 d'entre eux sont double-nationaux) ;



- **203** ne sont pas français.

Dans certains pays, les consuls honoraires doivent obligatoirement avoir la nationalité du pays d'accueil, c'est le cas en Indonésie où seule la consule honoraire à Denpasar (Bali), de nationalité indonésienne, a pu obtenir l'agrément des autorités locales. A l'inverse, en Egypte, les autorités locales refusent les candidatures de ressortissants égyptiens.

Restructuration du réseau

Un travail de rééquilibrage de l'implantation des agences consulaires est mené par le MAEDI depuis plusieurs années. Il s'inscrit dans la stratégie globale concernant le réseau consulaire. Une forte densité d'agences consulaires ne se justifie pas de la même façon dans tous les pays. Elle se comprend davantage dans les pays au

vaste territoire, à la géographie physique particulière ou insulaire, à forte activité touristique ou lorsque la présence française le justifie.

De nouvelles agences ont ainsi été créées en pays tiers. Après l'Irak, le Mozambique, l'Angola, le Honduras, la Serbie, le Yémen, des ouvertures sont en cours au Laos, en Lituanie, en Namibie, au Kazakhstan et en Biélorussie. C'est en Russie et en Ukraine que le réseau s'est développé de manière significative depuis 2007. Après l'ouverture de l'agence consulaire à Rostov sur le Don (Russie), 4 autres agences ont été créées : à Kaliningrad, à Kazan, à Nijni-Novgorod et à Novossibirsk. L'agence à Verhnaya Salda est en attente de l'accord des autorités russes pour ouvrir. Par ailleurs, 3 agences ont été ouvertes en Ukraine : à Lviv, à Donetsk et à Odessa. Les agences en Russie et en Ukraine ont essentiellement un rôle d'influence.

L'ouverture d'une agence consulaire est soumise à l'accord du pays d'accueil. Certains pays n'acceptent pas la création d'agences consulaires. C'est le cas dans quelques États où la présence française est pourtant forte, notamment en Algérie, en Chine ou au Vietnam.

Les consuls honoraires franco-allemands

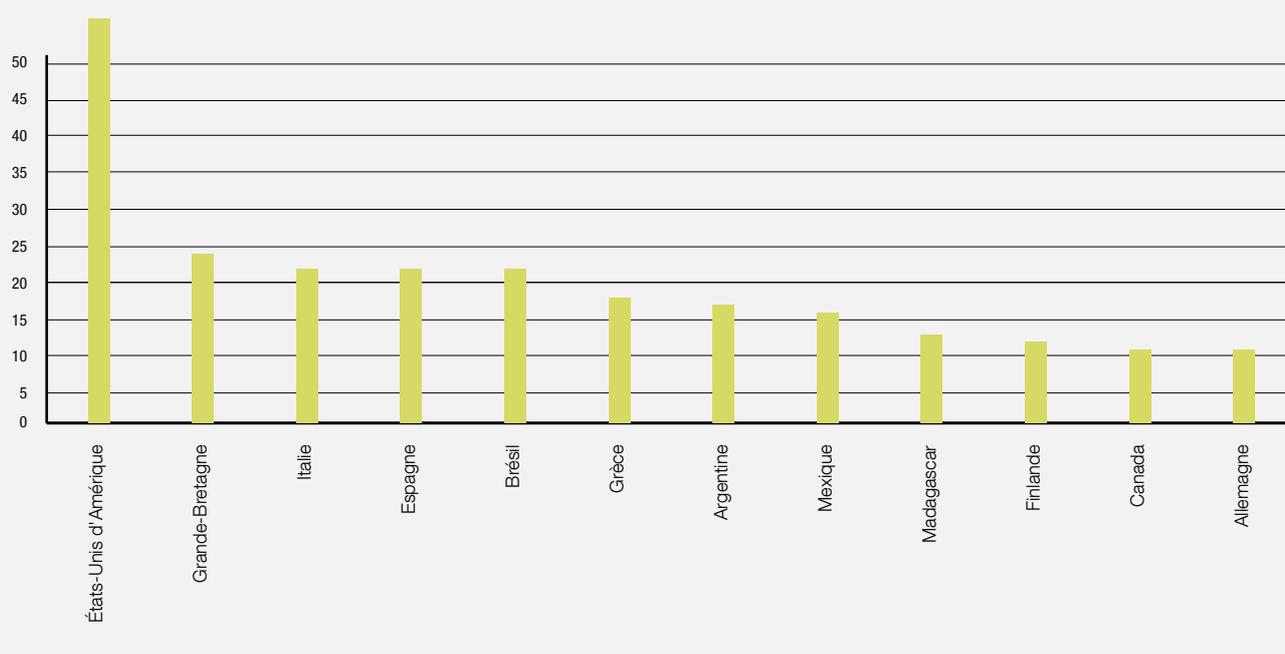
Depuis 2002, le MAEDI et l'Auswärtiges Amt encouragent, au titre de la coopération consulaire franco-allemande, leurs consulats respectifs à désigner des consuls honoraires représentant à la fois la France et l'Allemagne.

A ce jour, 11 agences consulaires communes existent et témoignent de la qualité et de l'étroitesse des liens entre la France et l'Allemagne. Néanmoins, les consuls honoraires allemands disposant de certaines compétences non dévolues aux consuls honoraires français, cette situation peut déboucher sur des frustrations. Elle est un facteur d'incitation supplémentaire à la recherche de solution sur les compétences des consuls honoraires. Ces agences sont situées :

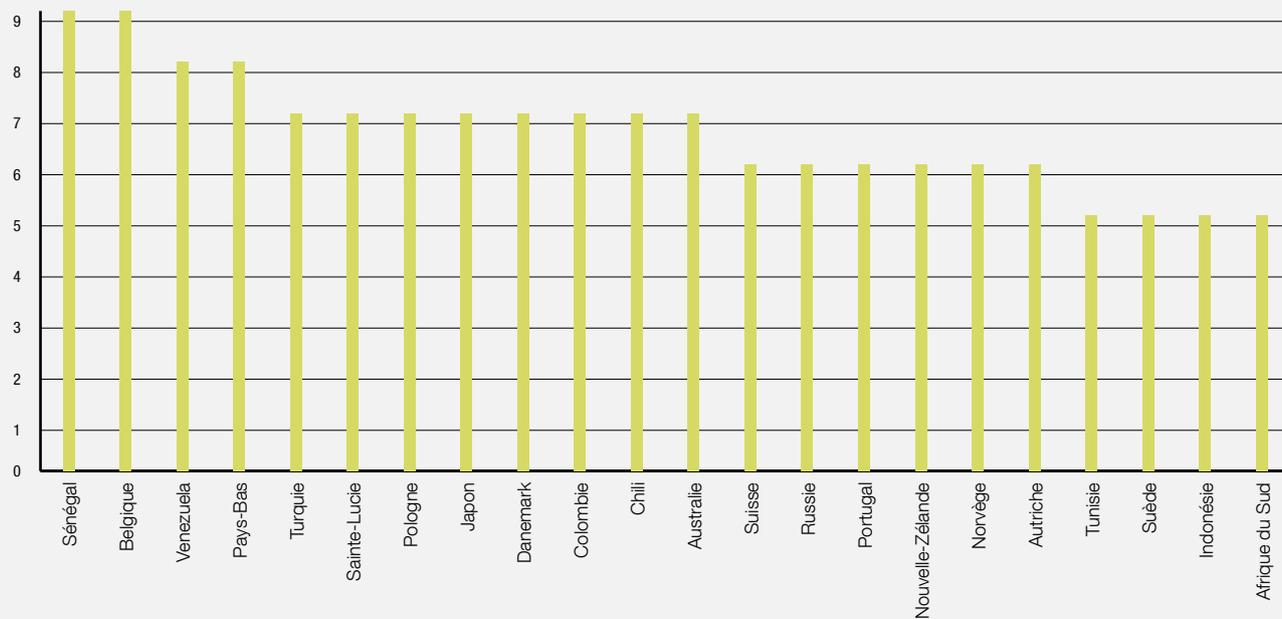
- en Australie (à *Cairns* et à *Hobart*) ;
- en Bulgarie (à *Varna*) ;
- au Chili (à *Temuco* et à *La Serena*) ;
- aux Etats-Unis d'Amérique (à *Des Moines* et à *Savannah*) ;
- en Finlande (à *Lappeenranta*) ;
- en Grèce (à *Jannina*) ;
- en Papouasie-Nouvelle Guinée : à *Honiara-Iles Salomon*)
- et en Turquie (à *Edirne*).

Implantation des agences consulaires dans le monde

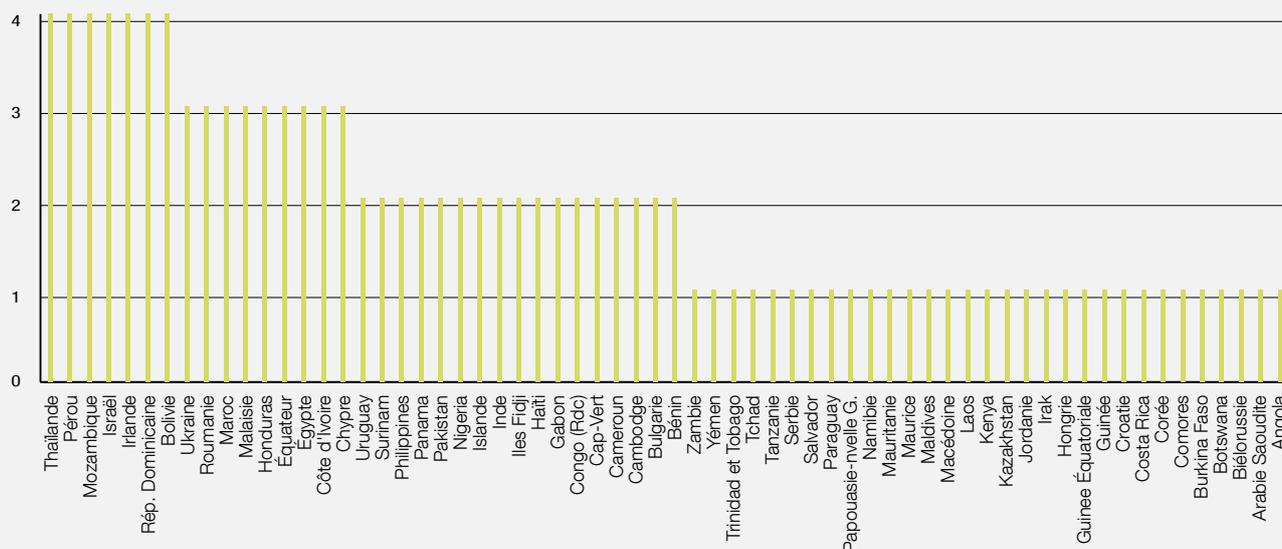
Les 12 pays les plus dotés



5 à 9 agences



1 à 4 agences



4| LES CIMETIÈRES CIVILS À L'ÉTRANGER

Le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international en matière d'entretien des cimetières civils

En cas de défaillance des autorités locales, les postes diplomatiques et consulaires s'efforcent de veiller à l'entretien des cimetières civils français à l'étranger.

La responsabilité des postes se limite aux parties communes (murs d'enceinte, allées, végétation) ainsi qu'au gardiennage. Elle ne concerne pas les sépultures individuelles dont l'entretien, tout comme en France, incombe exclusivement aux familles et aux ayants-droits. Cette limite de l'intervention publique est toutefois assouplie dans le cas de sépultures à l'abandon ou compte tenu de circonstances historiques particulières.

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international entretient des cimetières civils dans 54 pays : Afghanistan, Afrique du sud, Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Espagne, Ethiopie, Gabon, Grèce, Guatemala, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Islande, Japon, Laos, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Papouasie Nouvelle Guinée, Pays-Bas, Sénégal, Slovénie, Sri Lanka, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela et Vietnam.

En 2013, une subvention de 545 985 € a été allouée pour l'entretien des cimetières civils, dont 427 836 € pour l'Algérie.

Le cas particulier de l'Algérie : plan d'action et de coopération en Algérie

Les cimetières civils en Algérie font partie de l'histoire de l'Algérie et de la France. Ils constituent un patrimoine commun qui doit être conservé au titre du devoir de mémoire et du respect dû aux défunts.

C'est la raison pour laquelle une attention particulière sur les sépultures civiles en Algérie a été portée par les plus hautes autorités de l'État conduisant à la mise en place d'un plan d'action et de coopération en Algérie.

La première phase de ce plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, annoncé le 3 mars 2003 par le Président Chirac s'est achevée en 2009 pour les circonscriptions d'Alger et d'Annaba et en 2011 pour Oran.

Ce plan articulé autour de trois axes (rénovation, entretien et regroupement) a permis de recenser 523 cimetières (453 cimetières chrétiens, 59 cimetières israélites et 11 cimetières mixtes), soit 209 618 sépultures dont 158 811 sépultures chrétiennes et 50 807 sépultures juives. La liste n'est toutefois pas exhaustive, certaines régions restant difficiles d'accès en raison du contexte sécuritaire.

De 2005 à 2011, l'État a regroupé 84 cimetières et a consacré 2 321 589,27 € soit deux fois et demi le montant initialement prévu :

- Alger : 849 168,48 €
- Annaba : 674 469,11 €
- Oran : 797 951,68 €

De nombreuses associations de rapatriés présentes sur le terrain entreprennent, en étroite coopération avec les postes consulaires concernés, des travaux d'entretien et de rénovation.

Une seconde phase du plan d'action a été lancée visant au regroupement de 137 cimetières situés en zones rurales.

Les premières phases de travaux ont débuté au deuxième trimestre 2012 dans les trois circonscriptions consulaires d'Algérie. Des travaux d'entretien et de rénovation ainsi que le regroupement de 68 cimetières ont été effectués à ce jour, pour un montant total de 873 722,70 € :

- Alger : 376 112,62 €
- Annaba : 214 603,99 €
- Oran : 283 006,09 €

Un fonds de concours, mis en place le 6 mars 2004 afin d'accueillir les contributions des collectivités territoriales à la mise en œuvre de ce plan d'action et compléter l'engagement budgétaire de l'État, a permis de collecter, à ce jour, 300 100 €.

Les travaux de regroupement pour la seconde phase du plan d'action devraient s'achever en 2015.



Réhabilitation du cimetière chrétien de Bejaia



Regroupement au cimetière de Guelma

5| L'ÉTAT CIVIL ET LA NATIONALITÉ

La sous-direction de l'état civil et de la nationalité (MAEDI-SAEJ-ECN) est en charge de « l'ensemble des questions relatives à l'état civil des Français et à la nationalité française à l'étranger », le Service central d'état civil (SCEC) assurant ses missions traditionnelles de conservation et d'exploitation des actes d'état civil établis pour des événements survenus à l'étranger et concernant

des ressortissants français (naissances, mariages, reconnaissances et décès) et d'établissement des actes pour les Français par déclaration ou décret de naturalisation.

La sous-direction de l'état civil et de la nationalité (ECN)

La sous-direction ECN a pour mission première de suivre l'évolution de la législation et de la réglementation touchant à l'état

civil et à la nationalité et de prendre part à l'élaboration des nouveaux textes.

> L'état civil consulaire

Cette sous-direction assure également une mission d'accompagnement de nos postes diplomatiques et consulaires pour l'application de la législation et de la réglementation. L'année 2013 a ainsi été marquée par la mise en œuvre de la loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

> Nombre d'actes dressés et transcrits par les postes à l'étranger et par le SCEC pour leur compte sur la période 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total des actes établis	112 741	112 921	111 920	122 064	123 089	119 609
Actes de naissance	53 472	53 984	54 206	57 597	58 606	57 350
Actes de mariage	48 463	48 301	46 661	50 876	51 391	48 831
Actes de reconnaissance	4 530	4 573	4 698	5 272	5 087	5 246
Actes de décès	6 276	6 063	6 355	7 215	7 033	7 006
Déclarations conjointes de changement de nom	-	-	-	-	1 104	1 108

> Acquisition de la nationalité française

La sous-direction ECN examine les dossiers proposés par nos ambassades et nos consulats pour des demandes de naturalisation d'étrangers résidant à l'étranger, en application des dispositions de l'article 21-26 du code civil (assimilation à une

résidence en France), et les dossiers de naturalisation « sur proposition du ministre des Affaires étrangères » en application des dispositions de l'article 21-21 du code civil. En revanche, les dossiers de déclaration de nationalité, notamment à raison du mariage (3 087 en 2011) sont transmis directement par les postes à la sous-direction de l'accès à la nationalité française (SDANF).

Nombre de dossiers déposés auprès des postes

ANNÉES	NATURALISATION OU RÉINTÉGRATION PAR DÉCRET	
	ART. 21-26 DU CODE CIVIL	ART. 21-21 DU CODE CIVIL
2009	217	6
2010	192	14
2011	242	11
2012	211	2
2013	312	7

Le service central d'état civil (SCEC)

L'équipe de direction du SCEC réunit, autour du sous-directeur de l'état-civil et de la nationalité, son adjointe, les conseillers ainsi que les chefs de département et de bureaux. C'est à ce niveau qu'est assuré le suivi de l'activité de la sous-direction et du SCEC, et que sont discutées les grandes orientations en matière de modernisation, de communication, d'organisation et de gestion du service.

Le SCEC a deux missions principales :

- la mise à jour et la délivrance des actes dont il est dépositaire : apposition des mentions, délivrance des copies et extraits, mise à jour et duplicata de livrets de famille, rectifications d'erreurs ou omissions ;

- l'établissement d'actes : actes pour les accédants à la nationalité française, reconstitution d'actes manquants (pour les rapatriés d'Algérie notamment), transcriptions qui ne sont pas assurées par notre réseau consulaire (consulats en Algérie, en Tunisie et au Maroc, ainsi que les pays où la France ne dispose pas de représentation diplomatique ou consulaire).

Le SCEC assure également la transcription à l'état civil français de décisions judiciaires (jugements d'adoption, jugements déclaratifs de décès) pour des événements survenus à l'étranger et concernant des ressortissants français. Il assure enfin la tenue du Répertoire civil et du Répertoire civil annexe pour les personnes nées à l'étranger.



Le Service central d'état civil

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Service central d'état civil (SCEC) centralise pour les Français l'ensemble des actes établis pour des événements d'état civil survenus à l'étranger. Ce service du ministère des Affaires étrangères est décentralisé à Nantes.

USAGERS CONCERNÉS

Il est compétent pour délivrer des copies et des extraits d'actes d'état civil concernant les Français pour lesquels un événement est survenu à l'étranger (naissance, mariage, reconnaissance, adoption, décès...).

Il est également compétent pour établir les actes d'état civil français de toutes les personnes qui acquièrent la nationalité française, par décret ou par déclaration.

SERVICES PROPOSÉS

Les usagers concernés peuvent s'adresser au SCEC pour les actes suivants.

La délivrance d'actes de naissance et de mariage (copies intégrales ou extraits avec filiation)

Demandeur : titulaire de l'acte s'il est majeur ou émancipé, parents, grands-parents, enfants, conjoint, représentant légal (parent(s), tuteur, curateur), mandataire (notaire, avocat).

La délivrance d'acte de décès

Demandeur : tout requérant qui indique la date et le lieu du décès, et le nom et prénom de la personne décédée.

La délivrance d'extrait plurilingue

Cet extrait peut être présenté à l'étranger afin d'éviter le recours à une traduction et à une légalisation.

Demandeur : titulaire de l'acte s'il est majeur ou émancipé, parents, grands-parents, enfants, conjoint.

La transcription des actes d'état civil étrangers dressés en Algérie, au Maroc ou en Tunisie.

Pour les autres pays, la demande de transcription est faite auprès du consulat français compétent.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SCEC conserve et tient à jour les actes dont il est dépositaire (apposition de mentions, rectifications, etc.). À savoir...

• L'état civil consulaire

Le SCEC possède la collection complète des actes de l'état civil dressés et transcrits dans les ambassades et consulats, soit **4 millions d'actes**.

• L'état civil des ressortissants français établi dans des pays anciennement sous souveraineté française

Cela équivaut à **8 millions d'actes**.

• L'état civil des Français par acquisition

Le SCEC établit, conserve et met à jour les actes d'état civil pour les personnes qui acquièrent la nationalité française, par décret ou par déclaration, soit une collection de **3 millions d'actes**.

LE SCEC EN CHIFFRES

Il est dépositaire de

15 millions d'actes

180 000 mentions sont apposées chaque année sur ces actes

Plus de **1 800 000 copies et extraits** sont délivrés aux usagers, soit une moyenne de plus de 7 000 délivrances par jour

52 000 livrets de famille sont également établis

CONTACTS

Vous pouvez vous adresser au Service central d'état civil :

PAR INTERNET

Pour un traitement rapide de vos demandes de copies d'acte, un formulaire est disponible sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères, à l'adresse suivante :

pastel.diplomatie.gouv.fr/dali

Vous trouverez des informations complémentaires sur

diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/vos-droits-et-demarches/etat-civil

PAR COURRIER

Service central d'état civil
11, rue de la Maison-Blanche
44941 Nantes Cedex 9

PAR TÉLÉPHONE

Depuis la France : 08 26 08 06 04
Depuis l'étranger : +33 (0) 41 86 42 47

PAR MESSAGERIE

courrier.scec@diplomatie.gouv.fr

> L'activité de délivrance et d'exploitation

Après une période de forte croissance (31% entre 2005 et 2010), l'activité de délivrance des actes continue à se stabiliser.

Les mesures de simplification décidées en matière de délivrance de documents d'identité et de voyage ont contribué à enrayer l'explosion des demandes constatée avant leur mise en œuvre, ce

qui a permis aux services d'exploitation des actes, d'une part, de faire face à l'importante demande de mise à jour et délivrance de duplicata de livrets de famille et, d'autre part, de créer un nombre important d'extraits d'actes.

> **Le tableau ci-après reflète l'évolution des indicateurs relatifs à l'activité de mise à jour et de délivrance des actes sur les dernières années**

	2009	2010	2011	2012	2013
Copies et extraits d'actes délivrés	1 992 179	2 020 764	1 813 762	1 725 228	1 740 623
Moyenne par jour	7 905	7 956	7 169	6 819	6 907
Mentions apposées	171 468	179 508	178 350	179 559	179 413
Mises à jour et duplicata de livrets de famille	67 125	82 512	111 701	110 595	108 608

> L'activité d'établissement et de reconstitution d'actes

Le nombre d'actes établis pour les Français par déclaration à la suite d'un mariage avec un ressortissant français (article 21-2 du code civil) a diminué en 2013 (-10%). Logiquement, l'effet mécanique de l'augmentation constatée des années 2011 et 2012 conséquence de la loi de 2006 ayant porté à quatre années de vie commune le délai requis pour souscrire une déclaration d'acquisition, ne s'est pas répété en 2013.

Pour les Français par décret de naturalisation, après 2 années consécutives de baisse (2011 et 2012) on constate une reprise en 2013 du nombre de dossiers. C'est ainsi que le département établissement a établi plus de 47 000 actes en 2013 soit une hausse de près de 12%. Cette tendance, qui se confirme début 2014, devrait s'accroître. Elle correspond à une politique d'encouragement à l'acquisition de la nationalité française mise en œuvre par les préfectures et nos postes consulaires.

La reconstitution des actes manquants des registres établis dans les pays anciennement sous souveraineté française continue à diminuer. En effet, la plus grande partie de ces actes est désormais reconstituée. Cependant, les dossiers restant à traiter aussi bien pour l'Afrique que pour l'Algérie requièrent une expertise en état civil et nationalité qui les rend particulièrement chronophages.

> **Le tableau ci-après donne l'évolution du nombre d'actes établis par le SCEC sur les dernières années**

Au cours de l'année 2013, grâce à une optimisation des moyens et à un renfort des autres bureaux du département établissement, le BTM a pu transcrire 28 000 actes, ce qui représente plus du quart des transcriptions effectuées pour le monde entier.

À noter toutefois une baisse qui s'explique par le fait qu'une partie des moyens humains très importants qui avaient pu être mis à la disposition de ce bureau en 2012 ont été redirigés sur l'activité des actes des français par acquisition.

ANNÉE	2009	2010	2011	2012	2013
Actes établis pour les naturalisés par décret	94 618	89 968	67 740	42 433	47 431
Actes établis pour les Français par déclaration	22 828	24 658	28 435	26 241	23 425
Actes établis par le BTM (Bureau des transcriptions pour le Maghreb)	17 000	17 401	29 000	31 000	28 000

> Les transcriptions judiciaires

Le nombre d'inscriptions au Répertoire civil ou au Répertoire civil annexe est en très forte augmentation (près de 27%). Cette augmen-

tation s'explique en partie par l'application de la loi sur la protection juridique des majeurs (loi n° 2007-308), relative notamment aux tutelles qui oblige à un renouvellement des dossiers de tutelle tous les 5 ans.

ANNÉE	2009	2010	2011	2012	2013
Transcriptions judiciaires	3 954	4 240	4 460	4 585	4 163
Inscriptions au Répertoire civil et au Répertoire civil annexe	10 071	15 541	16 717	18 404	23 344

> Informatisation et modernisation des procédures

La tenue du répertoire civil et du répertoire civil annexe a été intégrée au système d'information du service central d'état civil offrant aux officiers d'état civil la possibilité de délivrer rapidement les certificats associés.

Les logiciels d'état civil du SCEC et des postes consulaires ont par ailleurs été mis en conformité avec la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Perspectives : « SCEC 2015 », vers une dématérialisation totale des procédures en matière d'état civil.

« SCEC 2015 » regroupe l'ensemble des initiatives prises par le SCEC en vue de l'abandon du papier dans les procédures d'établissement et d'exploitation des actes de l'état civil. Engagés depuis plusieurs années, les efforts de dématérialisation au SCEC reposent aujourd'hui sur plusieurs projets distincts, aux calendriers et aux modalités spécifiques, mais qui se complètent pour arriver d'ici quelques années à une solution globale cohérente.

- Dès 2013, avec les notaires qui représentent entre 1/4 et 1/3 du total des demandeurs de copies ou d'extraits d'actes de l'état civil, le SCEC a mis en place une procédure d'envoi dématérialisé de ces documents. C'est une solution plus rapide, plus sûre et moins coûteuse que la délivrance de copies et d'extraits papier qui est actuellement la règle.
- En parallèle, la procédure dite de « vérification des données d'état civil » consistera, dès 2015, en une transmission directe et dématérialisée des données d'état civil à l'administration ou à l'organisme requérant (communes, ministère de l'Intérieur, organismes sociaux, ...). Cette réforme prévue par le décret n° 2011-167 du 10 février 2011 sera expérimentée, dans le cadre de l'instruction des demandes de passeports, à compter de la fin de l'année 2014 aux Français nés dans l'Union européenne pour être généralisée, en 2015, à l'ensemble des Français nés à l'étranger. Le nouveau dispositif aura pour effet une simplification des démarches pour l'utilisateur, qui n'aura plus à produire de copie ou d'extrait d'actes de l'état civil.

- Le SCEC suit les travaux devant conduire à l'extension de la procédure, encore très limitée, de l'échange dématérialisé des avis de mention.
- Enfin, un projet ambitieux est actuellement à l'étude : la mise en place d'un registre d'état civil électronique, dont le caractère authentique se substituera alors à celui attribué jusqu'à présent aux seuls registres papier. Un groupe de travail paritaire MAEDI / ministère de la Justice se réunit régulièrement pour faire avancer ce projet. Le SCEC pourrait être pionnier dans la mise en œuvre de ce dispositif, qui serait étendu par la suite aux communes de France.

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique et dans le souci constant d'améliorer le service rendu, le SCEC a procédé début 2014, pour la deuxième année consécutive, à une enquête de satisfaction auprès des usagers. Sur 58 000 personnes interrogées, les résultats sont éloquentes : d'une part, le taux de réponse particulièrement élevé, plus de 30%, démontre l'attachement des usagers au bon fonctionnement de leur service public ; d'autre part, 90% des usagers se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » du service et des délais de réponse. Les usagers, qui avaient formulé lors de la précédente enquête le souhait de disposer d'un suivi de leur demande par courriel, ont été entendus. Parmi ses actions visant à améliorer la communication avec les usagers, le SCEC a mis en place en décembre 2013 un processus de suivi des demandes qui avertit l'utilisateur de l'envoi du document d'état civil.

En outre, la plaquette de présentation du SCEC a été rééditée pour la rendre plus opérationnelle. Les lettres types pour les différents cas de réponse ont été simplifiées. Une formation à l'accueil téléphonique efficace a également été mise en place.

> Amélioration de l'administration consulaire

Dans le cadre du programme d'amélioration et de modernisation de l'administration consulaire (PAMAC), le SCEC a lancé plusieurs chantiers :

1 - Organisation du réseau des postes en matière d'état civil :

dès 2009, dans le cadre de la RGPP, a été décidée la création du bureau des transcriptions pour le Maghreb (BTM), à partir du bureau des transcriptions pour l'Algérie (créé en 1994) étendu à la Tunisie, puis au Maroc. Sur la base de cette expérience, la réflexion sur le réseau menée dans le cadre du PAMAC s'est orientée vers la recherche d'une centralisation par poste, dans les pays à réseau, afin de gagner en efficacité et en professionnalisation, tout en restant relativement proche de l'utilisateur et en demeurant dans un cadre juridique et linguistique homogène. Plusieurs regroupements de la fonction état civil vont être mis en place, notamment aux Etats-Unis, en Espagne et en Italie.

2 - Procédures en matière d'état civil dans les postes :

un rappel des instructions a été fait en 2013, pour optimiser, dans la mesure du possible, l'activité et les contrôles. Cette action s'est accompagnée d'un effort significatif en matière de formation (en liaison avec l'IFAAC) et d'aide aux postes. S'agissant de la loi de 2006 sur le contrôle de validité des mariages, les conditions de réalisation des entretiens et auditions ont été précisées, dans un souci de rationalisation des moyens. Dans le même esprit, les postes ont été invités à réduire autant que possible le nombre de transcriptions ainsi qu'à optimiser, et non systématiser, les contrôles auxquels ils procèdent.

Le SCEC a de façon plus large été sollicité, au-delà de son soutien régulier par téléphone ou mail, pour répondre dans le cadre des missions de renfort de la DRH, à des situations d'urgence comme à Moroni en 2013. Par ailleurs, son soutien méthodologique a été sollicité : définition d'une « feuille de route » et suivi régulier par le bureau des affaires juridiques pour Lomé. Cette forme d'assistance pourra être étendue à d'autres postes.

3 - Dématérialisation :

dans le cadre du PAMAC, le projet de centralisation des données d'état civil actuellement stockées au niveau de chaque poste consulaire est un préalable à la dématérialisation complète de l'état civil au MAEDI. Cette centralisation des données d'état civil fournira le socle indispensable à la simplification et à la modernisation de la relation entre l'administration consulaire et l'utilisateur, en lui permettant, depuis le portail Monconsulat.fr, d'enregistrer sa demande de transcription d'un acte d'état civil, d'y déposer les pièces nécessaires à son instruction (à l'exception des pièces de l'état civil étrangères devant être produites en original) et de disposer d'un suivi de l'état d'avancement.

> La commission internationale de l'état civil (CIEC) : un éclairage sur les extraits plurilingues d'actes de l'état civil qui facilitent certaines démarches des Français de l'étranger.

La magistrate, conseillère juridique du SCEC, joue un rôle clé dans le fonctionnement du service central par l'expertise qu'elle apporte sur les cas dont elle est saisie quotidiennement ou sur les sujets de fond touchant tant à l'évolution du cadre législatif et réglementaire qu'à la modernisation des procédures d'exploitation ou d'établissement des actes d'état civil. L'interface qu'elle assure avec le parquet de Nantes, compétent notamment sur les questions touchant à l'état civil consulaire, contribue largement à garantir la fluidité et l'efficacité dans le traitement des dossiers complexes.

ECN participe régulièrement aux travaux de la CIEC, organisation internationale fondée en 1948, composée de 13 États membres (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, France, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Turquie et Mexique), qui a pour objet de faciliter la coopération internationale en matière d'état civil et de favoriser l'échange d'information entre les officiers de l'état civil.

En 2013 a été adoptée la nouvelle convention n° 34, visant à étendre à d'autres événements de l'état civil la portée de la convention n° 16, tels que le partenariat enregistré et la reconnaissance d'un enfant né hors mariage, et d'adapter les modèles des formulaires à l'évolution du droit de la famille -ainsi, la publicité d'un mariage entre personnes de même sexe ou d'un acte de naissance comportant une double filiation de même sexe pourra être effectuée- ainsi qu'à l'usage d'un système de codage, plus complet que le seul système plurilingue.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la CIEC est engagée dans un projet d'échanges électroniques de données d'état civil. La France a signé le 4 octobre 2013 la convention n° 33 sur l'utilisation de la plateforme de la CIEC de communication internationale de données d'état civil par voie électronique.

6 | L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Au terme de la réforme du 22 juillet 2013, le dispositif de représentation des Français de l'étranger est désormais constitué, en plus des 12 sénateurs et 11 députés, de 443 conseillers consulaires. Les conseillers consulaires désignent parmi eux 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE).

L'élection des conseillers consulaires

Elus de proximité et grands électeurs des sénateurs des Français établis hors de France, les conseillers consulaires sont élus dans 130 circonscriptions. Dans une vingtaine de circonscriptions, là où la communauté française est particulièrement nombreuse, sont élus en même temps des délégués consulaires, aux fins de rééquilibrage démographique, en vue de l'élection des sénateurs.

> Candidatures

Le scrutin était du type proportionnel à un tour, à la plus forte moyenne, sauf dans les circonscriptions où un seul candidat était à élire. Il était alors uninominal majoritaire.

Dans les 108 circonscriptions à scrutin de liste, 346 listes ont été enregistrées.

Dans les 21 circonscriptions à scrutin uninominal majoritaire, 98 candidats se sont présentés.

Au Gabon, au Qatar, en Nouvelle Zélande, à Monaco, en Ethiopie, au Guatemala et en Angola, une seule liste ou un seul candidat était en présence.

En Ukraine, aucune candidature n'a été enregistrée et l'élection n'y a donc pas été organisée.

Au total, 2 968 Français et Françaises se sont portés candidats à ces élections. Pour mémoire, 1 100 000 électeurs français sont inscrits sur la liste électorale consulaire.

> Tenue des élections

Les élections ont été organisées le dimanche 25 mai 2014 (le samedi 24 sur le continent américain) dans 482 bureaux de vote, qui s'ajoutaient aux 483 qui accueilleraient les électeurs pour les élections européennes.

Dix jours avant le scrutin à l'urne, **un portail de vote par internet avait été ouvert, pendant 6 jours pleins**. Les électeurs qui n'auraient pas eu la faculté d'user de cette modalité de vote avaient donc toute possibilité de se rendre au scrutin le samedi ou le dimanche suivant la clôture du vote électronique.

80 000 électeurs, soit 7,08% du corps électoral, ont choisi le vote par internet, qui a totalisé 43% des suffrages exprimés. 105 000 électeurs ont choisi de voter à l'urne ou par procuration, soit 9,39% du corps électoral et 57% des suffrages exprimés. **La participation**

totale aux élections consulaires de 2014 s'est donc élevée à 16,5%.

Cette mobilisation est équivalente à la moyenne des deux dernières élections à l'AFE, organisée alors par moitié tous les trois ans : la participation s'était élevée en 2006 (zones Europe, Asie, Levant, Océanie) à 14,25% et en 2009 (zones Amérique, Afrique) à 20,47% - soit une participation moyenne de 16,69%. **Elle est à rapporter à la participation aux élections européennes, qui s'est élevée à 11,04%.**

L'élection des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

> Candidatures

Le scrutin était du type proportionnel à un tour, à la plus forte moyenne. Il était organisé dans 15 circonscriptions.

42 listes ont été enregistrées. Au total, 242 des 442 conseillers consulaires étaient candidats à ces élections.

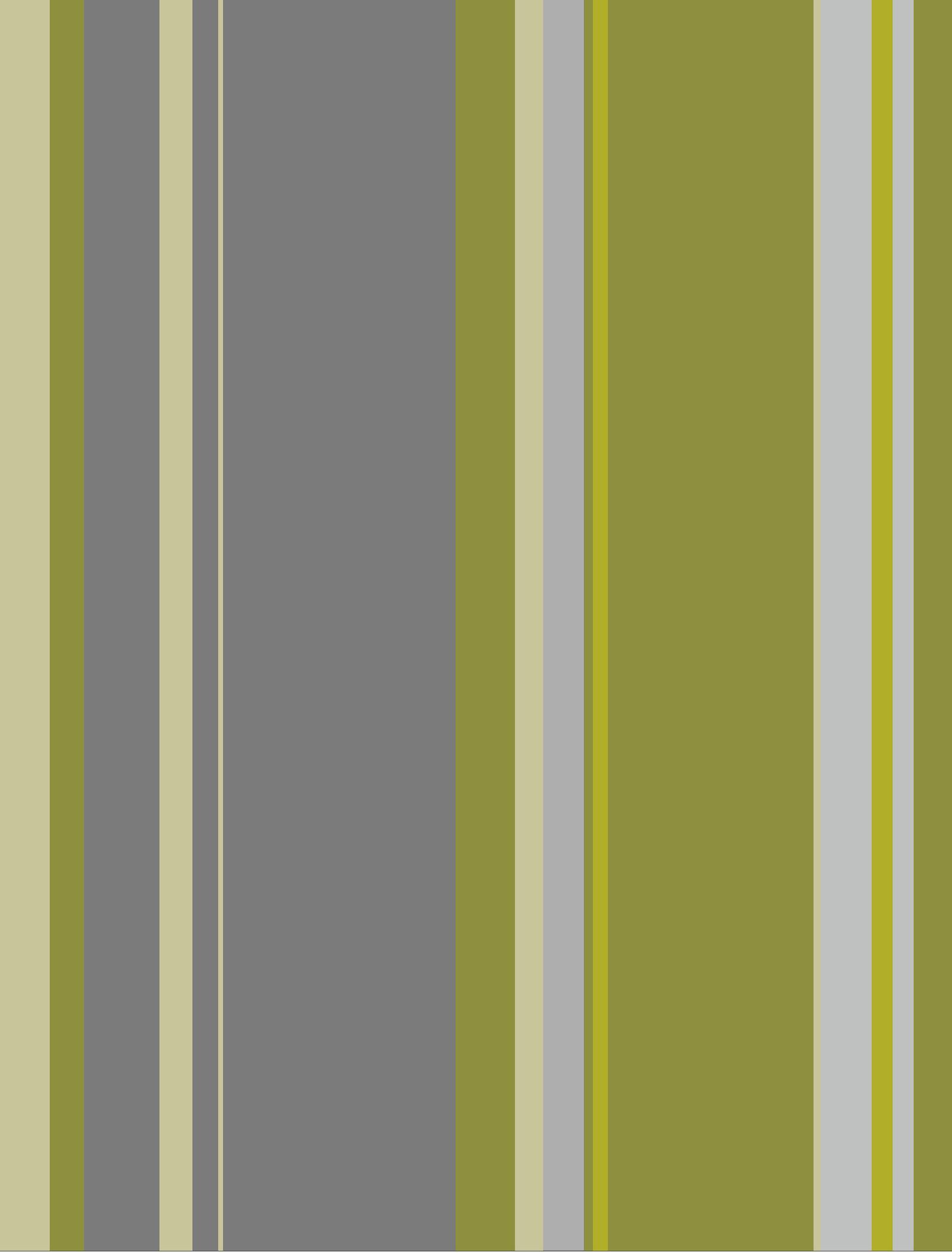
> Tenue des élections

Les élections des conseillers à l'AFE ont été organisées le dimanche 22 juin (le samedi 21 sur le continent américain) dans les 15 bureaux de vote ouverts dans les chefs-lieux de circonscription électorale.

Chaque électeur pouvait également choisir de remettre par anticipation son vote en mains propres au chef de poste de l'un des postes diplomatiques ou consulaires de leur circonscription d'élection en tant que conseiller consulaire, le vendredi 13 juin.

242 conseillers consulaires sur 442 étaient candidats à ces élections où 42 listes avaient été enregistrées.

422 électeurs ont pris part au vote, une grande majorité d'entre eux utilisant la possibilité de voter par anticipation – soit un taux de participation de 95%.



VIII - Annexes

ANNEXE 1 | LA REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HO

1. Les sessions de l'AFE : événements marquants



19^{ème} session, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires Étrangères

> Dix-neuvième session plénière du 9 au 14 septembre 2013

L'ouverture de la dix-neuvième session plénière a eu lieu sous la présidence de M. Laurent FABIOUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, président de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE). Le ministre a fait son discours inaugural en présence de Mme Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger.

Le ministre a tout d'abord répondu aux questions que se posaient les membres de l'assemblée au sujet de la situation en Syrie, notamment sur la position de la France concernant une éventuelle intervention militaire. Il a ensuite rappelé les défis que la France devra relever dans les années qui viennent (croissance économique, développement soutenable, défi démocratique et redressement, développement de l'Europe et sécurité) afin de conserver sa place singulière dans les équilibres mondiaux :

la diplomatie économique

L'action de notre pays en direction des pays émergents et néo-émergents passe notamment par le soutien aux entreprises françaises, et tout particulièrement les petites et moyennes entreprises.

la diplomatie d'influence

Notre réseau culturel au sens large (instituts culturels, Alliances françaises, instituts de recherche en sciences humaines, missions d'archéologie, établissements d'enseignement) joue un rôle essentiel dans le rayonnement de notre pays. Une attention particulière doit être portée à l'attractivité de notre enseignement supérieur afin d'accueillir davantage d'étudiants étrangers.

l'adaptation du réseau diplomatique, consulaire et culturel

Le réseau conservera son caractère d'universalité mais avec une présence et des modes d'action différenciés. Il s'adaptera à la nouvelle géographie et des efforts supplé-

mentaires seront faits vers les zones d'avenir (notamment Asie du sud-est, Inde, Brésil, réseau des puissances néo-émergentes).

La sécurité des Français à l'étranger

La sécurité des Français à l'étranger est une préoccupation permanente. Depuis trois ans, le budget consacré à la protection des entreprises et des citoyens français à l'étranger a été augmenté. Des applications comme « ARIANE » permettent aux Français de passage d'être informés par SMS de la situation dans le pays où ils se trouvent provisoirement.

L'amélioration de la qualité du service public

Il s'agit d'améliorer les services rendus à nos compatriotes via le développement de la dématérialisation pour faciliter les démarches à distance (« mon consulat.fr »). Par ailleurs, les délais de délivrance des visas doivent être plus courts, tout en se prémunissant du risque migratoire.

Le renforcement de l'enseignement français à l'étranger

Le réseau est composé de 487 établissements dans 130 pays ; 320 000 élèves sont scolarisés dans 130 pays et les chiffres en augmentation témoignent de l'attractivité de notre réseau considéré comme excellent. Il convient de continuer à faire en sorte que nos compatriotes les plus modestes puissent également profiter de cette excellence.

Le ministre a clos son propos en évoquant la réforme de la représentation politique des Français à l'étranger.

> Axes principaux des travaux et débats de l'assemblée

L'Assemblée a reçu plusieurs invités en séance plénière :



Mme Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger

- Mme Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, a fait un bilan des actions menées en faveur des Français de l'étranger.
- M. François SAINT-PAUL, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, a présenté son rapport annuel.
- M. Didier LE BRET, directeur du Centre de crise (CDC), a fait un point sur les questions de sécurité dans le monde en insistant sur les zones de priorités d'action et de préoccupation.
- MM. Denis-Pierre SIMON et Jean PICHAT, notaires, sont intervenus sur le thème « notaires à l'écoute des Français de l'étranger ».

> Les travaux des commissions



M. John Mac Coll
Président de la Commission des Affaires Culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel



M. Guy Savery
Président de la Commission des Affaires Sociales

- **La commission des Affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel** a reçu Mme Hélène FARNAUD-DEFROMONT, nouvelle directrice de l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger (AEFE), et M. Jean-Luc MASSIN, chef du Service de l'aide à la scolarité à l'AEFE. Le bilan de la rentrée scolaire 2013-2014, les perspectives du réseau d'enseignement et les aides aux familles ont fait l'objet d'échanges approfondis. Des vœux ont été présentés par la Commission et votés par l'Assemblée dans le but de défendre budgets et actions du ministère de même que la création de filières scolaires professionnelles et l'avenir du réseau culturel français dans le monde. M. Jean-Christophe DEBERRE, Directeur général de la Mission laïque française (Mlf), a insisté sur la complémentarité de la Mlf avec le réseau AEFE. Après quelques mois à la tête de France médias monde (dénomination qui succède à l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF)), sa nouvelle présidente, Mme Marie-Christine SARAGOSSE a fait l'état des lieux de l'opérateur public et annoncé ses projets.
- **La commission des Affaires sociales** a reçu le président, le directeur et le comptable de la *Caisse des Français de l'Étranger* (CFE). L'accès à la Carte vitale qui a fait l'objet d'une réponse de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) en mars dernier a fait l'objet de discussions et Mme Annie ROSÈS, de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), a présenté les avancées relatives aux certificats d'existence pour les personnes retraitées. La nouvelle sous-directrice de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale au MAEDI, Mme Catherine MANCIP, a fait le point sur les aides sociales versées à nos compatriotes pour l'exercice 2012-2013. Mme Marie-Anne COURRIAN, chef de la mission de la protection des personnes au MAEDI, a présenté les différents aspects de sa mission au sein de la DFAE qui concerne l'assistance et la protection des Français en difficulté à l'étranger. Un magistrat du *ministère de la Justice* a précisé les dispositifs civils en matière de tutelles et de protection des personnes majeures incapables. Enfin, M. Jean-Yves HOCQUET, directeur du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS), a rendu compte de ses missions (conventions bilatérales, amélioration du service rendu, ...)



M. Marc Villard
Président de la Commission des Finances et des Affaires Économiques

- **La commission des Finances et des affaires économiques** a reçu Mme Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des PME-PMI, de l'innovation et de l'économie numérique. Elle a exposé les mesures prises pour aider les PME et PMI à se développer à l'international. M. Emmanuel LY-BATALLAN, directeur adjoint des entreprises et de l'économie internationale (DEEI) au MAEDI a dressé un premier bilan de la diplomatie économique après un an d'existence. M. Eric TAINSH, responsable BPI France-export a présenté les actions de la BPI, particulièrement en faveur des PME et PMI françaises souhaitant s'installer à l'étranger. Des représentants du ministère des Finances ont également été auditionnés au sujet des conventions fiscales avec les pays attractifs et sur l'actualité fiscale pour les résidents à l'étranger. Par ailleurs, M. François SAINT-PAUL, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, a été auditionné au sujet du budget du Programme 151.



Mme Fleur Pellerin,
ministre déléguée chargée des pme-pmi,
de l'innovation et de l'économie numérique



M. Georges-Francis Seingry
Président de la commission des lois et règlements

- **La commission des Lois et règlements** a reçu M. Sylvain ITTÉ, directeur de cabinet de la ministre déléguée qui a présenté les avant-projets de décrets relatifs à la loi portant réforme de la représentation des Français établis hors de France. Cette présentation, portant sur le fonctionnement des conseils consulaires et les attributions de la future AFE était très attendue des élus qui ont fait de nombreuses observations sur le projet de décret. M. Sylvain RIQUIER, sous-directeur de l'administration des Français au MAEDI a également été auditionné à deux reprises, dans un premier temps au sujet des modalités d'organisation des élections 2014 (conseillers consulaires, délégués consulaires, conseillers AFE et sénatoriales) puis au sujet du mode de fonctionnement des futurs conseils consulaires.



M. Jean-Pierre Villaescusa
Président de la Commission de l'Union Européenne

- **La commission de l'Union européenne** a fait le point sur les élections européennes de 2014 en recevant M. François SAINT-PAUL, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire au MAEDI. Les modalités de vote applicables

aux Français établis hors de France ont retenu l'attention de la Commission qui a également reçu M. Richard MERLEN de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) sur les questions électorales. Les difficultés à obtenir un numéro d'INSEE pour les Français nés à l'étranger (notamment pour les formalités d'inscription universitaire) ont également été évoquées. Des informations complètes sont regroupées sur le site de la Maison de l'Europe.

- **La commission temporaire des Anciens combattants** a accueilli Mme Christel AUGUSTIN, chef de département à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) qui gère l'aide sociale des anciens combattants et le Général Paul MOREAUX, vice-président de la Flamme de la Nation, pour un exposé sur la Mémoire de la Flamme de la Nation, l'origine et les traditions respectées vis-à-vis du Soldat Inconnu. La Commission a également préparé la participation à une cérémonie patriotique à l'Arc de Triomphe le jeudi 12 septembre 2013 des membres de l'AFE.
- **La commission temporaire de la Sécurité des Français de l'étranger** a abordé essentiellement la question de la situation actuelle en Syrie et plus largement au Moyen-Orient. Le chef du centre de situation du CDC, M. Marc FONBAUSTIER, en a rendu compte. Le CDC a vu ses moyens renforcés (y compris par la création d'un pôle humanitaire) avec un redéploiement budgétaire de 20 millions d'euros sur trois ans. Le site Ariane pour la sécurité des voyageurs a été revu et amélioré.



M. Yves Saint-Geours
Directeur général de l'Administration
et de la Modernisation au MAEDI

> Réunion du bureau (13 décembre 2013)

M. Yves SAINT-GEOURS, directeur général de l'administration et de la modernisation a fait une présentation des missions prioritaires qui vont être dégagées suite au rapport sur les réseaux du MAEDI (carte consulaire, représentation culturelle et économique) et sur le fonctionnement de l'AFE. Il a précisé que le plan mis en œuvre pour réorganiser le réseau s'inscrit dans le cadre du plan ministériel de modernisation et de simplification (PPMS) qui a été élaboré.

M. Sylvain RIQUIER, sous-directeur de l'administration des Français au MAEDI est intervenu sur la mise en œuvre des décrets d'application de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France. Il a également fait un point sur l'organisation des élections consulaires et des élections au Parlement européen (liste électorale consulaire, dispositif des bureaux de vote, politique de communication).

M. Didier LE BRET, directeur du CDC a centré son intervention sur la situation au Proche-Orient (Afrique du Nord, Egypte/ Levant et Moyen-Orient). A la demande des élus, il a aussi abordé la situation en République Centrafricaine.



Mme Anne-Marie Descôtes
Directrice de la mondialisation, du développement
et des partenariats (DGM)

> Vingtième session plénière du 3 au 8 mars 2014

Axes principaux des travaux et débats de l'Assemblée

Cette session plénière était la dernière dans le format actuel de l'assemblée. En effet, suite aux élections organisées en juin 2014 dans le cadre de la loi de réforme du 22 juillet 2013, l'AFE siègera sous une forme plus resserrée à partir d'octobre 2014. Les travaux des commissions ont donc été axés sur leurs bilans respectifs des 10 années passées avec pour optique d'ouvrir des pistes de réflexion pour la future assemblée dans les domaines au cœur des préoccupations des Français de l'étranger.

- Mme Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, a offert une réception à l'hôtel du Ministre pour la présentation du livre commémoratif sur les 10 ans de l'AFE. Elle a, à cette occasion, rendu hommage aux élus pour leur engagement passé et pour leur engagement futur et a remercié le groupe communication, en particulier M. Jean-Louis MANGUY pour l'élaboration de ce livre.
- M. Christophe BOUCHARD, nouveau Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, est intervenu au sujet des élections 2014, notamment sur les déclarations de candidature.
- Mme Anne-Marie DESCÔTES, Directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) et Mme Hélène FARNAUD-DEFROMONT, Directrice de l'AEFE sont intervenues sur l'ave-

nir de l'enseignement français à l'étranger dans le cadre de la mondialisation.

> Les travaux des commissions

Les travaux de la **commission des Affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel** ont porté notamment sur le bilan et les perspectives du dispositif des aides à la scolarité (bourses sur critères sociaux) présenté par les responsables de l'AEFE. Sur les conditions d'accueil des bacheliers français des établissements hors de France dans l'enseignement supérieur français et les CROUS, des avancées ont été obtenues. Le dossier étudiant est en partie dématérialisé (<https://dse.orion.education.fr/depot>). Sur ces points, la commission a auditionné Messieurs de Longueau du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Bardou du CNOUS. Elle a également reçu des représentants de la Direction générale de l'enseignement scolaire (ministère de l'Éducation nationale) et du CNED qui s'est modernisé en faisant un grand effort sur le numérique, ainsi que la DGM et du ministère du Budget, ce qui a permis une meilleure contextualisation budgétaire des projets des différents opérateurs.

- **La commission des Affaires sociales** a été reçue à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) par M. Michel Touverey, son directeur, et M. le Sénateur Jean-Pierre Cantegrit, son président. Mme Michèle Murh, de la *Caisse nationale d'assurance vieillesse* (CNAV), a fait le point sur la loi du 20 janvier 2014 qui concerne les retraites, notamment la délivrance de la carte vitale aux retraités français vivant à l'étranger. M. Alexis de Saint-Albin, directeur à l'international du groupe Humanis, a présenté les prestations de sa caisse complémentaire. Enfin, Mme Marie-Anne Courrian, chef de la mission de la protection des personnes et Mme Catherine Mancip, sous-directrice de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale au MAEDI, ont présenté le bilan 2013 du budget du Ministère en matière d'aides sociales. Pour 2014, le budget sera en légère augmentation dont un supplément important pour les OLES, organismes locaux d'entraide et de solidarité.
- **La commission des Lois et règlements** a reçu M. Sylvain Riquier, sous-directeur de l'administration des Français au MAEDI, et s'est principalement penchée sur les prochaines élections (européennes, consulaires, sénatoriales), du point de vue de l'électeur qui réside et vote à l'étranger. Les travaux ont plus particulièrement porté sur les élections des conseillers et délégués consulaires, organisées pour la première fois le 25 mai 2014 : l'ensemble du processus électoral (décrets, vote par internet, mémento du candidat) a été analysé et a fait l'objet d'observations à l'administration, en vue de faciliter la participation électorale qui, traditionnellement, est relativement faible à l'étranger, en raison de nombreux freins techniques. Il a été rappelé que les Français de l'étranger pourront prendre part au scrutin des élections consulaires en votant soit à l'urne, soit par procuration ou par internet.

- **La commission des Finances et des affaires économiques** a reçu M. Edouard MARCUS, sous-directeur des Affaires européennes et internationales à la direction de la législation fiscale au ministère des Finances pour évoquer les conventions fiscales avec les pays attractifs. La Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG) est intervenue en la personne de M. Serge DESCLAUX, directeur départemental du pôle fiscal, et M. Olivier LEJEUNE, directeur divisionnaire, pour évoquer l'actualité fiscale concernant les résidents français à l'étranger. M. Arnaud VAISSIÉ, directeur de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger (UCCIFE), a présenté le rôle de celle-ci dans le dispositif d'appui au commerce extérieur puis Mme Catherine GARRETTA a présenté celui de l'Agence Française de Développement (AFD). M. Cyrille PIERRE, directeur de France Expertise Internationale (FEI) a présenté le rôle de FEI et les possibles synergies avec les Français de l'étranger. M. Christophe BOUCHARD, directeur des Français à l'étranger au MAEDI a été auditionné sur le budget du programme 151.



M. Richard Merlen
adjoint au chef du département de la démographie à l'Insee

- **La commission de l'Union européenne** a fait le bilan moral de ses travaux depuis 2004. Elle a également reçu M. Richard Merlen, adjoint au département de la démographie de l'INSEE, pour une intervention sur l'immatriculation au RNIPP (répertoire national d'identification des personnes physiques) des Français nés à l'étranger.



M. Cédric Etlicher
Président de la Commission temporaire de la Sécurité des Français à l'étranger

- **La commission temporaire de la Sécurité des Français de l'étranger** a fait le point sur les nombreuses crises et situations de guerre qui menacent indirectement nos compatriotes. La situation en Centrafrique, au Mali mais également au Moyen-Orient est préoccupante. Comme l'a évoqué M. Marc FONBAUSTIER, chef du Centre de situation au CDC lors de son intervention, le CDC est très sollicité. Il a vu ses effectifs renforcés y compris par la création d'un pôle humanitaire. Le député Pouria AMIRSHAHI est intervenu au nom de l'IRIS (institut de relations internationales et stratégiques).



M. Alexandre Laurent
Président de la Commission temporaire des anciens combattants



M. Robert Frank
Historien, membre du Conseil Scientifique de la mission du centenaire 14-18

- **La commission temporaire des Anciens combattants** a reçu M. le professeur Robert Frank, historien, membre du conseil scientifique de la Mission du Centenaire 14-18, qui a évoqué la Première guerre mondiale. Puis, elle a dressé le bilan de ses travaux depuis 2009.

Journées de formation des élus de l'AFE : lundi 10 et mardi 11 mars 2014

Comme chaque année, une session de formation a été organisée à Paris sur une journée et demie, à la demande des élus l'année passée. Cette session de formation réunissait sept élus des circonscriptions de Tokyo, Beyrouth, Tunis, Washington, Rome, Toronto et Lomé.

Les thèmes abordés, choisis par les conseillers inscrits, concernaient les affaires consulaires générales, la protection des droits et des personnes, les affaires sociales, les bourses scolaires et la sécurité, une matinée entière étant consacrée à l'état civil et la nationalité. Le thème de la sécurité des Français à l'étranger avait été ajouté au programme.

> Mandats particuliers

L'Assemblée des Français de l'étranger est représentée dans les institutions et organismes suivants :

Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

- Mme Catherine RECHENMANN (titulaire)
- Mme Chantal PICHARLES (suppléante)

Caisse des Français de l'étranger (CFE)

- M. Jean-Pierre CANTEGRIT
- Mme Christiane KAMMERMANN
- Mme Monique MORALES
- M. Jean DONET
- M. Alain-Pierre MIGNON
- M. Thierry CONSIGNY
- M. Jean-Louis MAINGUY
- M. Guy SAVERY
- Mme Nicole HIRSH
- M. Karim DENDENE
- M. Jean-Louis DE QUELEN
- Mme Anne-Marie MACULAN
- Mme Michèle MWENETOMBWE
- M. Joël DOGLIONI

Commission nationale des bourses

- M. Hervé LÉBOUCHER
- Mme Soledad MARGARETO

Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle

- Mme Jeannine SANDMAYER
- M. Pascal CHAZOT

Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

- Mme Françoise LINDEMANN
- Mme Armanda MIRANDA
- M. Guy SAVERY

Conseil départemental de l'accès au droit de Paris

- Mme Martine SCHOEPPNER

Conseil national de l'aide juridique (CNAJ)

- M. Georges-Francis SEINGRY (titulaire)
- Mme Patricia GRILLO (suppléante)

Conseil d'orientation stratégique relatif à l'action culturelle extérieure de l'État

- M. Louis SARRAZIN
- Mme Michèle MALIVEL

2| La réforme de la représentation des Français établis hors de France

La loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 a réformé profondément la représentation politique des Français établis hors de France. Son objectif est triple :

- offrir aux Français établis hors de France une représentation de proximité en créant des conseils consulaires auprès de chaque ambassade pourvue d'une circonscription consulaire et de chaque poste consulaire ;
- rénover le fonctionnement, les structures et les pouvoirs de l'Assemblée des Français de l'étranger ;
- élargir le collège électoral des douze sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Lors des élections des 24 et 25 mai 2014, 442 conseillers consulaires ont été élus¹⁵. Ils

sont membres de droit des conseils consulaires, consultés sur les sujets concernant les Français établis dans la circonscription, notamment la protection sociale et l'action sociale, l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage, l'enseignement français à l'étranger et la sécurité. Les conseils consulaires se substituent aux actuels comités et commissions¹⁶ consultatifs locaux.

Le chef de poste diplomatique ou consulaire préside le conseil consulaire et lui présente chaque année un rapport sur la situation de la circonscription consulaire et sur les actions menées dans ses domaines de compétence. Il est assisté par un vice-président élu par et parmi les membres élus du conseil.

Lorsque les circonstances locales ou le faible nombre de personnes inscrites au

registre des Français établis hors de France le justifient, un conseil consulaire peut être compétent pour plusieurs circonscriptions consulaires.

Les conseillers consulaires ont élu à leur tour, les 21 et 22 juin 2014, les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE). Désormais composée de 90 membres exclusivement issus du suffrage démocratique, la nouvelle AFE est présidée par un président élu par et parmi ses membres.

Elle peut être consultée par le Gouvernement, ainsi que par le président de l'Assemblée nationale ou par le président du Sénat sur la situation des Français établis hors de France et sur toute question consulaire ou d'intérêt général, notamment culturel, éducatif, économique ou social. Elle est également consultée sur les dispositions concernant les Français de l'étranger dans

15 - L'arrêté du 21 janvier 2014 fixant le nombre de conseillers consulaires et de délégués consulaires à élire fixait le nombre de conseillers consulaires à 443. Toutefois, aucun conseiller consulaire n'a été élu en Ukraine, faute de candidat.

16 - Comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP), comité consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS), comité de sécurité, commission locale des bourses scolaires.

les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale.

Une fois par an, le Gouvernement lui présente un rapport sur la situation des Français établis hors de France. La loi du 22 juillet 2013 élargit les thèmes de ce rapport à l'enseignement français, au soutien à l'entrepreneuriat des Français à l'étranger et aux actions menées pour favoriser la diffusion commerciale des produits fabriqués en France, ainsi qu'à la sécurité des communautés françaises. Cette présentation est l'occasion d'un débat en présence du Gouvernement et de la formulation d'un avis par l'Assemblée.

Jusqu'alors restreint aux 155 conseillers élus à l'AFE et aux 11 députés élus par les Français de l'étranger, le collège électoral des sénateurs est élargi à 534 grands électeurs, c'est-à-dire aux 443 conseillers consulaires, aux 68 délégués consulaires (élus le même jour que les conseillers consulaires et dont la fonction unique est de participer à l'élection des sénateurs) et aux 12 sénateurs représentant les Français de l'étranger.

L'élection des six sénateurs¹⁷ dont le mandat vient à échéance en 2014 se tiendra le 28 septembre 2014, avec une possibilité de voter par anticipation auprès des postes diplomatiques et consulaires.

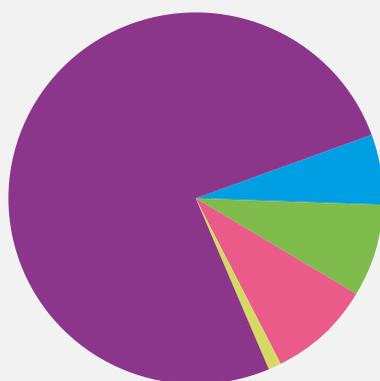
3| Le budget de l'AFE

La dotation budgétaire pour l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) en 2013 a été de 3 425 498€ (compte tenu des trop-çus sur les indemnités).

Les principaux postes de dépenses se sont répartis de la manière suivante :

95% DU MONTANT DE LA DOTATION	5% DU MONTANT DE LA DOTATION
Indemnités (semestrielles et mensuelles) aux membres élus : 3 256 215 €	Dépenses de fonctionnement : 152 430 €
	Organisation des sessions : 116 330 €
	Internet : 14 100 €
	Impressions : 11 750 €
	Prime d'assurance des membres : 8 219 €
	Divers : 2031 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES EN 2013 : 3 408 644 €	

Répartition des crédits de fonctionnement



- Organisation des sessions : 116 330 - 76%
- Divers (fournitures, badges, etc...) : 2031 - 1%
- Internet : 14 100 - 9%
- Impressions : 11 750 - 8%
- Assurance des élus : 8 219 - 6%
- Total : 152 430**

Les efforts ont été maintenus en 2013 pour contenir les frais de fonctionnement.

Prévisions 2014

- Loi de finances initiale : 3 380 000 €
- Régulation budgétaire prévue à hauteur de 7% soit une dotation prévue de : 3 143 400 €.

L'année 2014 est marquée par l'application de deux dispositifs indemnitaires qui se chevauchent en juin :

- le dispositif qui s'applique aux élus de l'AFE avant réforme (de janvier à juin). La dépense s'élève à 1.576.314€ pour le premier semestre 2014 ;
- le nouveau régime indemnitaire pour les conseillers consulaires (à partir de juin) et les conseillers à l'AFE pour le deuxième semestre, en application de la loi du 22 juillet 2013, soit une prévision de 1.296.000€. Ce montant inclut les allocations qui seront versées aux élus afin de contribuer à la souscription d'une police d'assurance destinée à l'indemnisation de dommages résultant des accidents subis dans l'exercice de leur mandat.

Les dépenses de fonctionnement devraient être en légère baisse en raison de la réunion de l'AFE uniquement en format plénier en 2014.

17 - Sénateurs de la série 2..

ANNEXE 2 . LA DIRECTION DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET

La Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) gère les crédits du programme 151

« Français à l'étranger et affaires consulaires ».

Le programme 151

Dans le cadre de la LOLF, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) est en charge de quatre programmes budgétaires répartis sur deux missions :

> mission Action extérieure de l'État :

- Programme 105 : Action de la France en Europe et dans le monde
- Programme 151 : Français à l'étranger et affaires consulaires
- Programme 185 : Diplomatie culturelle et d'influence

> mission Aide publique au développement¹⁸ :

- Programme 209 : Solidarité à l'égard des pays en développement

Le programme 151 est piloté par la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) qui gère directement les crédits hors titre 2, c'est-à-dire ne relevant pas des dépenses de personnel¹⁹. Il est lui-même constitué de trois actions :

- l'action 1 « Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger » ;
- l'action 2 « Accès des élèves français au réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger » (AEFE) ;
- l'action 3 « Instruction des demandes de visas ».

Ces trois actions doivent permettre d'assumer une véritable mission de service public en direction des Français résidant à l'étranger (estimés à plus de deux millions en 2013) ainsi que des nombreux Français de passage et des étrangers qui désirent se rendre en France et doivent solliciter un visa. Pour ce faire, le programme 151 s'appuie sur un vaste réseau de plus de 200 postes. Ce réseau est en constante évolution pour mieux s'adapter à la démographie des Français de l'étranger, aux demandes fluctuantes de visas pour la France mais aussi aux impératifs budgétaires.

Les trois actions qui composent le programme 151 couvrent l'ensemble de l'activité consulaire :

- L'action 1 : « Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger » se décline en plusieurs pôles : Assemblée des Français de l'étranger (AFE), fonctionnement, télé-administration et accueil, affaires sociales et enfin le pôle élections qui concerne à la fois les élections des conseillers consulaires et les autres élections auxquelles participent les Français de l'étranger²⁰. Elle regroupe ainsi les principaux services publics accessibles à nos ressortissants à l'étranger (état civil et services administratifs, aide sociale, élections). Un dernier pôle de l'action 1 regroupe les crédits destinés aux subventions à l'étranger ou en France dans le cadre de la réserve parlementaire.
- L'action 2 : « Accès des élèves français au réseau de l'AEFE » correspond à l'octroi de bourses scolaires en faveur des enfants des familles à revenus modestes.
- L'action 3 : « Instruction des demandes de visa » est menée conjointement avec le ministère de l'Intérieur. Elle ne comprend que les rémunérations des agents des services des visas (dépenses de personnel). Toutefois, l'action 3 bénéficie des crédits issus d'un fonds de concours – le fonds européen pour les frontières extérieures – destinés principalement à la réhabilitation des services des visas (0,7 M€ en 2013). L'année 2013, comme les premiers mois de 2014, ont été consacrés à la réorientation de notre politique des visas avec la mise en œuvre du plan d'action conjointe pour les visas, qui repose sur trois axes : la simplification des procédures, l'amélioration des conditions d'accueil des demandeurs, la refonte du système d'information visas. Cette nouvelle politique a porté ses fruits (cf. encadré). La France a par ailleurs mise en place, depuis une dizaine d'années, divers procédures d'externalisation des tâches liées aux visas.

LES VISAS EN 2013

- **2,5 millions** de visas délivrés (dont 71 340 officiels) sur un total de 2,8 millions de demandes
- **1,6 millions** de visas délivrés pour visites touristiques ou privées
- Une **demande en hausse de 8,7%** par rapport à 2012
- Un **taux de refus de 9,8%**
- **825 emplois temps plein**, dont 236 titulaires et 504 Agents de droit local (ADL)
- **196 points de délivrance** de visas dans le monde
- **46 centres externalisés** de collecte des dossiers, dont 37 partagés avec un ou plusieurs partenaires Schengen
- **93% de visas de court séjour** Schengen
- **28% de visas de court séjour** à entrées multiples (circulation)
- **55 % de visas biométriques)**

Recettes de l'activité visas : 137 millions d'euros (+8,9% par rapport à 2012)

18 - Mission interministérielle qui comprend également le programme 110 « Aide économique et financière au développement » mis en œuvre par le ministère de l'économie.

19 - Les dépenses de personnel du P151 sont gérées directement par la Direction des Affaires financières.

20 - Ce pôle « élections » a été créé en 2014 et répond au souci de mieux identifier les dépenses relatives à l'organisation des différents scrutins, que ce soit à l'administration centrale ou dans les postes.s.

DE L'ADMINISTRATION CONSULAIRE (DFAE)

Le programme 151 collabore avec d'autres programmes du MAEDI (programme 105 pour le fonctionnement, programme 185 pour l'enseignement et certaines actions de coopération en matière d'adoption internationale) ainsi qu'avec d'autres ministères, tels que ceux chargés de la Justice et de la Famille dans le cadre de l'adoption internationale. Depuis 2007, il travaille étroitement avec le ministère de l'Intérieur, puisqu'une partie des attributions du Département en matière de politique des visas, d'asile et d'immigration y a été transférée.

■ L'ADOPTION INTERNATIONALE

L'année 2013 a été marquée par plusieurs événements marquants :

- Le durcissement des conditions d'adoption en Russie,
- La suspension des enregistrements des nouvelles candidatures en Colombie,
- La suspension des procédures d'adoption en République centrafricaine,
- La lente reprise des adoptions en Haïti,
- Le blocage des autorisations de sortie du territoire en République Démocratique du Congo.

Pour la troisième année consécutive, le nombre des adoptions internationales a été en diminution en 2013 : 1343 adoptions en 2013 contre 1569 en 2012, soit une diminution de 14%. Les événements décrits ci-dessus expliquent en grande partie cette évolution. Les principaux pays d'origine sont la Russie, (185 adoptions), l'Ethiopie (140 adoptions), la Chine (99 adoptions), le Viêt Nam (76 adoptions) et la Colombie (84 adoptions). Le nombre d'enfants jeunes et sans particularité proposés à l'adoption internationale diminue et le délai de traitement de ces procédures s'allonge (plus de 5 ans en Chine, plus de 4 ans en Colombie, Bulgarie, Pologne et Lettonie).

La mission de l'adoption internationale (MAI) a exceptionnellement maintenu les subventions subventions aux opérateurs de l'adoption internationale (OAA), confrontés à des difficultés financières du fait de la forte baisse des adoptions internationales et accru le nombre de conventions d'objectifs pluriannuelles signées avec certains d'entre eux. Elle a poursuivi, en liaison avec l'AFA et les OAA sa politique d'invitation d'autorités étrangères et de missions dans les pays d'origine (Laos, Nigéria, Arménie, Philippines, Lettonie et Russie, Colombie, Inde etc). La MAI joue par ailleurs un rôle de régulation des OAA par la gestion des habilitations et exerce une tutelle active de l'AFA. Elle poursuit son dialogue avec les associations de parents adoptifs et d'adoptés ainsi qu'avec les conseils généraux.

Enfin, la MAI mène une politique de coopération en direction de pays d'origine de l'adoption internationale. Des projets de coopération ont ainsi été mis en place notamment avec l'Ethiopie, Haïti et Madagascar, l'Inde et le Vietnam.

> Un programme en évolution constante

Le programme 151 est un acteur essentiel de la représentation des Français de l'étranger et de l'aide à la scolarité hors de nos frontières puisqu'il gère les crédits nécessaires à l'organisation des élections et au fonctionnement de l'AFE ainsi que ceux destinés aux familles des élèves boursiers du réseau de l'AEFE. Or, dans les deux cas des réformes récentes ont été menées.

Ainsi, deux ans après avoir voté pour leurs premiers députés, les Français de l'étranger ont-ils voté en 2014 pour la première fois pour élire 443 conseillers consulaires dans le monde. Elus de proximité, ces conseillers consulaires représentent leurs compatriotes auprès des ambassades et des consulats et participent aux conseils consulaires. Les postes diplomatiques et consulaires ont également organisé au mois de mai les élections européennes suite au rattachement des Français de l'étranger à la circonscription de l'Île-de-France.

Sur le plan de l'aide à la scolarité, la suppression de la prise en charge des frais de scolarité (PEC) en 2012 a été suivie d'une réforme du système des bourses visant à préserver l'équité devant le coût des frais de scolarité et à contenir les dépenses dans l'enveloppe allouée en début d'exercice. 2014 est la première année d'application de cette réforme sur l'ensemble des établissements concernés (hémisphères nord et sud). L'activité « bourses scolaires » représente plus de 30% des crédits du programme 151 en LFI 2014 et reste la principale source de dépense du programme 151 (75% des dépenses hors titre 2).

Le programme 151 poursuit en 2014 ses efforts de rationalisation et de modernisation du réseau consulaire avec un double objectif : d'une part préserver la qualité des services offerts aux usagers malgré la croissance continue du nombre de Français à l'étranger et la diversification des activités et des produits consulaires et d'autre part participer à l'effort général de réduction du déficit public en limitant les coûts de fonctionnement et d'intervention.

> Le budget du programme 151

Au titre de la loi de finances initiale (LFI) 2014, 376 M€ ont été alloués au programme 15121, dont 157,1 M€ pour les dépenses hors titre 2 (le titre 2 correspondant aux dépenses de personnel). Sur ce dernier montant, 10,9 M€ ont été « gelés » au titre de la réserve légale de précaution. Le montant des crédits ouverts en début d'exercice s'élevaient donc à 146,2 M€.

En début de gestion, les dotations hors titre 2 de chacune des 3 actions du programme 151 s'établissaient comme suit :

- pour l'action 1 « offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger », l'enveloppe s'élevait à 38,3 M€ en LFI (titres 3 et 6) soit 35,7 M€ en crédits ouverts.

21 - Pour mémoire, le programme 151 a été soumis, avant LFI, à un amendement parlementaire négatif de 0,4 M€.

- Pour l'action 2 « Accès des élèves français au réseau de l'AEFE », le montant des crédits s'élevait à 118,8 M€ en LFI, ramenés à 110,5 M€ en crédits ouverts (titre 6 uniquement).
- Pour l'action 3 « Instruction des demandes de visas », comme les années précédentes aucune enveloppe n'était

prévue, les crédits hors titre 2 provenant exclusivement du fonds européen pour les frontières extérieures (FFE) dont la vocation est de permettre aux États membres de l'espace Schengen de couvrir les dépenses de réaménagement et de réhabilitation des services des visas des postes consulaires.

En titre 2, l'action 1 disposait en 2014 de 172 928 869 € et l'action 3 de 45 944 494 € en LFI, pour atteindre un total de 218 873 463 € en LFI. L'action 2 n'est pas dotée de crédits de titre 2.

CREDITS DU PROGRAMME 151 - EVOLUTION LFI 2013/2014				
UNITÉS DE BUDGÉTISATION	LFI 2013 AE=CP	LFI 2014 AE=CP	VARIATION LFI 2013/LFI 2014	PART DES UNITÉS DANS LA LFI 2014
ACTION 1				
Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger	34 401 230	38 339 100	11,4%	10,20%
Pôle «Assemblée des Français de l'étranger»	3 390 000	3 380 000	-0,3%	0,90%
<i>Indemnités conseillers AFE</i>	3 205 000	3 205 000	0,0%	
<i>Fonctionnement AFE</i>	185 000	175 000	-5,4%	
Pôle fonctionnement DFAE	7 641 800	7 615 000	-0,4%	2,03%
<i>Frais de tournée et représentation des postes</i>	2 710 000	2 710 000	0,0%	
<i>Agences consulaires</i>	1 210 000	1 210 000	0,0%	
<i>Service central de l'état civil</i>	1 300 000	1 250 000	-3,8%	
<i>Achats imprimerie nationale documents sécurisés</i>	1 040 000	1 090 000	4,8%	
<i>Entretien des cimetières civils français à l'étranger</i>	582 800	575 000	-1,3%	
<i>Administration centrale (missions - réceptions - études)</i>	360 000	330 000	-8,3%	
<i>Maison des Français de l'étranger</i>	149 000	150 000	0,7%	
<i>Adoption internationale (T3)</i>	80 000	90 000	12,5%	
<i>Adoption internationale (T6)</i>	210 000	210 000	0,0%	
Pôle téléadministration et accueil	1 360 000	1 200 000	-11,8%	0,32%

CREDITS DU PROGRAMME 151 - EVOLUTION LFI 2013/2014

UNITÉS DE BUDGÉTISATION	LFI 2013 AE=CP	LFI 2014 AE=CP	VARIATION LFI 2013/LFI 2014	PART DES UNITÉS DANS LA LFI 2014
ACTION 1				
Pôle affaires sociales	19 352 000	19 302 000	-0,3%	5,13%
<i>Aide sociale</i>	16 235 000	16 235 000	0,0%	
<i>Hospitalisations d'urgence</i>	498 000	423 000	-15,1%	
<i>Caisse des Français de l'étranger</i>	248 000	398 000	60,5%	
<i>Emploi et formation professionnelle</i>	797 000	747 000	-6,3%	
<i>Organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES)</i>	398 000	398 000	0,0%	
<i>Rapatriements</i>	797 000	722 000	-9,4%	
<i>Centres médico-sociaux</i>	279 000	279 000	0,0%	
<i>Subvention à des organismes d'aide</i>	100 000	100 000	0,0%	
Pôle Réserve parlementaire	477 430	892 100	86,9%	0,24%
Pôle Elections	2 180 000	5 950 000	172,9%	1,58%
<i>Elections (AC et ET)</i>	0	1 950 000	/	
<i>Elections AFE</i>	2 180 000	4 000 000	83,5%	
ACTION 2				
Accès des élèves français au réseau de l'AEFE	110 300 000	118 800 000	7,7%	31,59%
<i>Bourses scolaires (et prise en charge des frais de scolarité jusqu'en 2012)</i>	110 300 000	118 800 000	7,7%	31,59%
TOTAL CREDITS HORS TITRE 2	144 701 230	157 139 100	8,6%	41,79%
TITRE 2	212 494 967	218 873 463	3,0%	58,21%
TOTAL GENERAL	357 196 197	376 012 563	5,3%	100,00%

> Les effectifs du programme 151

Le plafond d'emploi du Programme 151 est établi en 2014 à 3 350 emplois, dont 513 emplois en administration centrale et 2 837 emplois dans les services consulaires à l'étranger (emplois permanents et vacataires).

Comme l'ensemble du ministère, le secteur consulaire contribue aux réductions d'effectifs assignées au MAEDI. Pour la période 2013-2015, la contribution du programme 151 a été fixée à -125 ETP (-39 ETP en 2013, -47 en 2014 et -39 en 2015). En contrepartie, sur la même période, 75 créations d'emplois permettant de renforcer les services des visas, en particulier dans les pays émergents, ramènent la contribution effective du programme à -50 ETP pour la période 2013-2015.

Afin de prendre en compte l'activité croissante liée à l'administration des Français à l'étranger et les priorités fixées à la politique des visas, la diminution des effectifs consulaires conduit à une nécessaire adaptation de nos moyens et des missions dévolues à nos postes consulaires (objets d'un récent rapport de la Cour des Comptes) ainsi qu'à l'évolution de la cartographie de nos implantations consulaires.

La démarche de performance et de contrôle de gestion à la DFAE

Dans le cadre de la LOLF, le Programme 151 poursuit un objectif unique, consistant à « **assurer un service consulaire de qualité** ». Celui-ci s'adresse à un large public d'usagers, qu'il s'agisse des Français

expatriés, de nos ressortissants de passage hors de nos frontières, ou encore ceux d'entre eux nés à l'étranger ou naturalisés Français qui ont recours au SCEC ; sans oublier les étrangers candidats à un séjour en France et à l'obtention d'un visa. Dans un esprit de transparence, le Programme 151 est, historiquement, l'un des premiers programmes budgétaires à s'être associé à la **démarche de performance et de contrôle de gestion** initiée par la LOLF ; au cœur de cette démarche, une exigence : la recherche d'une qualité constante des services rendus aux usagers et la mise en œuvre à ce titre d'un pilotage optimal des activités consulaires. Plusieurs groupes d'indicateurs permettent de donner toute la mesure des efforts déployés par le réseau consulaire à cet effet, en termes de **qualité du service** rendu à l'utilisateur (délais de délivrance), en termes d'efficacité et de **maitrise des deniers publics** (coûts de délivrance des titres d'identité et des visas), ainsi qu'en termes d'**efficacité** (nombre moyen de documents délivrés par chaque agent consulaire). Les résultats de ces indicateurs sont publiés annuellement dans les documents parlementaires de performance (PAP/RAP) et participent de l'évaluation du service public consulaire mis en œuvre par le MAEDI.

Évolution du réseau consulaire français

Au 1^{er} janvier 2014, le réseau consulaire est constitué de 228 postes consulaires²², dont 91 consulats et consulats généraux, 133 sections consulaires d'ambassade, 2 chancelleries détachées, 1 antenne consulaire et 1 bureau français (Taïpei). Il est complété par un réseau très dense d'environ 500 agences consulaires²³.

Ce réseau se doit d'accompagner les communautés françaises à l'étranger, qu'elles soient résidentes ou de passage, et dont les effectifs sont en constante augmentation. Cet accompagnement fait l'objet de réflexions d'adaptation et de rationalisation du réseau consulaire en tenant compte à la fois du poids de nos communautés dans les nouvelles zones de croissance économique, de nos priorités politiques, de nos intérêts économiques et culturels et des contraintes liées aux moyens humains et budgétaires disponibles.

En complément des ouvertures de 16 postes consulaires²⁴, intervenues au cours de la dernière décennie, le réseau consulaire français n'a cessé d'évoluer et de s'adapter. Ainsi, depuis 2009, ces évolutions se sont traduites par :

- la fermeture de 12 postes consulaires²⁵ ;
- la transformation de 8 consulats généraux de plein exercice en consulats généraux d'influence à gestion simplifiée²⁶ ou en sections consulaires d'ambassade²⁷ ;
- ou inversement la transformation de la section consulaire en consulat général de plein exercice²⁸ ;
- la mise en place de 5 pôles consulaires régionaux à Vienne, Guatemala, San José de Costa Rica, Buenos Aires et Riga (ce dernier pôle étant uniquement compétent pour les visas), chargés d'assurer le service d'appui de l'activité consulaire de plusieurs pays d'une même zone. La gestion des communautés françaises dans ces pays est assurée directement par le poste consulaire de rattachement.

A l'issue de ces mouvements, le réseau consulaire français se maintient au premier

22 - Hors Syrie (section consulaire de Damas et chancellerie détachée d'Alep fermées en 2012)

23 - 494 agences tenues par des consulats honoraires au 15 janvier 2014 (source FAE/SFE/ADF)

24 - Consulats généraux de Chengdu, Shenyang, Oran, Bangalore, Calcutta, Erbil et Ekaterinbourg, consulats généraux à gestion simplifiée de Kyoto et Calgary, sections consulaires au Tadjikistan, au Monténégro, en Afghanistan, en Moldavie, au Kosovo, au Rwanda et au Soudan du Sud.

25 - Consulat général de Djouba (Soudan), consulats généraux à gestion simplifiée d'Osaka et Kobé, Anvers et Liège, consulat à gestion simplifiée de Calgary, antennes consulaires de Garoua, Valence, Palma de Majorque, Saint-Louis du Sénégal, Malaga, chancelleries détachées de Majunga et Tamatave.

26 - Haïfa, Ekaterinbourg, Moncton-et-Halifax et Thessalonique. Il s'agit de structures légères, qui conservent vis-à-vis des autorités locales toutes les compétences et prérogatives prévues par la convention de Vienne sur les relations consulaires, mais dont les attributions en matière de gestion des communautés françaises sont limitées à la protection consulaire stricto sensu et à l'organisation des élections, toutes les autres tâches administratives (inscription au Registre, délivrance de titres d'identité et de voyage, tenue des listes électorales...) étant effectuées par un autre poste consulaire (dit « poste de rattachement »).

27 - Yaoundé, Djibouti, Cotonou, Luxembourg.

28 - Almaty.

rang par l'éventail des services offerts, notamment en regard de ce que proposent nos principaux partenaires européens, et au second rang mondial par sa taille.

Afin de prendre en compte l'évolution des enjeux économiques et d'influence (notamment dans les pays émergents) et les objectifs de réduction de la dépense publique, la réflexion d'évolution et de rationalisation de notre réseau consulaire à l'étranger se poursuit. Elle conduira à moyen terme à :

- la fermeture des sections consulaires de certains postes diplomatiques dans le cadre de leur transformation en postes de présence diplomatique à format très allégé (PPD-FTA)²⁹. A l'exception de la protection consulaire de nos ressortissants qui restera assurée par les postes à format très allégé, la gestion des communautés françaises sera prise en charge par des postes de rattachement³⁰ ;
- la transformation du consulat général de Washington en section consulaire ;
- la transformation du consulat général à gestion simplifiée de Porto en agence consulaire ;

- l'allègement des missions de certains de nos consulats généraux à gestion simplifiée par des mesures de mutualisation et d'adossement à une structure française présente. Comme Hambourg en 2013, sont concernés les postes de Stuttgart, Düsseldorf Naples et Turin.

Le MAEDI s'attache à ce que l'évolution du réseau consulaire soit mise en œuvre en adéquation avec les besoins de nos compatriotes expatriés, sans jamais remettre en cause l'impératif de protection consulaire des Français résidant à l'étranger ou de passage.

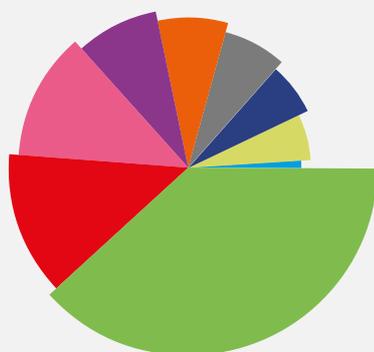
29 - Brunei, Honduras, Trinité et Tobago, Papouasie-Nouvelle Guinée, Zambie, Népal, Jamaïque, Cap-Vert et Guinée Bissau

30 - Respectivement Singapour, Guatemala, Castries, Sydney, Johannesburg, New-Delhi, Panama et Dakar (poste de rattachement pour les postes du Cap-Vert et de Guinée-Bissau)

ANNEXE 3I STATISTIQUES

**Au 31 décembre 2013,
1 642 953 Français inscrits
au registre mondial des
Français établis hors de
France**

Les Français à l'étranger



■ États membres de l'UE : 38,2%
■ Amérique du Nord : 13%
■ Europe hors UE : 12,2%
■ Proche et Moyen-Orient : 8,4%
■ Asie-Océanie : 7,6%
■ Afrique francophone : 7,3%
■ Afrique du Nord : 6,2%
■ Amérique Centrale et Sud : 6,1%
■ Afrique non francophone : 1,1%

Afghanistan	241	Colombie	5 029
Afrique du sud	7 283	Comores	1 998
Albanie	201	Congo	5 561
Algérie	31 677	Congo (rep. Democrat.)	2 630
Allemagne	112 238	Corée	2 451
Andorre	3 226	Costa rica	2 253
Angola	1 896	Côte d'Ivoire	14 162
Arabie Saoudite	5 590	Croatie	1 006
Argentine	14 577	Cuba	563
Arménie	554	Danemark	5 216
Australie	20 670	Djibouti	4 929
Autriche	8 668	Dominicaine (rep.)	3 994
Azerbaïdjan	173	Égypte	5 971
Bahreïn	939	Émirats arabes unis	17 371
Bangladesh	231	Équateur	2 318
Belgique	115 888	Espagne	91 707
Bénin	3 755	Estonie	208
Biélorussie	160	États-Unis	129 520
Birmanie	486	Éthiopie	899
Bolivie	1 416	Fidji	222
Bosnie-Herzégovine	359	Finlande	2 600
Botswana	120	Gabon	10 969
Brésil	20 806	Géorgie	313
Brunei	207	Ghana	967
Bulgarie	1 127	Grèce	10 433
Burkina	3 582	Guatemala	779
Burundi	429	Guinée	2 839
Cambodge	4 530	Guinée équatoriale	707
Cameroun	6 210	Guinée-Bissao	114
Canada	83 295	Haïti	1 654
Cap-vert	412	Honduras	397
Centrafricaine (rep.)	765	Hongrie	2 402
Chili	10 623	Inde	9 950
Chine	31 275	Indonésie	3 973
Chypre	1 428	Irak	320

Iran	913	Pakistan	555	Togo	2 855
Irlande	8 310	Panama	1 428	Trinité-et-Tobago	649
Islande	349	Papouasie-Nouvelle Guinée	134	Tunisie	23 042
Israël	51 714	Paraguay	1 494	Turkménistan	403
Italie	46 896	Pays-bas	23 448	Turquie	7 916
Irlande	8 310	Pérou	3 699	Ukraine	928
Japon	7 292	Philippines	2 507	Uruguay	2 869
Jérusalem - <i>ter. Palestiniens</i>	23 274	Pologne	6 067	Vanuatu	1 978
Jordanie	1 464	Portugal	15 472	Venezuela	4 580
Kazakhstan	416	Qatar	3 664	Viet Nam	6 646
Kenya	1 529	Roumanie	3 075	Yémen	485
Kosovo	119	Royaume-Uni	126 239	Zambie	262
Koweït	1 045	Russie	6 093	Zimbabwe	213
Malaisie	3 134	Rwanda	324	TOTAL	1 642 953
Mali	5 256	Sainte-Lucie	786		
Malte	600	Salvador	727		
Maroc	46 995	Sénégal	19 661		
Maurice	10 322	Serbie	1 397		
Mauritanie	1 915	Seychelles	535		
Mexique	17 690	Singapour	10 526		
Moldavie	90	Slovaquie	830		
Monaco	7 865	Slovénie	679		
Mongolie	152	Soudan	209		
Monténégro	120	Soudan du sud	109		
Mozambique	515	Sri Lanka	486		
Namibie	257	Suède	6 785		
Népal	248	Suisse	163 600		
Nicaragua	687	Suriname	259		
Niger	1 648	Syrie	1 397		
Nigéria	1 674	Tadjikistan	54		
Norvège	5 111	Taiwan	1 678		
Nouvelle-Zélande	3 612	Tanzanie	672		
Oman	769	Tchad	1 306		
Ouganda	417	Tchèque (République)	3 403		
Ouzbékistan	88	Thaïlande	9 937		

ANNEXE 4

1. Résultats du vote des Français à l'étranger pour l'élection des députés au Parlement européen

VOTE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN	
Inscrits	1 063 551
Votants	117 416
% Participation	11,04%
Bulletins blancs	1 296
Bulletins et enveloppes nuls	1 105
Bulletins et enveloppes annulés	2 401
Suffrages exprimés	115 015
% Suffrages exprimés	97,96%
Régions et peuples solidaires	3
Nous citoyens	3684
Europe solidaire	0
Liste Europe écologie	16955
Europe décroissance	13
Cannabis sans frontière stop la prohibition	3
Pour la France, agir en Europe avec Alain Lamassoure	26458
Parti fédéraliste européen	21
Pour une France royale au cœur de l'Europe	9
Ensemble pour une Europe équitable	1
UDI Modem, les européens, liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo	18013
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe	515

Le détail par pays des résultats du vote des Français à l'étranger pour l'élection des députés au Parlement européen est consultable sur le site internet France Diplomatie à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/voter-a-l-etranger-20721/élection-des-conseillers/article/resultats-des-élections-des>

VOTE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN	
Communistes	12
Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan	3339
Citoyens du vote blanc	5
Féministes pour une Europe solidaire	31
Alliance écologiste indépendante	30
Choisir notre Europe	15135
Stop à l'Europe de la finance-l'Humain d'abord ! Front de gauche	5285
Démocratie réelle	15
pour une Europe libre	742
UPR-IDF	1225
L'Europe de Marrakech à Istanbul	0
Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs	1099
Europirates d'IDF	200
Nouvelle donne	3375
Europe citoyenne	4531
Parti européen	8
Force vie	2873
Liste bleu marine-non à Bruxelles, oui à la France	10284
Pour une Europe des travailleuses et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement	1140

2. Résultats de l'élection des conseillers et délégués consulaires

ÉLECTIONS CONSEILLERS CONSULAIRES - MAI 2014 - CONSEILLERS ÉLUS			
CIRCONSCRIPTION AFE	CIRCONSCRIPTION CONSEILLERS CONSULAIRES	LISTE DE CANDIDATURE	PRÉNOM - NOM
Canada	1 ^{ère} circ	Union UMP UFE circonscription de Vancouver/Calgary	Franck Point
Canada	1 ^{ère} circ	Union de l'ouest du Canada - liste d'union menée par Pierre Touzel et Danielle Thaler	Pierre Touzel
Canada	1 ^{ère} circ	Union de l'ouest du Canada - liste d'union menée par Pierre Touzel et Danielle Thaler	Danielle Thaler
Canada	2 ^e circ	Union UMP UFE circonscription de Toronto	Marc Cormier
Canada	2 ^e circ	Français du monde, Ontario & Manitoba	Daniel Brignoli
Canada	2 ^e circ	Français du monde, Ontario & Manitoba	Francine Watkins
Canada	2 ^e circ	La droite unie : soutien à Alain Juppé, François Fillon, JP Raffarin, à Nicolas Sarkozy et à l'UMP, pour écouter, agir et servir les français de l'Ontario et du Manitoba.	Philippe Armengau
Canada	3 ^e circ	Unir et aider notre communautaire française : liste soutenue par nos associations françaises de Québec.	Yves Saliba
Canada	3 ^e circ	Rassemblement des français de gauche	Jerome Spaggiari
Canada	3 ^e circ	Rassemblement des français de gauche	Nathalie Bonneau
Canada	3 ^e circ	Union UMP UFE 3 ^e circonscription de Québec	Michel Gaudart de Soulages
Canada	4 ^e circ	La droite unie : soutien à Alain Juppé, François Fillon, JP Raffarin, à Nicolas Sarkozy et à l'UMP ; l'équipe Lubrina pour écouter, agir et servir les français du Québec	François Lubrina
Canada	4 ^e circ	Pour le rassemblement de la gauche française au Canada : soutien à M. Valls, L. Fabius et C. Duflo, liste pour l'emploi, la santé, l'enseignement, l'environnement et la solidarité sociale dans notre communauté française au Québec	Sophie Mohsen
Canada	4 ^e circ	UDI/borloo (union des démocrates et indépendants) une équipe centriste, pour un vrai projet d'avenir !	Séverine Boitier
Canada	4 ^e circ	Rassemblement des français de gauche	Brigitte Sauvage
Canada	4 ^e circ	Rassemblement des français de gauche	Yan Chantrel
Canada	4 ^e circ	Union des français de Montréal et des provinces maritimes	Michaël Pilater

Canada	4 ^e circ	L'humain d'abord (liste citoyenne et solidaire, soutenue par le front de gauche)	Philippe Molitor
États-Unis d'Amérique	1 ^{ère} circ	Liste UMP UFE	Dominique Lemoine
États-Unis d'Amérique	1 ^{ère} circ	Union pour une France ouverte sur le sud-est	Michèle Oliveres-Alain
États-Unis d'Amérique	1 ^{ère} circ	Liste UMP UFE	Elisabeth Marchal
États-Unis d'Amérique	2 ^e circ	Liste UMP UFE union de la droite et du centre, circonscription de Boston	Gatien Bon
États-Unis d'Amérique	2 ^e circ	Français d'Amérique ensemble	Serge Denis
États-Unis d'Amérique	2 ^e circ	Français de nouvelle Angleterre, citoyens et solidaires	Sylvain Bruni
États-Unis d'Amérique	3 ^e circ	Union UMP UFE de la droite et du centre Houston-La Nouvelle-Orléans	Jean-François Bonnete
États-Unis d'Amérique	3 ^e circ	Français d'Amérique ensemble liste conduite par Damien Regnard élu de l'afe	Damien Regnard
États-Unis d'Amérique	3 ^e circ	Français d'Amérique ensemble liste conduite par Damien Regnard élu de l'afe	Eglantine Clocher
États-Unis d'Amérique	3 ^e circ	Français d'Amérique ensemble liste conduite par Damien Regnard élu de l'afe	Bertrand Pelletier
États-Unis d'Amérique	4 ^e circ	Français d'Amérique ensemble liste présentée par Patrick Bourbon	Patrick Bourbon
États-Unis d'Amérique	4 ^e circ	Français d'Amérique ensemble liste présentée par Patrick Bourbon	Aline Silberg-Delpierre
États-Unis d'Amérique	4 ^e circ	Rassemblement des français du Midwest	Sylvette Nicolini
États-Unis d'Amérique	4 ^e circ	Liste UMP UFE union de la droite et du centre, circonscription de Chicago	Charles Balesi
États-Unis d'Amérique	5 ^e circ	France Floride 2014	Jacques Brion
États-Unis d'Amérique	5 ^e circ	France Floride 2014	Nicole Hirsh
États-Unis d'Amérique	5 ^e circ	Français d'Amérique ensemble	Franck Bondrille
États-Unis d'Amérique	5 ^e circ	France Floride 2014	Xavier Capdevielle
États-Unis d'Amérique	6 ^e circ	Français d'Amérique ensemble	Frédéric Badey

États-Unis d'Amérique	6 ^e circ	Français de gauche, citoyens et solidaires	Monique Curioni
États-Unis d'Amérique	6 ^e circ	Union UMP UFE - circonscription de Washington	Olivier Piton
États-Unis d'Amérique	6 ^e circ	Union UMP UFE - circonscription de Washington	Annie Renée Boutin-King
États-Unis d'Amérique	7 ^e circ	Rassemblement des français du sud-ouest américain	Claude Girault
États-Unis d'Amérique	7 ^e circ	Rassemblement des français du sud-ouest américain	Hélène Dujardin épouse Demeestere
États-Unis d'Amérique	7 ^e circ	Français du sud-ouest américain : union républicaine de la droite et du centre (UFE et UMP)	Gérard Michon
États-Unis d'Amérique	7 ^e circ	Français du sud-ouest américain : union républicaine de la droite et du centre (UFE et UMP)	Marie-Carole Chêne épouse De La Cruz
États-Unis d'Amérique	7 ^e circ	Français du sud-ouest américain : union républicaine de la droite et du centre (UFE et UMP)	Patrick Caraco
États-Unis d'Amérique	8 ^e circ	Union des français de l'étranger soutenue par l'UMP	Jean-Claude Zambelli
États-Unis d'Amérique	8 ^e circ	Union des français de l'étranger soutenue par l'UMP	Sophie Lartilleux-Suberville
États-Unis d'Amérique	8 ^e circ	Français d'Amérique ensemble libres et apolitiques	Jean Vitrac
États-Unis d'Amérique	8 ^e circ	À gauche ensemble, solidaires et citoyens !	Serge Morel
États-Unis d'Amérique	8 ^e circ	À gauche ensemble, solidaires et citoyens !	Tiphaine Dickson
États-Unis d'Amérique	9 ^e circ	Français de gauche, progressistes et solidaires	Annie Michel
États-Unis d'Amérique	9 ^e circ	Français de gauche, progressistes et solidaires	Julien Ducourneau
États-Unis d'Amérique	9 ^e circ	Français d'Amérique ensemble	Richard Ortoli
États-Unis d'Amérique	9 ^e circ	Union des français d'Amérique, liste UFE, UMP, de la droite et du centre	Gérard Epelbaum
États-Unis d'Amérique	9 ^e circ	Union des français d'Amérique, liste UFE, UMP, de la droite et du centre	Roxane Siroto
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	UDI, l'union des français d'Argentine au centre	Michel Menini
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	La France au coeur - liste d'union UMP UFE	Michèle Goupil

Amérique latine et Caraïbes	Argentine	La France au coeur - liste d'union UMP UFE	Jean-Michel Nauleau
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	Français du monde en Argentine : citoyens et solidaires	Marc Jamin
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	Forestello Philippe	Philippe Forestello
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 1 ^{ere} circ (avec Suriname)	La France au coeur liste d'union UMP UFE	Xavier Noël-Bouton
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 1 ^{ere} circ (avec Suriname)	L'humain d'abord - Brésil/Guyanes	Jean-François Déluchey
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 1 ^{ere} circ (avec Suriname)	Français du Brésil, mouvement démocratique	Jean Sublon
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 2 ^e circ	Pour les français de Rio de Janeiro	Françoise Lindemann
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 2 ^e circ	Pour les français de Rio de Janeiro	Richard Barbeyron
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 2 ^e circ	Français du Brésil, l'humain d'abord	Romarc Sulger-Buel
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 2 ^e circ	Union de la droite et du centre - UMP UFE	Marie-Ange Joarlette
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 3 ^e circ	Français du Brésil, citoyens et solidaires	Edmond Aparicio
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 3 ^e circ	Union des français de Sao Paulo et Sud Brésil	Denis Viala
Amérique latine et Caraïbes	Brésil - 3 ^e circ	Union des français de Sao Paulo et Sud Brésil	Anne-Marie Ballande Romanelli
Amérique latine et Caraïbes	Chili	Union et solidarité pour les français du Chili	Marie-Christine Haritçalde
Amérique latine et Caraïbes	Chili	Union et solidarité pour les français du Chili	Jean-Marc Besnier
Amérique latine et Caraïbes	Chili	Français démocratiques du Chili	Daniel Colas
Amérique latine et Caraïbes	Chili	Nouvelle énergie pour les français du Chili, UMP UFE	Gonzague De Lambert
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	Français de Colombie : la gauche unie et solidaire	Cecile Lavergne

Amérique latine et Caraïbes	Colombie	UDI, l'union des français de Colombie au centre	Joël Doglioni
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	Plus - liste de proximité pour l'union et la solidarité des français de Colombie	Jean Bottagisio
Amérique latine et Caraïbes	costa rica, honduras, nicaragua	Français du monde humanistes et solidaires	Denis Glock
Amérique latine et Caraïbes	costa rica, honduras, nicaragua	La France à vos côtés	Maurice Manaut
Amérique latine et Caraïbes	costa rica, honduras, nicaragua	Français du monde humanistes et solidaires	Malika Rabia
Amérique latine et Caraïbes	Équateur	Français du monde, citoyens solidaires en Équateur	Florence Baillon
Amérique latine et Caraïbes	Équateur	Français du monde, citoyens solidaires en Équateur	Michel Laforge
Amérique latine et Caraïbes	Équateur	UDI - union des démocrates et indépendants de l'Équateur	Tannya Bricard
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala, Salvador	Kahn Alain Roland	Alain Kahn
Amérique latine et Caraïbes	Haiti	Millet David Robert Bernard	David Millet
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	L'union	Geneviève, Aline, Marie Beraud épouse Suberville
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	L'union	Patrick Javelly
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	Français du monde	François Boucher
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	Union des français du Mexique - UMP	Gérard Signoret
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	L'union	Hella Mylène Audirac épouse Dosal
Amérique latine et Caraïbes	Panama, Cuba, Jamaïque	Ville Jean-Marc	Jean-Marc Ville
Amérique latine et Caraïbes	Paraguay	Georgi-Samaran Alain-Gérard, Maurice, Edmond, Maurice, Marie	Alain-Gérard Georgi-Samaran
Amérique latine et Caraïbes	Pérou	La France en tu corazon union du centre et de la droite soutenue par l'UMP et l'UFE	Henri Belligand
Amérique latine et Caraïbes	Pérou	Liste de gauche pour l'humain d'abord	Jean Martinez-Mogrovejo

Amérique latine et Caraïbes	Pérou	La France en tu corazon union du centre et de la droite soutenue par l'UMP et l'UFE	Bénédicte Gouriou
Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine	Pour tous les français de République dominicaine	Nicole Gabriel Domino
Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine	Pour tous les français de République dominicaine	Patrick Mallegol
Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine	Pour une France forte UMP UFE	Richard Beauvais
Amérique latine et Caraïbes	Uruguay	Union du centre et de la droite soutenue par l'UMP	Thierry Laumi
Amérique latine et Caraïbes	Uruguay	Ensemble pour tous les français d'Uruguay liste avec le soutien de l'union des français de l'étranger	Martin Biurrun
Amérique latine et Caraïbes	Uruguay	Français du monde 34 ans de gauche solidaire en Uruguay liste avec le soutien de l' adfe	Régine Chouchanian
Amérique latine et Caraïbes	Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago	Français du monde à Venezuela, - îles Caraïbes sud	Brigitte Saiz
Amérique latine et Caraïbes	Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago	Rassemblement des français des Caraïbes sud	Guy Duffaud
Amérique latine et Caraïbes	Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago	Rassemblement des français des Caraïbes sud	Hélène, Marie, Louise Rosso épouse Lafaverge
Europe du Nord	Danemark	Les français du Danemark	Pascal Badache
Europe du Nord	Danemark	Le coeur à gauche	Luc De Visme
Europe du Nord	Danemark	Défendre et promouvoir la communauté française au Danemark - Marie-José Caron union des démocrates et indépendants	Marie-José Caron
Europe du Nord	Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie	Solidaires en Estonie-Finlande-Lettonie-Lituanie	Bruno Guillard
Europe du Nord	Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie	L'union des français du nord et de la Baltique	Geoffrey Party
Europe du Nord	Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie	L'union des français du nord et de la Baltique	Claude Anttila

Europe du Nord	Irlande	Union des français d'Irlande, écoute et action, conduite par Marie-Hélène Poudevigne	Marie-Hélène Poudevigne
Europe du Nord	Irlande	Français d'Irlande, une équipe proche et solidaire, liste adfe soutenue par le PS et EELV	Henry Leperlier
Europe du Nord	Irlande	Génération Irlande : l'alternative solidaire et responsable, conduite par Laurence Helaili soutenue par l'UDI	Laurence Helaili
Europe du Nord	Irlande	Ensemble et solidaires en Irlande	Gonzague De Laloubie
Europe du Nord	Norvège, Islande	Liste union des français de l'étranger soutenue par l'UFE-monde	Gérard Pignatel
Europe du Nord	Norvège, Islande	Liste union des français de l'étranger soutenue par l'UFE-monde	Claire Menard
Europe du Nord	Norvège, Islande	Gauche solidaire, Islande-Norvège	Stéphane Mukkaden
Europe du Nord	Royaume-Uni-1 ^{ère} circ	Avec vous en Écosse	Christian Albuissou
Europe du Nord	Royaume-Uni-1 ^{ère} circ	Français d'Écosse	Véronique Marie ép. Bevierre
Europe du Nord	Royaume-Uni-1 ^{ère} circ	Français d'Écosse, citoyens et solidaires	Brigitte Guenier ép. Kruse
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	Les pieds sur terre pour vous aider au Royaume-Uni	Olivier Bertin
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	Les pieds sur terre pour vous aider au Royaume-Uni	Marie-Claire Ortis épouse Sparrow
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre	Olivier Cadic
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre	Véronique Flamand épouse Cartoux
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre	Stéphane Rambosson
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre	Sophie Lejuif épouse Routier
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	Français du monde, unis à gauche	Morgane Marot
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	Français du monde, unis à gauche	Renaud Digoïn Danzin
Europe du Nord	Royaume-Uni-2 ^e circ	Français du monde, unis à gauche	Karine Daudicourt
Europe du Nord	Suède	Citoyens et solidaires en Suède	Marie-Pierre Labadie
Europe du Nord	Suède	Citoyens et solidaires en Suède	Frédéric Pillot

Europe du Nord	Suède	Rassemblement des français de Suède du centre et de la droite	Nadine Pripp
Benélux	Belgique	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique	Cécilia Gondard
Benélux	Belgique	Union UMP, UDI, modem, pcd soutenue par l'UFE	Jérémy Michel
Benélux	Belgique	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique	Guillaume Sellier
Benélux	Belgique	Union des français et des françaises de Belgique avec François Fillon, vice-président de l'UMP	Georges-Fancis Seingry
Benélux	Belgique	Union UMP, UDI, modem, pcd soutenue par l'UFE	Catherine De Vallois
Benélux	Belgique	Français d'ici avec Caroline Laporte	Caroline Laporte
Benélux	Belgique	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique	Christelle Sapata
Benélux	Belgique	Union des français et des françaises de Belgique avec François Fillon, vice-président de l'UMP	Anne Monseu-Ducarme
Benélux	Belgique	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique	Sylvain Lhermitte
Benélux	Luxembourg	Union et rassemblement des français au grand-duché de Luxembourg avec le soutien de l'UMP et l'UFE	Pierre Girault
Benélux	Luxembourg	L'UDI - Luxembourg : le citoyen au centre	Bruno Theret
Benélux	Luxembourg	Citoyenneté, diversité et écologie - français du Luxembourg	Alexandre Chateau-Ducos
Benélux	Luxembourg	Union et rassemblement des français au grand-duché de Luxembourg avec le soutien de l'UMP et l'UFE	Carole Biot-Stuart
Benélux	Luxembourg	Français du Luxembourg - progressistes et solidaires	Monique Dejeans
Benélux	Pays-Bas	Ensemble, mieux vivre aux Pays-Bas	Tanguy Le Breton
Benélux	Pays-Bas	Ensemble, mieux vivre aux Pays-Bas	Maryse Imbault
Benélux	Pays-Bas	Français du monde : une présence engagée et de proximité aux Pays-Bas	Catherine Pauvert épouse Libeaut
Benélux	Pays-Bas	Français de gauche aux Pays-Bas : citoyens et solidaires	Hélène Le Moing
Benélux	Pays-Bas	Les pieds sur terre aux Pays-Bas	Hélène Degryse
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -1 ^{ère} circ	Français d'Allemagne : la dynamique citoyenne	Natacha Boroukhoff

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -1 ^{ère} circ	Union de la droite et du centre UMP UDI au service de l'amitié franco-allemande	Ronan Le Gleut
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -1 ^{ère} circ	Français d'Allemagne : la dynamique citoyenne	Philippe Loiseau
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -1 ^{ère} circ	Français d'Allemagne : la dynamique citoyenne	Nicolas Stallivieri
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -1 ^{ère} circ	Union de la droite et du centre UMP UDI au service de l'amitié franco-allemande	Marie-Christine Violet épouse Kliess
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	UMP UDI union de la droite et du centre	Dominique Cherpin
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	UMP UDI union de la droite et du centre	Aurélie Fondecave
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	Français d'Allemagne, citoyens et solidaires	Octave Procope-Mamert
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	Français d'Allemagne, citoyens et solidaires	Anne Henry-Werner
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	Français d'Allemagne, citoyens et solidaires	Gabriel Richard-Molard

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -2 ^e circ	Mieux vivre en Allemagne	Jean-Marie Langlet
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	UMP UFE d'union de la droite et du centre conduite par Nadine Fouques-Weiss	Nadine Fouques-Weiss
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	Français de l'Allemagne du sud, citoyens et solidaires	Philippe Moreau
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	Avenir France Allemagne Europe, agir pour vous, loin des querelles partisans	Martine Schoeppner
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	Liens écologie et démocratie - led	Bruno Pludermacher
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	UMP UFE d'union de la droite et du centre conduite par Nadine Fouques-Weiss	Thomas Grenot
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne -3 ^e circ	Français de l'Allemagne du sud, citoyens et solidaires	Catherine Rioux
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Autriche, Slovaquie, Slovénie	UMP modém UFE union de la droite et du centre	Samuel Bucket
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Autriche, Slovaquie, Slovénie	Pour une proximité solidaire	Louis Sarrazin

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Autriche, Slovaquie, Slovénie	Pour une proximité solidaire	Dominique Luquet épouse Dörflinger
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Autriche, Slovaquie, Slovénie	Liste indépendante Autriche Slovaquie Slovénie	Alain De Krassny
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -1 ^{ère} circ	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie	Madeleine Lanker Droux
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -1 ^{ère} circ	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie	Nicolas Fernandez
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -1 ^{ère} circ	Français de droite et du centre en Suisse	Jean-Philippe Keil
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -1 ^{ère} circ	Français de droite et du centre en Suisse	Isabelle Schmidt-Duvoisin
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -1 ^{ère} circ	Français de droite et du centre en Suisse	Philippe Karl
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Union des français de droite et du centre	Nicolas De Ziegler
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Union des français de droite et du centre	Isabelle Thiry épouse Berling

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Union des français de droite et du centre	Olivier Corticchiato
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Union des français de droite et du centre	Régine Martin épouse Mazloun-Martin
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Union des français de droite et du centre	Philippe Lucet
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	La France au coeur	Jean-Bernard Palthey
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Français de Suisse solidaires: justice sociale - démocratie - écologie	Jean-Pierre Capelli
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Français de Suisse solidaires: justice sociale - démocratie - écologie	Nonny Bamba Charriere
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse -2 ^e circ	Français de Suisse solidaires: justice sociale - démocratie - écologie	Jean-Luc Larguier
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Arménie, Géorgie	Hambardzumyan épouse Bardon Lusine	Lusine Hambardzumyan épouse Bardon
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Bulgarie, Bosnie- Herzégovine, Macédoine, Albanie, Kosovo, Monténégro	Patrick Pascal	Patrick Pascal
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Croatie	Florence Nigron épouse Dautovic	Florence Nigron épouse Dautovic

Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Hongrie	Conseiller consulaire, votre relais citoyen en Hongrie avec le soutien de l'UMP.	Jeanne Dubard
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Hongrie	Conseiller consulaire, votre relais citoyen en Hongrie avec le soutien de l'UMP.	Benjamin Mege
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Hongrie	Français du monde en Hongrie	Franck Lefebvre
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Pologne	Union des français de Pologne soutenue par l'UMP et l'UFE	Jean Rossi
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Pologne	La France qu'on aime	Michel Marbot
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Pologne	Français en Pologne, citoyens et solidaires	Pascale Seux
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	République tchèque	L'union de l'UMP et du centre pour les français de République tchèque	Guillaume Eloy
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	République tchèque	Tous ensemble, unis et solidaires	Helena Briard
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	République tchèque	L'union de l'UMP et du centre pour les français de République tchèque	Dorothee Leydier
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Roumanie, Moldavie	UMP pour l'union et le rassemblement des français de Roumanie et de Moldavie	Christian Lemaitre
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Roumanie, Moldavie	Union des français de l'étranger Roumanie-Moldavie	Benoit Mayrand
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Roumanie, Moldavie	Roumanie de l'avenir	Dana Gruia-Dufaut
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Russie, Biélorussie	Liste UMP élection consulaire mai 2014	Nicolas Megrelis
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Russie, Biélorussie	Français de Russie et de Biélorussie : citoyens et solidaires	Cédric Etlicher
Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Russie, Biélorussie	Ici Moscou	Pauline Betton

Europe centrale et orientale (y compris Russie)	Serbie	Eric Grasser	Eric Grasser
Europe du Sud	Chypre	Hélène Kyprianidou	Hélène Kyprianidou
Europe du Sud	Grèce	Liste d'union et de proximité pour les français de Grèce	Nelly Muller
Europe du Sud	Grèce	Français du monde en Grèce-diversité et initiatives pour plus de solidarité	Chantal Picharles
Europe du Sud	Grèce	Union des français de Grèce	Hervé Leboucher
Europe du Sud	Grèce	Front de gauche	Michèle Parravicini
Europe du Sud	Italie-1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	Français, à vos côtés ! Liste d'union pour les français de la 1 ^{ère} circonscription d'Italie	Antoine Izoard
Europe du Sud	Italie-1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	Français du monde, ensemble et solidaires à gauche, liste soutenue par le front de gauche et par le parti socialiste	Françoise Manssouri
Europe du Sud	Italie-1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	Français du monde, ensemble et solidaires à gauche, liste soutenue par le front de gauche et par le parti socialiste	Olivier Spiesser
Europe du Sud	Italie-1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	Union des français d'Italie et de Malte	Jean-Claude Calisesi
Europe du Sud	Italie-1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	Français du monde, ensemble et solidaires à gauche, liste soutenue par le front de gauche et par le parti socialiste	Gaëlle Barré
Europe du Sud	Italie-2 ^e circ	Union des français d'Italie UMP-UDI	Alexandre Bezardin
Europe du Sud	Italie-2 ^e circ	Union des français d'Italie UMP-UDI	Inès Cavaye ninu
Europe du Sud	Italie-2 ^e circ	Union des français d'Italie UMP-UDI	Eric Veron
Europe du Sud	Italie-2 ^e circ	Français d'Italie du nord - citoyens et solidaires	Ryad Chellali
Europe du Sud	Italie-2 ^e circ	Français d'Italie du nord - citoyens et solidaires	Laura Petrolino

Europe du Sud	Monaco	Union pour les français de Monaco	Jean-Luc Delcroix
Europe du Sud	Monaco	Union pour les français de Monaco	Michelle Mauduit
Europe du Sud	Monaco	Union pour les français de Monaco	Jean-Christophe Romanet
Europe du Sud	Turquie	Français de Turquie - citoyens et solidaires	Marie-Rose Koro
Europe du Sud	Turquie	Agir liste indépendante menée par Florence Ogutgen	Florence Ogutgen
Europe du Sud	Turquie	Solidarité, unité et proximité	Bernard Burgarella
Péninsule ibérique	Andorre	Rassemblement des français d'Andorre	Catherine Metayer
Péninsule ibérique	Andorre	Français du monde, citoyens solidaires d'Andorre	Philippe Noel
Péninsule ibérique	Andorre	Rassemblement des français d'Andorre	Jacques Carcy
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Union de la droite et du centre, liste investie par l'UMP	Pierre-Olivier Bousquet
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Citoyennes et citoyens de gauche unis	Renaud Le Berre
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Liste indépendante de français de l'étranger (life)	Pascal Bourbon
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Citoyennes et citoyens de gauche unis	Sophia Lamsiyah
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Action citoyenne pour une alternative à gauche	Philippe Ogonowski
Péninsule ibérique	Espagne -1 ^{ère} circ	Union de la droite et du centre, liste investie par l'UMP	Raphaël Chambat
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Union de la droite et du centre-liste investie par l'UMP	Francis Huss
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Union de la droite et du centre-liste investie par l'UMP	Joëlle See
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Union de la droite et du centre-liste investie par l'UMP	Jean-François Berte
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Fn/rbm (front national- rassemblement bleu marine)	Alain Lavarde
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Action citoyenne, pour une alternative à gauche-front de gauche	François Ralle
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Citoyens de gauche, socialistes et écologistes	Jérôme Labeur
Péninsule ibérique	Espagne -2 ^e circ	Citoyens de gauche, socialistes et écologistes	Annik Valldecabres

Péninsule ibérique	Portugal	Français du monde, citoyens solidaires au Portugal	Mehdi Benlahcen
Péninsule ibérique	Portugal	Français du monde, citoyens solidaires au Portugal	Françoise Da Silva
Péninsule ibérique	Portugal	Français du Portugal - union de centre-droit	Laurent Goater
Péninsule ibérique	Portugal	Français du Portugal - union de centre-droit	Françoise Feunteun-Conestabile
Afrique du Nord	Algérie -1 ^{ère} circ	Union des français en Algérie	Ahmed Henni
Afrique du Nord	Algérie -1 ^{ère} circ	Union des français en Algérie	Yolande Mateo
Afrique du Nord	Algérie -1 ^{ère} circ	Français du monde unis dans les diversités	Robert Doisy
Afrique du Nord	Algérie -2 ^e circ	Union des français en Algérie	Sabri Mele
Afrique du Nord	Algérie -2 ^e circ	Union des français en Algérie	Amina Bentchikou
Afrique du Nord	Algérie -2 ^e circ	Ensemble, ouvrons les portes du consulat et des écoles françaises	Zobeida Mecheri
Afrique du Nord	Algérie -3 ^e circ	Citoyens de gauche : proches et solidaires	Nadia Lahlouh
Afrique du Nord	Algérie -3 ^e circ	Union des français en Algérie	Karim Dendène
Afrique du Nord	Algérie -3 ^e circ	Union des français en Algérie	Radya Rahal
Afrique du Nord	Algérie -3 ^e circ	Français du monde, briser l'isolement, ouvrir les portes du consulat et des écoles	Fwad Hasnaoui
Afrique du Nord	Algérie -3 ^e circ	Français du monde, briser l'isolement, ouvrir les portes du consulat et des écoles	Françoise Aberkane
Afrique du Nord	Égypte	Français du monde à adfe, solidarité, égalité, diversité	Marianick Urvoy
Afrique du Nord	Égypte	Servir rassemblement des français de l'étranger (rfe)	Régine Prato
Afrique du Nord	Égypte	Servir rassemblement des français de l'étranger (rfe)	Hervé Majidier
Afrique du Nord	Maroc -1 ^{ère} circ	Français du monde à tanger diversité et solidarité	Abel Auniere
Afrique du Nord	Maroc -1 ^{ère} circ	Français du monde à tanger diversité et solidarité	Myriem Bennani
Afrique du Nord	Maroc -1 ^{ère} circ	Union des français de Tanger-investie par l'UMP	Mohamed Oulkhour

Afrique du Nord	Maroc -2 ^e circ	Français du monde à Fès, diversité et solidarité avec le soutien de fdm-adfe	Martine Grattepanche
Afrique du Nord	Maroc -2 ^e circ	Regroupement pour les français au Maroc, liste conduite par Pascal Capdevielle, avec le soutien de l'U.D.I.	Pascal Capdevielle
Afrique du Nord	Maroc -2 ^e circ	Union des français de Fès - droite et centre -UMP	Vincent Cazelle
Afrique du Nord	Maroc -3 ^e circ	Français du Maroc, divers et solidaires	Martine Rebbecchini
Afrique du Nord	Maroc -3 ^e circ	Union pour les français du Souss-Massa-Draa	Jean-Claude Rozier
Afrique du Nord	Maroc -3 ^e circ	Union des français de Agadir - droite et centre-UMP	Isabelle Derlon
Afrique du Nord	Maroc -4 ^e circ	Français du monde à Marrakech: citoyens divers et solidaires	Bérangère El Anbassi
Afrique du Nord	Maroc -4 ^e circ	Union des français de Marrakech - UMP	Geneviève Euloge
Afrique du Nord	Maroc -4 ^e circ	Liste indépendante de Marrakech et région	Max Georgandelis
Afrique du Nord	Maroc -5 ^e circ	Liste d'union et de proximité pour les français de Rabat-Kenitra	Thierry Plantevin
Afrique du Nord	Maroc -5 ^e circ	Français du monde à Rabat, citoyens solidaires	Khadija Belcaid épouse Belbachir
Afrique du Nord	Maroc -5 ^e circ	Français du monde à Rabat, citoyens solidaires	Yves Richard
Afrique du Nord	Maroc -5 ^e circ	Français du monde à Rabat, citoyens solidaires	Marion Berthoud épouse Bhiri
Afrique du Nord	Maroc -6 ^e circ	UFE - union des français de l'étranger-Casablanca	Guy Savery
Afrique du Nord	Maroc -6 ^e circ	UFE - union des français de l'étranger-Casablanca	Solange Lahlou Bouflet
Afrique du Nord	Maroc -6 ^e circ	UFE - union des français de l'étranger-Casablanca	Gilles D'Agescy
Afrique du Nord	Maroc -6 ^e circ	Union des français de Casablanca-UMP	Frédéric Elbar
Afrique du Nord	Maroc -6 ^e circ	Français du monde à Casablanca	Guy Boulet
Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Français du monde tous citoyens solidaires	Martine Vautrin-Djedidi
Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Français du monde tous citoyens solidaires	Francis Gaetti
Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Servir les français de Tunisie et de Libye	Madeleine Berger Ben Naceur

Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Servir les français de Tunisie et de Libye	Michel Zucchero
Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Union des français de Tunisie-Libye, rassemblement de la droite et du centre	Laurent Caizergues
Afrique occidentale	Bénin	Français du monde au Bénin, citoyens dans la diversité	Françoise Varrin
Afrique occidentale	Bénin	Français du monde au Bénin, citoyens dans la diversité	Thierry Houngbedji
Afrique occidentale	Bénin	Union des français du Bénin	Luc Dorso
Afrique occidentale	Burkina Faso	Vivre ensemble et solidaires au Burkina Faso	Ousmane Ouedraogo
Afrique occidentale	Burkina Faso	Vivre ensemble et solidaires au Burkina Faso	Françoise L'Etang Yameogo
Afrique occidentale	Burkina Faso	Union des français au Burkina Faso - UMP UFE	Martine Voron
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire	Union des français de Côte d'Ivoire	André Duclos
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire	Union des français de Côte d'Ivoire	Catherine Rechenmann
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire	Français de Côte d'Ivoire, citoyens du monde	Yvonne Trah Bi
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire	Rfe - rassemblement des français de l'étranger	Jean-Luc Ruelle
Afrique occidentale	Guinée	Vivre tous ensemble	François Martin
Afrique occidentale	Guinée	Vivre tous ensemble	Michèle Salomon-Sylla
Afrique occidentale	Guinée	Réussir ensemble	Frédéric Bouzigues
Afrique occidentale	Mali	Français du monde : à gauche !	Hélène N'diaye
Afrique occidentale	Mali	Français du monde : à gauche !	Guy, Michel Sukho
Afrique occidentale	Mali	Agir au Mali - UMP UFE	Michel Darwiche
Afrique occidentale	Mauritanie	Sylla boubou	Boubou Sylla
Afrique occidentale	Niger	Jouy épouse Lassan Sophie	Sophie Jouy épouse Lassan

Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Liste de la droite et du centre investie par l'UMP	Gérard Senac
Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Liste de la droite et du centre investie par l'UMP	Balkis Kazem épouse Kaouk
Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Liste de la droite et du centre investie par l'UMP	Jean-Charles Pretet
Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Français du Sénégal, citoyens et solidaires	Hassan Bahsoun
Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Vivre ensemble	Laurent Mairesse
Afrique occidentale	Togo, Ghana	Français du monde, citoyens et solidaires	Marie-Agnès Pages épouse Houzangbe
Afrique occidentale	Togo, Ghana	Français du monde, citoyens et solidaires	Lucien Bruneau
Afrique occidentale	Togo, Ghana	Union des français du Togo et Ghana	Claire Durand
Afrique centrale, australe et orientale	Afrique du Sud, Mozambique, Namibie, Botswana	Français du monde, voix du sud unies et solidaires	Blaise Anelone
Afrique centrale, australe et orientale	Afrique du Sud, Mozambique, Namibie, Botswana	Une équipe d'union, d'expérience et d'engagement	Sophie Ferrand-Hazard
Afrique centrale, australe et orientale	Afrique du Sud, Mozambique, Namibie, Botswana	Liste pour les français d'Afrique australe soutenue par l'UMP et l'UFE	Fabrice Orenge de Lamaziere
Afrique centrale, australe et orientale	Angola	M. Benhaim Avraham	Avraham, Pierre-Erick Benhaim

Afrique centrale, australe et orientale	Cameroun, Guinée équatoriale	Des français a l'écoute	Frank Danjou
Afrique centrale, australe et orientale	Cameroun, Guinée équatoriale	Liste d'union des français du Cameroun et de Guinée équatoriale soutenue par l'UMP et l'UFE	Pierre Clerfeuille
Afrique centrale, australe et orientale	Cameroun, Guinée équatoriale	Défense des intérêts des français de l'étranger	Thierry Duplex
Afrique centrale, australe et orientale	Comores	Mzé Djaouad	Djaouad Mzé
Afrique centrale, australe et orientale	Congo	Français du monde	Brice Massema
Afrique centrale, australe et orientale	Congo	UMP	Christian Barros
Afrique centrale, australe et orientale	Congo	UMP	Colette Faucon épouse Bourde
Afrique centrale, australe et orientale	Djibouti	Français du monde-ensemble à Djibouti	Jean Meunier
Afrique centrale, australe et orientale	Djibouti	À Djibouti, le rassemblement des français à l'Étranger	Bruno Dell'Aquila
Afrique centrale, australe et orientale	Djibouti	Agir pour la solidarité et le progrès social	Vincent Sadeque
Afrique centrale, australe et orientale	Éthiopie, Soudan, Soudan du Sud	Dominique petit	Dominique Petit

Afrique centrale, australe et orientale	Gabon	Union des français du Gabon	Norbert Chalon
Afrique centrale, australe et orientale	Gabon	Union des français du Gabon	Joëlle Chevalier épouse Valeri
Afrique centrale, australe et orientale	Gabon	Union des français du Gabon	Hervé Serol
Afrique centrale, australe et orientale	Gabon	Union des français du Gabon	Sandra Gorayeb épouse Bellon
Afrique centrale, australe et orientale	Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	Citoyens engagés et solidaires, Afrique australe et orientale	Jean Glisia
Afrique centrale, australe et orientale	Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	Pour les français d'Afrique de l'est	Grégoire Schwebig
Afrique centrale, australe et orientale	Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	Karibuni - français du monde en Afrique orientale et australe	Christian Caldara
Afrique centrale, australe et orientale	Madagascar	Mieux vivre ensemble à Madagascar. Des femmes et des hommes libres et indépendants	Jean-Hervé Frasin
Afrique centrale, australe et orientale	Madagascar	Mieux vivre ensemble à Madagascar. Des femmes et des hommes libres et indépendants	Geneviève Tadjer-Farajallah

Afrique centrale, australe et orientale	Madagascar	Français du monde - Madagascar	Jean-Daniel Chaoui
Afrique centrale, australe et orientale	Madagascar	Français du monde - Madagascar	Annick Raharimanana
Afrique centrale, australe et orientale	Madagascar	Défense des droits des français de Madagascar UMP UFE	Rachelle Rasamoely épouse Ducaud
Afrique centrale, australe et orientale	Maurice, Seychelles	Français de Maurice	Xavier Dubourg du Fayet de La Tour
Afrique centrale, australe et orientale	Maurice, Seychelles	Ensemble Océan Indien	Michèle Giraud-Malivel
Afrique centrale, australe et orientale	Maurice, Seychelles	Ensemble Océan Indien	Yves Giraud
Afrique centrale, australe et orientale	Maurice, Seychelles	Ensemble Océan Indien	Annick Giraud épouse Albert
Afrique centrale, australe et orientale	Nigeria	Bance Guy, Jean, Émile	Guy Bance
Afrique centrale, australe et orientale	République centrafricaine	Lemonnier André, Michel	André Lemonnier
Afrique centrale, australe et orientale	République démocratique du Congo	Union pour les français de R.D. Congo	Jean-Claude Olivie
Afrique centrale, australe et orientale	République démocratique du Congo	Union pour les français de R.D. Congo	Souad Madeleine Katende Tshikunda

Afrique centrale, australe et orientale	République démocratique du Congo	Français solidaires en R.D. Congo	Michelle Mwenetombwe
Afrique centrale, australe et orientale	Tchad	Ruphine Mbaldje épouse Guibordeau	Ruphine Mbaldje épouse Guibordeau
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-1 ^{ère} circ (avec Yémen)	UFE Djeddah	Alain Menargues
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-1 ^{ère} circ (avec Yémen)	Union pour les français d'Arabie et du Yémen - liste d'union de la droite et du centre	Mazen Hakki
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-1 ^{ère} circ (avec Yémen)	UFE djeddah	Nadia El-Azzi épouse Chaaya
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-2 ^e circ (avec Koweït)	Ensemble, français du Golfe	Brigitte Allemand
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-2 ^e circ (avec Koweït)	Ensemble, français du Golfe	Roland Raad
Asie centrale et Moyen-Orient	Arabie Saoudite-2 ^e circ (avec Koweït)	Égalité, pluralité, modernité	Ahmed Figua
Asie centrale et Moyen-Orient	Émirats arabes unis, Oman	Rassemblement des français EAU-Oman	Laurent Rigaud
Asie centrale et Moyen-Orient	Émirats arabes unis, Oman	Rassemblement des français EAU-Oman	Nathalie De Gaulle
Asie centrale et Moyen-Orient	Émirats arabes unis, Oman	Rassemblement des français EAU-Oman	François-Xavier Bautmans
Asie centrale et Moyen-Orient	Émirats arabes unis, Oman	Union des republicains français de l'étranger	Alain Thevenot
Asie centrale et Moyen-Orient	Émirats arabes unis, Oman	Français solidaires aux Émirats et en Oman, union de la gauche	William Gueraiche

Asie centrale et Moyen-Orient	Iran, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan	Union des français de l'étranger	Armand Meimand
Asie centrale et Moyen-Orient	Iran, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan	Français du monde, divers et ensemble	Yves Merer
Asie centrale et Moyen-Orient	Iran, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan	Français du monde, divers et ensemble	Valérie Khan
Asie centrale et Moyen-Orient	Jordanie, Irak	Moussallam épouse Ledger Laurence	Laurence Moussallam ép. Ledger
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	Vivre la France à l'étranger - l'union autour des valeurs de la France	Jean-Louis Mainguy
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	Union pour une France rayonnante à l'étranger - investie par l'UMP	Fabienne Blineau
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	Rassemblement des français de l'étranger (rfe) - liste conduite par Denise Revers-Haddad	Denise Revers
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	Vivre la France à l'étranger - l'union autour des valeurs de la France	Gina Kaladji
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	Union pour une France rayonnante à l'étranger - investie par l'UMP	Ghassan Ayoub
Asie centrale et Moyen-Orient	Qatar, Bahreïn	Engagement pour les français	Gérard Dahan
Asie centrale et Moyen-Orient	Qatar, Bahreïn	Engagement pour les français	Patricia Gendrey

Asie centrale et Moyen-Orient	Qatar, Bahreïn	Engagement pour les français	Thibault Peniguet
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 1 ^{ère} circ	Unis pour Jérusalem - UMP - UDI - UFE	Gérard Benichou
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 1 ^{ère} circ	Unis pour Jérusalem - UMP - UDI - UFE	Rosy Roth, épouse Burstin
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 1 ^{ère} circ	Sylvain Semhoun	Sylvain Semhoun
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 1 ^{ère} circ	Diversité et solidarité	Elisabeth Garreault
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 1 ^{ère} circ	Unis pour Jérusalem - UMP - UDI - UFE	Richard Demma
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	Agir	Daphna, Catherine Ben Hamou ép. Poznanski
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	Agir	Claude Lévy
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	Les français avec Israël	Jonathan-Simon Sellem
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	Les français avec Israël	Pascale Mimouni
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	Les français avec Israël	Robert Feldmann
Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ	L'avenir ensemble	Elie Levy

Asie-Océanie	Australie, Fidji, PapouAsie- Nouvelle- Guinée	Français du monde, citoyens et solidaires	Jean-Philippe Grange
Asie-Océanie	Australie, Fidji, PapouAsie- Nouvelle- Guinée	Français du monde, citoyens et solidaires	Marie-claire Guilbaud née Le Gal
Asie-Océanie	Australie, Fidji, PapouAsie- Nouvelle- Guinée	Français en Australie	Bernard Le Boursicot
Asie-Océanie	Australie, Fidji, PapouAsie- Nouvelle- Guinée	Français en Australie	Danièle Kemp née Ney
Asie-Océanie	Australie, Fidji, PapouAsie- Nouvelle- Guinée	Français en Australie	Sébastien Vallerie
Asie-Océanie	Cambodge	Français du Cambodge	Christophe Bourdon
Asie-Océanie	Cambodge	Français du Cambodge	Theany Phal
Asie-Océanie	Cambodge	Union des français du Cambodge	Victor Remigi
Asie-Océanie	Chine -1 ^{ère} circ	Union pour les français de Chine du Sud, Chengdu et Wuhan	Thibaud Sarrazin-Boespflug
Asie-Océanie	Chine -1 ^{ère} circ	Français de Chine, citoyens et solidaires	Laure Desmonts
Asie-Océanie	Chine -1 ^{ère} circ	Liste indépendante pour représenter l'ensemble de la communauté française en Chine du Sud	Jean-Jacques Verdun
Asie-Océanie	Chine -2 ^e circ (avec Mongolie et corée du nord)	UMP UFE : l'union fait la force !	Benjamin Devos
Asie-Océanie	Chine -2 ^e circ (avec Mongolie et corée du nord)	Servir	Francis Nizet

Asie-Océanie	Chine -2 ^e circ (avec Mongolie et corée du nord)	Français de Chine et Mongolie, citoyens solidaires	Albert Misse
Asie-Océanie	Chine-3 ^e circ	Union de la droite et du centre pour Hong Kong et Macao	Catya Martin
Asie-Océanie	Chine-3 ^e circ	Union de la droite et du centre pour Hong Kong et Macao	Christian Chasset
Asie-Océanie	Chine-3 ^e circ	Rfe-rassemblement pour les français de l'étranger	Pierre Leroux
Asie-Océanie	Chine-3 ^e circ	Français du monde, citoyens unis et solidaires	René Aicardi
Asie-Océanie	Chine-4 ^e circ	Français de shanghai : citoyens solidaires	Laure Pallez
Asie-Océanie	Chine-4 ^e circ	Alliance apolitique et associative	Michel Bourbotte
Asie-Océanie	Chine-4 ^e circ	Union pour les français de shanghai et sa région	Gilbert Mennetret
Asie-Océanie	Chine-4 ^e circ	Union pour les français de shanghai et sa région	Aline Guo-Haeefe-Pfaltzgraff
Asie-Océanie	Corée du Sud, Taiwan	Français du monde, citoyens et solidaires	Pierre Ory
Asie-Océanie	Corée du Sud, Taiwan	Français du monde, citoyens et solidaires	Yu-Ching Ho
Asie-Océanie	Corée du Sud, Taiwan	Rassemblement des français de l'étranger - rfe	Karim Khouider
Asie-Océanie	Inde -1 ^{ère} circ (avec Bangla- desh, Népal, Sri Lanka)	Français du monde unis pour construire l'avenir	Pascal Chazot
Asie-Océanie	Inde -1 ^{ère} circ (avec Bangla- desh, Népal, Sri Lanka)	Français de gauche en Asie, citoyens et solidaires	Franck Barthelemy
Asie-Océanie	Inde -1 ^{ère} circ (avec Bangla- desh, Népal, Sri Lanka)	Union des français d'Asie du Sud	Chantal Forler
Asie-Océanie	Inde-2 ^e circ	Ensemble pour faire entendre la voix des français de l'étranger-UMP UFE	Prédibane Siva
Asie-Océanie	Inde-2 ^e circ	Ensemble pour faire entendre la voix des français de l'étranger-UMP UFE	Kanagabouchanam Selvam
Asie-Océanie	Inde-2 ^e circ	Solidarité pour le progrès	Balaramin Bichat
Asie-Océanie	Indonésie	Mieux vivre l'Indonésie	Jacques Luçon

Asie-Océanie	Indonésie	Union de la droite républicaine	Alain-Pierre Mignon
Asie-Océanie	Indonésie	Union de la droite républicaine	Hélène Le Touzey
Asie-Océanie	Japon	Solidaires au Japon	Matthieu Seguela
Asie-Océanie	Japon	Unis pour les français du Japon	Thierry Consigny
Asie-Océanie	Japon	Unis pour les français du Japon	Evelyne Davenet-Inuzuka
Asie-Océanie	Laos	Rahem Myriam	Myriam Rahem
Asie-Océanie	Malaisie, Brunei	Union républicaine pour les français de Malaisie et Brunei	Olivier Rives-Georges
Asie-Océanie	Malaisie, Brunei	Union républicaine pour les français de Malaisie et Brunei	Sophie Caublot
Asie-Océanie	Malaisie, Brunei	Union pour les français de Malaisie et Brunei	Eric Bijaoui
Asie-Océanie	Nouvelle- Zélande	Les français du nord au sud en Nouvelle-Zélande	Pierre Leducq
Asie-Océanie	Nouvelle- Zélande	Les français du nord au sud en Nouvelle-Zélande	Nadine Plet
Asie-Océanie	Nouvelle- Zélande	Les français du nord au sud en Nouvelle-Zélande	Alain Deslandres
Asie-Océanie	Philippines	Union pour les français des Philippines	Louis-Paul Heussaff
Asie-Océanie	Philippines	Union pour les français des Philippines	Murielle Lecler
Asie-Océanie	Philippines	Être français ensemble aux Philippines	Yohanna Chanel
Asie-Océanie	Singapour	Union de la droite républicaine à Singapour	Jacqueline Deromedi
Asie-Océanie	Singapour	Union de la droite républicaine à Singapour	Pierre Verdier
Asie-Océanie	Singapour	Singapour ensemble, citoyens et solidaires	Mathias Assanté Di Panzillo
Asie-Océanie	Singapour	Singapour ensemble, citoyens et solidaires	Mathilde Broustau
Asie-Océanie	Thaïlande, Birmanie	Union de la droite républicaine	Michel Calvet
Asie-Océanie	Thaïlande, Birmanie	Union de la droite républicaine	Marie-Laure Ducruet épouse Peytel
Asie-Océanie	Thaïlande, Birmanie	Rassemblement bleu marine	Eric Miné
Asie-Océanie	Thaïlande, Birmanie	Français du monde et citoyens solidaires	Hervé Belliot

Asie-Océanie	Vanuatu	Cumbo Georges	Georges Cumbo
Asie-Océanie	Vietnam	Français du monde, citoyens solidaires	Marc Villard
Asie-Océanie	Vietnam	Union de la droite et du centre investie par l'UMP	Patrick Molko
Asie-Océanie	Vietnam	Français du monde, citoyens solidaires	Anne Grecourt épouse Boulo

**ÉLECTION DES CONSEILLERS CONSULAIRES 2014
DÉLÉGUÉS CONSULAIRES ÉLUS**

CIRCONSCRIPTION AFE	CIRCONSCRIPTION D'ÉLECTION	CIVILITÉ PRÉNOM NOM	APPARTENANCE
Canada	4 ^e circ	Mme Virginie Beudet	La droite unie : soutien à Alain Juppé, François Fillon, JP Raffarin, à Nicolas Sarkozy et à l'UMP ; l'équipe Lubrina pour écouter, agir et servir les français du Québec
Canada	4 ^e circ	M. Hubert de Ravinel	Pour le rassemblement de la gauche française au Canada : soutien à M. Valls, L. Fabius et C. Duflot, liste pour l'emploi, la santé, l'enseignement, l'environnement et la solidarité sociale dans notre communauté française au Québec
Canada	4 ^e circ	Mme Sandrine Quere	Rassemblement des français de gauche
Canada	4 ^e circ	Mme Aurélia le Tareau	Union des français de Montréal et des provinces maritimes
États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique 9 ^e circ	Mme Marie-Hélène Pozzo Di Borgo épouse Benzine	Français de gauche, progressistes et solidaires
États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique 9 ^e circ	M. Patrick Pagni	Union des français d'Amérique, liste UFE, UMP, de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Fabrice Boraschi	Les pieds sur terre pour vous aider au Royaume-Uni

Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	Mme Marie-Blanche Payerne épouse Payerne-Camps	Les pieds sur terre pour vous aider au Royaume-Uni
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Roch Miambanzila	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	Mme Agathe Wacogne épouse Blanquart	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Philippe Chalon	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	Mme Carole Frapi épouse Rogers	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Nicolas Hatton	L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la droite et du centre
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Frédéric Fournier	Français du monde, unis à gauche
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	Mme Nathalie Lecchi épouse Henry	Français du monde, unis à gauche
Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	M. Samy Ahmar	Français du monde, unis à gauche

Europe du Nord	Royaume-Uni 2 ^e circ	Mme Emmanuelle Savarit	Union démocrate des français de grande-bretagne
Benélux	Belgique	Mme Alix Courdesse épouse Hupkens	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique
Benélux	Belgique	M. Boris Faure	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique
Benélux	Belgique	Mme Perrine Ledan	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique
Benélux	Belgique	M. Florian Mayneris	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - français de Belgique
Benélux	Belgique	M. Arnould Lefebure	Français d'ici avec caroline laporte
Benélux	Belgique	M. Frédéric Chadelas	Union des français et des françaises de Belgique avec François Fillon, vice-président de l'UMP
Benélux	Belgique	Mme Elisabeth Itis De Sequeira	Union des français et des françaises de Belgique avec François Fillon, vice-président de l'UMP
Benélux	Belgique	M. Thierry Masson	Union UMP, UDI, modem, pcd soutenue par l'UFE
Benélux	Belgique	Mme Virginie Vigne	Union UMP, UDI, modem, pcd soutenue par l'UFE
Benélux	Belgique	M. Jean-Louis Gibault	Union UMP, UDI, modem, pcd soutenue par l'UFE
Benélux	Luxembourg	M. Emmanuel Cruz	Union et rassemblement des français au grand-duché de Luxembourg avec le soutien de l'UMP et l'UFE

Benélux	Luxembourg	Mme Valérie Drechsler épouse Drechsler-Kayser	L'UDI - Luxembourg : le citoyen au centre
Benélux	Pays-Bas	M. Briec-Yves Cadat	Ensemble, mieux vivre aux Pays-Bas
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 1 ^{ère} circ	Mme Joëlle Trouve épouse Ohlmer-Trouve	Français d'Allemagne : la dynamique citoyenne
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 2 ^e circ	M. Emmanuel Beaufils	UMP UDI union de la droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 2 ^e circ	Mme Odile Auvray	Français d'Allemagne, citoyens et solidaires
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 2 ^e circ	M. Florian Chiron	Français d'Allemagne, citoyens et solidaires
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 3 ^e circ	Mme Marie-Josephine Diller-Ulrich épouse Sues	UMP UFE d'union de la droite et du centre conduite par nadine fouques-weiss
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 3 ^e circ	M. Mathieu Gérard	Français de l'Allemagne du sud, citoyens et solidaires
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne 3 ^e circ	Mme Anna Deparnay-Grunenberg	Liens écologie et démocratie - led
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 1 ^{ère} circ	Mme Nicole Pleines	Français de droite et du centre en Suisse
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Mireille Vincent épouse Gutierrez	Union des français de droite et du centre

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	M. Hervé Prettre	Union des français de droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Victoire Lellouche épouse Bron	Union des français de droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	M. Sylvain NAHUM	Union des français de droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Linda Benchimol épouse Chevalier	Union des français de droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	M. Jean-François Liess	Union des français de droite et du centre
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Isolde Cambournac	La France au coeur
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Mauve Serra	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	M. Marceau Kaub	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Margaux Isler	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	M. Jean Rossiaud	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Suisse 2 ^e circ	Mme Edith Post Grunberg	Français de Suisse solidaires : justice sociale - démocratie - écologie
Europe du Sud	Italie 1 ^{ère} circ (avec Malte, État de la Cité du Vatican)	M. Pierre Zocco	Français du monde, ensemble et solidaires à gauche, liste soutenue par le front de gauche et par le parti socialiste
Europe du Sud	Italie 2 ^e circ	Mme Gaëlle Guyomard Garandeau	Union des français d'Italie UMP-UDI
Péninsule ibérique	Espagne 1 ^{ère} circ	Mme Béatrice Retel	Union de la droite et du centre, liste investie par l'UMP
Péninsule ibérique	Espagne 1 ^{ère} circ	M. Stéphane Etcheverry	Citoyennes et citoyens de gauche unis
Péninsule ibérique	Espagne 2 ^e circ	Mme Florence Le Gall	Union de la droite et du centre-liste investie par l'UMP
Péninsule ibérique	Espagne 2 ^e circ	M. Stéphane Chaumier	Union de la droite et du centre-liste investie par l'UMP
Péninsule ibérique	Espagne 2 ^e circ	Mlle Claire Martin-Hernandez	Action citoyenne, pour une alternative à gauche-front de gauche
Péninsule ibérique	Espagne 2 ^e circ	M. Fabien Santini	Citoyens de gauche, socialistes et écologistes
Afrique du Nord	Algérie 3 ^e circ	M. Djamel Hammoutene	Union des français en Algérie
Afrique du Nord	Tunisie, Libye	Mme Marie Balibar épouse Bouazzi	Français du monde tous citoyens solidaires
Afrique occidentale	Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert	Mme Catherine Coutin-Cospin épouse Vivien	Liste de la droite et du centre investie par l'UMP
Afrique centrale, australe et orientale	Australie, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée	Mme Peggy Leonard épouse Fournier	Français en Australie
Asie centrale et Moyen-Orient	Liban, Syrie	M. Charles Kanaan	Vivre la France à l'étranger - l'union autour des

Israël et Territoires palestiniens	ISRAEL ET TERRITOIRES PALESTINIENS-2E CIRC	Mme Jeannette OHAYON épouse LAUER	Agir
Israël et Territoires palestiniens	ISRAEL ET TERRITOIRES PALESTINIENS-2E CIRC	M. Guy MELKI	Agir
Israël et Territoires palestiniens	ISRAEL ET TERRITOIRES PALESTINIENS-2E CIRC	Mme Hélène FITOUSSI	Les français avec Israël
Israël et Territoires palestiniens	ISRAEL ET TERRITOIRES PALESTINIENS-2E CIRC	M. Bernard BAROUKH	Les français avec Israël
Israël et Territoires palestiniens	ISRAEL ET TERRITOIRES PALESTINIENS-1ÈRE CIRC	Mme Nathalie COHEN épouse HAIK	Unis pour Jérusalem - UMP - UDI - UFE

RÉSULTATS ÉLECTIONS CONSEILLERS CONSULAIRES ET DÉLÉGUÉS CONSULAIRES MAI 2014

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Circonscription électorale Afrique du Sud, Mozambique, Namibie, Botswana						
Nombre d'inscrits				5 132		
Français du monde, voix du sud unies et solidaires	207	61	268		1	
Une équipe d'union, d'expérience et d'engagement	224	89	313		1	
Liste pour les français d'Afrique australe soutenue par l'UMP et l'UFE	210	144	354		1	
TOTAL	641	294	935		3	
Circonscription électorale Algérie - 1^{ère} circ						
Nombre d'inscrits				2 784		
Union des Français en Algérie	341	143	484		2	
Français du monde unis dans les diversités	115	78	193		1	
TOTAL	456	221	677		3	
circonscription électorale Algérie - 2^e CIRC						
Nombre d'inscrits				4 949		
Union des français en Algérie	339	88	427		2	
Ensemble, ouvrons les portes du Consulat et des Écoles françaises	223	89	312		1	
TOTAL	562	177	739		3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

RÉSULTATS ÉLECTIONS CONSEILLERS CONSULAIRES ET DÉLÉGUÉS CONSULAIRES MAI 2014

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Afrique du Sud, Mozambique, Namibie, Botswana

Nombre d'inscrits			5 132		
Français du monde, voix du sud unies et solidaires	207	61	268	1	
Une équipe d'union, d'expérience et d'engagement	224	89	313	1	
Liste pour les français d'Afrique australe soutenue par l'UMP et l'UFE	210	144	354	1	
TOTAL	641	294	935	3	

Circonscription électorale Algérie - 1^{ère} circ

Nombre d'inscrits			2 784		
Union des Français en Algérie	341	143	484	2	
Français du monde unis dans les diversités	115	78	193	1	
TOTAL	456	221	677	3	

circonscription électorale Algérie - 2^e CIRC

Nombre d'inscrits			4 949		
Union des français en Algérie	339	88	427	2	
Ensemble, ouvrons les portes du Consulat et des Écoles françaises	223	89	312	1	
TOTAL	562	177	739	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Algérie - 3 ^e circ					
Nombre d'inscrits				12 288	
Citoyens de gauche : Proches et Solidaires	282	142	424	1	
Union des Français en Algérie	534	309	843	2	1
Français du Monde, briser l'isolement, ouvrir les portes du Consulat et des Écoles	275	293	568	2	
TOTAL	1 091	744	1 835	5	1

Circonscription électorale Allemagne - 1 ^{ère} circ					
Nombre d'inscrits				15 956	
Union de la Droite et du Centre UMP UDI au service de l'amitié franco-allemande	419	485	904	2	
Français d'Allemagne : la dynamique citoyenne	814	886	1 700	3	1
Liste citoyenne démocrate pour le Nord et l'Est de l'Allemagne !	118	128	246		
L'Humain d'abord	252	169	421		
TOTAL	1 603	1 668	3 271	5	1

Circonscription électorale Allemagne - 2 ^e circ					
Nombre d'inscrits				30 452	
UMP UDI Union de la Droite et du Centre	714	737	1 451	2	1
Solidarité, Proximité, Diversité	182	254	436		
Français d'Allemagne, Citoyens et Solidaires	768	884	1 652	3	2
Mieux vivre en Allemagne	310	341	651	1	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
TOTAL	1 974	2 216	4 190	6	3

Circonscription électorale Allemagne - 3 ^e circ					
Nombre d'inscrits			31 481		
UMP UFE d'Union de la Droite et du Centre conduite par Nadine Fouques-Weiss	469	911	1 380	2	1
Français de l'Allemagne du Sud, Citoyens et Solidaires	432	698	1 130	2	1
Avenir France Allemagne Europe, Agir pour vous, loin des querelles partisanes	288	608	896	1	
Liens Écologie et Démocratie - LED	413	699	1 112	1	1
Front de Gauche - L'Humain d'abord	119	140	259		
TOTAL	1 721	3 056	4 777	6	3

Circonscription électorale Andorre					
Nombre d'inscrits			2 453		
Rassemblement des Français d'Andorre	115	85	200	2	
Français du Monde, Citoyens Solidaires d'Andorre	54	57	111	1	
TOTAL	169	142	311	3	

Circonscription électorale Angola					
Nombre d'inscrits			1 595		
Benhaim Avraham	85	26	111	1	
TOTAL	85	26	111	1	

Circonscription électorale Arabie Saoudite - 1 ^{ère} circ (avec Yémen)					
---	--	--	--	--	--

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délegués
Nombre d'inscrits				1 563		
UFE Djeddah	96	68	164		2	
Union pour les Français d'Arabie et du Yémen - liste d'union de la droite et du centre	95	53	148		1	
TOTAL	191	121	312		3	
Circonscription électorale Arabie Saoudite - 2^e circ (avec Koweït)						
Nombre d'inscrits				2 316		
Ensemble, Français du Golfe	154	93	247		2	
Égalité, Pluralité, Modernité	72	41	113		1	
Union Citoyenne - Riyad/Koweït	59	37	96			
TOTAL	285	171	456		3	
Circonscription électorale Argentine						
Nombre d'inscrits				11 720		
UDI, l'Union des Français d'Argentine au Centre	116	149	265		1	
la France au Coeur - Liste d'union UMP UFE	388	293	681		2	
Français du Monde en Argentine : Citoyens et Solidaires	305	219	524		1	
Génération	103	73	176			
TOTAL	912	734	1 646		4	
Circonscription électorale Arménie, Georgie						
Nombre d'inscrits				526		
Hambardzumyan épouse Bardon Lusine	132	26	158		1	
Danelian épouse Dubost Gohar	95	7	102			
TOTAL	227	33	260		1	
Circonscription électorale Australie, Fidji, PapouAsie-Nouvelle-Guinée						
Nombre d'inscrits				12 820		
Français du Monde, Citoyens et Solidaires	604	465	1 069		2	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Français en Australie	679	590	1 269	3	1
TOTAL	1 283	1 055	2 338	5	1

Circonscription électorale Autriche, Slovaquie, Slovénie					
Nombre d'inscrits	6 135				
UMP MODEM UFE Union de la Droite et du Centre	207	202	409	1	
Pour une proximité solidaire	414	296	710	2	
Liste Indépendante Autriche Slovaquie Slovénie	185	195	380	1	
TOTAL	806	693	1 499	4	

Circonscription électorale Belgique					
Nombre d'inscrits	80 986				
Citoyens à gauche, écologistes et solidaires - Français de Belgique	2 674	2 172	4 846	4	4
Français d'ici avec Caroline Laporte	871	934	1 805	1	1
Union des Français et des Françaises de Belgique avec François Fillon, Vice-président de l'UMP	1 474	1 369	2 843	2	2
Union UMP, UDI, MODEM, PCD soutenue par l'UFE	1 700	1 650	3 350	2	3
l'Humain d'abord	677	382	1 059		
TOTAL	7 396	6 507	13 903	9	10

Circonscription électorale Bénin					
Nombre d'inscrits	2 354				
Français du Monde au Bénin, citoyens dans la diversité	282	25	307	2	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Union des Français du Bénin	173	39	212	1	
TOTAL	455	64	519	3	

Circonscription électorale Bolivie					
Nombre d'inscrits				960	
Forestello Philippe	47	17	64	1	
Noireau Christelle	31	20	51		
Van Oost Pierre	42	10	52		
TOTAL	120	47	167	1	

Circonscription électorale Brésil - 1 ^{ère} circ (avec Suriname)					
Nombre d'inscrits				2 849	
La France au coeur Liste d'union UMP UFE	81	95	176	1	
L'Humain d'abord - Brésil/Guyanes	65	71	136	1	
Français du Brésil, Mouvement Démocratique	86	51	137	1	
TOTAL	232	217	449	3	

Circonscription électorale Brésil - 2 ^e circ					
Nombre d'inscrits				5 073	
Union des Français de Rio	50	74	124		
Pour les Français de Rio de Janeiro	161	128	289	2	
Français du Brésil, l'Humain d'abord	159	129	288	1	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
UDI, l'Union des Français de Rio de Janeiro au Centre	32	26	58		
TOTAL	402	357	759	3	

Circonscription électorale Brésil-3eCIRC				
Nombre d'inscrits			6 508	
Union de la Droite et du Centre - UMP UFE	106	191	297	1
Français du Brésil, Citoyens et Solidaires	105	153	258	1
Union des Français de Sao Paulo et Sud Brésil	134	246	380	2
TOTAL	345	590	935	4

Circonscription électorale Bulgarie, Bosnie-Herzegovine, Macedoine, Albanie, Kosovo, Montenegro				
Nombre d'inscrits			1 303	
Favre Patrick	127	45	172	
Pascal Patrick	196	32	228	1
TOTAL	323	77	400	1

Circonscription électorale Burkina Faso				
Nombre d'inscrits			2 183	
Vivre ensemble et solidaires au Burkina Faso	231	61	292	2
Union des Français au Burkina Faso - UMP UFE	158	38	196	1
Ensemble, Français du Burkina pour une alternative à gauche	86	17	103	
TOTAL	475	116	591	3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Circonscription électorale Cambodge						
Nombre d'inscrits						2 744
Français du Cambodge	236	70	306		2	
Union des Français du Cambodge	112	36	148		1	
TOTAL	348	106	454		3	
Circonscription électorale Cameroun, Guinée équatoriale						
Nombre d'inscrits						4 095
Des Français à L'Écoute	219	32	251		1	
Liste d'Union des Français du Cameroun et de Guinée équatoriale soutenue par l'UMP et l'UFE	240	58	298		1	
Défense des intérêts des Français de l'étranger	174	26	200		1	
Valeurs sans frontières	93	17	110			
TOTAL	726	133	859		3	
Circonscription électorale Canada - 1^{ère} circ						
Nombre d'inscrits						4 664
Liste pour l'Union de la droite et de soutien à Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, François Fillon,	-	59	59			
Union UMP UFE circonscription de Vancouver/Calgary	79	92	171		1	
Union de l'Ouest du Canada	140	173	313		2	
TOTAL	219	324	543		3	
Circonscription électorale Canada - 2^e circ						
Nombre d'inscrits						7 224
Union UMP UFE circonscription de Toronto	167	207	374		1	
Français du Monde, Ontario & Manitoba	258	218	476		2	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
La droite unie : soutien à Alain Juppé, François Fillon, JP Raffarin, à Nicolas Sarkozy et à l'UMP,	124	107	231		1	
TOTAL	549	532	1 081		4	

Circonscription électorale Canada - 3 ^e circ						
Nombre d'inscrits	7 707					
Unir et aider notre Communauté Française : liste soutenue par nos associations françaises de Québec	185	170	355		1	
Rassemblement des Français de Gauche	185	192	377		2	
Union UMP UFE 3 ^e circonscription de Québec	129	189	318		1	
TOTAL	499	551	1 050		4	

Circonscription électorale Canada - 4 ^{ème} circ						
Nombre d'inscrits	47 376					
La droite unie : soutien à Alain Juppé, François Fillon, JP Raffarin, à Nicolas Sarkozy et à l'UMP	146	676	822		1	1
Pour le rassemblement de la Gauche française au Canada: soutien à M. VALLS, L. FABIUS et C. DUFLOT	140	627	767		1	1
Union des Républicains de Droite et du Centre avec le Soutien de l'UMP et de l'UFE	168	166	334			
Rassemblement Français Québec Atlantique	127	190	317			
UDI/BORLOO	163	313	476		1	
Rassemblement des Français de Gauche	421	450	871		2	1
Union des Français de Montréal et des provinces maritimes investie par l'UMP et l'UFE	241	427	668		1	1
Les Indépendants	158	170	328			

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
L'Humain d'abord	216	220	436	1	
TOTAL	1 780	3 239	5 019	7	4

Circonscription électorale Chili					
Nombre d'inscrits			7 462		
Union et Solidarité pour les Français du Chili	415	254	669	2	
Français Démocratiques du Chili	284	189	473	1	
Nouvelle énergie pour les Français du Chili, UMP UFE	204	120	324	1	
TOTAL	903	563	1 466	4	

Circonscription électorale Chine - 1 ^{ère} circ					
Nombre d'inscrits			2 283		
Union pour les Français de Chine du Sud, Chengdu et Wuhan	61	38	99	1	
Liste Indépendante pour représenter l'ensemble de la Communauté Française en Chine du Sud	52	53	105	1	
Français de Chine, Citoyens et Solidaires	79	41	120	1	
TOTAL	192	132	324	3	

Circonscription électorale Chine - 2 ^e circ (avec Mongolie et Corée du nord)					
Nombre d'inscrits			3 018		
UMP UFE : l'union fait la force !	124	33	157	1	
SERVIR	228	49	277	1	
Français de Chine et Mongolie, Citoyens Solidaires	155	16	171	1	
TOTAL	507	98	605	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Chine - 3 ^e circ					
Nombre d'inscrits				6 632	
Union de la Droite et du Centre pour Hong Kong et Macao	247	354	601		2
RFE-Rassemblement pour les Français de l'étranger	74	159	233		1
Français du Monde, Citoyens unis et Solidaires	141	125	266		1
TOTAL	462	638	1 100		4

Circonscription électorale Chine - 4 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits				6 559	
Français de Shanghai : Citoyens Solidaires	133	62	195		1
Alliance Apolitique et Associative	244	107	351		1
Union pour les Français de Shanghai et sa région	280	202	482		2
TOTAL	657	371	1 028		4

Circonscription électorale Chypre					
Nombre d'inscrits				967	
BOUGRASSA Yacine	48	44	92		
KYPRIANIDOU Hélène	63	59	122		1
TOTAL	111	103	214		1

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Colombie					
Nombre d'inscrits				3 512	
Union des Français de Colombie UMP UFE	68	47	115		
Français de Colombie : la Gauche Unie et Solidaire	104	62	166		1
Front de Gauche	94	29	123		
UDI, l'Union des Français de Colombie au Centre	139	29	168		1
PLUS - Liste de Proximité pour l'Union et la Solidarité des Français de Colombie	95	36	131		1
Français de Colombie	39	30	69		
TOTAL	539	233	772		3

Circonscription électorale Comores					
Nombre d'inscrits				1 172	
MLADJAO Alhazure	73	2	75		
MZé Djaouad	95	-	95		1
MOHAMED ZEINA Fatoumiya	59	2	61		
TOTAL	227	4	231		1

Circonscription électorale Congo					
Nombre d'inscrits				3 387	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Français du monde	188	50	238	1	
UMP	275	55	330	2	
UFE Brazzaville	94	18	112		
TOTAL	557	123	680	3	

Circonscription électorale Corée du sud, Taïwan				
Nombre d'inscrits			2 172	
Français du Monde, Citoyens et Solidaires	118	109	227	2
Rassemblement des Français de l'étranger - RFE	58	97	155	1
Ici, tout est possible	64	42	106	
Kimchi et saucisson	24	19	43	
TOTAL	264	267	531	3

Circonscription électorale Costa Rica, Honduras, Nicaragua				
Nombre d'inscrits			2 122	
Français du Monde Humanistes et Solidaires	137	62	199	2
La France à vos côtés	87	36	123	1
Tous ensemble, unis et solidaires	35	15	50	
TOTAL	259	113	372	3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELEC-TRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délegués
Circonscription électorale Côte d'Ivoire						
Nombre d'inscrits				9 126		
Union des Français de Côte d'Ivoire	503	138	641		2	
Français de Côte d'Ivoire, citoyens du monde	335	93	428		1	
RFE - Rassemblement des Français de l'étranger	309	197	506		1	
TOTAL	1 147	428	1 575		4	
Circonscription électorale Croatie						
Nombre d'inscrits				607		
DAUTOVIC Florence	71	24	95		1	
MÉDROS Olivier	42	20	62			
TOTAL	113	44	157		1	
Circonscription électorale Danemark						
Nombre d'inscrits				3 442		
Les Français du Danemark	112	112	224		1	
Le coeur à Gauche	91	156	247		1	
Défendre et promouvoir la Communauté Française au Danemark - Marie-José Caron Union des Démocrates	172	208	380		1	
TOTAL	375	476	851		3	
Circonscription électorale Djibouti						
Nombre d'inscrits				2 796		
Français du Monde-Ensemble à Djibouti	193	41	234		1	
À Djibouti, le Rassemblement des Français à l' Etranger	169	57	226		1	
Agir pour la Solidarité et le Progrès Social	114	58	172		1	
Alliance Solidarité des Français de l'étranger	40	19	59			
TOTAL	516	175	691		3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Égypte					
Nombre d'inscrits				3 769	
Français du Monde à DFE, Solidarité, Égalité, Diversité	223	98	321		1
SERVIR Rassemblement des Français de l'étranger	228	101	329		2
TOTAL	451	199	650		3

Circonscription électorale Émirats arabes unis, Oman					
Nombre d'inscrits				10 540	
Rassemblement des Français EAU-Oman	573	560	1 133		3
Union des RÉpublicains Français de L'étranger	251	155	406		1
Français Solidaires aux Emirats et en Oman, Union de la Gauche	199	126	325		1
TOTAL	1 023	841	1 864		5

Circonscription électorale Équateur					
Nombre d'inscrits				1 373	
Français du Monde, Citoyens Solidaires en Équateur	70	33	103		2
Liste Citoyenne et Solidaire : L'Humain d'abord	26	15	41		
UDI - Union des Démocrates et Indépendants de l'Équateur	61	28	89		1
La France au coeur Liste d'Union UMP UFE	23	24	47		

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	députés
TOTAL	180	100	280	3		

Circonscription électorale Espagne - 1^{ère} circ

Nombre d'inscrits	24 767				
Union de la Droite et du Centre, liste investie par l'UMP	532	505	1 037	2	1
Action citoyenne pour une alternative à gauche, liste du Front de Gauche	220	201	421	1	
Citoyennes et Citoyens de Gauche Unis	417	501	918	2	1
Liste Indépendante de Français de l'étranger	393	317	710	1	
L'alternative citoyenne	157	153	310		
TOTAL	1 719	1 677	3 396	6	2

Circonscription électorale Espagne - 2^e circ

Nombre d'inscrits	36 939				
Union de la Droite et du Centre-Liste investie par l'UMP	1 011	1 048	2 059	3	2
FN/RBM	380	255	635	1	
Action Citoyenne, pour une Alternative à Gauche-Front de Gauche	468	503	971	1	1
Citoyens de Gauche, socialistes et écologistes	893	985	1 878	2	1
TOTAL	2 752	2 791	5 543	7	4

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 1^{ère} circ

Nombre d'inscrits	4 309				
--------------------------	--------------	--	--	--	--

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Liste UMP UFE	130	221	351	2	
Union pour une France Ouverte sur le Sud-Est	92	108	200	1	
TOTAL	222	329	551	3	

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 2 ^e circ					
Nombre d'inscrits	5 278				
Liste UMP UFE Union de la Droite et du Centre, circonscription de Boston	69	204	273	1	
Français d'Amérique ensemble	45	134	179	1	
Français de Nouvelle Angleterre, Citoyens et Solidaires	85	209	294	1	
TOTAL	199	547	746	3	

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 3 ^e circ					
Nombre d'inscrits	6 521				
Union UMP UFE de la Droite et du Centre Houston-La Nouvelle-Orléans	146	181	327	1	
Français d'Amérique ensemble - liste conduite par Damien Regnard Élu de l'AFE	243	273	516	3	
Pour une alternative à Gauche	80	82	162		
TOTAL	469	536	1 005	4	

Circonscription électorale États-unis d'Amérique - 4 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits	6 257				
Français d'Amérique ensemble - liste présentée par Patrick Bourbon	80	263	343	2	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Rassemblement des Français du Midwest	117	181	298		1	
Liste UMP UFE Union de la droite et du centre, circonscription de Chicago	72	234	306		1	
TOTAL	269	678	947		4	

Circonscription électorale États-unis d'Amérique - 5 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits					7 974
France Floride 2014	224	302	526		3
Français d'Amérique Ensemble	72	149	221		1
Français du Monde, Solidaires en Floride	62	72	134		
TOTAL	358	523	881		4

Circonscription électorale États-unis d'Amérique - 6 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits					9 502
Français d'Amérique Ensemble	189	195	384		1
Français de Gauche, Citoyens et Solidaires	201	226	427		1
Union UMP UFE - circonscription de Washington	167	351	518		2
Valeurs et avenir	21	61	82		
TOTAL	578	833	1 411		4

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 7 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits					16 217
Rassemblement des Français du Sud-Ouest américain	284	333	617		2
Français du Sud-ouest américain : Union républicaine de la Droite et du Centre	309	451	760		3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
TOTAL	593	784	1 377	5		

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 8 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits				13 763	
Union des Français de l'étranger soutenue par L'UMP	186	529	715		2
Français d'Amérique ensemble - libres et apolitiques	131	284	415		1
À Gauche Ensemble, Solidaires et Citoyens !	197	301	498		2
TOTAL	514	1 114	1 628	5	

Circonscription électorale États-Unis d'Amérique - 9 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits				23 153	
Français de Gauche, Progressistes et Solidaires	404	412	816		2 1
Français d'Amérique Ensemble	222	250	472		1
Rassemblement des Français d'Amérique	91	95	186		
Union des Français d'Amérique, liste UFE, UMP, de la Droite et du Centre	470	623	1 093		2 1
TOTAL	1 187	1 380	2 567	5	2

Circonscription électorale Éthiopie, Soudan, Soudan du Sud					
Nombre d'inscrits				737	
Petit Dominique	152	16	168		1
TOTAL	152	16	168	1	

Circonscription électorale Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie					
Nombre d'inscrits				1 971	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Solidaires en Estonie-Finlande-Lettonie-Lituanie	100	88	188		1	
L'Union des Français du Nord et de la Baltique	150	109	259		2	
TOTAL	250	197	447		3	

Circonscription électorale Gabon					
Nombre d'inscrits			7 075		
Union des Français du Gabon	550	162	712		4
TOTAL	550	162	712		4

Circonscription électorale Grèce					
Nombre d'inscrits			7 966		
Liste d'Union et de Proximité pour les Français de Grèce	195	226	421		1
Français du Monde en Grèce-Diversité et Initiatives pour plus de Solidarité	257	228	485		1
Union des Français de Grèce	170	125	295		1
Front de Gauche	144	135	279		1
TOTAL	766	714	1 480		4

Circonscription électorale Guatemala, Salvador					
Nombre d'inscrits			987		
Kahn Alain	109	38	147		1
TOTAL	109	38	147		1

Circonscription électorale Guinée					
Nombre d'inscrits			1 548		
Vivre tous Ensemble	160	16	176		2

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Réussir Ensemble	106	23	129	1	
TOTAL	266	39	305	3	

Circonscription électorale Haïti					
Nombre d'inscrits				1 115	
Berthelot Marie-Christiane	55	28	83		
Millet David	85	29	114	1	
TOTAL	140	57	197	1	

Circonscription électorale Hongrie					
Nombre d'inscrits				1 460	
Conseiller consulaire, votre Relais citoyen en Hongrie avec le soutien de l'UMP.	87	69	156	2	
Français du monde en Hongrie	94	58	152	1	
Alliance Solidaire des Français de l'étranger	47	26	73		
TOTAL	228	153	381	3	

Circonscription électorale Inde - 1 ^{ère} circ (avec Bangladesh, Népal, Sri Lanka)					
Nombre d'inscrits				2 546	
Français du Monde unis pour construire l'avenir	149	78	227	1	
Français de Gauche en Asie, Citoyens et Solidaires	175	65	240	1	
Union des Français d'Asie du Sud	150	70	220	1	
TOTAL	474	213	687	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Inde - 2^e circ

Nombre d'inscrits	4 777			
Union des Français Indépendants	322	13	335	
D.E.F.I.	166	14	180	
Ensemble pour faire entendre la voix des Français de l'étranger-UMP UFE	734	26	760	2
Rassemblement des Français du Sud de l'Inde	187	8	195	
Groupe de Réflexion et d'Action Consulaire	72	1	73	
Solidarité Pour le Progrès	646	24	670	1
Rassemblement des Français de l'étranger	205	4	209	
TOTAL	2 332	90	2 422	3

Circonscription électorale Indonésie

Nombre d'inscrits	2 233			
Mieux Vivre l'Indonésie	84	85	169	1
Union de la Droite Républicaine	99	77	176	2
TOTAL	183	162	345	3

Circonscription électorale Iran, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan

Nombre d'inscrits	1 828			
Union des Français de l'étranger	131	29	160	1
Français du Monde, divers et ensemble	218	84	302	2
TOTAL	349	113	462	3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Irlande					
Nombre d'inscrits					5 890
Union des Français d'Irlande, Écoute et Action, conduite par Marie-Hélène Poudevigne	74	152	226	1	
Français d'Irlande, une équipe proche et solidaire, liste ADFE soutenue par le PS et EELV	96	144	240	1	
Génération Irlande: l'Alternative Solidaire et Responsable, conduite par Laurence Helaili soutenue par l'UDI	83	156	239	1	
Ensemble et Solidaires en Irlande	105	218	323	1	
TOTAL	358	670	1 028	4	

Circonscription électorale Israel et territoires Palestiniens - 1 ^{ère} circ					
Nombre d'inscrits					15 371
Unis pour Jérusalem - UMP - UDI - UFE	310	207	517	3	1
Solidarité et Proximité	57	45	102		
Diversité et Solidarité	123	56	179	1	
Liberté et Partage	111	53	164		
Sylvain Semhoun	180	45	225	1	
TOTAL	781	406	1 187	5	1

Circonscription électorale Israël et Territoires palestiniens - 2 ^e circ					
Nombre d'inscrits					46 026
Agir	793	292	1 085	2	2
Les Français avec Israël	1 174	354	1 528	3	2
L'Avenir Ensemble	314	106	420	1	
TOTAL	2 281	752	3 033	6	4

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Italie - 1^{ère} circ (avec Malte, état de la cité du Vatican)

Nombre d'inscrits	14 735				
Français, à vos côtés ! Liste d'union pour les Français de la 1 ^{ère} circonscription d'Italie	303	330	633	1	
Français du monde, ensemble et solidaires à gauche, Liste soutenue par le Front de Gauche et par le parti Socialiste	498	496	994	3	1
Union des Français d'Italie et de Malte	247	268	515	1	
TOTAL	1 048	1 094	2 142	5	1

Circonscription électorale Italie-2^e circ

Nombre d'inscrits	19 564				
Union des Français d'Italie UMP-UDI	447	770	1 217	3	1
Français d'Italie du Nord - Citoyens et Solidaires	407	714	1 121	2	
TOTAL	854	1 484	2 338	5	1

Circonscription électorale Japon

Nombre d'inscrits	4 591				
Solidaires au Japon	238	290	528	1	
Unis pour les Français du Japon	286	348	634	2	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
TOTAL	524	638	1 162	3		

Circonscription électorale Jordanie, Irak					
Nombre d'inscrits			1 044		
Moussallam Ledger Laurence	114	11	125	1	
Elias Jean-Claude	66	18	84		
Liabastre Dounia	45	23	68		
TOTAL	225	52	277	1	

Circonscription électorale Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe					
Nombre d'inscrits			2 173		
Citoyens Engagés et Solidaires, Afrique australe et orientale	145	32	177	1	
Pour les Français d'Afrique de l'Est	116	38	154	1	
Karibuni - Français du Monde en Afrique orientale et australe	130	39	169	1	
TOTAL	391	109	500	3	

Circonscription électorale Laos					
Nombre d'inscrits			1 437		
Rahem Myriam	143	27	170	1	
Daout Alain	67	13	80		
Dumont Nicolas	57	3	60		
Sulli Nice	-	1	1		
TOTAL	267	44	311	1	

Circonscription électorale Liban, Syrie					
Nombre d'inscrits			17 014		
La force de l'engagement - Menée par Patricia Elias Smida	410	162	572		

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Vivre la France à l'étranger - L'union autour des valeurs de la France	1 348	300	1 648	2	1
Union pour une France Rayonnante à l'étranger - investie par l'UMP	1 225	374	1 599	2	
Français du Liban, partageons le même horizon	536	43	579		
Rassemblement des Français de l'étranger	688	137	825	1	
TOTAL	4 207	1 016	5 223	5	1

Circonscription électorale Luxembourg

Nombre d'inscrits	20 633				
L'UDI - Luxembourg : Le Citoyen au Centre	596	369	965	1	1
Union de la Droite et du Centre au Luxembourg	335	180	515		
Français du Luxembourg - Progressistes et Solidaires	321	248	569	1	
Union et Rassemblement des Français au Grand-Duché de Luxembourg avec le soutien de l'UMP et l'UFE	637	618	1 255	2	1
Citoyenneté, Diversité et Écologie - Français du Luxembourg	542	292	834	1	
TOTAL	2 431	1 707	4 138	5	2

Circonscription électorale Madagascar

Nombre d'inscrits	11 837
--------------------------	---------------

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Mieux vivre ensemble à Madagascar.Des femmes et des hommes libres et Indépendants	817	220	1 037		2	
Français du Monde - Madagascar	900	129	1 029		2	
Défense des Droits des Français de Madagascar UFE-UMP	506	115	621		1	
Patriotes Français de l'étranger	232	28	260			
TOTAL	2 455	492	2 947		5	

Circonscription électorale Malaisie, Brunei					
Nombre d'inscrits			2 031		
Union républicaine pour les Français de Malaisie et Brunei	127	119	246		2
Union pour les Français de Malaisie et Brunei	85	80	165		1
TOTAL	212	199	411		3

Circonscription électorale Mali					
Nombre d'inscrits			2 511		
Français du Monde : à gauche !	338	35	373		2
Agir au Mali - UMP UFE	124	26	150		1
TOTAL	462	61	523		3

Circonscription électorale Maroc - 1 ^{ère} circ					
Nombre d'inscrits			1 572		
Français du Monde à Tanger Diversité et Solidarité	183	54	237		2
Union des Français de Tanger-investie par l'UMP	109	24	133		1
TOTAL	292	78	370		3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Maroc - 2^e circ

Nombre d'inscrits	1 988				
Français du Monde à Fès, Diversité et Solidarité avec le soutien de FdM-ADFE	175	64	239	1	
Union des Français de Fès - Droite et Centre - UMP	104	22	126	1	
Regroupement pour les Français au Maroc, liste conduite par Pascal Capdevielle, avec le soutien de l'U.D.I	99	33	132	1	
Mouvement Indépendant de Proximité MIP	78	19	97		
TOTAL	456	138	594	3	

Circonscription électorale Maroc - 3^e circ

Nombre d'inscrits	2 568				
Français du Maroc, Divers et Solidaires	166	46	212	1	
Union pour les Français du Souss-Massa-Draa	245	91	336	1	
Union des Français de Agadir - Droite et Centre-UMP	174	61	235	1	
TOTAL	585	198	783	3	

Circonscription électorale Maroc - 4^{ème} circ

Nombre d'inscrits	5 296				
Regroupement pour les Français au Maroc	144	57	201	1	
Français du monde à Marrakech : Citoyens Divers et Solidaires	299	106	405	1	
Union des Français de Marrakech - UMP	178	45	223	1	
Liste Indépendante de Marrakech et région	205	60	265		

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Droite Unie. Pour une Droite Unie, forte et solidaire	68	27	95			
Alliance Solidaire des Français de l'étranger	78	22	100			
TOTAL	972	317	1 289	3		

Circonscription électorale Maroc - 5 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits				6 633	
Liste d'Union et de Proximité pour les Français de Rabat-Kenitra	346	144	490		1
Français du monde à Rabat, Citoyens Solidaires	719	227	946		3
Vivre à Rabat	249	56	305		
TOTAL	1 314	427	1 741	4	

Circonscription électorale Maroc - 6 ^{ème} circ					
Nombre d'inscrits				13 842	
UFE - Union des Français de l'étranger-Casablanca	897	288	1 185		3
Union des Français de Casablanca-UMP	299	178	477		1
Français Du monde à Casablanca	490	198	688		1
Liste Indépendante des Français de Casablanca	168	51	219		
Les Sociaux Démocrates	57	16	73		
TOTAL	1 911	731	2 642	5	

Circonscription électorale Maurice, Seychelles					
Nombre d'inscrits				7 619	
Français De Maurice	225	170	395		1
Ensemble Océan Indien	408	309	717		3
Français du Monde l'Égalité dans la Diversité	182	55	237		

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
TOTAL	815	534	1 349	4	

Circonscription électorale Mauritanie

Nombre d'inscrits	1 069			
de Lestapis Eric	39	25	64	
Vergnol Pierre	81	7	88	
Janau Karine	-	1	1	
Sylla Boubou	110	18	128	1
TOTAL	230	51	281	1

Circonscription électorale Mexique

Nombre d'inscrits	12 582			
Union des Français du Mexique - UMP	268	231	499	1
Français du monde	290	226	516	1
L'Union	471	441	912	3
Rassemblement des Patriotes	36	37	73	
UDI, l'union des Français du Mexique au centre	71	94	165	
TOTAL	1 136	1 029	2 165	5

Circonscription électorale Monaco

Nombre d'inscrits	5 550			
Union pour les Français de Monaco	384	203	587	3
TOTAL	384	203	587	3

Circonscription électorale Niger

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délegués
Nombre d'inscrits				901		
Jullien Stéphane	85	13	98			
Jouy épouse Lassan Sophie	102	13	115		1	
TOTAL	187	26	213		1	

Circonscription électorale Nigeria					
Nombre d'inscrits				1 030	
Touton Jean-Louis	30	18	48		
Duke Georgina	41	19	60		
Bance Guy	90	31	121		1
TOTAL	161	68	229		1

Circonscription électorale Norvege, Islande					
Nombre d'inscrits				3 706	
Liste Union des Français de l'étranger soutenue par l'UFE-monde	276	224	500		2
Gauche Solidaire, Islande-Norvège	285	198	483		1
TOTAL	561	422	983		3

Circonscription électorale Nouvelle-Zélande					
Nombre d'inscrits				2 023	
Les Français du Nord au Sud en Nouvelle-Zélande	49	103	152		3
TOTAL	49	103	152		3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Panama, Cuba, Jamaïque

Nombre d'inscrits	1 425				
Rojtman Patrick	76	15	91		
Petel Tiffany	20	3	23		
Ville Jean-Marc	110	17	127	1	
TOTAL	206	35	241	1	

Circonscription électorale Paraguay

Nombre d'inscrits	1 022				
Georgi-Samaran Alain-Gérard	104	11	115	1	
Malpas Hetty	90	15	105		
Beziz Pierre	26	5	31		
TOTAL	220	31	251	1	

Circonscription électorale Pays-Bas

Nombre d'inscrits	14 743				
Ensemble, Mieux Vivre aux Pays-Bas	267	398	665	2	1
Français du Monde : Une Présence Engagée et de Proximité aux Pays-Bas	167	200	367	1	
Français de Gauche aux Pays-Bas : Citoyens et Solidaires	251	274	525	1	
Les Pieds sur Terre aux Pays-Bas	137	190	327	1	
Les Alizes	142	168	310		
TOTAL	964	1 230	2 194	5	1

Circonscription électorale Pérou

Nombre d'inscrits	2 442				
La France en tu corazon Union du Centre et de la Droite soutenue par l'UMP et l'UFE	178	65	243	2	
Liste de Gauche pour l'Humain d'abord	89	54	143	1	
TOTAL	267	119	386	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Philippines					
Nombre d'inscrits				1 365	
Union pour les Français des Philippines	125	67	192		2
Etre Français ensemble aux Philippines	71	23	94		1
TOTAL	196	90	286		3

Circonscription électorale Pologne					
Nombre d'inscrits				4 588	
Union des Français de Pologne soutenue par l'UMP et l'UFE	196	156	352		1
La France qu'on aime	104	82	186		1
Français en Pologne, citoyens et solidaires	140	73	213		1
TOTAL	440	311	751		3

Circonscription électorale Portugal					
Nombre d'inscrits				9 877	
Français du monde, citoyens solidaires au Portugal	383	329	712		2
Français du Portugal - Union de Centre-Droit	313	283	596		2
TOTAL	696	612	1 308		4

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Qatar, Bahrein

Nombre d'inscrits	2 721			
Engagement pour les Français	176	123	299	3
TOTAL	176	123	299	3

Circonscription électorale Roumanie, Moldavie

Nombre d'inscrits	1 870			
UMP pour l'Union et le Rassemblement des Français de Roumanie et de Moldavie	82	52	134	1
Union des Français de l'Étranger Roumanie-Moldavie	64	69	133	1
Français du Monde : Proximité et Égalité dans la Diversité	72	32	104	
Roumanie de l'Avenir	96	43	139	1
Défense des Intérêts des Expatriés 2014	34	20	54	
TOTAL	348	216	564	3

Circonscription électorale Royaume-Uni - 1^{ère} circ

Nombre d'inscrits	3 147			
Avec vous en Écosse	77	162	239	1
Français d'Écosse	14	110	124	1
Français d'Écosse, Citoyens et Solidaires	79	133	212	1
TOTAL	170	405	575	3

Circonscription électorale Royaume-Uni - 2^e circ

Nombre d'inscrits	78 832				
Les pieds sur terre pour vous aider au Royaume-Uni	440	1 110	1 550	2	2
L'union des français du Royaume-Uni, rassemblement de la Droite et du Centre	911	2 578	3 489	4	5

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Français du Monde, Unis à Gauche	786	1 559	2 345	3	3
Union Démocrate des Français de Grande-Bretagne	294	318	612		1
L'Humain d'Abord	186	264	450		
Union Française, Valeurs et Démocratie	99	195	294		
TOTAL	2 716	6 024	8 740	9	11

Circonscription électorale Russie, Biélorussie					
Nombre d'inscrits			3 632		
Liste UMP Élection consulaire Mai 2014	135	121	256	1	
Français de Russie et de Biélorussie : Citoyens et Solidaires	207	106	313	1	
Ici Moscou	151	62	213	1	
La voix de la France	77	49	126		
TOTAL	570	338	908	3	

Circonscription électorale République centrafricaine					
Nombre d'inscrits			516		
Ti-A-Hing Gaëtane	65	5	70		
Lemonnier André	87	8	95	1	
TOTAL	152	13	165	1	

Circonscription électorale République dominicaine					
Nombre d'inscrits			2 489		
Pour tous les Français de République dominicaine	271	95	366	2	
Pour une France Forte UMP UFE	108	41	149	1	
TOTAL	379	136	515	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délegués
Circonscription électorale République démocratique du Congo						
Nombre d'inscrits				1 553		
Union pour les Français de R.D. Congo	181	30	211		2	
Français Solidaires en R.D. Congo	79	13	92		1	
TOTAL	260	43	303		3	
Circonscription électorale République tchèque						
Nombre d'inscrits				1 892		
Tous ensemble, unis et solidaires	100	55	155		1	
L'Union de l'UMP et du Centre pour les Français de République tchèque	113	115	228		2	
CCI	51	50	101			
Comité pour le droit des Français de tchèque	66	40	106			
TOTAL	330	260	590		3	
Circonscription électorale Sénégal, Guinée-Bissau, Cap-Vert						
Nombre d'inscrits				11 996		
Liste de la Droite et du Centre investie par l'UMP	803	498	1 301		3	1
Français du Sénégal, Citoyens et Solidaires	576	170	746		1	
Vivre Ensemble	315	106	421		1	
Union des Français de l'étranger	165	105	270			
TOTAL	1 859	879	2 738		5	1
Circonscription électorale Serbie						
Nombre d'inscrits				1 045		
Blanchetete Eric	98	22	120			
Grasser Eric	102	18	120		1	
TOTAL	200	40	240		1	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Singapour					
Nombre d'inscrits				6 428	
Union de la Droite Républicaine à Singapour	594	427	1 021	2	
Singapour Ensemble, Citoyens et Solidaires	414	269	683	2	
TOTAL	1 008	696	1 704	4	

Circonscription électorale Suisse - 1 ^{ère} circ					
Nombre d'inscrits				19 654	
Français de Suisse solidaires : Justice Sociale - Démocratie - Écologie	603	665	1 268	2	
Français de Droite et du centre en Suisse	714	865	1 579	3	1
TOTAL	1 317	1 530	2 847	5	1

Circonscription électorale Suisse - 2 ^e circ					
Nombre d'inscrits				103 168	
Union des Français de Droite et du Centre	3 897	2 673	6 570	5	6
La France au Coeur	941	793	1 734	1	1
Français de Suisse Solidaires: Justice Sociale - Démocratie - Écologie	3 266	1 927	5 193	3	5
TOTAL	8 104	5 393	13 497	9	12

Circonscription électorale Suède					
Nombre d'inscrits				4 358	
Citoyens et Solidaires en Suède	211	300	511	2	
Rassemblement des Français de Suède du Centre et de la Droite	137	219	356	1	
TOTAL	348	519	867	3	

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délegués
Circonscription électorale Tchad						
Nombre d'inscrits				793		
Maldje épouse Guibordeau Ruphine	64	9	73		1	
Abdrassoul Hassane Ali	63	5	68			
TOTAL	127	14	141		1	
Circonscription électorale Thaïlande, Birmanie						
Nombre d'inscrits				6 469		
Union de la Droite Républicaine	309	345	654		2	
Rassemblement Bleu Marine	254	193	447		1	
Français du Monde et Citoyens Solidaires	227	277	504		1	
TOTAL	790	815	1 605		4	
Circonscription électorale Togo, Ghana						
Nombre d'inscrits				2 448		
Français du Monde, Citoyens et Solidaires	266	39	305		2	
Union des Français du Togo et Ghana	131	47	178		1	
TOTAL	397	86	483		3	
Circonscription électorale Tunisie, Libye						
Nombre d'inscrits				15 851		
Français du Monde Tous Citoyens Solidaires	586	229	815		2	1
Français de Tunisie - Agir Ensemble	302	89	391			
Servir les Français de Tunisie et de Libye	550	233	783		2	
Union des Français de Tunisie-Libye, rassemblement de la Droite et du Centre	488	229	717		1	
France Persévérance	76	32	108			
TOTAL	2 002	812	2 814		5	1

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers

Circonscription électorale Turquie					
Nombre d'inscrits				4 884	
Français de Turquie - Citoyens et Solidaires	216	162	378		1
Agir liste indépendante menée par Florence Ogutgen	142	66	208		1
Solidarité, unité et proximité	140	84	224		1
Union des Français de Turquie UMP - Centre Droit	86	60	146		
TOTAL	584	372	956		3

Circonscription électorale Ukraine					
Nombre d'inscrits				928	
TOTAL	-	-	pas de candidat		pas d'élu

Circonscription électorale Uruguay					
Nombre d'inscrits				2 149	
Union du Centre et de la Droite soutenue par l'UMP	87	76	163		1
Ensemble pour tous les Français d'Uruguay - Liste avec le soutien de l'Union des Français de l'Etran	106	68	174		1
Français du Monde 34 ans de Gauche solidaire en Uruguay - Liste avec le soutien de l'ADFE	145	79	224		1
TOTAL	338	223	561		3

Circonscription électorale Vanuatu					
Nombre d'inscrits				1 285	
Cumbo Georges	292	33	325		1

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Bernier Loïc	79	12	91		
TOTAL	371	45	416	1	
Circonscription électorale Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago					
Nombre d'inscrits			4 669		
Français du monde au Venezuela - Îles Caraïbes Sud	165	95	260	1	
Les Droites Unies	91	30	121		
Rassemblement des Français des Caraïbes Sud	215	74	289	2	
TOTAL	471	199	670	3	
Circonscription électorale Vietnam					
Nombre d'inscrits			3 974		
Français du Monde, Citoyens Solidaires	380	124	504	2	
Union de la Droite et du Centre investie par l'UMP	258	126	384	1	
TOTAL	638	250	888	3	
GRAND TOTAL	101 210	77 173	178 383	442	68

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Nombre d'inscrits				6 469		
Union de la Droite Républicaine	309	345	654		2	
Rassemblement Bleu Marine	254	193	447		1	
Français du Monde et Citoyens Solidaires	227	277	504		1	
TOTAL	790	815	1 605		4	

Circonscription électorale Togo, Ghana					
Nombre d'inscrits				2 448	
Français du Monde, Citoyens et Solidaires	266	39	305		2
Union des Français du Togo et Ghana	131	47	178		1
TOTAL	397	86	483		3

Circonscription électorale Tunisie, Libye					
Nombre d'inscrits				15 851	
Français du Monde Tous Citoyens Solidaires	586	229	815		2 1
Français de Tunisie - Agir Ensemble	302	89	391		
Servir les Français de Tunisie et de Libye	550	233	783		2
Union des Français de Tunisie-Libye, rassemblement de la Droite et du Centre	488	229	717		1
France Persévérance	76	32	108		
TOTAL	2 002	812	2 814		5 1

Circonscription électorale Turquie					
Nombre d'inscrits				4 884	
Français de Turquie - Citoyens et Solidaires	216	162	378		1
Agir liste indépendante menée par Florence Ogutgen	142	66	208		1
Solidarité, unité et proximité	140	84	224		1
Union des Français de Turquie UMP - Centre Droit	86	60	146		
TOTAL	584	372	956		3

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS		
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Nombre d'inscrits				6 469		
Union de la Droite Républicaine	309	345	654		2	
Rassemblement Bleu Marine	254	193	447		1	
Français du Monde et Citoyens Solidaires	227	277	504		1	
TOTAL	790	815	1 605		4	

Circonscription électorale Togo, Ghana					
Nombre d'inscrits				2 448	
Français du Monde, Citoyens et Solidaires	266	39	305		2
Union des Français du Togo et Ghana	131	47	178		1
TOTAL	397	86	483		3

Circonscription électorale Tunisie, Libye					
Nombre d'inscrits				15 851	
Français du Monde Tous Citoyens Solidaires	586	229	815		2 1
Français de Tunisie - Agir Ensemble	302	89	391		
Servir les Français de Tunisie et de Libye	550	233	783		2
Union des Français de Tunisie-Libye, rassemblement de la Droite et du Centre	488	229	717		1
France Persévérance	76	32	108		
TOTAL	2 002	812	2 814		5 1

Circonscription électorale Turquie					
Nombre d'inscrits				4 884	
Français de Turquie - Citoyens et Solidaires	216	162	378		1
Agir liste indépendante menée par Florence Ogutgen	142	66	208		1
Solidarité, unité et proximité	140	84	224		1

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	Candidats ou listes de candidats	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers
Union des Français de Turquie UMP - Centre Droit	86	60	146		
TOTAL	584	372	956	3	

Circonscription électorale Ukraine				
Nombre d'inscrits		-	928	
TOTAL		-	pas de candidat	pas d'élu

Circonscription électorale Uruguay				
Nombre d'inscrits			2 149	
Union du Centre et de la Droite soutenue par l'UMP	87	76	163	1
Ensemble pour tous les Français d'Uruguay - Liste avec le soutien de l'Union des Français de l'Etran	106	68	174	1
Français du Monde 34 ans de Gauche solidaire en Uruguay - Liste avec le soutien de l'ADFE	145	79	224	1
TOTAL	338	223	561	3

Circonscription électorale Vanuatu				
Nombre d'inscrits			1 285	
Cumbo Georges	292	33	325	1
Bernier Loïc	79	12	91	
TOTAL	371	45	416	1

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE Candidats ou listes de candidats	SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE			ÉLUS	
	URNE	VOTE ELECTRONIQUE	URNE+VE	conseillers	délégués
Circonscription électorale Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago					
Nombre d'inscrits			4 669		
Français du monde au Venezuela - Îles Caraïbes Sud	165	95	260	1	
Les Droites Unies	91	30	121		
Rassemblement des Français des Caraïbes Sud	215	74	289	2	
TOTAL	471	199	670	3	
Circonscription électorale Vietnam					
Nombre d'inscrits			3 974		
Français du Monde, Citoyens Solidaires	380	124	504	2	
Union de la Droite et du Centre investie par l'UMP	258	126	384	1	
TOTAL	638	250	888	3	
GRAND TOTAL	101 210	77 173	178 383	442	68

3. Résultats de l'élection des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS AFE 2014 - CANDIDATS ÉLUS						
CIRCON- SCRIPTIONS ELECTORALES	ELECTEURS INSCRITS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	LISTES	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR LA LISTE	POUR- CENTAGE DES VOIX EXPRIMÉES	CANDIDATS ÉLUS
Canada (Montréal)	18	15	Pour le rassemblement des Français du Canada	3	20,00	LUBRINA François
			Union républicaine pour le Canada	4	26,67	PILATER Michaël
			Union des indépendants	3	20,00	TOUZEL Pierre
			Rassemblement des Français progressistes et solidaires	5	33,33	CHANTREL Yan
			Français d'Amérique ensemble	11	30,56	REGNARD Damien CLOCHER Eglantine
États-Unis d'Amérique (New-York)	37	36	Français de gauche des Etats-Unis	8	22,22	TEINTURIER MICHEL Annie
			Union républicaine pour les Etats-Unis	17	47,22	ZAMBELLI Jean-Claude
						HIRSH Nicole
						PITON Olivier
						CHÊNE DE LA CRUZ Marie-Carole

Amérique latine et Caraïbes (Sao Paulo)	49	42	Français du Monde d'Amérique latine et des Caraïbes	15	35,71	BOUCHER François, Yvon, Michel	
			Indépendants d'Amérique latine	15	35,71	LAVERGNE Cécile	
						COLAS Daniel	
			La France au cœur, Union droite centre et indépendants soutenue par l'UMP et l'UFE	12	28,57	BERAUD épouse SUBERVILLE	Geneviève
VIALA Denis, Louis, Francis							
Europe du nord (Londres)	28	25	Union et rassemblement de la droite, du centre et des indépendants d'Europe du nord	14	56,00	GOUPIL Michèle	
						SIGNORET Gérard	
			Français d'Europe du nord, citoyens et solidaires	11	44,00	CADIC Olivier	
						FLAMAND épouse CARTOUX	Véronique
			Défense des intérêts des Français du Benélux	4	22,22	BERTIN Olivier	
						OLIVIER épouse CARON Marie-José	
Benélux (Bruxelles)	19	18	Citoyens à gauche, écologistes et solidaires du Benélux	8	44,44	PARTY Geoffrey	
						MAROT Morgane	
			Le citoyen au centre des préoccupations	6	33,33	DIGOIN DANZIN	Renaud
						LABADIE Marie-Pierre	
			SEINGRY	Georges-Francis			
			LE MOING	Hélène			
			CHÂTEAU DUCOS	Alexandre			
			GONDARD	Cécilia			
			THERET	Bruno			
			IMBAULT	Maryse			

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse (Genève)	35	31	Français de droite, du centre et indépendants	20	64,52	LE GLEUT	Ronan			
						FOUQUES-WEISS	Nadine			
						KEIL	Jean			
						SCHOEPPNER	Martine			
						FONDECAVE	Aurélie			
						DE ZIEGLER	Nicolas			
						LANGLET	Jean-Marie			
						LOISEAU	Philippe			
						HENRY (nom d'usage: HENRY-WERNER)	Anne			
						SARRAZIN	Louis			
Europe centrale et orientale (y compris Russie) (Varsovie)	19	19	Français de droite, du centre et indépendants	10	52,63	BULTEL épouse RIOUX	Catherine			
						ELOY	Guillaume			
						DUBARD	Jeanne			
						SEUX	Pascal			
						BEZARDIN	Alexandre			
						CAVAYE-NINU	Inès			
Europe du sud (Rome)	21	16	Union des Français d'Europe du sud	6	37,50	PICHARLES	Chantal			
						Des élus pour l'Europe du sud	10	62,50	CHELLALI	Ryad
									BARRÉ	Gaëlle

Péninsule ibérique (Madrid)	20	17	Action et solidarité	4	23,53	HUSS	Francis			
			Union de la droite et du centre, liste investie par l'UMP et soutenue par l'UFE	6	35,29	BERTE	Jean-François			
			Français du monde, des citoyens engagés et solidaires dans la péninsule ibérique	7	41,18	FEUNTEUN CONESTABILE	Françoise			
						BENHLACEN-TLEMÇANI	Mehdi			
						VALLDECABRES	Annik			
LE BERRE	Renaud									
Afrique du nord (Casablanca)	40	33	Union des Français indépendants du Maghreb et du Mashrek	10	30,30	RAHAL	Tassasit, Radya			
			Français du monde en Afrique du nord	12	36,36	MELE	Sabri			
						EL ANBASSI-BORREWATER	Bérandère			
						HASNAOUI	Fwad			
			VAUTRIN-DJEDIDI	Martine						
SAVERY	Guy									
Afrique occidentale (Dakar)	26	18	Union des Français d'Afrique du nord	11	33,33	PRATO	Régine			
			Agissons pour les Français d'Afrique occidentale	8	44,44	SENAC	Gérard			
						RECHENMANN	Catherine			
						OUEDRAOGO	Ousmane			
			VARRIN	Françoise						
Afrique centrale, australe et orientale (Libreville)	37	33	Français en Afrique de l'ouest, IÀ gauche unie	10	55,56	DELL'AQUILA	Bruno			
			En Afrique centrale, australe et orientale et dans l'Océan Indien avec le rassemblement des Français de l'étranger	5	15,15	CHAOUÏ	Jean-Daniel			
						ENSEMBLE et solidaires, vivre sa citoyenneté en Afrique	9	27,27	SEROL	Hervé
						Union des Français d'Afrique	9	27,27	GIRAUD épouse MalIVEL	Marie-Philippe
			FRASLIN	Hervé						
Unis et indépendants pour agir ensemble	10	30,30								

Asie centrale et Moyen-Orient (Dubai)	23	22	Union des Français du Moyen-Orient et d'Asie centrale	6	27,27	RIGAUD	Laurent
			Engagement pour les Français d'Asie centrale et du Moyen-Orient	7	31,82	BLINEAU-ABIRAMIA	Fabienne
			L'union autour des valeurs de France	6	27,27	DAHAN	Gérard
Israël et Territoires palestiniens (Tel Aviv)	11	11	Unis pour Israël	8	72,73	MAINGUY	Jean-Louis
						BENICHOU	Gérard
			Agir ensemble	3	27,27	MIMOUNI née TOUBOUL	Pascale
Asie-Océanie (Hong Kong)	59	46	Union de la droite et du centre des Français d'Asie et d'Océanie	27	58,70	FELDMANN	Robert
						POZNANSKI née BEN HAMOU	Catherine (Daphna)
						MIGNON	Alain
			Français d'Asie - Océanie, citoyens solidaires	19	41,30	MARTIN	Catya
						CONSIGNY	Thierry
						DEROMEDI	Jacqueline
SIVA	Predibane						
VILLARD	Marc						
PALLEZ	Laure						
GRANGE	Jean-Philippe						
GRECOURT-BOULO	Anne						

ANNEXE 5 : SIGLES ET ACRONYMES

ADD : Allocation à durée déterminée	CNB : Commission nationale des bourses	OLES : Organismes locaux d'entraide et de solidarité [<i>souvent encore appelés «sociétés françaises de bienfaisance» (SFB)</i>]
AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger	COCA : Consultation d'orientation et de conseils en adoption	PAC : Prestation d'assistance consulaire
AELE : Association européenne de libre-échange	CRI : Commissions rogatoires internationales	PAMAC : Programme d'Amélioration et de Modernisation de l'Administration Consulaire
AFA : Agence française de l'adoption	CSA : Conseil stratégique de l'attractivité (<i>en matière de visas</i>)	PDP : Mission de la protection des personnes (<i>MAEDI/SAEJ</i>)
AFE : Assemblée des Français de l'étranger	DFAE : Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (<i>MAEDI</i>)	PEC : Prise en charge (des frais de scolarité)
AFII : Agence française pour les investissements internationaux	DGEFP : Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle	PMF : Bureau de la protection des mineurs et de la famille (<i>MAEDI/SAEJ/PDP</i>)
AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes	DGFIP : Direction générale des finances publiques (<i>Ministère des Finances et des comptes publics</i>)	PVT : Programme vacances-travail
AME : Aide médicale de l'État	DRESG : Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (<i>Ministère des Finances et des comptes publics</i>)	RCA : Bureau du recouvrement de créances alimentaires (<i>MAEDI/SAEJ/PDP</i>)
ANSSI : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information	DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement	RIF : Recherche dans l'intérêt des familles
APCARS : Association de politique criminelle appliquée et de réinsertion sociale (ex-Estran)	DSS : Direction de la Sécurité sociale (<i>Ministère des Affaires sociales et de la santé</i>)	SAEJ : Service des conventions et de l'entraide judiciaire
BECCI : Bureau de l'entraide civile et commerciale internationale (<i>Ministère de la Justice</i>)	ECN : Sous-direction de l'état civil et de la nationalité (<i>MAEDI/SAEJ</i>)	SAI : Service de l'adoption internationale
BTM : Bureau des Transcriptions pour le Maghreb	EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	SCEC : Service Central de l'Etat Civil (<i>MAEDI/SAEJ</i>)
CCI : Chambre de commerce et d'industrie	ESA : Sous-direction de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale (<i>MAEDI/FAE/SFE</i>)	SDANF : Sous-direction de l'accès à la nationalité française (<i>Ministère de l'Intérieur</i>)
CCIFE : Chambre de Commerce et d'Industrie française à l'étranger	ETP : Equivalent temps plein	SFB : Société française de bienfaisance (cf OLES)
CCPAS : Comité consulaire pour la protection et l'action sociale	FACS : Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France	SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation
CCPEFP : Comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle	FIAFE : Fédération internationale des accueils français et francophones à l'étranger	SMSE : Secours mensuels spécifiques enfants
CCV : Code communautaire des visas	LFI : Loi de finances initiale	TIEA : <i>Tax Information Exchange Agreement</i> = accords d'échange de renseignements fiscaux
CEFR : Comité d'entraide aux Français rapatriés	MAEDI : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	
CEJ : Mission des conventions et de l'entraide judiciaire (<i>MAEDI/SAEJ</i>)	MENESR : Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	
CFE : Caisse des Français de l'étranger	MFE : Maison des Français de l'étranger	
CIEC : Commission internationale de l'état civil	MPV : Mission pour la politique des visas (<i>MAEDI/FAE</i>)	
CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	OAA : Organismes autorisés pour l'adoption	
CLEISS : Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale	OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration	
CMS : Centres médico-sociaux		
CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse		

Directeur de la publication

Christophe Bouchard

Direction de la rédaction

**Secrétariat général de l'Assemblée
des Français de l'étranger**

Comité de rédaction

**Direction des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire
Direction de la mondialisation,
du développement et des partenariats
Centre de crise**

Crédits photographiques

**Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international :
Olivier Bolvin, Frédéric de la Mure**

**Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international**

**Direction des Français à l'étranger et
de l'administration consulaire**

**Secrétariat général de l'Assemblée
des Français de l'étranger**

27, rue de la Convention
75732 Paris cedex 15

Téléphone :

01 43 17 65 82

sg@assemblee-afe.fr

www.assemblee-afe.fr



RAPPORT DU GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE



**Ministère des Affaires étrangères et du Développement international,
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.**

27, rue de la Convention
CS 91533 - 75732 Paris Cedex 15

www.diplomatie.gouv.fr